

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

**Afrique subsaharienne**  
**Faire redémarrer la croissance**

.....

**AVR 17**

©2017 International Monetary Fund  
Édition française ©2017 Fonds monétaire international

Édition française

Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI sous la direction de Eugenio Maseda

Correction : Monica Nepote-Cit et Van Tran

PAO : Fernando Sole

#### Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. — Washington :  
Fonds monétaire international, 2003–

p. ; cm. — (Études économiques et financières)

French translation of: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa. — Washington, D.C.:  
International Monetary Fund, 2003–

v. ; cm. — (World economic and financial surveys, 0258-7440)

Began in 2003.

Some issues have thematic titles.

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. 2. Africa, Sub-Saharan —  
Economic conditions — 1960 — Periodicals. 3. Economic development — Africa, Sub-Saharan  
— Periodicals. I. Title: Sub-Saharan Africa. II. International Monetary Fund. III. Series: World  
economic and financial surveys.

HC800.A1 R445

ISBN : 978-1-47557-499-9 (français, version papier)

ISBN : 978-1-47557-504-0 (français, version PDF)

Le rapport sur les *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* est  
publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution  
économique de la région. Les projections et considérations de politique économique  
qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les  
points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)

Téléphone : (202) 623-7430 - Télécopie : (202) 623-7201

Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org)

[www.imf.org](http://www.imf.org)

[www.elibrary.imf.org](http://www.elibrary.imf.org)

# Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b> .....	<b>vi</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>vii</b>
<b>Résumé analytique</b> .....	<b>ix</b>
<b>1. Rétablir les conditions propices à une croissance forte et durable</b> .....	<b>1</b>
Marge de manœuvre limitée.....	3
Des politiques expansionnistes .....	4
Des retombées grandissantes et généralisées.....	7
Que réserve l'avenir immédiat?.....	12
Promouvoir un nouvel essor.....	16
<b>2. Faire redémarrer la croissance en Afrique subsaharienne</b> .....	<b>29</b>
Points de retournement et périodes de croissance en Afrique subsaharienne : faits stylisés .....	30
Que se passe-t-il autour des points de retournement de la croissance?.....	35
Analyse de la durée des périodes de croissance continue .....	38
Considérations relatives à l'action publique et conclusions .....	45
<b>3. L'économie informelle en Afrique subsaharienne</b> .....	<b>53</b>
Taille et nature de l'économie informelle .....	54
Interactions entre informalité et résultats économiques .....	58
Pistes pour développer le secteur formel .....	62
Conséquences pour la politique économique.....	64
<b>Appendice statistique</b> .....	<b>73</b>
<b>Publications du Département Afrique du FMI, 2009–17</b> .....	<b>107</b>
<b>Encadrés</b>	
1.1. Retombées potentielles de l'évolution du secteur financier.....	19
1.2. Propriété des entreprises en Afrique subsaharienne et répercussions intrarégionales .....	21
1.3. Comment encourager l'investissement privé en Afrique subsaharienne.....	23
1.4. Renforcement des systèmes de protection sociale.....	24
3.1. Exemples d'expansion réussie de l'économie informelle : Maurice et le Rwanda.....	65
<b>Tableaux</b>	
1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel .....	13
1.2. Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques .....	14
3.1. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : comparaison des niveaux d'informalité d'après les indicateurs multiples.....	56
3.2. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : emploi informel, 2004–12.....	59
3.3. Part de l'informalité et variables stratégiques .....	63
3.4. Afrique subsaharienne : indicateurs <i>Doing Business</i> et indice de compétitivité mondiale présentant les plus grandes différences statistiquement significatives entre les pays à faible et à haute informalité .....	64

**Graphiques****Chapitre 1**

1.1.	Variation des cours d'un échantillon de produits de base depuis 2013.....	3
1.2.	Marges souveraines des pays émergents et préémergents d'Afrique subsaharienne : 2014–17....	3
1.3.	Afrique subsaharienne : distribution de la croissance du PIB réel, 2016.....	4
1.4.	Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2010–16.....	4
1.5.	Afrique subsaharienne : variation et composition du solde budgétaire global, 2010–16.....	5
1.6.	Afrique subsaharienne : dépréciation des monnaies nationales vis-à-vis du dollar américain depuis décembre 2013.....	6
1.7.	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale : encours des avances statutaires, 2016.....	7
1.8.	Pressions extérieures persistantes.....	8
1.9.	Afrique subsaharienne et échantillon de pays de comparaison : rendements sur les obligations souveraines, 2014–17.....	9
1.10.	Afrique subsaharienne : contributions à l'augmentation de la dette publique, 2010–16.....	10
1.11.	Afrique subsaharienne : indicateurs du service de la dette.....	10
1.12.	Afrique subsaharienne : indicateurs monétaires et financiers.....	11
1.13.	Dépôts des groupes bancaires panafricains, 2015.....	12
1.14.	Afrique subsaharienne : interconnexions transfrontalières des entreprises.....	12
1.15.	Afrique subsaharienne : décomposition de la dette du secteur public, 2010–13 et 2016.....	15
1.16.	Évolution financière et recettes fiscales, 1980–2013.....	17
1.17.	Afrique subsaharienne : couverture de la protection sociale et indice de pauvreté.....	18

**Chapitre 2**

2.1.	Ruptures à la hausse, ruptures à la baisse et épisodes de croissance continue du PIB par habitant.....	31
2.2.	Échantillon de groupes de pays : ruptures à la hausse de la croissance, 1950–2016; Échantillon de groupes de pays : ruptures à la baisse de la croissance, 1950–2016.....	31
2.3.	Échantillon de groupes de pays : variation médiane de la croissance annuelle par habitant durant les ruptures à la hausse et à la baisse.....	32
2.4.	Échantillon de groupes de pays : épisodes de croissance continue, 1950–2016.....	33
2.5.	Épisodes de croissance continue en Afrique subsaharienne pendant les années 1960 à 1994 et 1995 à 2016.....	33
2.6.	Échantillon de groupes de pays : durée moyenne des épisodes de croissance complets, 1950–2016.....	34
2.7.	Échantillon de pays : taux de croissance annuel médian par habitant avant, pendant et après les épisodes de croissance complets.....	34
2.8.	Évolution des variables représentatives des chocs extérieurs associée aux ruptures de croissance.....	36
2.9.	Évolution des variables macroéconomiques associée aux ruptures de croissance.....	37
2.10.	Évolution des variables représentatives des institutions et des inégalités associée aux ruptures de croissance.....	38
2.11.	Évolution des variables représentatives des mutations structurelles associée aux ruptures de croissance.....	38
2.12.	Chocs extérieurs.....	39
2.13.	Indicateurs macroéconomiques.....	40
2.14.	Institutions et conflit.....	41

2.15. Développement social et humain .....	42
2.16. Mutations structurelles et adoption de nouvelles technologies .....	43
2.17. Impact sur la durée des périodes de croissance en Afrique subsaharienne.....	44

### Chapitre 3

3.1. Estimation de l'économie informelle : modèle à indicateurs et causes multiples.....	54
3.2. Afrique subsaharienne : estimations de l'économie informelle, moyenne 2010–14 .....	55
3.3. Économie informelle par région, niveau de revenu et type d'économie.....	56
3.4. Ouverture aux échanges et institutions : moteurs de l'économie informelle .....	56
3.5. Informalité et qualité de la gouvernance, moyenne 2006–14.....	57
3.6. Principaux attributs de l'informalité .....	58
3.7. Afrique subsaharienne : distribution de l'emploi salarié et des entreprises familiales, 2010.....	59
3.8. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : comparaison de la consommation des entreprises familiales et des travailleurs agricoles .....	59
3.9. Afrique subsaharienne : comparaison de la productivité des entreprises informelles et formelles.....	60
3.10. Afrique subsaharienne : informalité et taille des entreprises .....	60
3.11. Afrique subsaharienne et autres groupes de pays : écosystème entrepreneurial, moyenne 2010–15 .....	61

## Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
FMI	Fonds monétaire international
Méthode PMM	méthode d'imputation par la moyenne de prédiction (Predictive Mean Matching Method)
MMG	méthode des moments généralisés
Modèle MIMIC	modèle paramétrique à indicateurs et causes multiples (Multiple Indicator-Multiple Cause Model)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	objectifs de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
PEM	<i>Perspectives de l'économie mondiale</i> (FMI)
PER	<i>Perspectives économiques régionales</i> (FMI)
PIB	produit intérieur brut
PME	petites et moyennes entreprises
PPA	parité de pouvoir d'achat
PPTE	pays pauvres très endettés
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

# Remerciements

L'édition d'avril 2017 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Céline Allard, sous l'autorité de David Robinson.

L'équipe était composée de Francisco Arizala, Romain Bouis, Mehmet Cangul, Hilary Devine, Jesus Gonzalez-Garcia, Cleary Haines, Mumtaz Hussain, Ali Mansoor, Leandro Medina, Nkunde Mwase, Monique Newiak, Maxwell Opoku-Afari, Cemile Sancak, Charalambos Tsangarides, Tim Willems, Frank Wu et Mustafa Yenice.

Ce rapport contient aussi des contributions de Luisa Charry, Wenjie Chen, Byung Kyoong Jang, Yun Liu, Daniela Marchettini, Manabu Nose, Alun Thomas, Arina Viseth, Torsten Wezel et Jiayi Zhang, ainsi que de Aline Coudouel, Emma Monsalve (toutes deux de la Banque mondiale).

L'équipe a bénéficié du concours de Natasha Minges pour la production du rapport, assistée de Charlotte Vazquez pour la composition. L'édition finale du rapport a été supervisée par Linda Long du Département des communications.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2016–17 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2016/17) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à  $\frac{1}{4}$  de point (de pourcentage).





# Résumé analytique

## RÉTABLIR LES CONDITIONS PROPICES À UNE CROISSANCE FORTE ET DURABLE

**Le rythme de la croissance reste hésitant en Afrique subsaharienne.** En 2016, la croissance s'est ralentie dans environ deux tiers des pays de la région — totalisant 83 % du PIB régional — et s'est chiffrée à tout juste 1½ %. Cela représente la plus faible performance en plus de vingt ans. Même le modeste rebond, avec une croissance de 2½ % attendue en 2017, sera dû pour une large part à des facteurs exceptionnels dans les trois plus grands pays — redressement de la production pétrolière au Nigéria, hausse des dépenses publiques à l'approche des élections en Angola et diminution progressive des effets de la sécheresse en Afrique du Sud — ainsi qu'à une légère amélioration de leurs termes de l'échange. Ce chiffre global masque une hétérogénéité considérable entre pays, puisque, dans certains des plus grands pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est, on prévoit encore des taux de croissance de 5 % à 7½ %. Néanmoins, la dynamique régionale reste dans l'ensemble faible et, à ce rythme, les taux de croissance de l'Afrique subsaharienne vont continuer à se situer très en dessous des tendances qui prévalaient il y a encore quelques années et tout juste au-dessus du taux de croissance démographique.

### **La détérioration de ces perspectives régionales tient en partie à l'ajustement insuffisant des politiques nationales.**

- Les pays les plus durement touchés par le nouveau contexte de cours pétroliers bas (Angola, Nigéria et pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) ont encore du mal à se remettre des pertes de recettes et des difficultés de balance des paiements qui en ont résulté. Comme les ajustements ont été différés et demeurent encore limités dans ces pays, les retombées de la chute des prix du pétrole sur les autres secteurs continuent d'affaiblir leur économie et risquent d'engendrer des problèmes encore plus graves si rien n'est fait pour y remédier. Les autres pays exportateurs de produits de base, tels que le Ghana, la Zambie et le Zimbabwe, sont aussi aux prises avec d'importants déficits budgétaires.
- Dans les pays peu tributaires des exportations de ressources naturelles, tels que la Côte d'Ivoire, le Kenya et le Sénégal, les déficits budgétaires sont restés élevés depuis maintenant plusieurs années, dans la mesure où les pouvoirs publics s'efforçaient, à juste titre, de remédier aux déficiences sociales et infrastructurelles. Même si la croissance demeure vigoureuse, des signes de vulnérabilité commencent à se faire jour — la dette publique s'affiche en hausse, le coût des emprunts s'est accru et, dans certains cas, des arriérés de paiement s'accumulent et le montant des créances improductives s'accroît dans le secteur bancaire, même dans un contexte de forte croissance.

**Les perspectives sont aussi obscurcies par l'incidence de la sécheresse, d'infestations parasitaires et de problèmes de sécurité, de sorte que près de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne se déclarent en situation d'insécurité alimentaire.** Les effets de la sécheresse qui avait frappé la plupart des pays de l'Afrique australe en 2016 se dissipent, mais un nouvel épisode touche diverses parties de l'Afrique de l'Est, des infestations parasitaires ont des effets dévastateurs sur l'agriculture dans plusieurs pays d'Afrique australe, et l'état de famine a été déclaré au Soudan du Sud et menace le Nord-Est du Nigéria en raison des conflits passés et en cours.

**Par ailleurs, l'environnement extérieur ne devrait guère être porteur.** Les récentes améliorations des cours des produits de base donnent certes quelque répit, mais ne seront pas suffisantes pour remédier aux déséquilibres dont souffrent actuellement les pays riches en ressources naturelles. La perspective de la normalisation de la politique monétaire américaine pourrait causer un nouveau durcissement des conditions de financement extérieur, ce qui accentue la nécessité de mettre en œuvre des politiques adaptées au niveau national.

**Dans ce contexte, il est urgent d'agir pour corriger les déséquilibres macroéconomiques dans les pays riches en ressources naturelles et pour préserver la dynamique actuelle dans le reste de la région.**

- Dans les pays riches en ressources naturelles les plus durement touchés, un assainissement des finances publiques s'impose d'urgence pour enrayer la baisse des réserves internationales et compenser les pertes de recettes permanentes. C'est en particulier le cas dans les pays de la CEMAC, où des mesures budgétaires doivent être mises en œuvre dans un contexte de plafonnement des crédits de la banque centrale aux États,

de manière à également contribuer à la réduction des pressions extérieures. Dans les pays où il est possible d'utiliser l'instrument du taux de change (Angola, Nigéria), une plus grande flexibilité du régime de change et la suppression des restrictions de change qui nuisent gravement à l'économie réelle devraient faire partie intégrante d'un train de mesures de politiques publiques cohérentes.

- Dans les autres pays, la priorité doit désormais être accordée à la résolution des vulnérabilités qui se font jour, faute de quoi la dynamique actuelle de croissance serait menacée. Si l'orientation expansionniste de la politique budgétaire a été appropriée jusqu'à présent, elle est allée de pair avec une augmentation de la dette et du coût des emprunts, et l'heure est maintenant venue d'en infléchir le cours au travers d'un assainissement graduel des finances publiques.

## FAIRE REDÉMARRER LA CROISSANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le chapitre 2 cherche à mieux comprendre comment redynamiser l'activité économique à la lumière des points de retournement de la croissance que la région a connus et dans quelle mesure ils ont été suivis par des épisodes de croissance durable depuis 1950.

Les points de retournement de la croissance — définis comme des accélérations de la croissance (rupture à la hausse) et des décélérations de la croissance (rupture à la baisse) — sont courants en Afrique subsaharienne, mais ont évolué au fil du temps. La région a en particulier connu relativement moins de ruptures à la baisse depuis l'an 2000. En outre, les épisodes de croissance continue n'ont pas manqué dans la région, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres en ressources naturelles. En fait, les épisodes de croissance continue sont devenus plus fréquents au cours des 15 dernières années. Cependant, en comparaison d'autres régions, ces épisodes sont en général plus brefs, présentent des fluctuations plus amples et s'achèvent plus souvent par un «atterrissage difficile».

Il en ressort que les épisodes de croissance continue sont favorisés par des politiques internes avisées : une politique budgétaire qui évite l'accumulation de dettes excessives, une politique monétaire soucieuse de maintenir l'inflation à un faible niveau, une politique d'ouverture commerciale et des réformes structurelles propres à réduire les distorsions des marchés. Au vu de la conjoncture extérieure moins porteuse, les résultats de ce chapitre renforcent l'appel lancé dans le premier chapitre en faveur d'efforts vigoureux de tous les pays pour raviver la croissance là où elle s'essouffle et pour la soutenir là où elle demeure relativement forte.

## L'ÉCONOMIE INFORMELLE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le chapitre 3 traite du rôle de l'économie informelle en Afrique subsaharienne. L'économie informelle est une composante essentielle de la plupart des pays de la région, où elle représente entre 25 % et 65 % du PIB et entre 30 % et 90 % de l'emploi non agricole. Il ressort de l'expérience internationale que le secteur informel devrait conserver une grande importance en Afrique subsaharienne pendant encore de nombreuses années, ce qui est à la fois une chance et un défi pour les responsables des politiques publiques.

Du côté positif, l'activité informelle fait office de filet de sécurité, car elle fournit du travail et des revenus à une population en âge de travailler nombreuse et croissante, qui serait sinon privée d'emplois, car le secteur formel n'en offre pas suffisamment. Par contre, la productivité est en général bien plus faible dans le secteur informel que dans le secteur formel : la productivité des entreprises informelles ne s'élève qu'à un cinquième ou un quart de celle des entreprises formelles. Les autorités doivent donc adopter une stratégie équilibrée afin de formaliser le secteur informel en s'attachant à en accroître la productivité, tout en promouvant l'expansion des entreprises formelles.

Heureusement, les mesures visant à créer un climat économique propice à l'expansion du secteur formel rehausent aussi la productivité du secteur informel, ce qui facilite la transition des ressources du secteur informel au secteur formel et contribue à favoriser les accélérations de la croissance. En particulier, le chapitre établit que l'amélioration de l'accès au crédit est un moyen essentiel de favoriser le développement du secteur formel. Il est aussi indiqué de promouvoir le bon fonctionnement du marché des produits. À cet égard, la réglementation du marché des produits dans le cadre du système juridique et la libéralisation des échanges semblent revêtir une importance particulière, de même que l'accès à l'électricité.

# 1. Rétablir les conditions propices à une croissance forte et durable

Les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne demeurent assombries. La croissance s'est fortement ralentie en 2016, tombant à 1,4 % en moyenne, soit son plus bas niveau en deux décennies. Le taux de croissance a diminué dans environ deux tiers des pays de la région, qui ensemble représentent 83 % du PIB régional — bien que certains pays connaissent encore une phase de vive expansion. Un rebond modeste, avec une croissance de 2,6 %, est attendu en 2017, mais il sera dû pour une large part à des facteurs exceptionnels dans les trois plus grands pays (redressement de la production pétrolière au Nigéria, hausse des dépenses publiques à l'approche des élections en Angola, diminution progressive des effets de la sécheresse en Afrique du Sud et légère amélioration des termes de l'échange de ces trois pays). À ce rythme, le taux de croissance général de la région restera bien en deçà des niveaux tendanciels passés et ne fera guère progresser le revenu par habitant.

Malheureusement, cette dégradation des perspectives économiques tient en partie au fait que les ajustements de politiques publiques ont été différés et qu'ils sont encore trop limités, en conséquence de quoi l'augmentation de la dette publique, le tassement des réserves internationales et les pressions sur les systèmes financiers pénalisent l'activité du secteur privé :

- Les pays les plus durement touchés par le choc pétrolier (Angola, Nigéria et pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, CEMAC) peinent encore à se remettre de la dégradation sans précédent des termes de l'échange et des pertes de recettes budgétaires qui en ont résulté. Les conséquences éprouvantes de ce choc pèsent encore sur l'activité économique de ces pays et, si rien n'est fait, risquent d'approfondir leurs difficultés tant au plan national que dans les pays voisins. D'autres pays exportateurs de produits de base, tels que le Ghana, la Zambie et le Zimbabwe, sont également aux prises avec d'importants déficits budgétaires, sur fond d'endettement déjà élevé et de perspectives de croissance préoccupantes.

- Par ailleurs, les pays pauvres en ressources naturelles, tels que la Côte d'Ivoire, le Kenya et le Sénégal, ont dans l'ensemble conservé des taux de croissance élevés. Cependant, tandis que le niveau des déficits budgétaires reste élevé depuis maintenant plusieurs années, car les pouvoirs publics ont cherché, à juste titre, à remédier aux déficiences sociales et infrastructurelles, des signes de vulnérabilité commencent désormais à se faire jour dans certains de ces pays. En particulier, la dette publique s'affiche en hausse et le recours au crédit intérieur là où les financements extérieurs diminuent, a fait monter le coût des emprunts. Dans certains pays, on constate l'émergence d'impayés et une augmentation du volume des créances improductives dans le secteur bancaire, même dans un contexte de croissance vigoureuse.

De surcroît, sur le front extérieur, la légère amélioration de la conjoncture mondiale est entachée par des incertitudes et des risques baissiers considérables. Les conditions de financement extérieur des pays préémergents de la région se sont assouplies par rapport à leur pic du début 2016, mais restent plus contraignantes que celles dont bénéficient les pays émergents du reste du monde. Elles pourraient se durcir à nouveau rapidement dans un contexte d'assouplissement de la politique budgétaire et de normalisation de la politique monétaire aux États-Unis. Une augmentation plus rapide qu'attendue des taux d'intérêts américains pourrait entraîner un resserrement plus vif des conditions de financement au niveau mondial et une forte appréciation du dollar.

Il importe de noter que même le récent rebond des cours des produits de base ne devrait pas donner beaucoup de répit. Les cours du pétrole se sont quelque peu remis des minima enregistrés au début de 2016, mais restent largement inférieurs à la moyenne de 2011–13, et ne devraient pas remonter beaucoup plus. Plus généralement, même si la légère remontée des cours des produits de base apporte une bouffée d'oxygène salutaire, elle ne suffira pas à remédier aux tensions actuelles en matière de liquidité ni aux profonds déséquilibres dans les pays riches en ressources naturelles.

Des mesures supplémentaires s'imposent donc de toute urgence afin de corriger les déséquilibres

---

Ce chapitre a été rédigé par une équipe dirigée par Maxwell Opoku-Afari, coordonnée par Monique Newiak et composée de Cleary Haines, Mumtaz Hussain, Nkunde Mwase et Tim Willems.

grandissants et d'assurer la stabilité macroéconomique — à la fois pour rétablir les conditions propices à une croissance vigoureuse et durable dans les pays riches en ressources naturelles et pour maintenir la dynamique de croissance dans les autres pays.

- Dans les pays riches en ressources naturelles les plus durement touchés, il reste urgent de procéder à un assainissement des finances publiques pour enrayer la forte chute des réserves internationales et compenser les pertes de recettes que le récent raffermissement des cours des produits de base ne suffira pas à effacer. C'est en particulier le cas dans la CEMAC, où les mesures budgétaires doivent être complétées par une limitation stricte des crédits de la banque centrale aux États. Dans les pays (tels l'Angola et le Nigéria) où il est possible d'utiliser l'instrument du taux de change, il convient de lui donner plus de souplesse, dans le cadre d'un ensemble cohérent de mesures d'ajustement, et de lever les restrictions de change, de manière à supprimer les distorsions qui nuisent gravement à l'économie réelle. Même si, dans un premier temps, l'ajustement requis ralentit davantage l'activité, il serait bien pire de tergiverser, au risque de provoquer un arrêt brutal de l'économie et, au final, un ajustement encore plus draconien. Des financements supplémentaires, de préférence assortis de conditions concessionnelles là où cela est justifié, pourraient compléter utilement un plan pluriannuel crédible de mesures visant à rétablir la stabilité macroéconomique et en lisser l'impact sur l'activité économique.
- Dans les autres pays, la priorité doit être de circonscrire les vulnérabilités qui se font jour en renforçant les réserves budgétaires et extérieures, faute de quoi la dynamique de croissance actuelle serait menacée. Si l'orientation expansionniste de la politique budgétaire se justifiait jusqu'à présent, elle est allée de pair avec une augmentation de la dette et du coût des emprunts, et l'heure est maintenant venue d'en infléchir le cours par un assainissement graduel des finances publiques. Tarder à opérer cette inflexion reviendrait à accroître le risque d'un repli plus rapide de la croissance à terme. Dans les pays à forte croissance de l'Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMOA) notamment, il est important, pour préserver la stabilité extérieure, de procéder à l'assainissement budgétaire prévu au niveau national et de mieux coordonner les politiques

au niveau de l'union monétaire. De même, les pays à forte croissance d'Afrique de l'Est doivent veiller à ce que l'accroissement des investissements, qui a occasionné une montée rapide de l'endettement, soit résolument ramené à un rythme normal compatible avec la viabilité budgétaire et extérieure.

Il est certes impératif de rétablir la stabilité macroéconomique, mais ce rétablissement ne sera durable et ne préservera les acquis des deux dernières décennies que s'il s'accompagne de nouveaux efforts pour stimuler la mobilisation des recettes intérieures, remédier aux faiblesses structurelles et assurer une protection sociale correctement ciblée visant les couches les plus vulnérables de la population. Ces efforts devraient aussi favoriser des avancées dans la voie des objectifs de développement durable (ODD) entérinés par les autorités il y a tout juste deux ans.

Le reste du chapitre 1 fait état de l'incertitude croissante qui entoure la conjoncture internationale et rend compte de la portée et de la qualité des ajustements opérés dans la région jusqu'à présent. Il en décrit ensuite les conséquences pour l'activité du secteur privé, y compris du secteur financier, qui ressent de plus en plus les contrecoups de la décélération de la croissance et des politiques macroéconomiques inadaptées, avant de passer en revue les perspectives de croissance et les risques à court terme. La dernière section est consacrée aux mesures propres à promouvoir une reprise plus vigoureuse.

Le chapitre 2 explore plus en détail les moyens d'insuffler une nouvelle vigueur à l'activité économique en passant en revue l'historique des points de retournement de la croissance, tout en identifiant dans quelle mesure ces derniers ont débouché sur des épisodes de croissance durable, et quels facteurs ont favorisé cette conjoncture. Pour que la croissance soit durable et inclusive, elle doit concerner l'ensemble de la société, et le chapitre 3 offre une analyse approfondie de l'économie informelle dans la région. Il en ressort que, pour l'avenir prévisible, le secteur informel continuera à fournir un important vivier d'emplois à une population subsaharienne en âge de travailler nombreuse et croissante. Cependant, en levant les obstacles au développement des activités formelles, les décideurs devraient graduellement parvenir à mobiliser l'énorme potentiel de croissance inexploité que recèlent les activités informelles, pour la plupart peu productives.

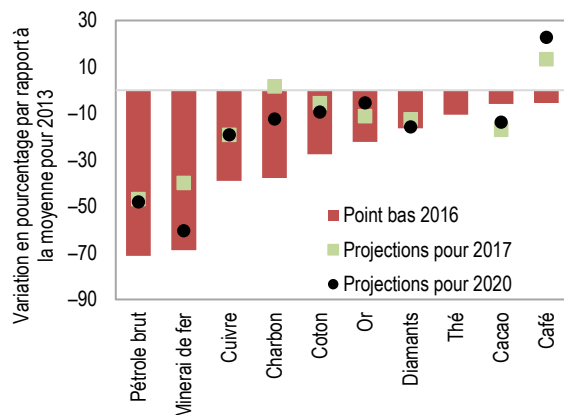
## MARGE DE MANŒUVRE LIMITÉE

### Signaux mitigés de la conjoncture mondiale...

Les perspectives économiques mondiales se sont légèrement améliorées depuis l'édition d'octobre 2016 des *Perspectives économiques régionales*. La fin de 2016 et les premiers mois de 2017 ont donné le signal d'un rebond de la croissance mondiale, surtout dans les pays avancés. De plus, la croissance est restée vigoureuse en Chine grâce à des politiques qui demeurent accommodantes. Mais dans l'ensemble, la croissance mondiale est restée modérée à 3,1 % en 2016 (voir les *Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2017). Les prévisions mondiales, en légère hausse à 3,5 % en 2017, devraient être portées par l'assouplissement attendu de la politique budgétaire aux États-Unis et le maintien d'une croissance forte en Chine. Toutefois, ces facteurs auront des retombées diverses sur la région, comme l'explique aussi le chapitre 2 des *Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2017 :

- Suite à l'amélioration des perspectives économiques, en particulier en Chine, et à la baisse de production décidée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, les cours des produits de base, tombés très bas, se sont quelque peu redressés. Ils restent cependant très inférieurs à leurs maxima de 2013. En outre, ils ne devraient guère changer à moyen terme, car il y a des tendances plus lourdes en jeu, notamment le rééquilibrage du modèle de croissance chinois, axé

Graphique 1.1. Variation des cours d'un échantillon de produits de base depuis 2013



Sources : FMI, système des cours des produits de base et hypothèses mondiales.

Note : Outre le pétrole, les principaux produits d'exportation de la région sont, entre autres, le cuivre (République démocratique du Congo et Zambie), le minerai de fer (Libéria et Sierra Leone), le charbon (Afrique du Sud et Mozambique), l'or (Afrique du Sud, Burkina Faso, Ghana, Mali et Tanzanie) et le platine (Afrique du Sud).

moins sur les investissements, et davantage sur la consommation, moins gourmande en produits de base (graphique 1.1).

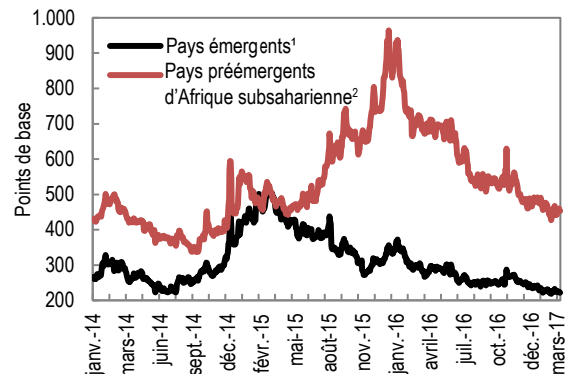
- Bien que les conditions financières extérieures se soient assouplies par rapport à leur pic d'il y a environ un an, les coûts de financement des pays préémergents de la région restent plus élevés que ceux des autres pays émergents, et ils pourraient se durcir à nouveau sur fond d'assouplissement de la politique budgétaire et de normalisation de la politique monétaire aux États-Unis (graphique 1.2). Dans ce contexte, les épisodes d'émissions à rendements beaucoup plus élevés depuis le début de 2016 soulignent que les pays qui tardent à ajuster leurs finances publiques doivent s'attendre à voir augmenter le coût de leurs emprunts.

### ... alors que 2016 a déjà été une année difficile pour l'Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne a débuté l'année 2017 dans une situation de faiblesse. L'activité s'est sensiblement ralenti en 2016, et le taux de croissance n'a atteint que 1,4 % (graphique 1.3). La décélération a été générale : environ deux tiers des pays, qui représentent 83 % du PIB de la région, ont connu une croissance plus faible qu'en 2015, certes à des degrés divers.

- La plupart des pays exportateurs de pétrole étaient en récession. D'après les estimations, l'activité

Graphique 1.2. Marges souveraines des pays émergents et préémergents d'Afrique subsaharienne : 2014-17



Source : Bloomberg, L.P.

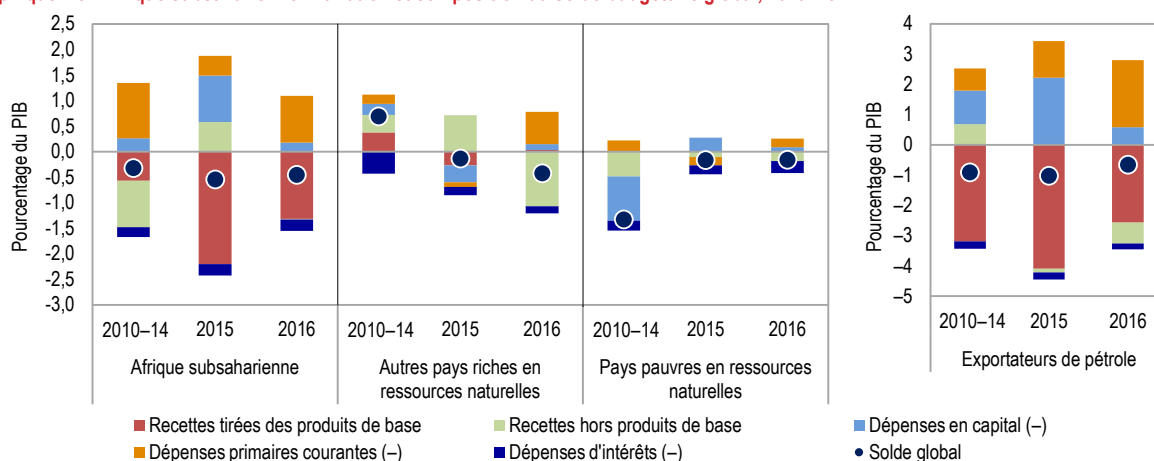
Note : données au 31 mars 2017.

<sup>1</sup>La moyenne pour les pays émergents se rapporte aux marges EMBIG (Emerging Market Bond Index Global) de l'Afrique du Sud, de l'Argentine, du Brésil, de la Bulgarie, du Chili, de la Colombie, de la Hongrie, de la Malaisie, du Mexique, du Pérou, des Philippines, de la Pologne, de la Russie, de la Turquie et de l'Ukraine.

<sup>2</sup>La moyenne pour les pays préémergents se rapporte aux marges de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, du Kenya, du Nigéria, du Sénégal, de la Tanzanie et de la Zambie.



Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : variation et composition du solde budgétaire global, 2010–16



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Une augmentation (diminution) des recettes contribue de manière positive (négative) à la variation du solde budgétaire. Une augmentation (diminution) des dépenses contribue de manière négative (positive) à la variation du solde budgétaire. Voir à la page 74 le tableau des groupes de pays.

du PIB en République du Congo, en Guinée équatoriale et au Soudan du Sud. Le tableau est un peu plus contrasté dans le reste de la région : les déficits budgétaires s'y sont également creusés en 2016 dans près de la moitié des pays, du fait de la hausse des dépenses dans certains cas (Gambie, Malawi), mais aussi à cause de recettes moindres qu'anticipé (Lesotho, Swaziland et Zimbabwe).

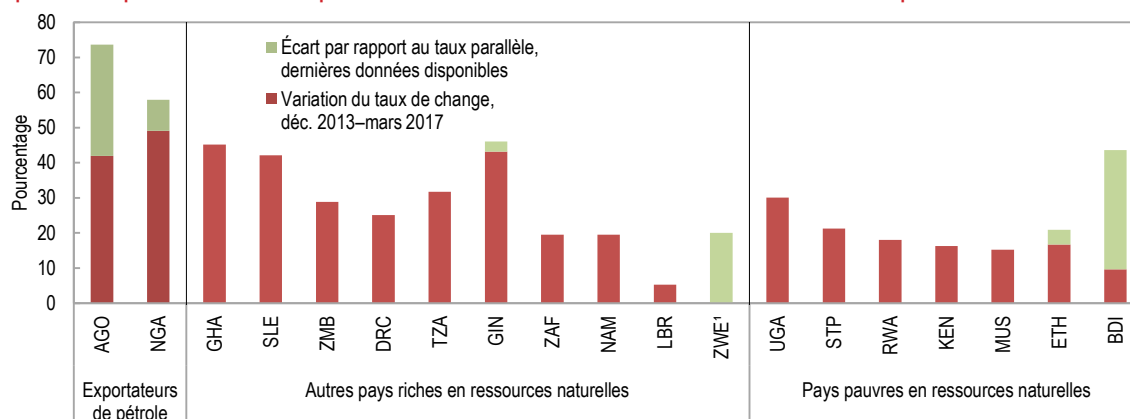
La plupart des pays les plus durement touchés ont certes procédé à des ajustements sous une forme ou une autre, mais ceux-ci n'ont pas suffi à combler le déficit de recettes et n'ont pas suffisamment privilégié les nouvelles sources de recettes (à savoir celles non assises sur les produits de base) (graphique 1.5).

- Dans la mesure où les dépenses en capital avaient déjà subi de fortes compressions en 2015, les pays exportateurs de pétrole, en particulier l'Angola et le Nigéria, ont centré en 2016 leurs efforts d'ajustement (environ 2½ % du PIB) sur les dépenses courantes. Cela n'a cependant pas suffi pour enrayer la détérioration du solde budgétaire, car de nouvelles pertes de recettes pétrolières s'est ajoutée la diminution des recettes non pétrolières due à la baisse de l'activité économique, ce qui souligne combien il est nécessaire que les autorités accélèrent la mise en œuvre de leurs stratégies de diversification des sources de recettes.
- Les recettes budgétaires ont aussi diminué dans les autres pays riches en ressources naturelles dans un contexte de faible croissance. Les autorités ont

réagi en réduisant les dépenses courantes et parfois les dépenses en capital (Guinée, Namibie, Niger et Zambie) et seuls quelques pays ont cherché à renforcer la collecte des recettes (par exemple, le taux de la TVA a été relevé temporairement en Guinée et une campagne de lutte contre la corruption et la fraude fiscale a été menée en Tanzanie).

- Dans les pays pauvres en ressources naturelles, la balance budgétaire est restée généralement stable, mais beaucoup d'entre eux accusent depuis plusieurs années un déficit élevé (et parfois grandissant), en dépit d'une croissance vigoureuse. Dans la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), le déficit budgétaire a atteint 5¼ % du PIB en 2016. Il se chiffrait à 4½ % du PIB dans les pays de l'UEMOA, où il n'a cessé de croître depuis 2012, malgré les engagements des pays membres en matière d'assainissement.

De manière inquiétante, cet ajustement inachevé s'est accompagné d'une hausse plutôt généralisée des arriérés intérieurs (et dans certains cas extérieurs). La prolifération des arriérés intérieurs a été particulièrement prononcée dans les pays exportateurs de pétrole. D'après les estimations officielles, leur encours à la fin 2016 dépassait 7½ % du PIB au Gabon, était d'au moins 4 % en République du Congo, de près de 3 % au Cameroun, de 2,2 % au Nigéria et d'au moins 2 % en Angola. Mais le stock de ces arriérés a aussi augmenté dans d'autres pays, y compris les pays exportateurs d'autres produits de base (plus

**Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : dépréciation des monnaies nationales vis-à-vis du dollar américain depuis décembre 2013**

Sources : Bloomberg, L.P.; autorités nationales.

Note : Une variation positive indique une dépréciation. Voir à la page 74 le tableau des groupes de pays et à la page 76 la liste des abrégés des pays. 'D'après des estimations non officielles, l'écart entre le change en numéraire et celui des dépôts bancaires intérieurs ou en obligations pourrait s'élever jusqu'à 20 %.

de 9 % du PIB en Zambie, 4½ % en Guinée et potentiellement jusqu'à 3 % au Ghana) et ailleurs (par exemple au Mozambique, en Ouganda, à São Tomé-et-Príncipe et au Swaziland).

### Taux de change sous pression

Face au choc important des termes de l'échange et au durcissement des conditions de financement extérieur, beaucoup de pays ont à juste titre laissé leur taux de change se déprécier pour contribuer à absorber les pressions extérieures. Cependant, pour enrayer la baisse de leurs réserves, certains des pays les plus durement touchés ont aussi eu recours à des restrictions de change préjudiciables (Angola, Nigéria). Ces restrictions, en vigueur dans certains pays depuis maintenant plus d'un an, ont contribué à aggraver les incertitudes, créé de graves distorsions économiques et causé un creusement des écarts avec les taux pratiqués sur les marchés parallèles (graphique 1.6). L'Angola maintient en application la liste prioritaire pour l'achat de devises au taux officiel, une taxe spéciale sur le paiement des services et la limitation plus stricte du montant de devises autorisé pour les voyages, mesures toutes mises en place en 2015. À cause de la pénurie de devises qui en a résulté, l'écart de taux avec le marché parallèle s'est creusé de 5 à 10 % au milieu de 2014 à près de 130 % à la fin mars 2017. Au Nigéria, les restrictions, notamment celles relatives à l'achat de devises sur le marché intérieur en vue de l'importation de 40 catégories de biens, sont aussi maintenues. Par ailleurs, le rationnement des devises s'est intensifié au Burundi, des restrictions à l'achat de devises et aux licences d'importation ont été mises en place en Éthiopie, et au Zimbabwe diverses restrictions des transactions courantes et des

mouvements de capitaux ont causé une augmentation de la prime sur le marché parallèle.

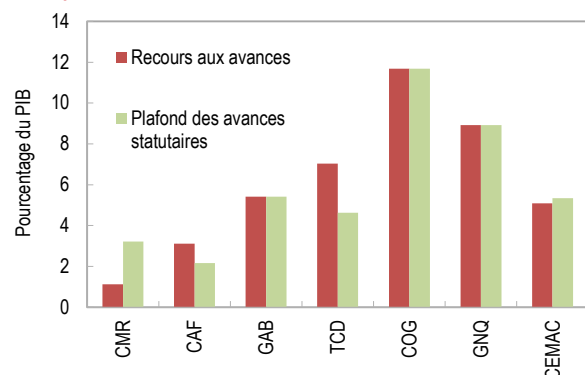
### Réactions divergentes de politique monétaire

Conséquence des mesures prises pour faire face aux pressions extérieures et des effets des dépréciations monétaires, l'inflation a continué à augmenter en 2016 dans certains des principaux pays exportateurs de produits de base. Elle a atteint en fin d'année 42 % en Angola et 18½ % au Nigéria, et elle reste légèrement au-dessus du niveau supérieur de la fourchette cible en Afrique du Sud, mais les tensions inflationnistes se sont relâchées en Zambie et au Ghana en raison de la politique monétaire restrictive au cours de l'année écoulée. L'inflation a aussi rebondi, bien que dans une moindre mesure, dans certains pays pauvres en ressources naturelles, de sorte que le taux d'inflation médian de la région est passé de 4½ % en 2015 à 5½ % en 2016, inversant la tendance observée au cours des dix dernières années. Dans ce contexte hétérogène, les orientations de politique monétaire dans la région ont aussi pris des directions différentes :

- Malgré le récent durcissement face à l'accroissement des tensions inflationnistes, la politique monétaire des pays riches en ressources naturelles est dans l'ensemble restée accommodante. Les taux directeurs sont restés très bas et négatifs en termes réels en Angola (même après le resserrement de la croissance de la base monétaire et le rétrécissement du corridor de taux d'intérêt au second semestre de 2016) et au Nigéria (malgré le relèvement de 3 points du taux directeur au début de 2016). Au sein de la CEMAC, la Banque des États



**Graphique 1.7. Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale : encours des avances statutaires, 2016**



Source : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC).  
 Note : CEMAC = Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale. Voir à la page 76 la liste des abréviations de pays.

de l'Afrique centrale (BEAC) a cherché à atténuer les contraintes de liquidité à la fois à travers une politique monétaire accommodante, en particulier en accordant des crédits aux États (eux-mêmes liés à l'ajustement inachevé sur le front budgétaire), et en augmentant le refinancement des banques tout en abaissant le ratio de réserves obligatoires. Cette politique a toutefois atteint ses limites, et tous les pays de la CEMAC, sauf le Cameroun, ont atteint voire dépassé le plafond des avances statutaires de la BEAC (graphique 1.7).

- Dans les pays pauvres en ressources naturelles, le tableau est contrasté. Là où, jusqu'à récemment, les tensions inflationnistes se relâchaient, comme dans les pays de la CAE, la politique monétaire a été opportunément assouplie. Après avoir relevé le taux directeur de 600 points de base en termes cumulés en réaction aux tensions inflationnistes provoquées par une forte dépréciation du shilling, l'Ouganda l'a rabaisé de 550 points depuis avril 2016. De même, la Tanzanie a réduit de 400 points de base le taux d'escompte en mars 2017. Le Kenya a abaissé son taux directeur de 150 points de base à 10 % à la fin 2016 pour tenter d'inverser le ralentissement de la croissance du crédit au secteur privé, une tendance qui a été aggravée par l'introduction, préjudiciable, d'un plafonnement des taux débiteurs des banques commerciales au premier semestre de 2016. Autre initiative malvenue, en fournissant un guichet de refinancement à faible coût, la banque centrale de l'UEMOA (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, BCEAO) avait

conduit les banques de la région à recourir à cette source de financement pour investir de plus en plus dans des bons du Trésor, ce qui a maintenu à un niveau bas les coûts de financement de la dette souveraine dans un contexte d'expansion budgétaire. La décision prise en décembre 2016 par la BCEAO de relever de 100 points de base le taux de son mécanisme de crédit et de restreindre l'accès à son guichet de refinancement constitue un pas dans la bonne direction en vue de durcir les conditions de financement des États souverains sur le marché régional, mais son impact a depuis lors été atténué par l'abaissement ultérieur du ratio de réserves obligatoires des banques.

## DES RETOMBÉES GRANDISSANTES ET GÉNÉRALISÉES

### Montée des tensions extérieures

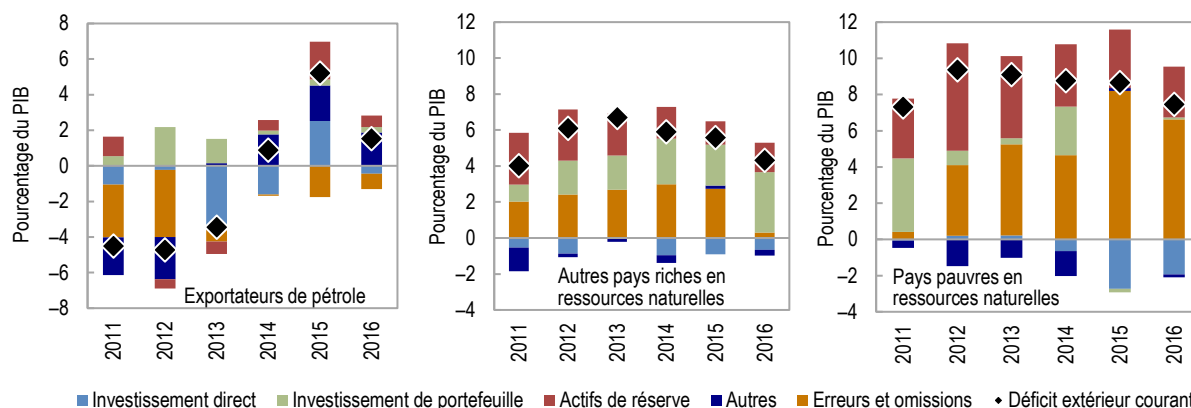
En raison du report des ajustements nécessaires, les tensions extérieures persistent dans la majeure partie de la région, en particulier dans les pays riches en ressources naturelles, et ce malgré le récent rebond des cours du pétrole et des métaux.

Bien que, d'après les estimations, le déficit courant de la région ait été ramené à 4 % du PIB en 2016, contre près de 6 % l'année précédente, il reste très supérieur au niveau de 2 % environ où il se situait avant le choc sur les cours des produits de base (graphique 1.8, page 1). De plus, dans les pays exportateurs de pétrole, les financements n'ont pas toujours été à la hauteur de ce déficit, ce qui a continué à peser sur les réserves. Aux difficultés soulevées par ces besoins de financement considérables et souvent grandissants sont venues s'ajouter la contraction des investissements directs étrangers et la baisse des flux de portefeuille dans l'ensemble de la région — y compris les flux d'investissement en provenance de Chine, qui, malgré un léger redressement en 2016, restent inférieurs aux niveaux atteints en 2013 (graphique 1.8, page 2).

L'accès des pays préémergents d'Afrique subsaharienne aux marchés internationaux de capitaux est encore restreint, et seuls le Ghana et le Nigéria y ont eu recours depuis le début de 2016. Cette situation tranche nettement avec celle qu'a connue la région dans un passé récent et avec l'augmentation des émissions lancées par les pays émergents en 2016 (graphique 1.8, page 3). Plus

**Graphique 1.8. Pressions extérieures persistantes**

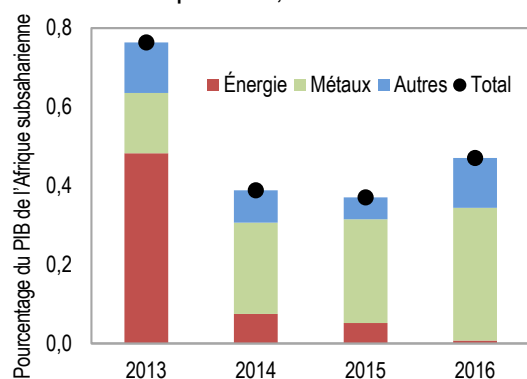
**1. Afrique subsaharienne : déficit extérieur courant et sources de financement, 2011–16**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : la catégorie «Autres» comprend, notamment, le financement extérieur par les banques commerciales et les décaissements de prêts à l'État. Voir à la page 74 le tableau des groupes de pays.

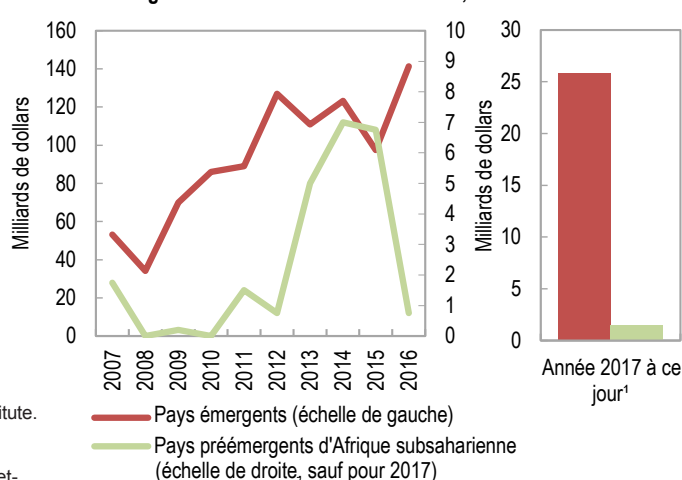
**2. Flux d'investissement de la Chine à l'Afrique subsaharienne par secteur, 2013–16**



Sources : China Global Investment Tracker, American Enterprise Institute.

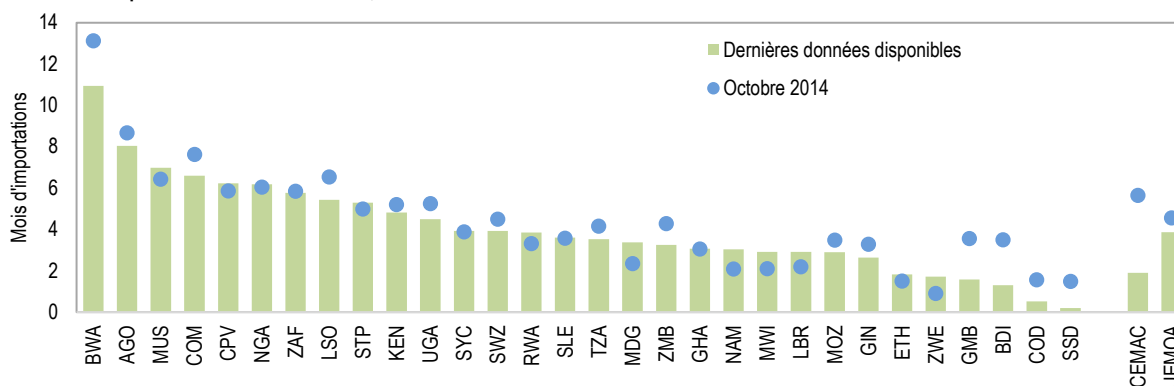
Note : comprend les pays suivants : Angola, Bénin, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Guinée Bissau, Kenya, Madagascar, Malawi, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République du Congo, São Tomé-et-Príncipe et Sénégal.

**3. Pays émergents et préémergents : émissions d'obligations souveraines internationales, 2007–16**



Sources : Dealogic; Haver Analytics. <sup>1</sup>Données au 31 mars 2017.

**4. Afrique subsaharienne : réserves, 2014–17**

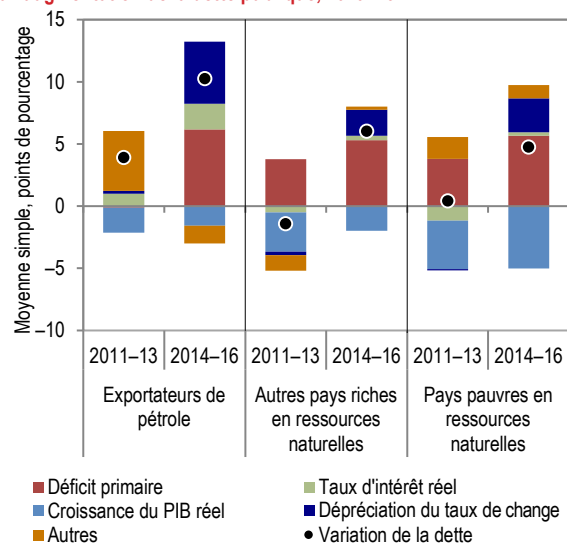


Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; FMI, *International Financial Statistics*; autorités nationales.

Note : CEMAC = Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine. Voir à la page 76 la liste des abréviations des pays.



**Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : contributions à l'augmentation de la dette publique, 2010–16<sup>1</sup>**



Sources : FMI, base de données des analyses de viabilité de la dette; calculs des services du FMI.

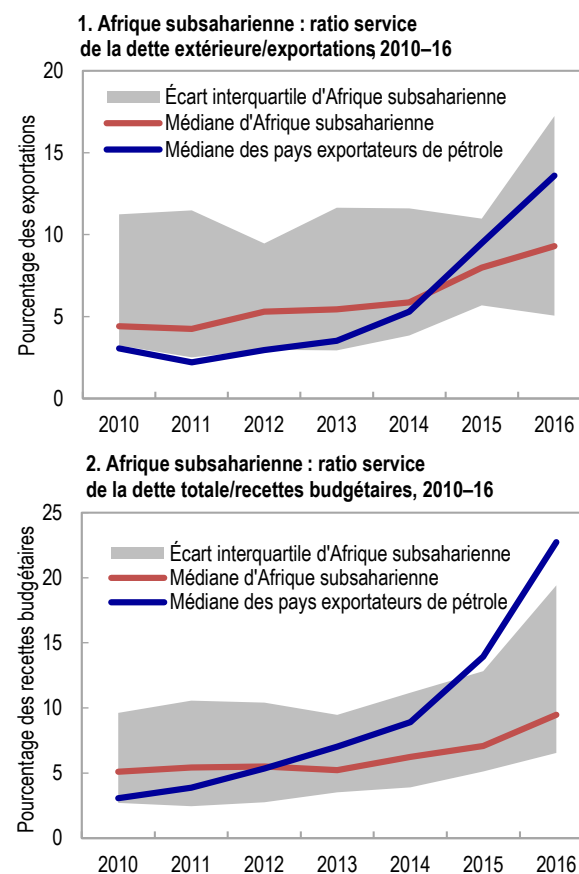
<sup>1</sup>Les chiffres peuvent différer de ceux de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* en raison des dates de publication différentes de la base de données des analyses de viabilité de la dette.

Note : Le Lesotho et le Soudan du Sud ne sont pas inclus en raison du manque de données. La catégorie «Autres» comprend les allègements de dette (initiative PPTE et autres), les recettes de privatisation, la reconnaissance des engagements conditionnels ou implicites, d'autres facteurs propres au pays concerné (par exemple recapitalisation des banques), la revalorisation des actifs, et d'autres flux créateurs de dette non identifiés au sens du cadre de viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale. Voir à la page 74 le tableau des groupes de pays.

L'endettement a en particulier continué de s'accroître rapidement pour le groupe des pays pauvres en ressources naturelles, après une période de forte augmentation des investissements publics, et en dépit du fait que la croissance avait été dynamique et le choc pétrolier une aubaine pour ces pays. Les courbes d'endettement sont maintenant fermement orientées à la hausse et se situent aux alentours de 50 % du PIB ou dépassent ce niveau dans beaucoup des pays pauvres en ressources naturelles (Bénin, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Kenya, Malawi, Maurice, Mozambique, São Tomé-et-Principe, Sénégal et Togo).

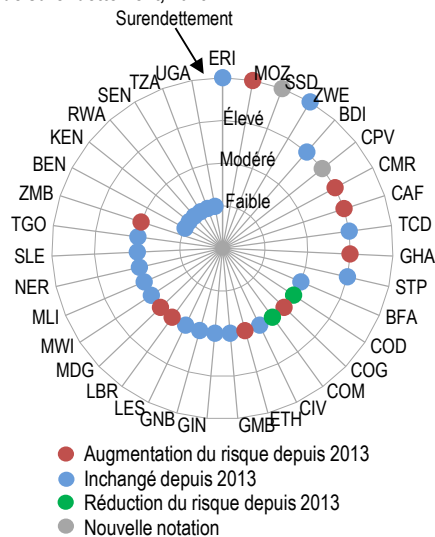
Même lorsque le niveau d'endettement est encore relativement bas, le durcissement des conditions de financement et le recours accru à l'emprunt ont commencé à alourdir le service de la dette, si bien que le ratio service de la dette/recettes budgétaires et le ratio service de la dette extérieure/exportations sont tous deux orientés à la hausse (graphique 1.11, pages 1 et 2). Cette évolution a été particulièrement spectaculaire dans le cas des pays exportateurs de pétrole, dont le service de la dette a été multiplié par sept,

**Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : indicateurs du service de la dette**



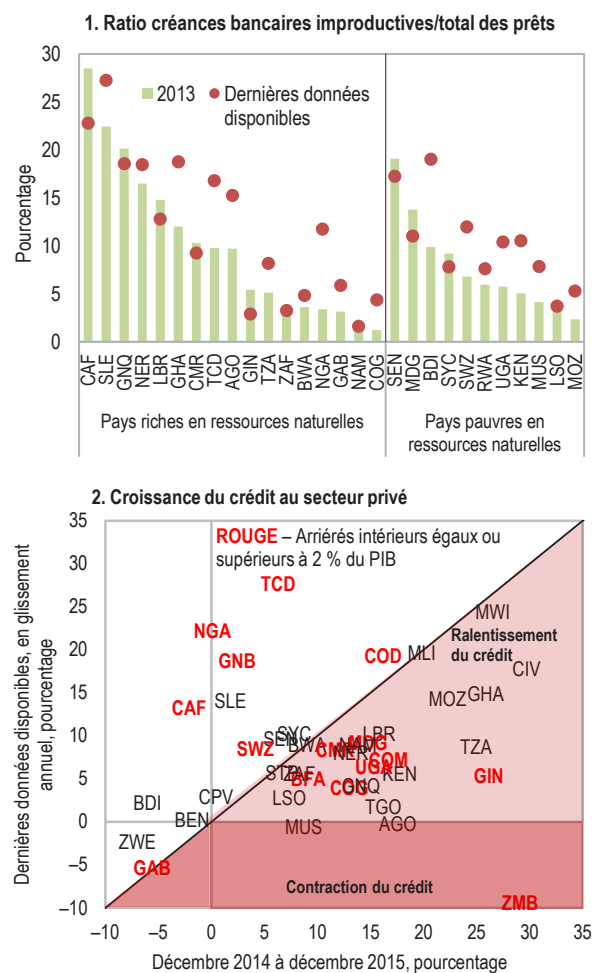
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

**3. Pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne : risque de surendettement, 2013–17**



Sources : FMI, base de données des analyses de viabilité de la dette. Note : La classification du risque est basée sur les plus récentes analyses de viabilité de la dette publiées par le FMI. Voir à la page 76 la liste des abréviations des pays.

**Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : indicateurs monétaires et financiers**



Sources : autorités nationales; FMI, *International Financial Statistics*.  
Note : voir à la page 74 le tableau des groupes de pays et à la page 76 la liste des abréviations des pays.

passant d'une moyenne de 8 % des recettes en 2013 à 57 % en 2016, et s'est faite particulièrement sentir au Nigéria (66 %) et en Angola (60 %).

Il en ressort que le risque de surendettement a augmenté dans un certain nombre de pays de la région depuis 2013 (graphique 1.11, page 3).

### Montée des tensions dans le secteur financier

L'ensemble de l'économie subit les pressions causées par le report de la mise en œuvre des ajustements, et le secteur financier commence à s'en ressentir :

- En raison du fléchissement des exportations de produits de base, du net ralentissement de l'activité économique qui s'en est suivi et de l'accumulation

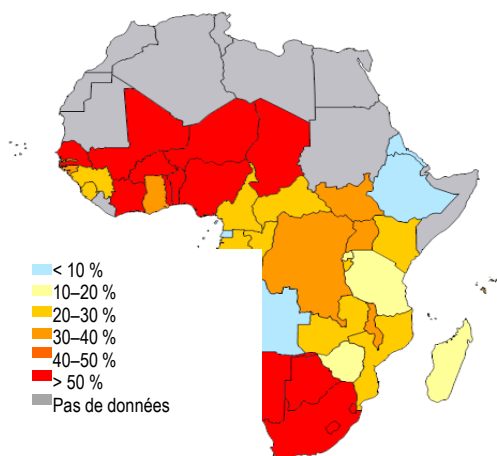
d'arriérés de paiement de l'État envers ses fournisseurs, les entreprises privées ont, à des degrés divers, de plus en plus de mal à assurer le service de leurs emprunts dans l'ensemble de la région. Il en résulte une augmentation considérable des créances improductives qui oblige les banques à renforcer leurs provisions, grève leurs bénéfices et menace leur solvabilité (graphique 1.12, page 1).

- Face à la détérioration de la qualité des actifs et à la diminution des liquidités du système bancaire (CEMAC, Ghana), au durcissement de la politique monétaire (Ghana, Zambie), à la faiblesse de la croissance (Afrique du Sud), au retournement possible du cycle du crédit (CAE) et à l'accroissement des créances sur l'État (CEMAC, UEMOA, Zambie), les prêts des banques commerciales au secteur privé ont ralenti leur croissance et se sont parfois même contractés (graphique 1.12, page 2). Au Kenya, la décision de plafonner les taux débiteurs à 400 points de base au-dessus du taux directeur a aussi introduit des distorsions dans le fonctionnement du marché du crédit, ce qui a amené les banques commerciales à réduire leurs prêts au secteur privé, pour investir à la place dans les titres d'État.
- Des facteurs structurels ont exacerbé ces difficultés. Faute d'alternatives, beaucoup de banques concentrent lourdement leurs crédits sur l'État (Ouganda, Sierra Leone, Tchad) et sur le secteur des BTP (Bénin, Guinée équatoriale, Malawi, São Tomé-et-Príncipe, Sierra Leone), avec de gros risques de pertes considérables si juste quelques de ces sociétés tardent à s'acquitter du service de leur dette. Les informations insuffisantes sur la solvabilité des débiteurs (registres de crédit et de garanties pratiquement inexistantes) et les difficultés à saisir leurs actifs rapidement (inefficacité des procédures de recouvrement et lenteur des systèmes judiciaires) font obstacle tant à la croissance du crédit qu'à la qualité des actifs.

### Apparition de risques d'effets de contagion transfrontaliers

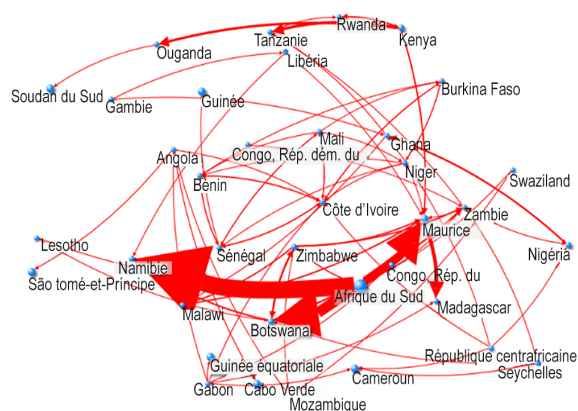
La dégradation de la conjoncture dans de nombreux pays de la région risque-t-elle d'avoir un effet de contagion sur les pays voisins? Selon les travaux présentés dans les *Perspectives économiques régionales* d'avril 2016, les canaux de transmission des chocs au sein de la région ne semblaient pas donner lieu à de forts effets de contagion. Cependant, la région est

**Graphique 1.13. Dépôts des groupes bancaires panafricains, 2015**  
(Parts en pourcentage du total)



Source : FMI, *International Financial Statistics*.

**Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : interconnexions transfrontalières des entreprises**



Source : Orbis.

Note : créé avec NodeXL. La taille des flèches indique la quantité de filiales que les entreprises possèdent dans le pays de destination.

devenue de plus en plus interconnectée au cours des dix dernières années, ce qui accroît le risque de tels effets de contagion transfrontaliers.

C'est en particulier le cas dans le secteur financier, car des banques panafricaines opèrent désormais dans l'ensemble de la région et beaucoup d'entre elles ont leur siège dans des pays où la croissance s'est ralentie (Afrique du Sud, Nigéria) et ont des filiales dans de nombreux pays de la région (graphique 1.13; encadré 1.1). Les 14 plus grandes banques panafricaines captent désormais plus de 50 % du total des dépôts dans 14 pays et entre 30 % et 50 % dans neuf autres pays, dépassant en importance, au vue des données de 2015, les banques européennes établies de longue date.

Le renforcement des liens intra-régionaux via les prises de participation transfrontalières pourrait aussi potentiellement être une source d'effets de contagion (graphique 1.14; encadré 1.2). Certes, il a cela d'avantageux que le renforcement de ces liens encourage l'intégration commerciale, l'exploitation d'économies d'échelle et de gamme et le partage de technologies et de modes de production, d'où une plus grande diversification et une mise en valeur des avantages comparatifs de chaque pays. En revanche, une interconnexion grandissante expose davantage les économies aux chocs provenant des pays d'accueil ou des pays d'origine des sociétés mères, et leur gravité dépend de la nature des liens et du degré d'exposition.

Le commerce (formel et informel) et les circuits bancaires sont aussi des canaux de transmission transfrontalière des chocs. Par exemple, certaines banques ont perdu leurs activités de correspondance bancaire, ce qui touche les banques locales en compliquant le financement et les paiements transfrontaliers et risque de perturber les échanges commerciaux (Angola, Guinée et Libéria). Dans certains cas, le financement bancaire pourrait souffrir sensiblement d'un ralentissement brutal des flux de portefeuille en provenance de l'étranger (Afrique du Sud).

## QUE RÉSERVE L'AVENIR IMMÉDIAT?

### Des perspectives en demi-teinte

Les perspectives de croissance à court terme pour la région devraient rester en demi-teinte au vu de la lenteur des ajustements, des vulnérabilités relatives aux dettes souveraines et de l'intensification des effets de contagion sur le secteur privé. Le modeste rebond de la croissance régionale, projetée à 2,6 % en 2017 dans notre scénario de référence, devrait résulter pour l'essentiel d'une atténuation des conditions défavorables qui avaient provoqué un fort ralentissement de la croissance dans les principaux pays en 2016 (tableau 1.1).

- Les *trois plus grandes économies* (Afrique du Sud, Angola et Nigéria) devraient contribuer pour environ trois quarts au rebond régional, fruit de facteurs propres à chacune d'entre elles. L'activité devrait se redresser au Nigéria, qui sort d'une profonde récession. Les prévisions tablent sur un taux de croissance de 0,8 %, soutenu par une augmentation de la production pétrolière, pour autant que puisse être maintenu le relatif climat de paix dans le delta du Niger, et par la vigueur de l'agriculture.

**Tableau 1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel**  
(Variation en pourcentage)

	2004–08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>6,6</b>	<b>3,9</b>	<b>7,0</b>	<b>5,0</b>	<b>4,3</b>	<b>5,3</b>	<b>5,1</b>	<b>3,4</b>	<b>1,4</b>	<b>2,6</b>	<b>3,5</b>
<i>Dont :</i>											
Pays exportateurs de pétrole	8,7	6,7	9,2	4,7	3,9	5,7	5,9	2,6	-1,4	0,9	2,0
<i>Dont : Nigéria</i>	7,7	8,4	11,3	4,9	4,3	5,4	6,3	2,7	-1,5	0,8	1,9
Pays à revenu intermédiaire	6,6	3,6	6,9	4,5	4,3	4,7	4,6	2,7	0,5	1,8	2,8
<i>Dont : Afrique du Sud</i>	4,8	-1,5	3,0	3,3	2,2	2,5	1,7	1,3	0,3	0,8	1,6
Pays à faible revenu	6,3	5,2	7,2	6,9	4,5	7,2	6,8	5,6	4,4	5,2	5,6
<i>Pour mémoire :</i>											
Croissance économique mondiale	4,9	-0,1	5,4	4,2	3,5	3,4	3,5	3,4	3,1	3,5	3,6
Autres pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles <sup>1</sup>	4,9	0,6	4,8	5,2	4,1	4,3	3,4	2,5	2,0	2,8	3,6
Pays d'Afrique subsaharienne pauvres en ressources naturelles <sup>2</sup>	6,0	4,9	6,4	5,4	5,8	6,4	6,6	6,6	5,8	5,7	6,1
Pays émergents et préémergents d'Afrique subsaharienne <sup>3</sup>	6,8	4,2	7,3	5,1	4,5	5,2	5,1	3,6	1,5	2,6	3,5

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

<sup>1</sup>Comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, République démocratique du Congo, Ghana, Guinée, Libéria, Mali, Namibie, Niger, République centrafricaine, Sierra Leone, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

<sup>2</sup>Comprend les pays suivants : Bénin, Burundi, Cabo Verde, Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Rwanda, São Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Swaziland, Togo et Ouganda.

<sup>3</sup>Comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Maurice, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Zambie.

En Afrique du Sud, le taux de croissance devrait aussi s'élever à 0,8 %, dans la mesure où les conséquences de la sécheresse s'atténuent et les termes de l'échange sont bien orientés. Cela étant, les risques politiques continueront de peser lourdement sur les perspectives. En Angola, une orientation budgétaire plus expansionniste à l'approche des élections cette année et une amélioration des termes de l'échange devraient pouvoir hisser la croissance jusqu'à 1,3 %.

- La situation des *pays de la CEMAC* devrait quant à elle rester difficile. La stratégie d'assainissement des finances publiques — centrée autour d'une réduction des dépenses à haut contenu d'importations, de la suppression de celles qui n'ont guère contribué à la croissance par le passé et d'un apurement graduel des arriérés intérieurs — a été conçue pour en limiter les effets négatifs sur la croissance. Malgré tout, en Guinée équatoriale, le repli persistant de la production de pétrole devrait maintenir le pays dans une profonde récession (-5 %). Une continuation de la compression des dépenses en capital ralentira vraisemblablement la croissance au Cameroun (3,7 %) et au Gabon (1 %), tandis que l'entrée en production de nouveaux gisements pourrait la hisser jusqu'à 0,6 % en République du Congo, malgré les effets d'un profond ajustement budgétaire.
- Dans les *autres pays riches en ressources naturelles*, la croissance économique devrait progressivement

gagner en vigueur et se rapprocher de 3 % après un rythme estimé à 2 % en 2016, grâce notamment à une amélioration relative des termes de l'échange. Les prévisions tablent sur un taux supérieur à 5 % pour le Mali et le Niger, fruit d'investissements publics substantiels et de récoltes favorables, et ce en dépit de la persistance des problèmes sécuritaires. Forte de la vigueur continue du secteur minier et des services, à 6¾ %, la Tanzanie devrait continuer d'afficher le taux de croissance le plus élevé parmi les pays riches en ressources naturelles. Le Ghana devrait se situer à 5,8 %, grâce à l'entrée en production de nouveaux gisements pétroliers. En revanche, au Zimbabwe, les vulnérabilités économiques et sociales devraient s'aggraver davantage malgré un certain redressement de la production agricole.

- En dépit de l'accumulation de facteurs de vulnérabilité signalée plus haut, les *pays pauvres en ressources naturelles* devraient continuer d'enregistrer une dynamique de croissance solide. Cependant, dans beaucoup d'entre eux, de nouveaux chocs se sont matérialisés et commencent à peser sur l'activité. Par exemple, s'il est prévu que la croissance reste vigoureuse en Côte d'Ivoire à 6,9 %, poussée par le maintien d'un niveau élevé d'investissements en infrastructures, ce chiffre est toutefois inférieur à celui de l'année dernière en raison du repli des cours du cacao et de l'intensification des tensions sociales. Dans la CAE, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie





du PIB (6,8 % en base caisse) au Ghana après les dérapages enregistrés à l'approche des élections de décembre 2016 et qui avaient creusé le déficit à environ 8¼ % du PIB en 2016. Enfin, le déficit devrait être ramené de 7,8 % à 5,3 % du PIB au Malawi, grâce à l'effet conjugué des politiques budgétaire et monétaire visant à combattre l'inflation. La poursuite des investissements publics dans les plus grands pays de l'UEMOA devrait entraîner un creusement du déficit budgétaire de l'Union de 4,5 % à 4,6 % du PIB en 2017, tandis que le déficit budgétaire de la CAE devrait rester élevé à 5,3 % du PIB.

### Risques liés à la mise en œuvre des politiques publiques sur fond d'incertitudes mondiales

Les incertitudes à court terme qui entourent nos projections de croissance pour l'Afrique subsaharienne tiennent principalement aux risques baissiers liés à la conjoncture extérieure, ainsi que l'explique l'édition d'avril 2017 des *Perspectives de l'économie mondiale*, et à des facteurs sur le plan intérieur.

Sur le plan extérieur, les incertitudes persistent malgré la légère amélioration des perspectives mondiales et le caractère généralement accommodant des conditions financières. Les États-Unis entendent certes assouplir leur politique budgétaire, mais l'ampleur de la relance, de même que le profil de la normalisation de la politique monétaire demeurent incertains. Une normalisation de la politique monétaire plus rapide que prévu pourrait également entraîner une forte appréciation du dollar et un durcissement des conditions de financement, notamment pour les pays dont les fondamentaux se sont détériorés. Un basculement généralisé vers des politiques introspectives, notamment protectionnistes, pourrait freiner la croissance mondiale en réduisant les échanges, les flux migratoires et les flux d'investissement transfrontaliers, et avoir des retombées négatives sur les cours des produits de base et les exportations de la région.

De manière plus précise, une appréciation plus forte du dollar pourrait avoir des conséquences diverses pour la région :

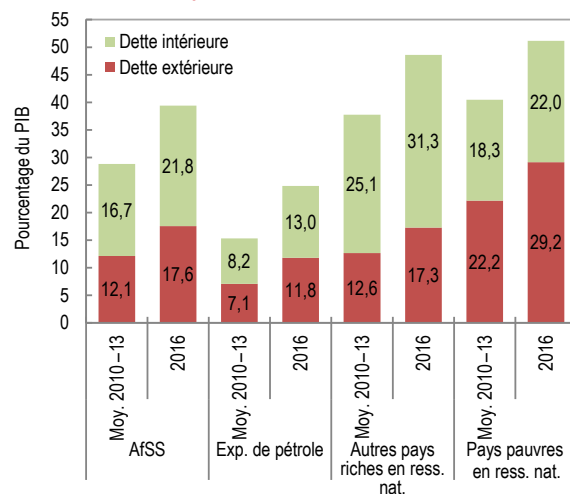
- Un renforcement du dollar par rapport à l'euro pourrait avoir un effet positif en ce sens qu'il entraînerait une dépréciation des monnaies rattachées à l'euro. L'UEMOA et la CEMAC gagneraient ainsi en compétitivité-prix. Par ailleurs, étant donné que les prix de la plupart des

produits de base sont libellés en dollars, les pays exportateurs verraient s'accroître leurs recettes en monnaie nationale. En revanche, la facture pétrolière des pays importateurs s'alourdirait.

- Un dollar plus fort aurait cependant cela de négatif qu'il entraînerait vraisemblablement un durcissement des conditions de financement pour les pays préémergents et émergents de la région, et un alourdissement de la dette extérieure. Premièrement, la montée des rendements des titres à faible risque des pays avancés rendrait les obligations des pays émergents et en développement moins attractives, ce qui pousserait les investisseurs à délaisser davantage les pays préémergents d'Afrique subsaharienne ayant différé l'ajustement de leurs politiques ou présentant de faibles fondamentaux. Deuxièmement, une grande part de la dette souveraine de la région est libellée en devises étrangères (graphique 1.15). De ce fait, une appréciation plus forte du dollar pourrait accroître sensiblement le coût du service de la dette extérieure. Une dépréciation des monnaies nationales pourrait en outre provoquer une poussée d'inflation.

Sur le plan intérieur, la situation politique et les retards de mise en œuvre des ajustements posent également des risques dans certains pays. En Angola et au Nigéria, le maintien des restrictions de change continuera de nuire à l'activité dans le secteur non pétrolier et augmentera le risque d'un ajustement

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : décomposition de la dette du secteur public, 2010–13 et 2016



Sources : FMI, base de données des analyses de viabilité de la dette; calculs des services du FMI.

Note : Le Lesotho et le Soudan du Sud ne sont pas inclus en raison du manque de données. Voir à la page 74 le tableau des groupes de pays.

désordonné. Au sein de la CEMAC, il est vital de mettre en œuvre la stratégie d'assainissement des finances publiques. Ailleurs dans la région, l'Angola et le Kenya pourraient avoir plus de mal à corriger les faiblesses de leurs fondamentaux, compte tenu des prochaines élections.

## PROMOUVOIR UN NOUVEL ESSOR

Comme la croissance a ralenti dans la majeure partie de la région et qu'il reste nécessaire de mener à bien un assainissement substantiel des finances publiques dans beaucoup de pays exportateurs de pétrole, il est plus que jamais indispensable d'assurer une croissance soutenue, durable et profitant à tous pour répondre aux aspirations à un meilleur niveau de vie d'une population jeune et grandissante. Pour y parvenir, il faudra cependant agir de manière résolue, à l'heure où la plupart des facteurs connus pour avoir écourté la durée des épisodes de croissance par le passé sont présents dans la plupart des pays de la région; on citera à cet égard une conjoncture extérieure défavorable et la détérioration des conditions macroéconomiques (voir chapitre 2). Les politiques à mettre en œuvre varieront selon les particularités de chaque pays, mais assurer la stabilité macroéconomique tout en créant un climat propice à la croissance est indispensable et urgent dans beaucoup de pays de la région.

- *Les pays riches en ressources naturelles*, et en particulier les pays exportateurs de pétrole, doivent prendre des mesures correctrices résolues et de grande ampleur pour rétablir les fondements de la stabilité macroéconomique. Au sein de la CEMAC, il est vital d'intensifier l'ajustement budgétaire. La stratégie consistant à reporter les ajustements budgétaires requis en faisant appel au financement de la banque centrale et en puisant dans les réserves a atteint ses limites, et le récent raffermissement des cours du pétrole n'offre qu'une marge de manœuvre extérieure et budgétaire limitée. Certes, l'ajustement budgétaire affaiblira vraisemblablement les conditions économiques à court terme, mais il n'en demeure pas moins nécessaire pour prévenir les conséquences négatives et bien plus durables de l'instabilité macroéconomique<sup>1</sup>. Les pays exportateurs de pétrole qui disposent de l'instrument de taux de

change (Angola et Nigéria) devraient le laisser se déprécier pour absorber pleinement les tensions, et les restrictions en matière de change devraient être éliminées pour mettre fin aux conséquences dont souffre le secteur privé et qui portent atteinte aux efforts de redressement économique.

- Pour *les pays pauvres en ressources naturelles* comme certains membres de l'UEMOA et de la CAE, il importera de veiller à ce que l'investissement public, qui a entraîné une montée rapide de l'endettement, soit résolument ramené à des niveaux normaux compatibles avec la viabilité budgétaire et extérieure à moyen terme. En outre, au sein de l'UEMOA, il est nécessaire de renforcer la coordination pour veiller à ce que les déficits des différents pays soient conformes à l'objectif de stabilité régionale, comme stipulé par les critères de convergence. Dans les deux cas, les pays doivent s'attacher davantage à améliorer la mobilisation de leurs recettes intérieures et allier efficacement ce travail avec l'investissement public pour dynamiser l'investissement privé (encadré 1.3).

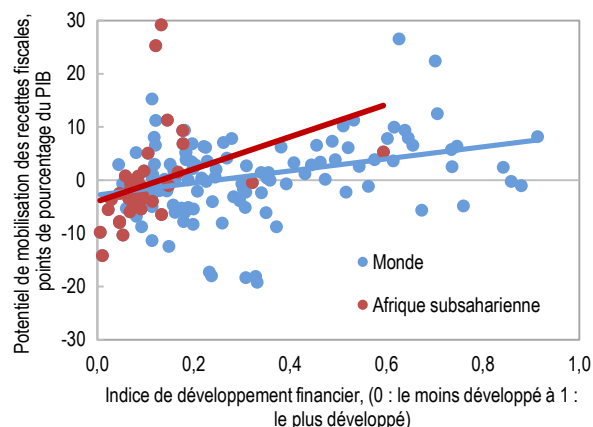
En complément de ces mesures, le chapitre 2 explique plus en détail pourquoi les politiques nécessaires pour faire redémarrer la croissance dans la région devront aller au-delà du rétablissement de la stabilité macroéconomique. Il est également vital de corriger dès à présent les faiblesses structurelles, et ce de concert avec les mesures ci-dessus pour permettre à la région de connaître un nouvel essor.

Sur le plan budgétaire, les principaux axes structurels comprennent les points suivants :

- *Accroître la mobilisation de recettes intérieures afin de dégager la marge nécessaire pour financer les dépenses porteuses de croissance.* Il ressort de l'analyse présentée dans l'édition d'octobre 2015 des *Perspectives économiques régionales* que le pays médian d'Afrique subsaharienne pourrait potentiellement accroître ses recettes fiscales de 3 % à 6½ % du PIB, et que beaucoup de pays pourraient rendre leur système fiscal plus progressif. Les pays riches en ressources naturelles devraient se centrer sur l'élargissement de la matière imposable, de manière à ne plus être si dépendants des recettes tirées des produits de base, y compris en établissant un meilleur équilibre entre les impôts sur le revenu et les taxes indirectes, et en élargissant l'assiette de l'impôt de manière à accroître la résilience

<sup>1</sup>Pour plus de conseils en matière de rééquilibrage budgétaire, voir FMI (2016).

Graphique 1.16. Évolution financière et recettes fiscales, 1980–2013



Sources : calculs des auteurs; Sahay *et al.* (2015).

Note : Le potentiel de mobilisation des recettes fiscales est la différence entre le montant effectif des recettes fiscales (en pourcentage du PIB) et son montant prévu. Il se calcule à l'aide d'une régression à effets fixes du ratio recettes fiscales/PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (pour tenir compte du niveau de développement économique). Le montant qui figure ici est la moyenne du potentiel estimé sur la période 1980–2013 pour chaque pays.

des recettes fiscales (voir FMI, 2011). De manière plus générale, les pays devraient attacher une grande importance au renforcement et à la rationalisation des procédures fiscales, comme l'ont fait Maurice et la Tanzanie au milieu de la première décennie 2000<sup>2</sup>. Il s'agit notamment de mettre à profit les déclarations électroniques afin de rendre plus efficient le recouvrement de l'impôt.

- *Mettre en valeur le développement financier pour élargir l'assiette fiscale.* L'ampleur du secteur informel (économie monétaire) représente un défi majeur à la mobilisation des recettes dans la région. Cependant, comme le décrit plus en détail le chapitre 3, les faits commencent à montrer que le développement financier (y compris la dynamique que connaît actuellement la banque mobile) peut contribuer à accroître la mobilisation de recettes intérieures à mesure que les entreprises

<sup>2</sup>Maurice a élargi son assiette fiscale en 2006, tout en rendant le système d'imposition plus équitable, grâce à la suppression des exonérations au titre de l'impôt sur le revenu, à l'adoption d'un impôt foncier simple exigible en même temps que l'impôt sur le revenu sans besoin de cadastre, et à la normalisation de la fiscalité des zones franches d'exportation. Les recettes fiscales ont augmenté de 17 % à près de 20 % du PIB entre 2007 et 2016, et ce bien que dans l'intervalle le taux d'imposition des entreprises ait été ramené de 25 % à 15 %. En Tanzanie, les gains d'efficacité issus du renforcement des capacités d'administration fiscale ont permis d'accroître les recettes fiscales de près de 5 points de pourcentage en l'espace d'une dizaine d'années, pour l'essentiel sans augmentation des taux d'imposition (FMI, 2015b).

informelles se développent (graphique 1.16; voir aussi Gordon et Li, 2009).

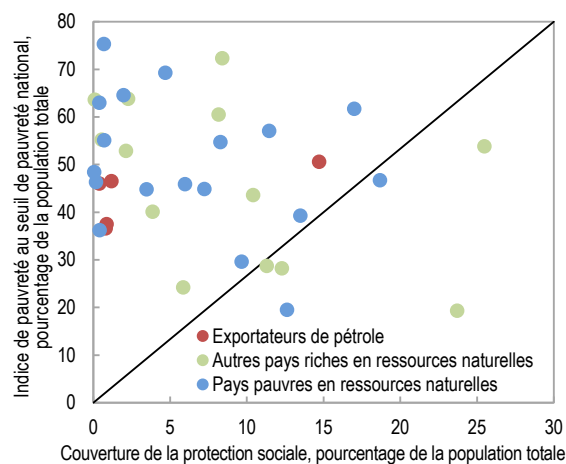
D'autres réformes structurelles sont également nécessaires pour préserver la stabilité financière et renforcer la compétitivité, dont les mesures suivantes :

- *Renforcer la capacité de supervision du secteur financier et redoubler d'efforts sur le plan de la collaboration internationale pour assurer une supervision consolidée efficace (notamment pour les banques panafricaines) et préserver la stabilité financière.* La récente détérioration des indicateurs de stabilité financière laisse entrevoir l'apparition de tensions qui pourraient se propager dans la région. Les pays doivent donc être particulièrement vigilants, surtout ceux dont la capacité de supervision est la plus faible, car l'aggravation des risques de contagion pourrait y passer inaperçue.
- *S'attaquer aux faiblesses de longue date du climat des affaires et diversifier l'économie.* Cela est nécessaire pour libérer le potentiel de croissance énorme mais inexploité du secteur privé, et ainsi promouvoir la diversification et la résilience. Les réformes destinées à accompagner le développement de l'ensemble du secteur financier seront également essentielles pour lever ce qui constitue un obstacle considérable au développement de nouvelles sources de croissance.

Ce faisant, pour préserver les gains du passé, le rebond de la croissance devra être durable et profiter à tous. Ainsi faudra-t-il veiller à ce qu'un dispositif de protection sociale visant les couches de population les plus vulnérables soit en place. De fait, le renforcement de la protection sociale et l'assainissement des finances publiques sont des objectifs complémentaires (le premier permettant d'atténuer les effets du second sur les populations pauvres) et peuvent être poursuivis en parallèle à un moindre coût budgétaire. La correction des lacunes de conception et d'exécution permettrait d'accroître l'efficacité des programmes de protection sociale déjà en place (encadré 1.4). Ce travail devrait également être perçu dans une perspective plus vaste puisqu'il prépare le terrain permettant aussi de se concentrer davantage sur les ODD à moyen terme.

Les pays devraient mettre au point des systèmes de protection sociale plus intégrés. Plusieurs d'entre eux offrent déjà des programmes d'aide sociale sous des

**Graphique 1.17. Afrique subsaharienne : couverture de la protection sociale et indice de pauvreté**



Source : Beegle, Coudouel et Monsalve (2017), à partir de la base de données ASPIRE.

Note : Le graphique montre le pourcentage de la population totale bénéficiant d'une protection sociale. Il est basé sur les données les plus récentes relatives aux systèmes de protection et services sociaux actifs. Voir à la page 74 le tableau des groupes de pays.

formes diverses, dont les transferts monétaires (assortis ou non de conditions), les transferts alimentaires ou en nature ainsi que les subventions forfaitaires en faveur de l'éducation et de la santé. Mais les programmes sont souvent fragmentés, ils ne sont pas toujours bien ciblés et ils ne couvrent qu'une faible

partie de la population dans beaucoup de pays de la région (graphique 1.17). La concentration des prestations dans un nombre plus restreint de programmes ayant une portée plus vaste et présentant des objectifs clairs et des mécanismes de ciblage solides, accompagnée de la suppression graduelle des dépenses régressives telles que les subventions aux carburants ou les prestations profitant de façon disproportionnée aux riches, permettrait de donner une plus grande efficacité à l'action de l'État et aurait plus d'impact sur la pauvreté. Cela dégagerait en outre une plus grande marge de manœuvre pour financer l'expansion de la couverture des prestations tout en assurant un niveau adéquat.

Parallèlement, il serait possible d'accorder une plus grande attention à l'adoption ou à l'élargissement de programmes ciblés sur les populations pauvres (subordonnées à une vérification de ressources ou indicative de ressources) et proposant des transferts monétaires. Ces programmes ont eu un impact sensible sur la pauvreté dans d'autres régions (Brésil et Mexique). Des programmes pilotes menés dans certains pays africains offrent également des enseignements; ces pays ont réussi à mettre en place des formules de transferts monétaires ciblés et ont eu un impact tout aussi important sur la consommation, l'investissement dans le capital humain et les activités productives.

### Encadré 1.1. Retombées potentielles de l'évolution du secteur financier

Les systèmes financiers africains sont de plus en plus interconnectés, du fait de l'expansion rapide des banques panafricaines au cours des 15 dernières années (FMI, 2015a). Le nombre de filiales des plus grands groupes bancaires panafricains, qui ont leur siège en Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Maroc, au Nigéria et au Togo, a plus que triplé depuis le début des années 2000. L'expansion des banques panafricaines s'est accélérée à la suite de la crise financière mondiale, comme dans d'autres régions émergentes, en partie à cause du désengagement des créanciers des pays avancés (voir le chapitre 2 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde d'avril 2015). En 2015, les 14 plus grosses banques panafricaines concentraient plus de 50 % du total des dépôts dans 14 pays et entre 30 % et 50 % dans neuf autres pays, et éclipsaient donc les banques européennes établies depuis longtemps dans la région.

La structure organisationnelle des banques panafricaines et la nature même des relations bancaires transfrontalières devaient réduire le risque de contagion que présentent ces engagements de différentes manières :

- Les banques panafricaines ont pris de l'expansion surtout par le biais de leurs filiales, sans guère s'intégrer aux réseaux de financement ou de capitalisation de leur groupe ou de leur maison mère. Le graphique 1.1.1 illustre la situation des banques ayant leurs sièges en Afrique du Sud et au Nigéria, respectivement, où le financement interbancaire du pays d'origine à ses filiales est négligeable. En particulier le flux d'approvisionnement des filiales par la maison mère n'est positif qu'au Kenya et en Tanzanie dans le cas des banques nigérianes, et qu'au Burkina Faso, au Kenya, au Nigéria et en Ouganda, dans le cas des banques sud-africaines.
- Les flux interbancaires, au demeurant limités, transitent principalement des filiales à la maison mère, car les filiales se financent localement et déposent leurs excédents de liquidité auprès de leurs maisons mères. Comme la réglementation des pays d'accueil n'interdit pas le mouvement des liquidités d'un pays à l'autre, cela suggère que les banques panafricaines ont une stratégie de gestion du risque de liquidité centralisée. D'après l'expérience d'autres régions, cette stratégie devrait être bénéfique pour la stabilité financière, car elle permettrait à la maison mère de mettre un fonds de ressources liquides et de garanties géré centralement à la disposition de ses filiales en cas de difficultés financières passagères (Reinhardt et Riddiough, 2014). Cela comporte toutefois aussi le risque d'une ponction sur les liquidités des filiales, si c'est la maison mère qui traverse une période de difficultés financières.
- Le volume des crédits transfrontaliers directs au secteur privé non bancaire est aussi limité. L'analyse des flux bancaires transfrontaliers directs en Afrique subsaharienne se heurte au fait qu'à part l'Afrique du Sud, les pays de la région ne transmettent pas de données à la Banque des règlements internationaux. Cependant, d'après d'autres sources d'information disponibles, il semble que les prêts au secteur privé sont principalement accordés par les filiales, qui se financent dans le pays où elles sont installées. Il apparaît aussi que le volume des crédits des filiales est plus stable que celui des prêts transfrontaliers directs (Peek et Rosengren, 2000; De Haas et van Lelyveld, 2006).

Ces caractéristiques donnent à penser que les systèmes bancaires locaux sont sans doute plus à l'abri des effets de contagion de premier tour, qui sont habituellement occasionnés par les crédits interbancaires et les prêts transfrontaliers directs. Il y a cependant un risque que l'économie locale s'en ressente à un stade ultérieur, lorsque le risque de réputation et l'impact négatif sur la confiance propagent les problèmes d'une partie du groupe bancaire aux autres filiales.

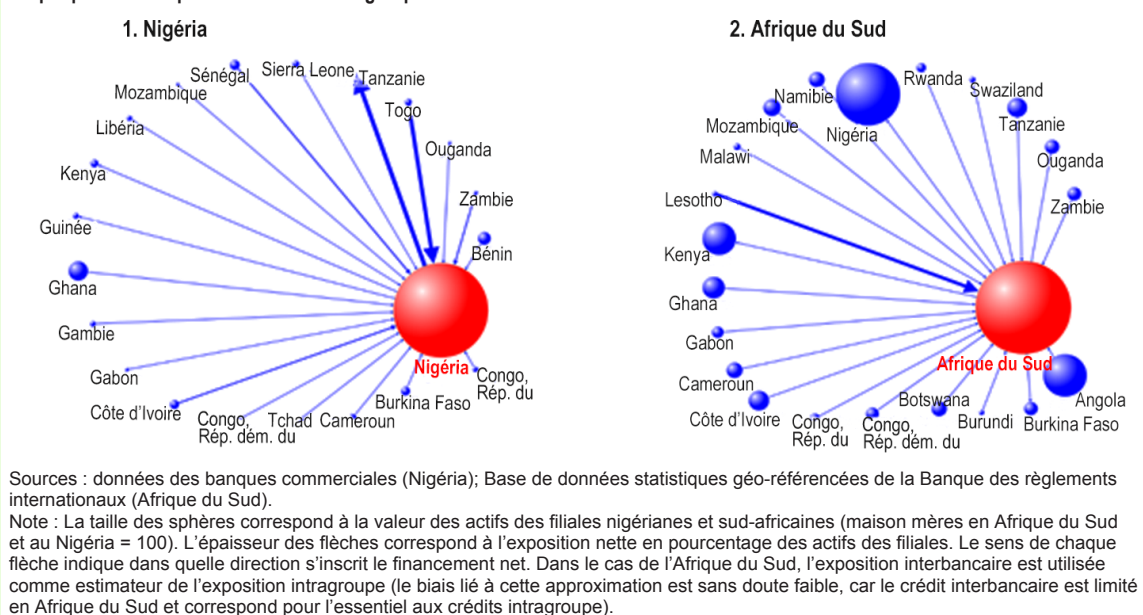
Il peut aussi y avoir contagion si les groupes bancaires ont des relations croisées avec d'autres secteurs, ou si certains segments du groupe sont particulièrement sensibles à la conjoncture régionale ou mondiale du crédit. L'expansion des banques panafricaines et leur modèle commercial présentent des éléments qui amplifient ces risques :

---

Cet encadré a été rédigé par Daniela Marchettini.

- Les activités des banques panafricaines sont devenues de plus en plus complexes et s'étendent à des activités non bancaires telles que l'assurance ou le courtage de valeurs, en particulier en Afrique australe (pour l'Afrique du Sud, voir FMI 2014; pour la Namibie, voir Torres, 2016). Cela amplifie les liens existants entre les banques et les autres institutions financières du même groupe (financement par les dépôts), et entre les pays d'origine et les pays d'accueil (expositions liées au portefeuille de valeurs).
- Les banques panafricaines possèdent des participations non négligeables dans un grand nombre d'établissements financiers et non financiers. Les groupes bancaires nigériens ont le plus grand nombre de participations majoritaires dans les entreprises d'autres pays africains, tandis que les groupes bancaires sud-africains en ont comparativement moins. Ces banques ont toutefois des liens très étroits avec le reste de l'Afrique sous la forme d'une multitude de participations minoritaires, notamment dans le secteur financier<sup>1</sup>. Cela établit des liens entre les secteurs des entreprises bancaires et non bancaires et entre les groupes bancaires, accroissant ainsi les risques de contagion au sein des secteurs financiers nationaux, qui peuvent se propager à l'économie réelle.

Graphique 1.1.1. Exposition bancaire intragroupe : stock à la fin de 2015



<sup>1</sup>À titre d'exemple, le groupe bancaire sud-africain Nedbank a acquis en 2014 une participation d'environ 20 % au capital du groupe togolais Ecobank Transnational Incorporated.

### Encadré 1.2. Propriété des entreprises en Afrique subsaharienne et répercussions intrarégionales

Les entreprises d'Afrique subsaharienne sont de plus en plus interconnectées au sein de structures transfrontalières rattachées à quelques pôles régionaux. Cette interconnexion a de nombreux avantages, sur le plan des transferts de connaissances et des échanges commerciaux par exemple, mais crée aussi des risques d'effets de contagion entre pays d'un ralentissement économique, alors même qu'une bonne partie de la région est actuellement en proie à une conjoncture défavorable.

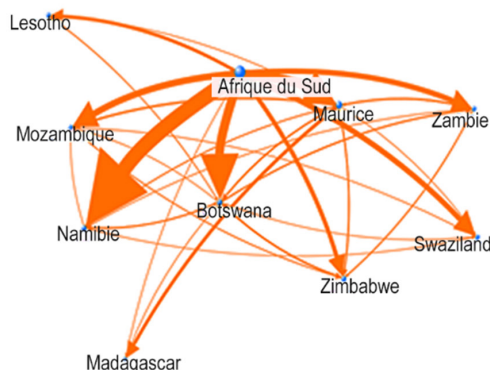
Les entreprises d'Afrique subsaharienne sont de plus en plus interconnectées par un faisceau de participations croisées. Le graphique 1.2.1, établi à partir de ces relations entre sociétés de différents pays (Orbis), illustre l'ampleur du réseau d'activités transfrontalières dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Les entreprises qui ont leur siège en Afrique du Sud détiennent le plus grand nombre de filiales dans le reste de l'Afrique subsaharienne (plus de 2.400 filiales), mais d'autres centres régionaux ont aussi vu le jour. Les sociétés kenyanes investissent activement dans les pays voisins d'Afrique de l'Est, de même que les compagnies nigérianes en Afrique de l'Ouest. Par contre, les prises de participations transfrontalières sont relativement rares en Afrique centrale.

Cette interconnexion intrarégionale des entreprises grâce aux prises de participation transfrontalières a des avantages, mais accroît en même temps les risques de contagion, en cas de dégradation de la conjoncture. D'une part, le renforcement des liens régionaux promeut l'intégration commerciale, le partage des technologies et des méthodes de production, la diversification des activités et l'exploitation des avantages comparatifs et des économies d'échelle et de gamme. Mais cette interconnexion croissante expose aussi les pays aux répercussions des chocs qui peuvent se produire dans le pays d'origine ou d'accueil.

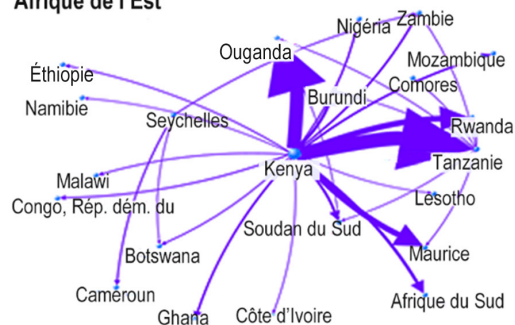
Globalement, les filiales subsahariennes d'entreprises originaires d'autres pays africains ont été relativement plus performantes que les filiales à capital local (graphique 1.2.2). Elles ont affiché des marges bénéficiaires et une rentabilité plus élevées pendant une partie de la période postérieure à la crise financière mondiale, même en comparaison des filiales détenues par des entreprises d'autres régions. Mais, depuis 2014, à l'aune du taux de rentabilité des fonds propres, la rentabilité a diminué tant pour les filiales détenues par des entreprises d'Afrique subsaharienne que pour celles détenues par des entreprises extérieures à la région.

Graphique 1.2.1. Afrique subsaharienne : relations transfrontalières des entreprises

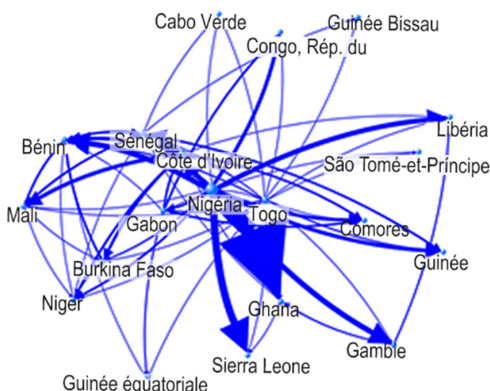
#### Afrique australe



#### Afrique de l'Est



#### Afrique de l'Ouest



Source : Orbis

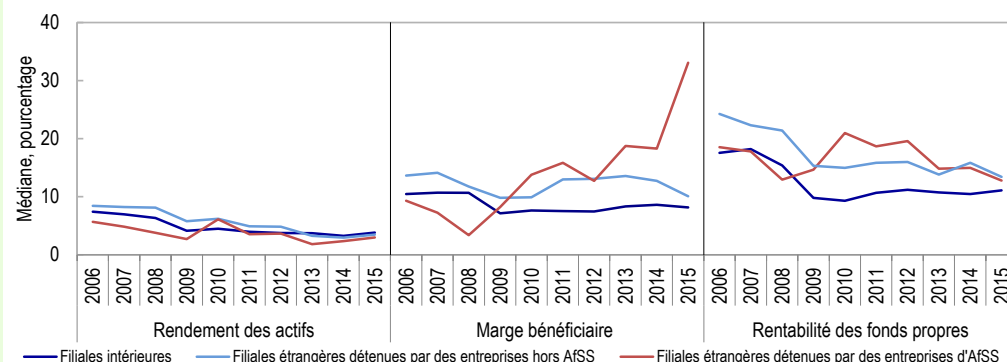
Note : créé avec NodeXL. La taille des flèches indique la quantité de filiales que les entreprises possèdent dans le pays de destination.

Cet encadré a été rédigé par Wenjie Chen.

Dans les pays exportateurs de ressources naturelles, les résultats des filiales à capital local et des filiales d'entreprises d'autres pays d'Afrique subsaharienne se sont dégradés par rapport à ceux des filiales appartenant à des entreprises en dehors de la région (graphique 1.2.3). Les pouvoirs publics ont réagi par divers trains de mesures à la baisse des cours des produits de base, ce qui a aussi eu des effets différents sur les activités de ces entreprises transfrontalières. L'Angola et le Nigéria ont institué des restrictions de change pour faire face aux pressions externes sur leurs monnaies, ce qui a nuï à l'activité des entreprises locales, dans la mesure où la répartition centralisée des devises a perturbé la production. Bien que les filiales détenues par des entreprises ayant leur siège ailleurs qu'au Nigéria puissent sans doute se procurer des devises plus aisément que les entreprises à capital local, la dégradation conjoncturelle et la diminution de la demande du pays d'accueil a des retombées négatives sur l'activité des filiales locales et, par ricochet, sur les risques encourus par leurs maisons mères.

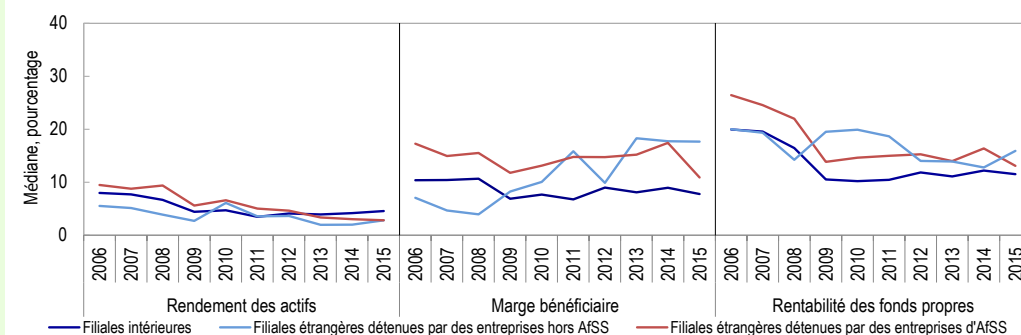
D'un autre côté, du point de vue des entreprises nigérianes ayant des filiales dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne qui connaissent des épisodes de forte croissance (tels que beaucoup des pays de la Communauté d'Afrique de l'Est pauvres en ressources naturelles : Kenya, Tanzanie et Rwanda) grâce à une forte demande interne, ces investissements transfrontaliers peuvent compenser une partie de la chute de leurs bénéfices liés à leurs activités au Nigéria.

Graphique 1.2.2. Afrique subsaharienne : résultats financiers des filiales



Sources : Orbis; estimations des services du FMI.  
Note : AfSS = Afrique subsaharienne.

Graphique 1.2.3. Pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de ressources naturelles : résultats financiers des filiales



Sources : Orbis; estimations des services du FMI.  
Note : AfSS = Afrique subsaharienne.



### Encadré 1.3. Comment encourager l'investissement privé en Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne affichait le ratio investissement privé/PIB le plus élevé parmi les pays émergents et les pays en développement dans les années 90, mais il a chuté au cours des deux décennies suivantes (graphique 1.3.1). Tandis qu'en Asie, ce ratio est passé de 17 % du PIB dans les années 90 à 24 % en 2011–16, et a légèrement augmenté dans les autres régions, celui de l'Afrique subsaharienne est tombé de 20 % à 17 %, dans un contexte d'augmentation des investissements du secteur public pour combler les déficits d'infrastructures. Cette évolution amène à se demander si les investissements publics évincent l'investissement privé en Afrique subsaharienne.

Dans le droit fil des travaux de Servén (2003) et de Cavallo et Daude (2011), et pour un échantillon de pays émergents et de pays en développement, le ratio investissement privé/PIB est modélisé en tant que fonction de ses propres valeurs décalées (compte tenu de la forte persistance de la série), du ratio investissement public/PIB décalé, du prix relatif de l'investissement par rapport aux biens de consommation (pour capter les distorsions dans l'économie), de la volatilité du taux de change (comme indicateur de stabilité macroéconomique) et du ratio crédit au secteur privé/PIB (pour capter le financement disponible).

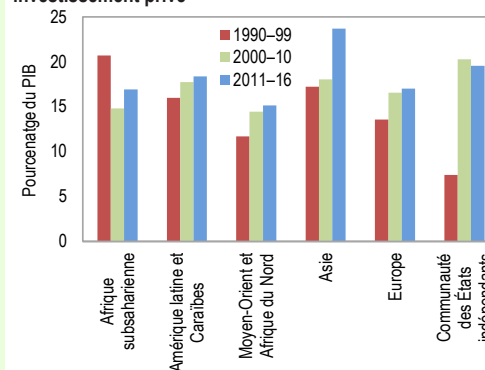
Les résultats confirment une association négative entre les ratios d'investissement privé et public dans les pays émergents et les pays en développement, signe d'un phénomène d'éviction, mais une association positive avec le niveau du crédit au secteur privé (tableau 1.3.1, colonne 1)<sup>1</sup>. Le même exercice, effectué sur un échantillon limité aux pays d'Afrique subsaharienne, donne des résultats comparables.

Cependant, l'effet d'éviction de l'investissement privé par l'investissement public peut être atténué lorsque plus de ressources sont disponibles pour financer les dépenses publiques — hypothèse testée en estimant les effets de l'interaction de l'investissement public avec la mobilisation des recettes et l'ouverture commerciale sur l'investissement privé. Il en résulte effectivement qu'une mobilisation accrue des recettes et une meilleure intégration internationale, représentée ici par l'ouverture commerciale, peut atténuer l'effet d'éviction de l'investissement public sur l'investissement privé (tableau 1.3.1, colonnes 1 et 2). Dans l'échantillon, une hausse du ratio recettes publiques/PIB du premier quartile (25 % de la distribution) au troisième quartile (75 % de la distribution) produit une réduction de 0,3 point de l'effet d'éviction de l'investissement public sur l'investissement privé, dans la mesure où elle fait diminuer le besoin d'emprunt de l'État sur le marché intérieur. De même, l'effet d'éviction diminue de 0,1 point si le pays a recours à un vivier plus vaste de ressources financières et accroît ses débouchés commerciaux à l'exportation.

Cet encadré a été préparé par Francisco Arizala, Jesus Gonzalez-Garcia et Jiayi Zhang.

<sup>1</sup>La méthode des moments généralisés (MMG) corrige les effets potentiels d'endogénéité.

Graphique 1.3.1. Pays émergents et en développement : investissement privé



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Tableau 1.3.1. Pays émergents et en développement : investissement privé

	(1)	(2)
Investissement privé réel	0,658***	0,747***
en % du PIB ( $t-1$ )	-6,888	-9,705
Investissement public réel	-0,664**	-0,486***
en % du PIB ( $t-1$ )	(-2,531)	(-2,790)
Log du prix relatif de l'investissement	-0,638	-0,051
	(-1,133)	(-0,099)
Log du crédit au secteur privé,	0,873**	0,321
en % du PIB	-2,355	-1,4
Log de la volatilité du taux	0,165	0,168
de change réel	-0,994	-0,757
Stabilité gouvernementale, GIRP	0,048	0,27
	-0,287	-1,453
Recettes des administrations publiques,	-0,095	
en % du PIB	(-1,420)	
(Investissement public x recettes	0,017**	
publiques)	-2,37	
Ouverture commerciale		0,023
en % du PIB		-1,268
(Investissement public x ouverture		0,003*
commerciale)		-1,674
Constante	-11,933	5,093
	(-0,447)	-0,449
Observations	1.083	1.178
Nombre de pays	62	62
R au carré ajusté	0,477	0,866
Hansen	0,896	0,997
Instruments	78	80

Sources : calculs des auteurs.

Note : effets fixes temporels inclus. Statistique z entre parenthèses. \*\*\* p<0,01, \*\* p<0,05, \* p<0,1; GIRP = Guide international du risque-pays.

### Encadré 1.4. Renforcement des systèmes de protection sociale

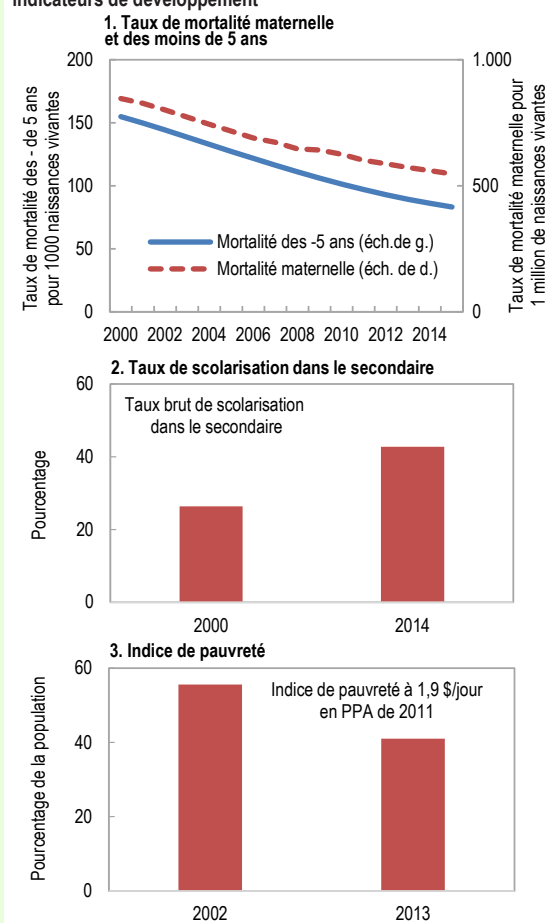
*Le renforcement de la protection sociale n'est pas incompatible avec l'assainissement des finances publiques, mais il faut à tout le moins que les dépenses sociales atténuent les coûts sociaux de l'assainissement budgétaire. En supprimant les dépenses régressives et en améliorant l'efficacité des programmes progressifs, il est possible de dégager la marge de manœuvre nécessaire pour développer des programmes sociaux visant à couvrir une plus grande partie des ménages pauvres.*

La croissance vigoureuse de l'Afrique subsaharienne au cours des vingt dernières années a coïncidé avec l'amélioration de plusieurs indicateurs du développement humain (graphique 1.4.1). Il y a eu des progrès sur le plan de la santé, dont témoigne la diminution de la mortalité infantile et du taux de décès des mères. Les taux de scolarisation ont augmenté et les taux de pauvreté ont chuté. Cependant, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a augmenté.

#### Systèmes de protection sociale à géométrie variable

Le montant des dépenses publiques affecté à la protection sociale, c'est-à-dire à l'ensemble des programmes de transfert non contributifs en faveur des personnes pauvres ou vulnérables, pour répondre à leurs besoins de consommation élémentaires, amortir l'impact des chocs et investir dans le capital humain et les capacités productives, varie considérablement dans la région (Beegle, Coudouel et Monsalve, 2017; Banque mondiale, 2012). Entre 2012 et 2016, les dépenses publiques consacrées à la protection sociale se situaient entre moins de ½ % du PIB en moyenne dans la plupart des pays exportateurs de pétrole et une moyenne d'environ 1½ % du PIB dans les autres pays (graphique 1.4.2, page 1). Une grande partie des programmes visaient à assurer des services à certains groupes démographiques, en particulier les enfants, par exemple avec des repas scolaires (Botswana, Lesotho, Malawi, Nigéria et Zambie), les handicapés (Guinée Bissau, Namibie, Niger, Swaziland), ou les personnes âgées (Kenya, Mozambique, Maurice et Nigéria) (graphique 1.4.2, page 2). Du fait des différences de conception, le taux de couverture des dispositifs de protection sociale varie selon le pays et est inférieur à 20 % de la population pour l'ensemble de la région. Le montant des transferts (en pourcentage du seuil de pauvreté international de 1,90 dollar par jour en parité de pouvoir d'achat en 2011) va de moins de 5 % (Ghana, Lesotho, Tanzanie et Zambie) à plus de 10 % dans les pays à revenu plus élevé (Afrique du Sud, Botswana et Namibie).

Graphique 1.4.1. Afrique subsaharienne : indicateurs de développement



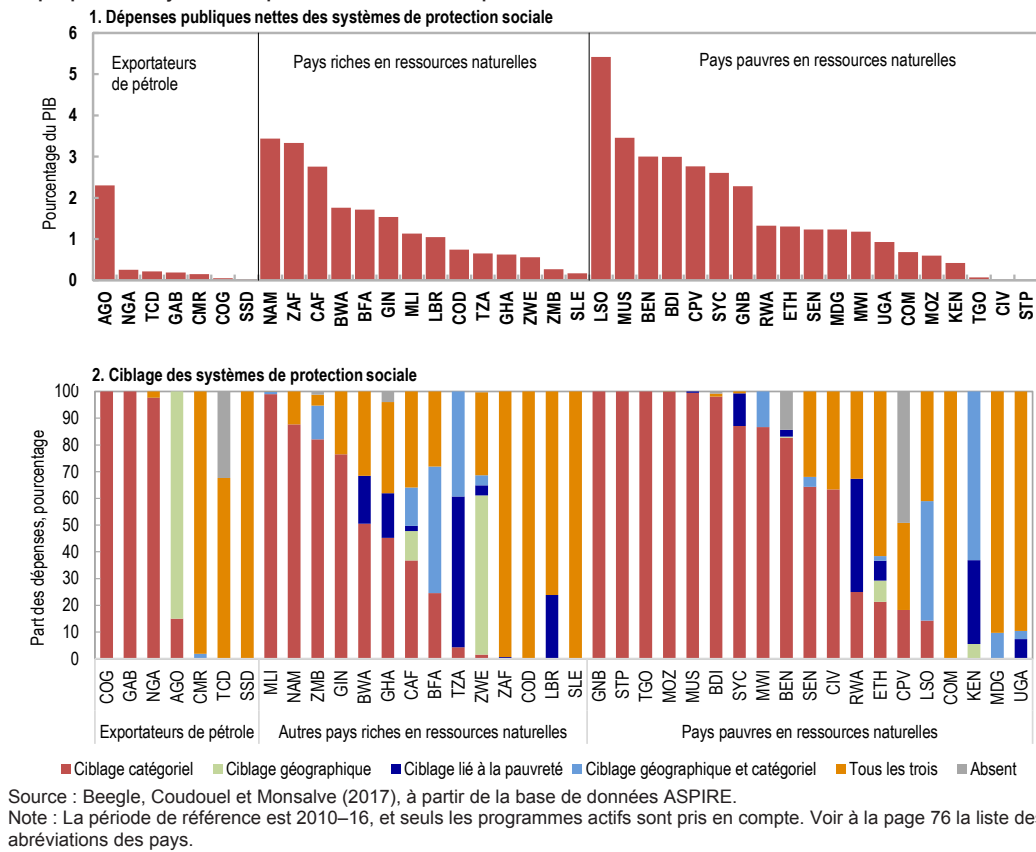
Source : Banque mondiale, *Indicateurs de développement dans le monde*.

Note : PPA = parité de pouvoir d'achat.

Cet encadré a été préparé par Aline Coudouel et Emma Monsalve, toutes deux de la Banque mondiale, et par Monique Newiak.

## Encadré 1.4 (suite)

Graphique 1.4.2. Systèmes de protection sociale en Afrique subsaharienne



## Des résultats variables

L'impact des programmes de protection sociale sur les plus défavorisés est important, mais variable, selon le type d'intervention, la partie de la population visée et la générosité du programme. Une récente méta-évaluation des programmes mis en œuvre en Afrique (Beegle, Coudouel et Monsalve, 2017) souligne leur impact dans les domaines suivants :

- *Équité.* Les programmes ont un impact prononcé sur la consommation globale des ménages et leur consommation alimentaire, surtout s'ils comportent des règles strictes permettant de cibler et de venir en aide aux plus démunis et s'ils prévoient des transferts à intervalles prévisibles et réguliers. Leur impact sur les taux de pauvreté (extrême) et leur action en profondeur dépendent du niveau de la pauvreté globale et de celui des transferts, car les programmes peuvent améliorer la consommation des plus défavorisés sans les hisser au-dessus du seuil de pauvreté.
- *Opportunités.* Les programmes peuvent avoir des effets sur les actifs productifs s'ils ont un objectif clairement défini et pourvu que les transferts soient plus élevés, effectués en un seul versement et accompagnés d'activités complémentaires. Ils peuvent promouvoir les investissements dans le capital humain, en particulier l'éducation primaire supérieure et le recours aux soins de santé.
- *Résilience.* Les programmes de protection sociale favorisent aussi l'augmentation de l'épargne et un moindre recours aux stratégies d'adaptation pernicieuses, entraînant par exemple une réduction notable du travail des enfants.

### L'importance de la conception des programmes

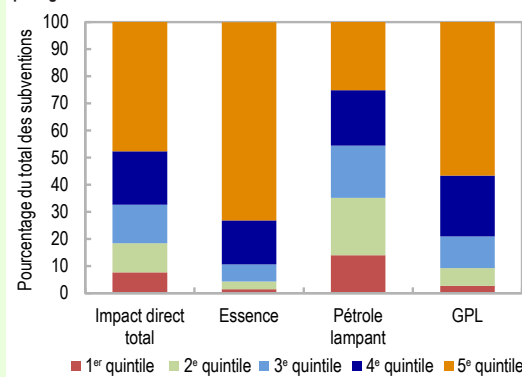
Il n'y a pas de solution miracle pour la mise au point des dispositifs de protection sociale, mais les données actuelles montrent qu'il est essentiel d'élaborer et mettre en œuvre des mécanismes de ciblage efficaces; de fixer un montant approprié pour les transferts, qui doivent être prévisibles et réguliers; d'assurer la pérennité des programmes sur le long terme; de prévoir un ensemble d'activités complémentaires (alimentation à l'école); de tenir compte des contraintes particulières auxquelles sont exposés certains groupes (les jeunes et les femmes, par exemple) et d'améliorer l'accès à des services de base de qualité. Les pays devraient s'efforcer de mettre en place un système de protection sociale composé de différentes sortes de dispositifs en fonction du profil démographique de pauvreté et de vulnérabilité, en respectant les priorités suivantes (Banque mondiale, 2012; Monchuk, 2014; Beegle, Coudouel et Monsalve, 2017) :

- *Créer des synergies* en tissant des liens entre les institutions et programmes existants, grâce par exemple à une plateforme institutionnelle commune et au partage d'instruments pour améliorer l'efficacité et la coordination des activités (notamment en créant des registres de services sociaux auxquels tous les programmes peuvent avoir accès et en mettant en place des systèmes de paiement efficaces).
- *Développer le volet incitatif* des programmes de protection sociale afin qu'ils ne servent pas seulement à subventionner la consommation et à amortir l'impact des chocs auxquels ils sont confrontés, mais aussi à accroître le capital humain et la productivité des ménages et, plus généralement, leur résilience face aux chocs à venir (au moyen, par exemple, de transferts monétaires conditionnels en contrepartie de la scolarisation des enfants ou de l'adhésion à un programme de santé).
- *Mettre en place des systèmes de riposte aux chocs* pouvant être activés efficacement et rapidement aussitôt que le choc survient. Ces interventions peuvent prendre appui sur les programmes existants et les étoffer verticalement (ajustement temporaires des montants et de la fréquence) ou horizontalement (accroissement temporaire du nombre de bénéficiaires), déclencher de nouveaux programmes de durée limitée (s'appuyant, dans l'idéal, sur les systèmes administratifs des programmes permanents), ou modifier temporairement les priorités ou les objectifs du programme. Il est possible d'accroître l'efficacité des interventions en réagissant plus rapidement à l'aide d'un ensemble d'instruments prédéfini et d'une stratégie de financement adaptée.

### Financement progressif

Il est possible de développer les réseaux de protection sociale pour les ajuster aux besoins en basculant d'un mode de financement régressif à un système progressif, complété par la mobilisation de recettes et l'amélioration de l'efficacité des investissements publics. Par exemple, ce sont en général les ménages les plus aisés qui profitent le plus des subventions des carburants, alors que les 20 % les plus pauvres en reçoivent moins de 15 % dans le cas du pétrole lampant, alors même que ce carburant est le plus utilisé par les couches les plus pauvres de la population (3 % dans le cas du gaz de pétrole liquéfié et de l'essence) (graphique 1.4.3). C'est de ce fait une façon très inefficace d'accroître la consommation des ménages les plus défavorisés. Pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, le coût d'attribution d'une subvention non ciblée de l'essence pour un montant de 1 dollar aux 40 % des ménages les plus pauvres revient au total à 23 dollars (Coady, Flamini et Sears, 2015).

Graphique 1.4.3. Afrique subsaharienne : partage des bénéfices des subventions



Source : Coady, Flamini et Sears (2015).  
Note : GPL= gaz de pétrole liquéfié.

## BIBLIOGRAPHIE

- Beegle, K., A. Coudouel, and E. Monsalve, editors. 2017. "Realizing the Full Potential of Social Safety Nets in Sub-Saharan Africa." Africa Chief Economist Office Regional Study, World Bank, Washington DC.
- Cavallo, E., and C. Daude. 2011. "Public Investment in Developing Countries: A Blessing or a Curse?" *Journal of Comparative Economics* 39(1): 65–81.
- Coady, D., V. Flamini, and L. Sears. 2015. "The Unequal Benefits of Fuel Subsidies Revisited: Evidence for Developing Countries." In *Inequality and Fiscal Policy*, edited by B. Clements, R. de Mooij, S. Gupta, and M. Keen. Washington, DC: International Monetary Fund.
- De Haas, R., and I. van Lelyveld. 2006. "Foreign Banks and Credit Stability in Central and Eastern Europe. A Panel Data Analysis." *Journal of Banking and Finance* 30(7): 1927–952.
- Gordon, R., and W. Li. 2009. "Tax Structures in Developing Countries: Many Puzzles and a Possible Explanation." *Journal of Public Economics* 93: 855–66.
- International Monetary Fund (IMF). 2011. "Revenue Mobilization in Developing Countries." IMF Policy Paper, Washington, DC.
- . 2014. "South Africa – Financial Stability Assessment." IMF Country Report No. 14/340, Washington, DC.
- . 2015a. "Pan-African Banks: Opportunities and Challenges for Cross-border Oversight." African Department and Monetary and Capital Markets Department Paper, Washington, DC.
- . 2015b. "Financing for Development: Revisiting the Monterrey Consensus." IMF Policy Paper, Washington DC, July.
- . 2016. "How to Adjust to a Large Fall in Commodity Prices?" Fiscal Affairs Department. How-to-Note. Washington DC, September.
- Monchuk, V. 2014. *Reducing Poverty and Investing in People: The New Role of Safety Nets in Africa*. World Bank, Washington, DC.
- Peek, J., and E.S. Rosengren. 2000. "Implications of the Globalization of the Banking Sector: The Latin American Experience." Federal Reserve Bank of Boston Conference Series 44 (June): 145–85.
- Reinhardt, D., and S.J. Riddiough. 2014. "The Two Faces of Cross-border Banking Flows: An Investigation into the Links between Global Risk, Arms-length Funding and Internal Capital Markets." Bank of England Working Paper No. 498, London.
- Sahay, R., M. Čihák, P. N'Diaye, A. Barajas, R. Bi, D. Ayala, Y. Gao, A. Kyobe, L. Nguyen, C. Saborowski, K. Svirydenka, and S.R. Yousefi. 2015. "Rethinking Financial Deepening: Stability and Growth in Emerging Markets." IMF Staff Discussion Note 15/08. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Servén, L. 2003. "Real-Exchange-Rate Uncertainty and Private Investment in LDCs." *Review of Economics and Statistics* 85 (1): 212–218.
- Torres, J. 2016. "Macro-Financial Risks from Linkages between Banks and Non-Bank Financial Institutions." IMF Country Report 16/374. International Monetary Fund, Washington, DC.
- World Bank. 2012. "Managing Risk, Promoting Growth. Developing Systems for Social Protection in Africa. The World Bank's Africa Social Protection Strategy 2012–22." World Bank, Washington, DC.



## 2. Faire redémarrer la croissance en Afrique subsaharienne

Après avoir connu une forte croissance pendant près d'une vingtaine d'années, l'activité économique s'est dans l'ensemble brutalement ralentie en Afrique subsaharienne, dans le contexte d'une baisse des cours des produits de base, d'une détérioration de la conjoncture mondiale et, dans le cas des pays les plus durement touchés, d'une réaction tardive des pouvoirs publics (chapitre 1). La réalité est toutefois plus complexe que cela, puisque la situation varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans ces conditions, deux questions connexes se posent : comment peut-on ranimer la croissance dans les pays les plus durement touchés? Et comment peut-on la pérenniser dans ceux où elle est encore soutenue?

Le présent chapitre tente de répondre à ces questions en examinant l'évolution de la croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne à travers le prisme de ses points de retournement et des périodes de croissance durable en s'appuyant sur un échantillon de données couvrant la période 1950–2016<sup>1</sup>. À cette fin, le chapitre s'ouvre par l'exposé des faits stylisés sur les points de retournement de la croissance — définis ici comme les accélérations de la croissance, ou ruptures à la hausse, et ses ralentissements, ou ruptures à la baisse — et les épisodes de croissance continue dans l'ensemble de la région et par rapport au reste du monde. Il examine ensuite les changements survenus dans l'environnement extérieur et intérieur (y compris les politiques suivies) qui ont coïncidé avec des points de retournement en Afrique subsaharienne avant de chercher à déterminer comment certains épisodes d'accélération de la croissance se muent en périodes de croissance durable et ce qui influe sur la durée de ces épisodes<sup>2</sup>.

---

Ce chapitre a été rédigé par une équipe dirigée par Charalambos Tsangarides et composée de Francisco Arizala, Jesus Gonzalez-García, Tim Willems et Mustafa Yenice.

<sup>1</sup>Après de très nombreux travaux consacrés à l'évolution moyenne de la croissance au niveau international, l'attention s'est portée sur l'analyse de la fréquence et de la durée des épisodes de croissance. Voir, par exemple, Hausmann, Pritchett et Rodrik (2005), Hausmann, Rodriguez et Wagner (2006), Jerzmanowski (2006), Aizenman et Spiegel (2007), Jones et Olken (2008), Berg, Ostry et Zettelmeyer (2012) et Tsangarides (2012).

<sup>2</sup>Ce qui est associé aux points de retournement de la croissance n'étant pas nécessairement ce qui soutient la croissance, nous examinons ces deux aspects séparément.

Le chapitre se termine par l'énoncé de recommandations pratiques pour la relance et le soutien de la croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne, sur la base des constatations effectuées.

Ces constatations sont essentiellement les suivantes :

- De nombreuses ruptures de croissance ont été observées en Afrique subsaharienne, mais elles ont beaucoup varié au fil du temps. Avant l'année 2000, les ruptures à la hausse et à la baisse ont été fréquentes dans la région, ce qui semble indiquer que la croissance se caractérisait par une oscillation entre expansion et contraction. La région connaît un peu moins de ruptures à la baisse depuis l'année 2000<sup>3</sup>.
- Les périodes de croissance continue sont aussi fréquentes en Afrique subsaharienne — aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres en ressources naturelles — et elles le sont davantage depuis une quinzaine d'années. Elles ont toutefois eu tendance à être plus courtes dans cette région qu'ailleurs. Elles se caractérisent en outre généralement par des variations de croissance plus fortes avant, pendant et après leur survenue : elles partent d'un point de départ moins favorable et se terminent généralement par un «atterrissage» plus difficile qu'ailleurs — une observation qui reste valable même quand on tient compte des conflits armés et politiques.
- Les accélérations de croissance sont généralement associées à une amélioration de la situation à l'extérieur, un accroissement de l'investissement, une plus grande ouverture commerciale, un meilleur équilibre budgétaire et une diversification économique plus poussée, alors que des évolutions inverses sont associées à des ralentissements de croissance. Certains facteurs semblent cependant jouer de façon asymétrique. Les ruptures à la hausse se caractérisent le plus souvent par une baisse de l'inflation, un accroissement des recettes budgétaires et de l'investissement direct étranger,

---

<sup>3</sup>Telle qu'elle a été conçue, la méthode empirique utilisée pour repérer les ruptures oblige à choisir un nombre minimum d'années entre les ruptures, que nous fixons à cinq. De ce fait, alors que notre analyse couvre la période 1950–2016, on ne peut déceler de ruptures que jusqu'en 2011 (voir aussi Berg, Ostry et Zettelmeyer, 2012).

une amélioration du cadre institutionnel et des indicateurs sociaux, et une réduction des inégalités. De leur côté, les ruptures à la baisse coïncident plus fréquemment avec un accroissement des dépenses publiques, des ratios d'endettement et des flux d'aide ainsi qu'avec une surévaluation des taux de change. Ces constatations suggèrent que ce qui est lié aux accélérations de croissance peut différer de ce que l'on observe quand la croissance est au point mort, posant ainsi un ensemble de défis différent quant aux possibilités d'action pour les pouvoirs publics.

- Il est difficile de passer d'un retournement de tendance à une période de croissance durable, et il faut souvent déployer des efforts allant au-delà de ce qui est nécessaire pour déclencher une rupture à la hausse de la croissance. En dehors de l'importance d'une amélioration de l'environnement extérieur, des mesures macroéconomiques plus appropriées, en particulier, contribuent de façon non négligeable à allonger les périodes de croissance. Les principaux facteurs qui jouent sont la cohérence des mesures macroéconomiques, que nous représentons ici par le niveau de l'inflation, une politique budgétaire saine reposant sur une réduction du ratio dette publique/PIB, une politique commerciale plus ouverte, des efforts visant à favoriser un accroissement du ratio investissement/PIB et de meilleures politiques macrostructurelles se reflétant dans une diminution des distorsions de marché. Des institutions de meilleure qualité, la diversification économique et l'adoption de nouvelles technologies permettent aussi de pérenniser les périodes de croissance dans la région. Chacun de ces facteurs ou chacune de ces politiques a un effet important sur la durée des périodes de croissance. Une amélioration de 25 points de centile par rapport à la valeur médiane de *chaque* variable de politique économique dans la distribution (les autres variables restant constantes) allonge la durée de la période de croissance d'un à six ans.
- De tout temps, les périodes prolongées de croissance ont nécessité la conjonction d'efforts sur plusieurs fronts macroéconomiques. Les implications du contexte actuel sont les suivantes pour l'action des pouvoirs publics :
  - ♦ Pour les pays faisant face à un ralentissement marqué de la croissance, le plus urgent est de préserver la stabilité macroéconomique en vue

d'inverser la tendance et d'ouvrir une période de croissance durable. Cet objectif peut être atteint par un effort d'ajustement de l'action publique incluant la mise en œuvre d'une politique monétaire cohérente pour maîtriser l'inflation et d'une politique budgétaire saine pour stabiliser l'accroissement de la dette publique. Un environnement favorable à l'investissement, une plus grande ouverture aux échanges et un contexte politique plus stable peuvent aussi permettre à la croissance de se redresser.

- ♦ Dans le cas des pays qui continuent d'enregistrer une croissance économique rapide, ce sont les vulnérabilités potentielles qui doivent retenir l'attention. Beaucoup de ces pays devraient notamment s'efforcer de reconstituer leurs marges de manœuvre et de freiner la hausse de leur dette publique en mobilisant leurs recettes fiscales pour financer une proportion plus importante de leurs ambitieux projets d'infrastructure, tout en évitant la surchauffe.
- ♦ Tous les pays doivent s'efforcer davantage de débloquer leur potentiel de croissance. Ils doivent pour cela faire avancer la diversification de leurs activités économiques pour améliorer leur résilience face aux chocs et créer de nouvelles sources de croissance, adopter plus largement de nouvelles technologies, revigorer les réformes financières et renforcer les mesures macrostructurelles pour réduire les distorsions de marché et les risques associés aux investissements et, enfin, améliorer le climat des affaires.

## POINTS DE RETOURNEMENT ET PÉRIODES DE CROISSANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : FAITS STYLISÉS

Cette section commence par examiner l'évolution des points de retournement et des épisodes de croissance durable en Afrique subsaharienne depuis 1950. Les variations des taux de croissance moyens entre les pays ayant été influencées dans le passé par les fortes fluctuations des taux de croissance, il paraît justifié de s'intéresser aux ruptures de croissance. Mais, la fréquence des accélérations de la croissance économique étant assez constante dans l'ensemble des régions, il faut aussi voir au-delà de la durée des périodes de



croissance, car c'est probablement là que se trouve la raison des différences de taux de croissance, entre les pays ou les régions<sup>4</sup>. Le graphique 2.1 illustre les concepts de «ruptures à la hausse» et «ruptures à la baisse» de la croissance ainsi que les périodes de croissance continue pour un pays de notre échantillon.

### Points de retournement de la croissance

En suivant Berg, Ostry et Zettelmeyer (2012), nous définissons les points de retournement structurels comme des ruptures dans la croissance économique divisées en *ruptures à la hausse* (périodes de croissance plus forte qu'avant ou d'accélération de la croissance) et *ruptures à la baisse* (périodes de croissance plus faible qu'avant ou de ralentissement de la croissance) en utilisant une variante de la méthode adoptée par Bai et Perron (1998) (voir l'annexe 2.1 pour plus de détails). Nous constatons que les ruptures à la hausse et les ruptures à la baisse sont fréquentes dans le monde, mais qu'elles varient fortement dans le temps et selon les niveaux de revenu.

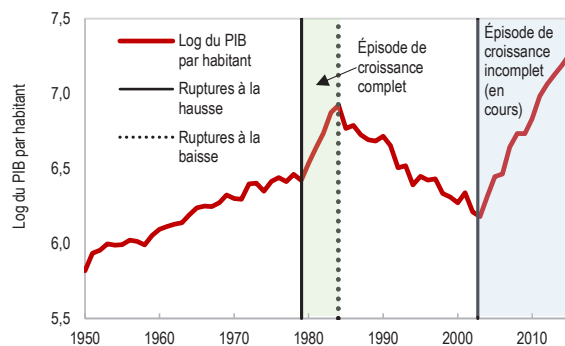
### De nombreuses ruptures de croissance en Afrique subsaharienne ...

La grande majorité des points de retournement de la croissance a été observée dans les pays en développement sur la période 1950–2016, avec une concentration des ruptures à la hausse et à la baisse en Afrique subsaharienne (graphiques 2.2a et 2.2b)<sup>5</sup>. En divisant la période en quatre sous-périodes de durée à peu près égale, nous constatons que, globalement,

<sup>4</sup>Voir Berg, Ostry et Zettelmeyer (2012). En outre, l'examen des points de retournement et des périodes de croissance durable permet d'éviter nombre des écueils des régressions internationales de la croissance qui essaient d'expliquer l'évolution de la croissance moyenne dans les pays en développement et dans lesquelles la moyenne ne permet généralement pas de distinguer les périodes d'instabilité résultant de hausses et de baisses brutales de la croissance, alors que les profils d'évolution ascendants des pays industriels sont sans à-coups (Pritchett, 2000).

<sup>5</sup>L'Afrique subsaharienne a été le théâtre de conflits armés et politiques au fil des ans, mais leur fréquence a notablement diminué au cours des dernières décennies. En utilisant un indicateur des conflits «graves» du programme Uppsala sur les données relatives aux conflits, nous constatons que la grande majorité des ruptures de croissance dans la région ne se sont pas produites au moment des conflits, mais qu'elles sont parfois survenues un an ou deux après leur déclenchement ou leur fin, comme cela a été le cas pour les ruptures de croissance à la baisse observées au Mozambique (1981) et en Sierra Leone (1994), et certaines ruptures à la hausse constatées en Angola aux alentours de 2000–01, au Mozambique entre 1993 et 1995 environ, en Ouganda après 1989, au Tchad en 1980 et au Zimbabwe en 1979. Comme nous le verrons plus loin, les années de conflit n'affectent pas les résultats dans ce chapitre, y compris ceux de l'analyse de régression multivariée.

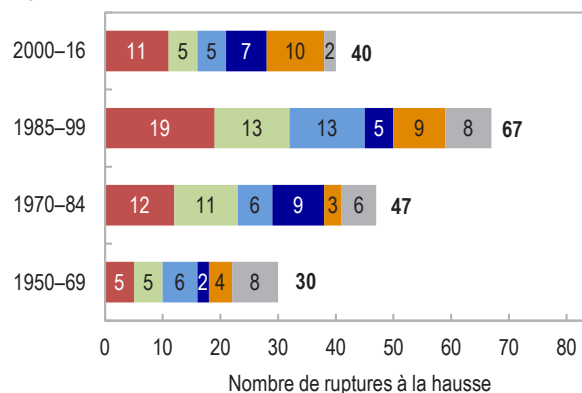
**Graphique 2.1. Ruptures à la hausse, ruptures à la baisse et épisodes de croissance continue du PIB par habitant**



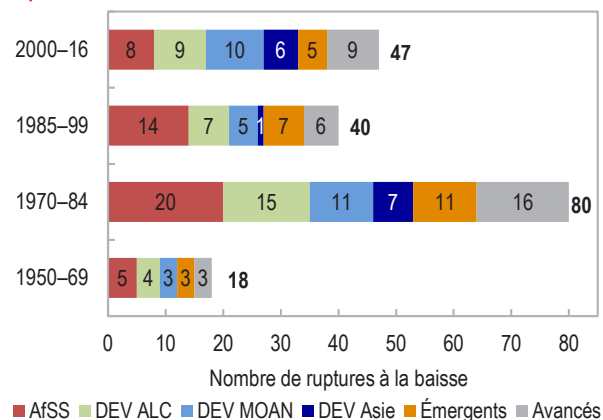
Source : calculs des auteurs à partir des données de la version 9.0 des Penn World Tables.

Note : Le PIB par habitant est mesuré en parité de pouvoir d'achat (PPA). Un épisode de croissance complet désigne un épisode qui commence par une rupture à la hausse, suivie d'un taux de croissance moyen par habitant d'au moins 2 % et se termine par une rupture à la baisse, tandis qu'un épisode de croissance incomplet commence par une rupture à la hausse et s'achève avec la fin de l'échantillon.

**Graphique 2.2.a. Échantillon de groupes de pays : ruptures à la hausse de la croissance, 1950–2016**



**Graphique 2.2.b. Échantillon de groupes de pays : ruptures à la baisse de la croissance, 1950–2016**



Source : calculs des auteurs.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne; DEV ALC = pays en développement d'Amérique latine et des Caraïbes; DEV Asie = pays en développement d'Asie; DEV MOAN = pays en développement du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

25 % environ de l'ensemble des ruptures à la hausse et à la baisse discernées concernant l'Afrique subsaharienne, ce qui correspond plus ou moins à la part de l'échantillon que les pays de cette région représentent (28 % environ)<sup>6</sup>.

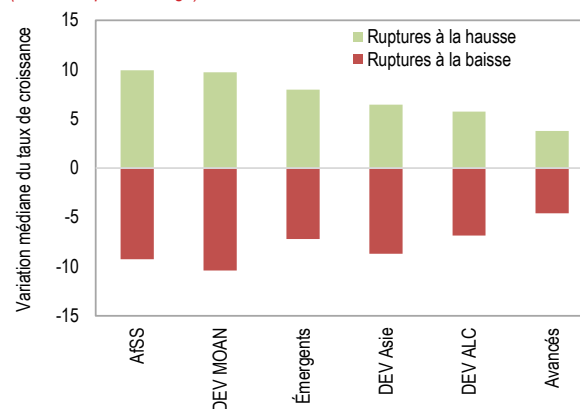
Sur la période 1950–99, la croissance dans la région s'est caractérisée par une forte instabilité et de fréquentes oscillations entre des périodes d'expansion et de contraction : les ruptures à la hausse ont été surtout fréquentes entre 1985 et 1999, alors que la plupart des ruptures à la baisse sont survenues entre 1970 et 1984. Ce schéma semble toutefois s'être modifié au cours des 15 dernières années. À la différence des autres pays en développement de l'échantillon, les pays d'Afrique subsaharienne ont connu une croissance moins instable et moins de ruptures à la baisse sur la période 2000–16, tout en enregistrant à peu près le même nombre de ruptures à la hausse. Cela semble indiquer qu'au début du nouveau millénaire, la région est passée d'une tendance à une forte instabilité de la croissance, avec de fréquentes oscillations entre des périodes d'expansion et de contraction, à un schéma un peu plus régulier de hausses de la croissance.

### ... mais aussi des fluctuations plus brutales

Les pays de la région ont néanmoins tendance à voir leur croissance fluctuer fortement entre les ruptures à la hausse et à la baisse et donc à subir des ruptures importantes qui sont le signe d'une forte instabilité (graphique 2.3). Dans l'ensemble, la croissance par habitant a augmenté de 10 points en Afrique subsaharienne pendant les périodes de rupture à la hausse. C'est la rupture la plus importante constatée parmi tous les groupes de pays examinés, la rupture atteignant 7 % dans les autres pays émergents et en développement. Les fluctuations de la croissance sont aussi marquées dans les pays de la région après une rupture à la baisse, autant que dans les pays en

<sup>6</sup>Les pays en développement d'Amérique latine et des Caraïbes représentent 16 % des pays de l'échantillon et ont connu 19 % environ des ruptures de croissance à la hausse et à la baisse; les pays en développement du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord représentent 13 % des pays de l'échantillon et ont enregistré 16 % environ des ruptures à la hausse et à la baisse, tandis que les pays en développement d'Asie constituent 9 % des pays de l'échantillon et ont subi environ 13 % des ruptures à la hausse et 8 % des ruptures à la baisse. De même, la part des pays émergents dans l'ensemble des ruptures de croissance correspond à peu près à leur part dans l'échantillon. En revanche, les pays avancés, qui représentent 21 % des pays de l'échantillon, ont connu 13 % des ruptures à la hausse et 18 % de celles à la baisse.

**Graphique 2.3. Échantillon de groupes de pays : variation médiane de la croissance annuelle par habitant durant les ruptures à la hausse et à la baisse (Points de pourcentage)**



Source : calculs des auteurs.

Note : Les barres verticales indiquent la différence médiane de la croissance par habitant après la rupture (et avant la suivante) moins la croissance par habitant avant la rupture (et après la précédente). AFSS = Afrique subsaharienne; DEV ALC = pays en développement d'Amérique latine et des Caraïbes; DEV Asie = pays en développement d'Asie; DEV MOAN = pays en développement du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

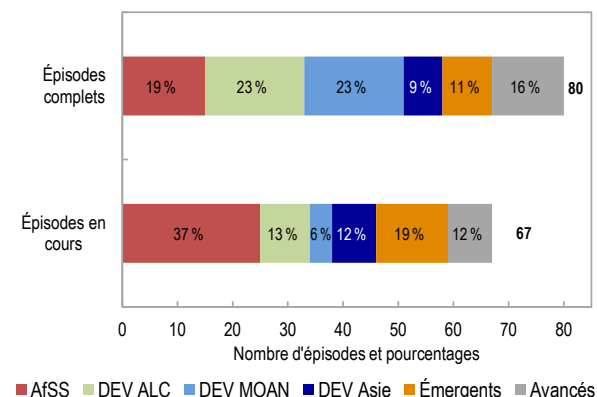
développement du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et d'Asie, mais nettement moins que dans les pays émergents. Ces fluctuations importantes sont révélatrices de profils de croissance en accordéon, plus fréquents qu'ailleurs, qui ont un effet préjudiciable sur l'évolution de l'investissement et se traduisent par de fortes variations dans les conditions de vie.

### Les périodes de croissance à partir des points de retournement

Nous venons de voir que les pays de la région ont réussi à lancer la croissance, mais que celle-ci y est aussi plus instable. Nous allons maintenant analyser les épisodes de croissance durable, c'est-à-dire les périodes de croissance pendant lesquelles la croissance a persisté après une rupture à la hausse. Comme Berg, Ostry et Zettelmeyer (2012), nous définissons une période de croissance *complète* comme une période de temps qui commence par une rupture à la hausse, est suivie par un taux de croissance moyen par habitant d'au moins 2 % et se termine par une rupture à la baisse (et un taux de croissance par habitant de moins de 2 %)<sup>7</sup>. Certaines périodes de croissance pouvant être en cours à la fin de la période couverte par l'échantillon, nous définissons de la même façon une période de

<sup>7</sup>Le taux de croissance du PIB par habitant de 2 % est considéré comme un taux raisonnable pour les pays à faible revenu et les pays d'Afrique subsaharienne, et il a été utilisé dans les documents publiés dans ce domaine.

**Graphique 2.4. Échantillon de groupes de pays : épisodes de croissance continue, 1950–2016**  
(Nombre et pourcentages)



Source : calculs des auteurs.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne; DEV ALC = pays en développement d'Amérique latine et des Caraïbes; DEV Asie = pays en développement d'Asie; DEV MOAN = pays en développement du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

croissance *incomplète* ou *en cours* comme une période de croissance qui s'est poursuivie jusqu'en 2016, année qui marque la fin de la période couverte par l'échantillon pour laquelle nous disposons de données.

Notre analyse fait apparaître trois principales tendances dans les périodes de croissance continue dans la région : interrompues par de fréquentes ruptures, elles sont plus courtes qu'ailleurs et se caractérisent par d'importantes fluctuations des taux de croissance.

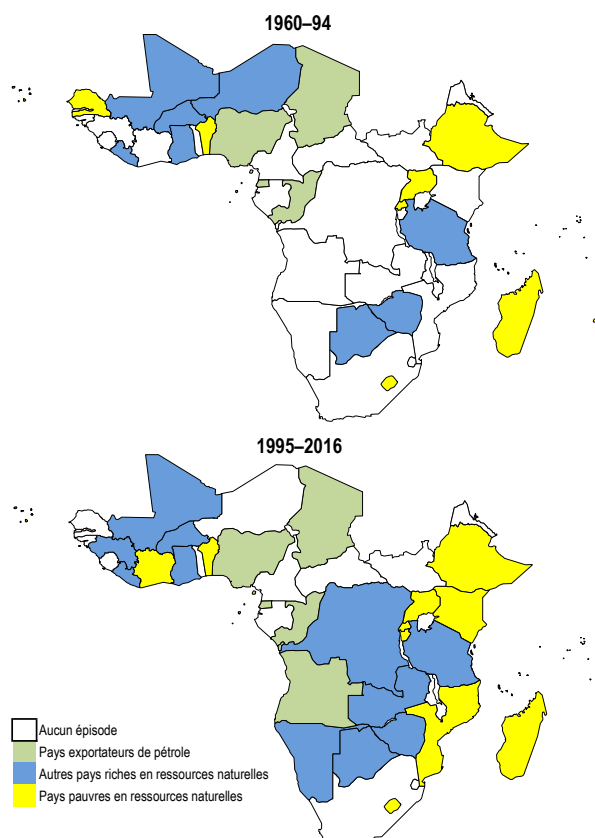
### *De fréquentes périodes de croissance continue dans la région ...*

La région a enregistré 40 périodes de croissance entre 1950 et 2016 — soit environ 30 % de l'ensemble des périodes de croissance recensées sur la période couverte par l'échantillon — ce qui est légèrement supérieur à la place que les pays d'Afrique subsaharienne occupent dans l'échantillon (graphique 2.4). En outre, 25 de ces 40 périodes sont encore en cours, ce qui représente plus d'un tiers de toutes les périodes de croissance en cours dans l'échantillon — et témoigne de la croissance positive que la région a connue pendant les vingt dernières années, en dépit des difficultés récentes<sup>8</sup>.

Les périodes de croissance ont, en fait, été plus fréquentes après 1995, c'est-à-dire pendant les années

<sup>8</sup>Étant donné le ralentissement de croissance que connaissent actuellement certains pays de la région, il est possible que certaines de ces périodes de croissance prennent fin pendant les années à venir.

**Graphique 2.5. Épisodes de croissance continue en Afrique subsaharienne pendant les années 1960 à 1994 et 1995 à 2016**



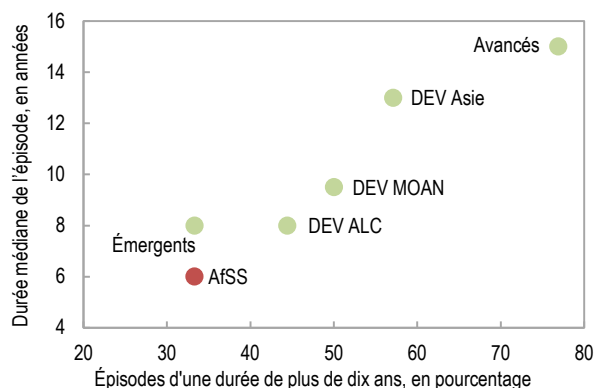
Source : calculs des auteurs.

qui se sont caractérisées par une amélioration sensible de l'environnement macroéconomique et des affaires, une plus grande participation aux échanges avec le reste du monde, une hausse des cours moyens des produits de base et des conditions financières accommodantes au niveau mondial (graphique 2.5)<sup>9</sup>. Cette évolution a été observée dans l'ensemble de la région puisque plus des deux tiers des pays qui la composent ont bénéficié d'au moins dix ans de croissance ininterrompue, et les pays riches et les pays pauvres en ressources naturelles ont enregistré à peu près le même nombre de périodes de croissance (23 pour les premiers, 17 pour les seconds)<sup>10</sup>. Sur les périodes de croissance en cours, deux bénéficient à des pays exportateurs de pétrole, six à des pays riches

<sup>9</sup>De plus, l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (initiative PPTE) dans la région a eu l'effet positif d'alléger la lourde charge qui bridait la croissance dans beaucoup de pays.

<sup>10</sup>La région, comme notre échantillon, compte 23 pays riches en ressources naturelles (dont 8 producteurs de pétrole) et 22 pays pauvres en ressources naturelles. Se reporter à la page 74 pour le tableau des groupes de pays.

**Graphique 2.6. Échantillon de groupes de pays : durée moyenne des épisodes de croissance complets, 1950–2016**



Source : calculs des auteurs.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne; DEV ALC = pays en développement d'Amérique latine et des Caraïbes; DEV Asie = pays en développement d'Asie; DEV MOAN = pays en développement du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

en ressources naturelles et dix-sept à des pays pauvres en ressources naturelles, ce qui souligne que la dynamique de la croissance reste forte dans les pays qui n'ont pas été affectés négativement par la chute des cours des produits de base. En fait, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda et la Tanzanie, qui d'après les prévisions devraient enregistrer un taux de croissance d'au moins 5 % en 2017, sont aussi en train de connaître une période de croissance.

*... mais plus courtes qu'ailleurs ...*

Si le bilan de la région en termes de périodes de croissance est relativement positif, ces périodes ont tout

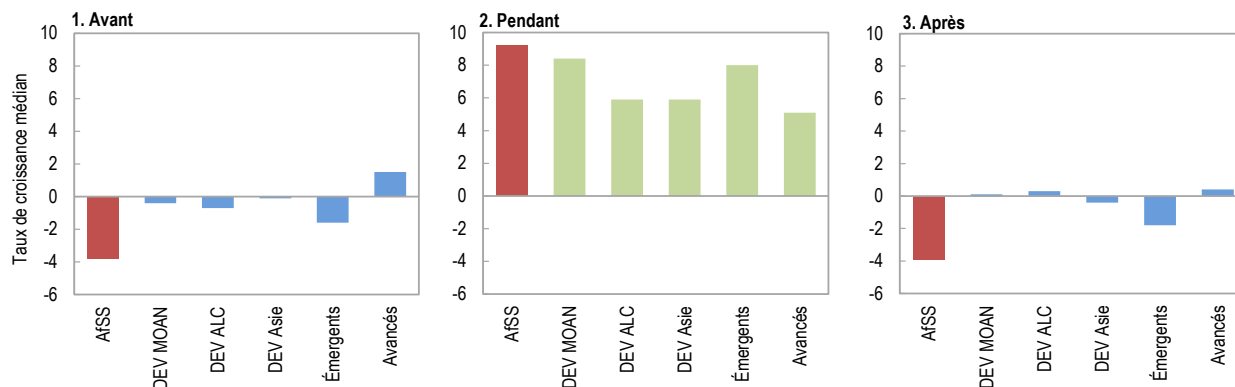
de même été en général plus courtes qu'ailleurs. La durée médiane des périodes de croissance complètes dans la région a été de six ans (six ans pour les pays riches en ressources naturelles et cinq ans pour les pays pauvres en ressources naturelles) contre dix ans pour les autres pays en développement et huit ans pour les pays émergents (graphique 2.6).

Non seulement les périodes de croissance continue ont de plus fortes chances d'être plus courtes dans la région, mais il y a aussi moins de périodes de croissance complète qui durent plus longtemps. En effet, une sur trois seulement des périodes de croissance continue observées dans la région dure au moins dix ans, contre plus d'une sur deux dans le reste du monde en développement et environ 80 % des périodes dans les pays industrialisés.

*... avec d'importantes variations de la croissance avant, pendant et après les périodes de croissance*

En outre, sur la base des périodes de croissance complètes figurant dans l'échantillon et conformément à l'observation, faite plus tôt, d'une accentuation des fluctuations de la croissance au moment des ruptures à la hausse et à la baisse, les périodes de croissance se caractérisent dans l'ensemble en Afrique subsaharienne par des variations de taux plus marquées avant, pendant et après leur survenue (graphique 2.7). Globalement, les périodes de croissance dans la région ont un moins bon départ et se terminent généralement par un «atterrissage difficile», voire un effondrement — alors que, dans le reste du monde,

**Graphique 2.7. Échantillon de pays : taux de croissance annuel médian par habitant avant, pendant et après les épisodes de croissance complets (Points de pourcentage)**



Source : calculs des auteurs.

Note : «Avant» désigne la croissance par habitant avant le début de l'épisode de croissance et après la rupture précédente; «pendant» correspond à la croissance par habitant pendant l'épisode de croissance; «après» couvre la croissance par habitant après la fin de l'épisode et avant la rupture suivante. AfSS = Afrique subsaharienne; DEV ALC = pays en développement d'Amérique latine et des Caraïbes; DEV Asie = pays en développement d'Asie; DEV MOAN = pays en développement du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

elles se caractérisent à la fois par des démarrages et des atterrissages plus en douceur. De fait, alors que c'est en Afrique subsaharienne qu'est observé le taux de croissance annuel médian le plus élevé, il y passe de  $-4\%$  avant le début d'une période de croissance à  $9\%$  pendant son déroulement, avant de retomber aux alentours de  $-4\%$  après son achèvement<sup>11</sup>.

Les résultats ne semblent pas influencés par les périodes de conflit relativement plus fréquentes dans la région pendant les années considérées. Plus précisément, lorsqu'on exclut les pays en proie à un conflit, les taux de croissance annuels médians se maintiennent aux alentours de  $-4\%$  avant les périodes de croissance, grimpent à environ  $8\%$  pendant leur déroulement et redeviennent négatifs à  $-6\%$  après leur achèvement, ce qui correspond aux schémas observés par Berg, Ostry et Zettelmeyer (2012) et Tsangarides (2012)<sup>12</sup>.

Il ressort de ces constatations — plus courtes périodes de croissance et plus fortes variations de celle-ci — que les pays de la région ont du mal à susciter et à maintenir la croissance sur de longues périodes. Nous allons maintenant essayer de déterminer les facteurs qui coïncident éventuellement avec les ruptures de croissance à la hausse, puis ceux qui peuvent influencer sur la durée des périodes de croissance.

## QUE SE PASSE-T-IL AUTOUR DES POINTS DE RETOURNEMENT DE LA CROISSANCE?

En utilisant les points de retournement définis plus haut, nous allons examiner ce qui se produit dans les pays qui passent d'une période de croissance forte à une période de croissance faible (voire de croissance négative). Pour cela, nous considérons l'évolution

<sup>11</sup>Les variations de la croissance après l'achèvement des périodes de croissance sont encore plus marquées quand on considère les taux de croissance annuels moyens : ils tombent en Afrique subsaharienne (de près de  $10\%$  pendant les périodes de croissance) à  $-6\%$ , contre  $-1\%$  dans les autres pays en développement et  $-2\%$  dans les pays émergents.

<sup>12</sup>Pour nous assurer de la robustesse de nos résultats, nous avons aussi cherché à déterminer si les catastrophes naturelles, les épidémies ou les allègements de dette accordés dans le cadre l'initiative PPTE coïncidaient avec des points de rupture dans la croissance ou le début ou la fin de périodes de croissance. Il ne semble pas, d'après nos observations, que ces trois facteurs soient systématiquement liés à des ruptures ou à des périodes de croissance.

de variables représentatives de l'environnement extérieur, des politiques macroéconomiques, des particularités structurelles et des caractéristiques politiques et institutionnelles au moment des ruptures de croissance (voir l'annexe 2.2 pour la liste des variables et leurs sources)<sup>13</sup>. Cette analyse n'essaie pas de déterminer ce qui a provoqué les points de retournement, pas plus qu'elle ne tient compte d'autres facteurs qui peuvent aussi avoir influé sur leur survenue. Son objectif est, plutôt, de déceler les régularités observées au fil du temps.

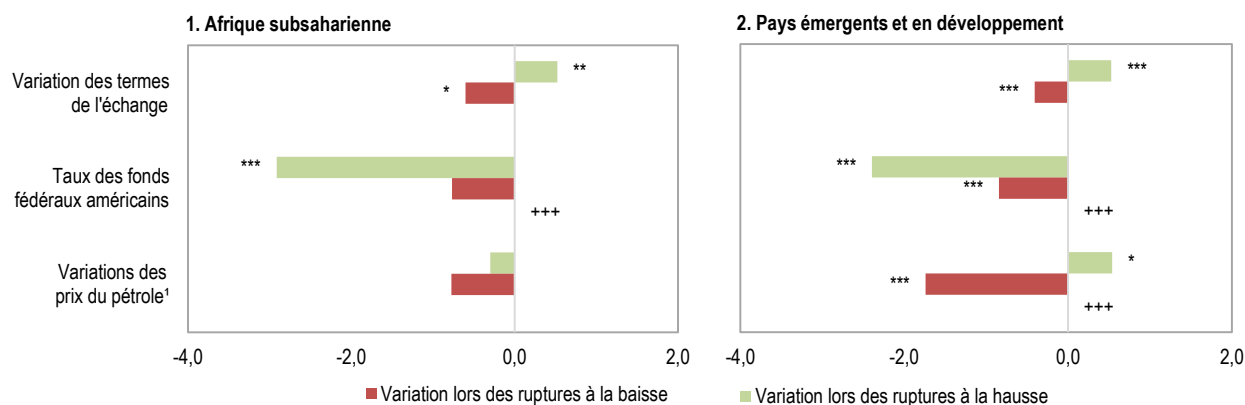
### Facteurs exogènes

Les points de retournement de la croissance coïncident avec des changements notables dans des facteurs exogènes cruciaux (graphique 2.8). Plus précisément :

- Les ruptures à la hausse de la croissance dans la région coïncident en général avec une amélioration des termes de l'échange des pays concernés tandis que les ruptures à la baisse d'ampleur comparable coïncident avec leur détérioration (comme l'a confirmé un test statistique de symétrie entre les ruptures à la hausse et à la baisse). Le rôle joué par l'évolution des termes de l'échange a été particulièrement important dans les pays exportateurs de produits de base; par exemple, leur détérioration survenue après la crise financière mondiale a coïncidé avec une rupture à la baisse au Nigéria en 2010 et en Guinée équatoriale et dans la République du Congo en 2011. Un renforcement de la croissance chez les partenaires commerciaux est aussi nettement associé à des ruptures de croissance à la hausse (n'apparaît pas dans le graphique).
- Les ruptures à la hausse sont liées, en Afrique subsaharienne, à un assouplissement des conditions de financement au niveau mondial, illustré par la baisse moyenne d'environ 2,5 points du taux des fonds fédéraux américains observée au début des années 2010. Il n'y a toutefois pas de lien significatif entre l'évolution de ce taux et les ruptures à la baisse.

<sup>13</sup>Nous suivons l'approche adoptée par Jones et Olken (2008). Nous indiquons, pour chaque variable testée, la variation de sa valeur moyenne observée au moment d'une rupture de croissance, et nous déterminons si elle est statistiquement significative. Nous vérifions également, à l'aide d'un «test de symétrie», si les variations sont d'ampleur comparable, en termes absolus, dans les cas de rupture à la hausse et de ruptures à la baisse. Voir l'annexe 2.1 pour plus de détails.

**Graphique 2.8. Évolution des variables représentatives des chocs extérieurs associée aux ruptures de croissance**  
(Points de pourcentage)



Source : calculs des auteurs.

<sup>1</sup>Variations divisées par 5.

Note : \*, \*\* et \*\*\* indiquent que les variations des moyennes sont significatives aux niveaux de 10, 5 et 1 %. +, ++ et +++ indiquent que l'ampleur absolue des variations des moyennes entre les ruptures à la hausse et les ruptures à la baisse est significativement différente aux niveaux de 10, 5 et 1 %.

- À la différence de ce qui se passe dans les pays émergents et les pays en développement, les ruptures de croissance dans la région ne sont pas associées de manière significative aux variations des cours du pétrole. Cela tient très probablement au fait que l'Afrique subsaharienne inclut à la fois des pays exportateurs et des pays importateurs de pétrole, deux groupes de pays pour lesquels l'effet des cours du pétrole sur les ruptures de croissance s'exerce dans des sens opposés<sup>14</sup>.

### Indicateurs macroéconomiques

Nous allons maintenant nous intéresser au contexte macroéconomique intérieur et aux variations de plusieurs de ses variables qui influent généralement de manière significative sur la nature des changements observés entre les périodes de croissance forte ou de croissance faible (graphique 2.9). Plus précisément :

- Les ruptures de croissance à la hausse en Afrique subsaharienne coïncident avec une baisse de l'inflation, un accroissement notable de l'investissement, une plus grande ouverture aux échanges et de plus importantes entrées nettes d'investissement direct étranger ainsi qu'une augmentation du ratio crédit au secteur privé/PIB (qui ne figure pas dans le graphique). Les ruptures de croissance à la hausse ont été associées à un accroissement de l'investissement

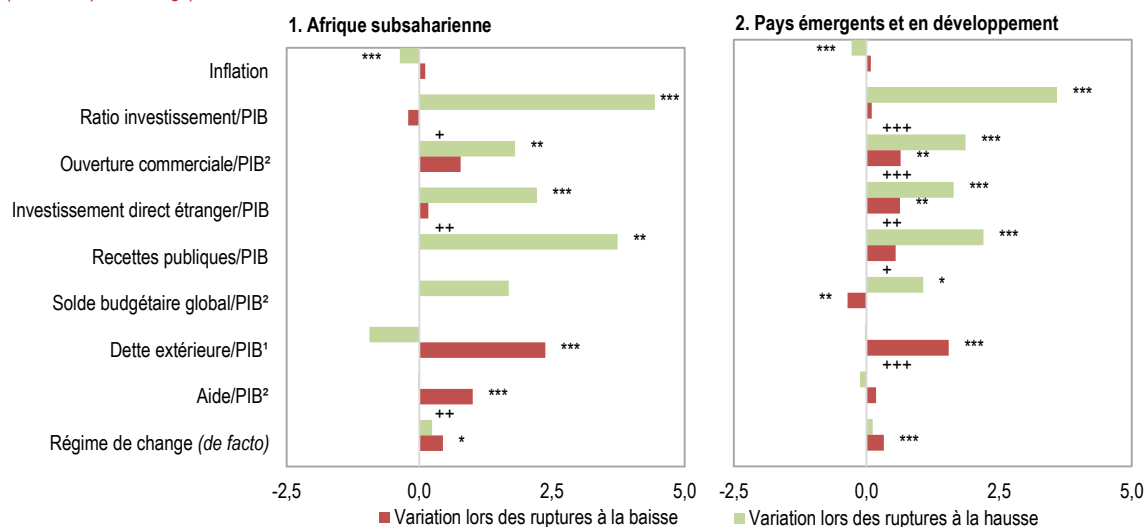
<sup>14</sup>Dans les autres pays émergents et en développement, les ruptures de croissance à la hausse sont associées à la montée des cours du pétrole — du fait probablement que ce groupe de pays bénéficie d'une plus forte croissance au niveau mondial — et à une plus forte croissance chez les partenaires commerciaux, alors que les ruptures à la baisse coïncident avec une chute des cours du pétrole.

notamment en Zambie en 1999 et en Guinée équatoriale en 1994. De même, les efforts fructueux entrepris en Ouganda en 1993–94 et dans la République démocratique du Congo après 2009 pour freiner l'inflation ont coïncidé avec des ruptures à la hausse. Une augmentation de l'investissement direct étranger a également été observée au moment d'une rupture à la hausse dans la République démocratique du Congo en 2009, en Zambie en 1999 et à São Tomé-et-Príncipe en 1995.

- Des changements importants sont aussi généralement observés dans les variables budgétaires au moment des ruptures de croissance, mais ils diffèrent selon qu'il s'agit de ruptures à la hausse ou à la baisse. Les ruptures à la hausse s'accompagnent d'un accroissement des recettes publiques et d'une amélioration des soldes budgétaires — reflétant probablement l'effet sur les résultats budgétaires des meilleures performances en matière de croissance et des mesures visant à mobiliser les recettes — alors que les ruptures à la baisse coïncident avec un accroissement des ratios d'endettement<sup>15</sup>. Par exemple, les ruptures à la hausse en Éthiopie en 2003, en Angola en 2000–01 et au Rwanda et en Tanzanie en 1994 ont coïncidé avec une amélioration des soldes budgétaires. Inversement, d'importants accroissements du ratio dette/PIB ont été enregistrés en Afrique subsaharienne pendant les périodes de ralentissement de

<sup>15</sup>On observe des résultats comparables pour la dette extérieure et la dette publique totale, qui ne figurent pas dans le graphique.

**Graphique 2.9. Évolution des variables macroéconomiques associée aux ruptures de croissance**  
(Points de pourcentage)



Source : calculs des auteurs.

<sup>1</sup>Variations divisées par 10.

<sup>2</sup>Variations divisées par 5.

Note : \*, \*\* et \*\*\* indiquent que les variations des moyennes sont significatives aux niveaux de 10, 5 et 1 %. +, ++ et +++ indiquent que l'ampleur absolue des variations des moyennes entre les ruptures à la hausse et les ruptures à la baisse est significativement différente aux niveaux de 10, 5 et 1 %. La variable du régime de taux de change repose sur les précisions apportées à la base de données du Rapport annuel du FMI sur les régimes et les restrictions de change (Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions Database); les valeurs augmentent avec le degré de flexibilité.

l'activité. Fait intéressant, les flux d'aide vers la région augmentent aussi notablement pendant les ruptures à la baisse, ce qui suggère une forte réaction internationale pour venir en aide aux pays qui traversent une période difficile.

- Enfin, l'évolution des taux de change montre des associations intéressantes avec les ruptures de croissance en Afrique subsaharienne. Les ruptures à la baisse sont en général associées à des régimes de change plus flexibles du fait, peut-être, que face à un ralentissement de la croissance, les pays autorisent une plus grande flexibilité du taux de change pour faire de celui-ci un outil d'ajustement.

### Institutions, indicateurs sociaux et mutations structurelles

Le dernier ensemble de facteurs couvre les facteurs institutionnels et sociaux, la productivité et les caractéristiques structurelles de l'économie. Bien qu'il s'agisse de variables qui évoluent lentement, il est possible de distinguer des tendances intéressantes. Plus précisément :

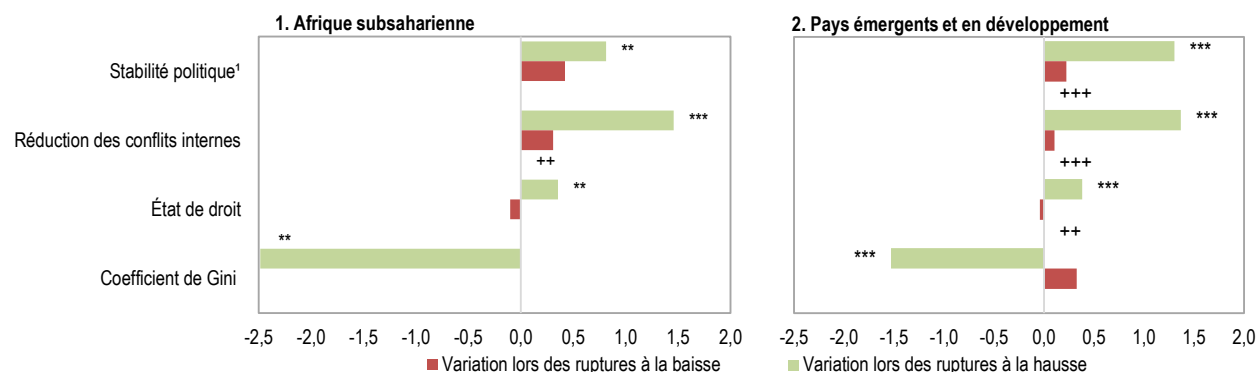
- Les ruptures de croissance à la hausse coïncident, dans la région, avec des améliorations dans l'environnement institutionnel telles qu'une

diminution des risques politiques et des conflits internes et un meilleur respect de la loi et de l'ordre public (graphique 2.10). Elles vont aussi de pair en général avec un recul sensible des inégalités<sup>16</sup>.

- Des améliorations dans les facteurs structurels sont aussi associées aux ruptures de croissance à la hausse, tandis que les ruptures à la baisse coïncident généralement avec leur détérioration (graphique 2.11). On constate, en particulier, que les ruptures à la hausse coïncident avec un net accroissement du taux de croissance de la productivité totale des facteurs — ce qui implique que les ressources sont utilisées de manière plus efficiente ou plus intensément pendant ces périodes de croissance rapide — alors que c'est l'inverse qui se produit pour les ruptures à la baisse. On constate en outre, pendant ces dernières, un ralentissement de l'adoption de nouvelles technologies sous forme notamment d'une progression plus hésitante des abonnements de téléphonie.

<sup>16</sup>Les risques politiques et les conflits ont généralement tendance à diminuer, ce qui explique en partie pourquoi l'environnement institutionnel s'améliore de façon générale, que les ruptures de croissance soient à la hausse ou à la baisse. Mais, comme le montre le graphique, c'est uniquement dans le cas de ruptures à la hausse que l'on observe une amélioration notable dans ce domaine.

**Graphique 2.10. Évolution des variables représentatives des institutions et des inégalités associée aux ruptures de croissance**  
(Points de pourcentage et unités)

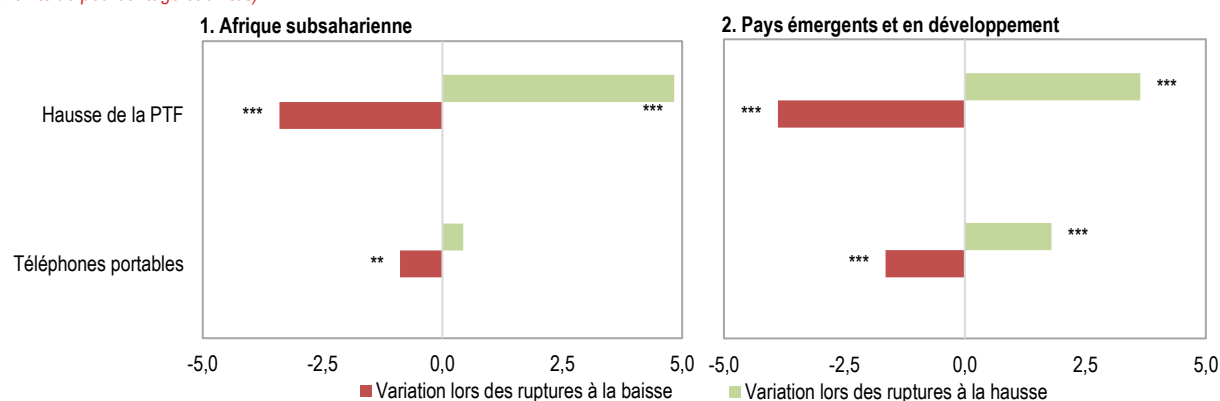


Source : calculs des auteurs.

<sup>1</sup>Variations divisées par 5.

Note : \*, \*\* et \*\*\* indiquent que les variations des moyennes sont significatives aux niveaux de 10, 5 et 1 %. +, ++ et +++ indiquent que l'ampleur absolue des variations des moyennes entre les ruptures à la hausse et les ruptures à la baisse est significativement différente aux niveaux de 10, 5 et 1 %.

**Graphique 2.11. Évolution des variables représentatives des mutations structurelles associée aux ruptures de croissance**  
(Points de pourcentage et unités)



Source : calculs des auteurs.

Note : \*, \*\* et \*\*\* indiquent que les variations des moyennes sont significatives aux niveaux de 10, 5 et 1 %. +, ++ et +++ indiquent que l'ampleur absolue des variations des moyennes entre les ruptures à la hausse et les ruptures à la baisse est significativement différente aux niveaux de 10, 5 et 1 %. PTF = Productivité totale des facteurs.

## ANALYSE DE LA DURÉE DES PÉRIODES DE CROISSANCE CONTINUE

Ayant établi les changements qui se produisent en général dans l'environnement extérieur et intérieur au moment des points de retournement de la croissance, nous allons maintenant considérer ce qui influe sur la durée des périodes de croissance. Nous utilisons les observations de la section précédente pour justifier les variables et les politiques qui ont des chances d'affecter la durée des périodes de croissance en Afrique subsaharienne, tout en élargissant notre étude pour envisager la possibilité que la pérennisation d'une période de croissance pose un défi très différent de celui qui accompagne le déclenchement d'une rupture de croissance à la hausse.

Plus précisément, nous liions la probabilité qu'un épisode prenne fin dans la prochaine période à l'évolution de ces variables en essayant de déterminer aussi dans quelle mesure ces liens peuvent être différents dans d'autres régions (voir l'annexe 2.1 pour plus de détails). Nous suivons une approche en deux temps, du fait du nombre relativement limité d'épisodes à considérer et de l'absence de longues séries chronologiques. Nous commençons par vérifier la pertinence de chaque facteur ou politique d'intérêt, en prenant en considération les conditions prévalant au début de chaque épisode de croissance continue (pour tenir compte de la convergence de la croissance). Nous sélectionnons ensuite un ensemble de facteurs ou politiques représentatif de tous les groupes que nous avons analysés dans la première étape en veillant à maintenir



une taille d'échantillon raisonnable, et nous procédons à une analyse multivariée qui nous permet de déterminer l'effet de chaque facteur ou politique tout en prenant en compte d'autres facteurs déterminants<sup>17</sup>.

### Examen successif des différents déterminants des périodes de croissance

La première étape de l'approche en deux temps consiste à examiner successivement l'effet de plusieurs variables sur la durée des périodes de croissance continue en neutralisant celui des niveaux de revenu.

#### Facteurs exogènes

Les pays émergents et les pays en développement étant particulièrement sensibles à l'évolution des prix des produits de base et des conditions financières au niveau mondial, nous commençons par essayer de déterminer dans quelle mesure les chocs extérieurs peuvent perturber les périodes de croissance. Comme précédemment, nous centrons notre attention sur les variations des termes de l'échange, des cours du pétrole et des taux d'intérêt américains (considérés comme représentatifs des conditions de financement au niveau mondial)<sup>18</sup>.

Nous constatons que le durcissement des conditions financières au niveau mondial accroît notablement le risque que les périodes de croissance prennent fin en Afrique subsaharienne — comme dans le reste du monde (graphique 2.12)<sup>19</sup>. Dans l'ensemble, les fluctuations des cours du pétrole ne semblent pas avoir d'incidence notable sur les périodes de croissance dans la région, mais ce résultat peut être influencé par le fait que les variations des cours du pétrole affectent très différemment les pays exportateurs et les pays importateurs de pétrole.

#### Indicateurs macroéconomiques

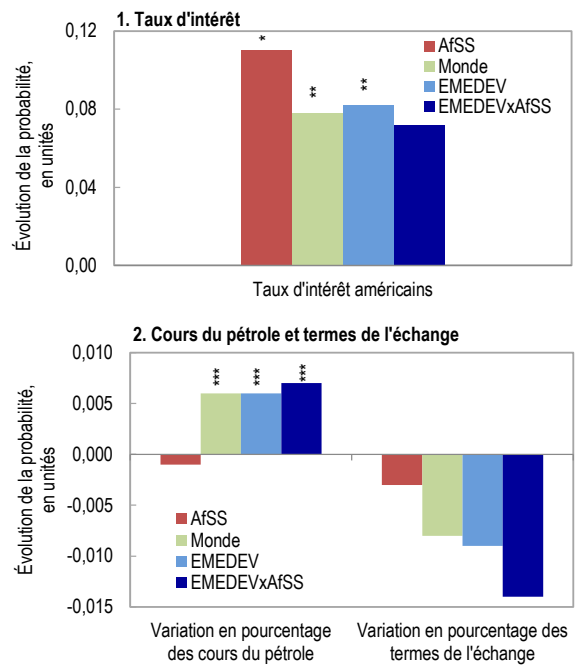
Des évolutions défavorables de l'environnement extérieur peuvent affecter négativement la durée d'une période de croissance, alors que de bonnes politiques macroéconomiques devraient, théoriquement, avoir

<sup>17</sup>Une approche similaire est suivie dans Berg, Ostry et Zettelmeyer (2012), qui étudient une question similaire, mais en se focalisant sur un échantillon mondial.

<sup>18</sup>Il a été constaté que les chocs extérieurs réels étaient particulièrement coûteux en termes de production dans les pays en développement, les chocs financiers extérieurs l'étant relativement plus dans les pays émergents (Becker et Mauro, 2006).

<sup>19</sup>Pour le taux d'intérêt des États-Unis, nous utilisons un taux composite associant le taux effectif des fonds fédéraux américains à d'autres indicateurs associés à la politique monétaire des États-Unis afin de capturer l'importance des politiques non conventionnelles adoptées après la crise financière mondiale, quand les taux d'intérêt ont atteint le plancher zéro (Krippner, 2016).

Graphique 2.12. Chocs extérieurs



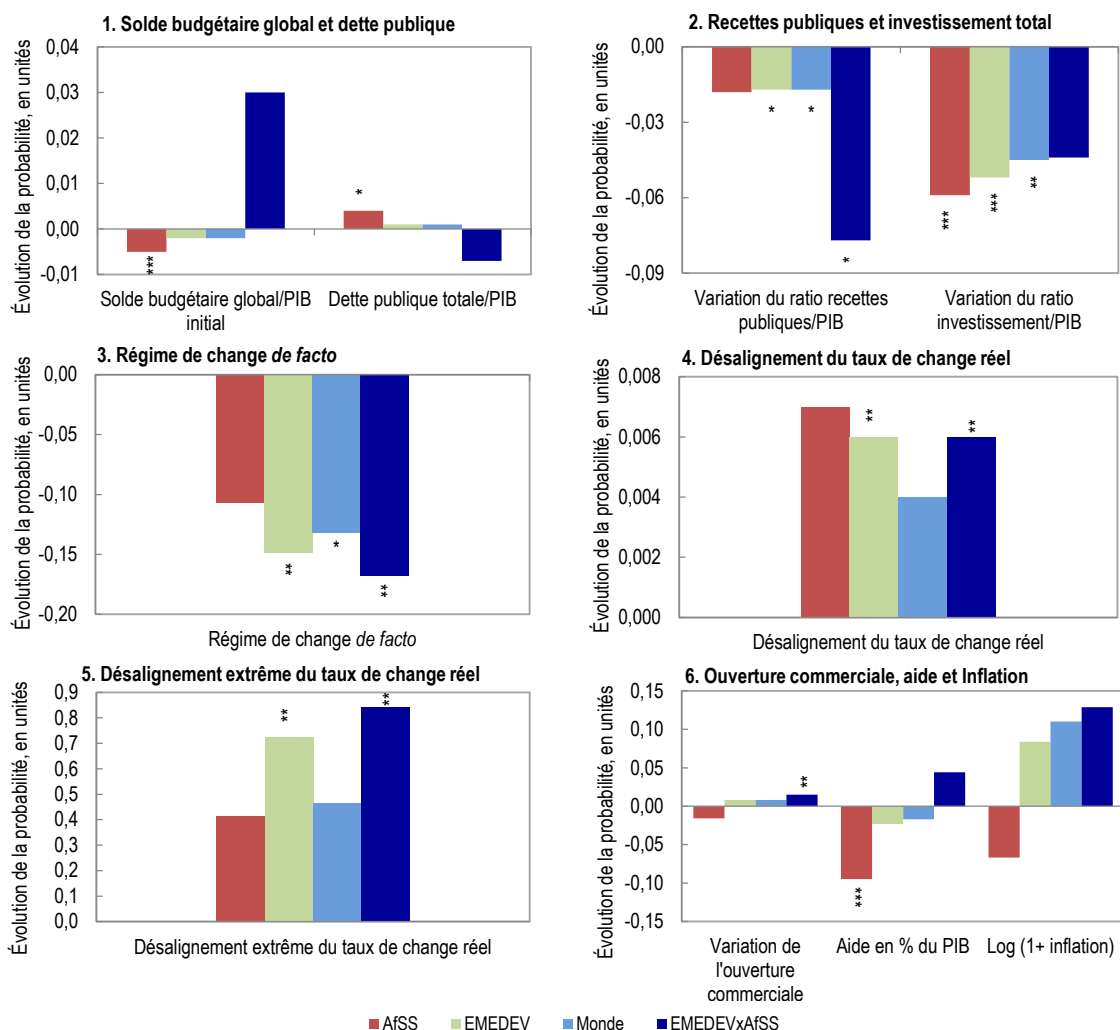
Source : calculs des auteurs.

Note : La taille des barres verticales reflète l'évolution de la probabilité (mesurée en unités) que la période de croissance prenne fin suite à une variation d'une unité de chacune des variables décrites. AfSS = Afrique subsaharienne; EMEDEV = ensemble des pays émergents et en développement; EMEDEVxAfSS = ensemble des pays émergents et en développement hors Afrique subsaharienne. \*, \*\* et \*\*\* indiquent une signification statistique aux niveaux de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

un effet protecteur sur elle en favorisant des taux d'investissement vigoureux et en alimentant, de l'intérieur, l'élan de la croissance.

En effet, des politiques budgétaires prudentes jouent un rôle particulier dans la pérennisation des périodes de croissance en Afrique subsaharienne : une amélioration du solde budgétaire accroît sensiblement les chances de poursuite de la croissance, alors qu'inversement, un alourdissement de la dette peut précipiter sa fin (graphique 2.13). En fait, la réduction importante de la dette survenue suite à l'allègement de l'endettement accordé dans le cadre de l'initiative PPTe a permis de dégager, dans la plupart des pays de la région, un espace budgétaire pour financer des dépenses productives avec des soldes budgétaires plus sains par ailleurs — réunissant ainsi les conditions d'une croissance durable. En Tanzanie, par exemple, la période de forte croissance qui a commencé au début des années 90 s'est accompagnée d'une amélioration des conditions de financement de la dette publique ainsi que d'un accroissement des dépenses publiques (Robinson, Gaertner et Papageorgiou, 2011). Cela permet aussi de rappeler qu'une augmentation

Graphique 2.13. Indicateurs macroéconomiques



Source : calculs des auteurs.

Note : La taille des barres verticales reflète l'évolution de la probabilité (mesurée en unités) que la période de croissance prenne fin suite à une variation d'une unité de chacune des variables décrites. La variable du régime de taux de change repose sur les précisions apportées à la base de données du Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions; les valeurs augmentent avec le degré de flexibilité. AfSS = Afrique subsaharienne; EMEDEV = ensemble des pays émergents et en développement; EMEDEVxAfSS = ensemble des pays émergents et en développement hors Afrique subsaharienne. \*, \*\* et \*\*\* indiquent une signification statistique aux niveaux de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

régulière de la dette publique, même dans les pays à forte croissance, finit par poser un risque pour les périodes de croissance, comme exposé au chapitre 1.

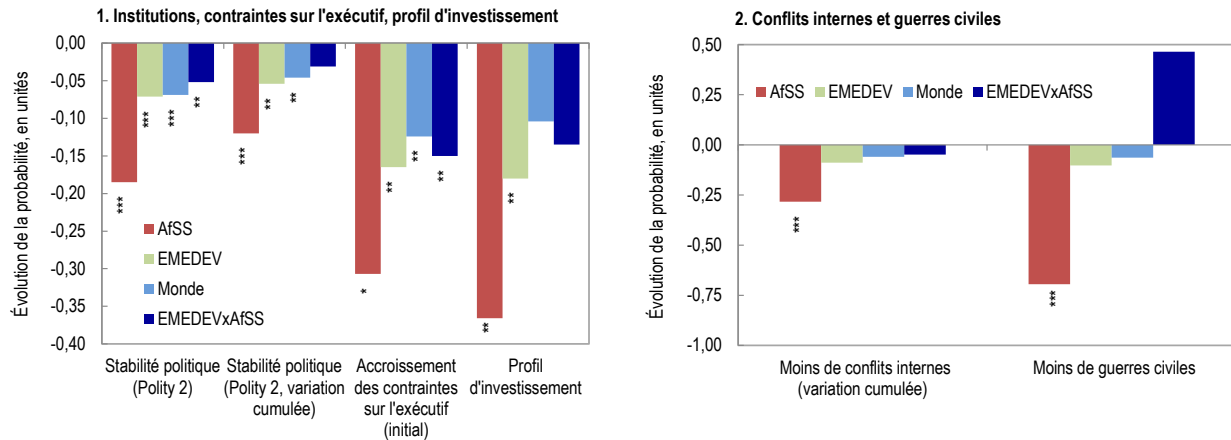
L'investissement semble aussi contribuer de façon non négligeable à prévenir les ruptures de croissance et à faire durer les périodes d'expansion du fait que non seulement il soutient la demande globale au départ, mais qu'il renforce aussi les capacités de production au fil des ans. Si, dans certains pays riches en ressources naturelles, il pourrait s'agir d'une envolée de l'investissement liée à la découverte d'importantes réserves de produits de base, pour l'ensemble de la région, la dynamique de l'investissement est allée plus loin en incluant des investissements importants et

très nécessaires dans les infrastructures. Les périodes de croissance se sont, par exemple, accompagnées d'un net accroissement du ratio investissement/PIB au Lesotho et au Tchad dans les années 80.

D'autres facteurs macroéconomiques semblent influencer notablement sur la durée de la croissance dans le monde, mais moins en Afrique subsaharienne (graphique 2.13)<sup>20</sup>. Les effets de la compétitivité, de l'ouverture commerciale et de l'inflation sont les suivants :

<sup>20</sup>Nous n'excluons toutefois pas ces autres facteurs macroéconomiques de notre analyse multivariée dans la prochaine section en raison de leur importance générale dans l'échantillon mondial.

Graphique 2.14. Institutions et conflit



Source : calculs des auteurs.

Note : La taille des barres verticales reflète l'évolution de la probabilité (mesurée en unités) que la période de croissance prenne fin suite à une variation d'une unité de chacune des variables décrites. AfSS = Afrique subsaharienne; EMEDEV = ensemble des pays émergents et en développement; EMEDEVxAfSS = ensemble des pays émergents et en développement hors Afrique subsaharienne. \*, \*\* et \*\*\* indiquent une signification statistique aux niveaux de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

- Un régime de change plus flexible et des taux de change moins surévalués semblent allonger la durée des périodes de croissance (comme il a été observé dans Rodrik, 2008), bien que, là encore, les coefficients n'apparaissent pas significatifs pour la région<sup>21</sup>.
- Une plus grande ouverture commerciale allonge en général la durée des périodes de croissance — bien que de façon non significative — en raison très probablement de la plus grande diversification économique, ce qui favorise une croissance plus résiliente et plus durable. C'est notamment le cas au Botswana, qui a connu l'une des périodes de croissance les plus longues de l'échantillon et où l'ensemble des échanges commerciaux (c'est-à-dire les exportations plus les importations) a représenté 95 % du PIB pendant cette période. Les flux d'aide semblent aussi avoir sensiblement accru la durée des périodes de croissance en Afrique subsaharienne, un résultat nouveau dans les études en la matière<sup>22</sup>.
- Une hausse de l'inflation semble réduire la durée des périodes de croissance dans la région bien que le coefficient estimé ne soit pas significatif.

<sup>21</sup>D'autres indicateurs macroéconomiques tels que la croissance des partenaires commerciaux et des indicateurs du développement des circuits financiers (ratio crédit/PIB et le taux de croissance du crédit au secteur privé) n'étaient pas significatifs.

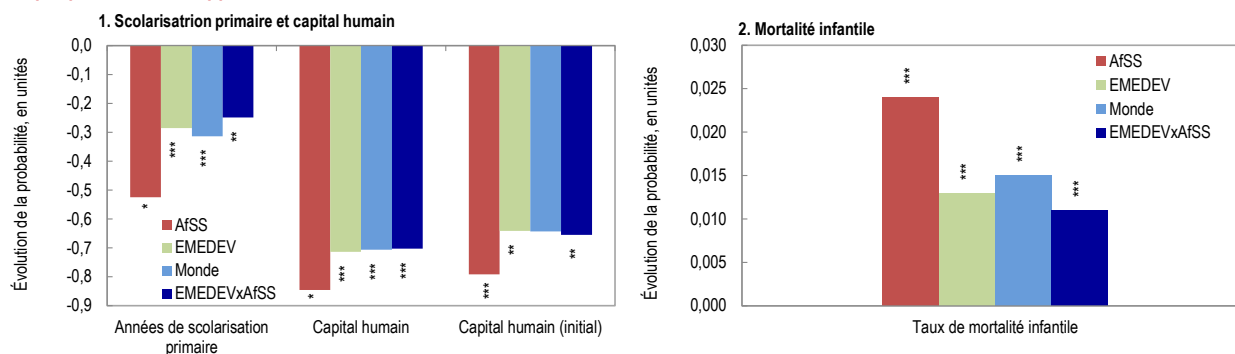
<sup>22</sup>De précédentes études ont considéré l'effet des apports d'aide sur le taux de croissance économique plutôt que sur la durée des périodes de croissance, souvent sans parvenir à une conclusion solide (Rajan et Subramanian, 2008).

### Institutions et développement social et humain

Nous allons passer maintenant aux variables qui évoluent plus lentement, dont la première série concerne la qualité des institutions politiques et économiques. Il a depuis longtemps été affirmé dans des publications que ces variables affectent l'aptitude des pays à parer aux crises économiques (Acemoglu *et al.*, 2003). Nous estimons, comme les auteurs de ces travaux, que parallèlement à plusieurs des variables en question — qui vont de la stabilité politique aux contraintes institutionnelles, aux décisions des pouvoirs publics et à l'attrait que les pays présentent pour les investisseurs — des institutions de qualité soutiennent les périodes de croissance dans la région, et ce, systématiquement plus qu'ailleurs (graphique 2.14). Par exemple, la forte croissance économique observée au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) a été expliquée par la stabilité macroéconomique, un environnement favorable aux affaires et la stabilité gouvernementale dont jouissent ces pays (McAuliffe, Saxena et Yabara, 2012). En outre, les conflits armés perturbent notablement l'activité économique et abrègent les périodes de croissance en Afrique subsaharienne, bien qu'il faille préciser que leur nombre a considérablement diminué ces vingt dernières années dans la région.

Il apparaît, enfin, que le développement social et humain — dans la mesure où il améliore globalement l'éducation et la santé et, par là, l'efficacité et la productivité — a aussi un impact profond sur les périodes de croissance puisque de plus hauts niveaux d'éducation et de capital humain sont associés à de

Graphique 2.15. Développement social et humain



Source : calculs des auteurs.

Note : La taille des barres verticales reflète l'évolution de la probabilité (mesurée en unités) que la période de croissance prenne fin suite à une variation d'une unité de chacune des variables décrites. AfSS = Afrique subsaharienne; EMEDEV = ensemble des pays émergents et en développement; EMEDEVxAfSS = ensemble des pays émergents et en développement hors Afrique subsaharienne. \*, \*\* et \*\*\* indiquent une signification statistique aux niveaux de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

plus longues périodes de croissance (graphique 2.15). De fait, les pays de la région qui jouissent de niveaux relativement élevés de capital humain, comme le Botswana, le Ghana, le Lesotho et Maurice, ont connu des épisodes de croissance plus longs. De même, la réduction de la mortalité infantile est associée à de plus longues périodes de croissance, tandis qu'une plus grande inégalité de revenus se traduit par des périodes de croissance plus courtes (bien que cet effet ne soit pas statistiquement significatif dans l'échantillon considéré).

### Mutations structurelles et adoption de nouvelles technologies

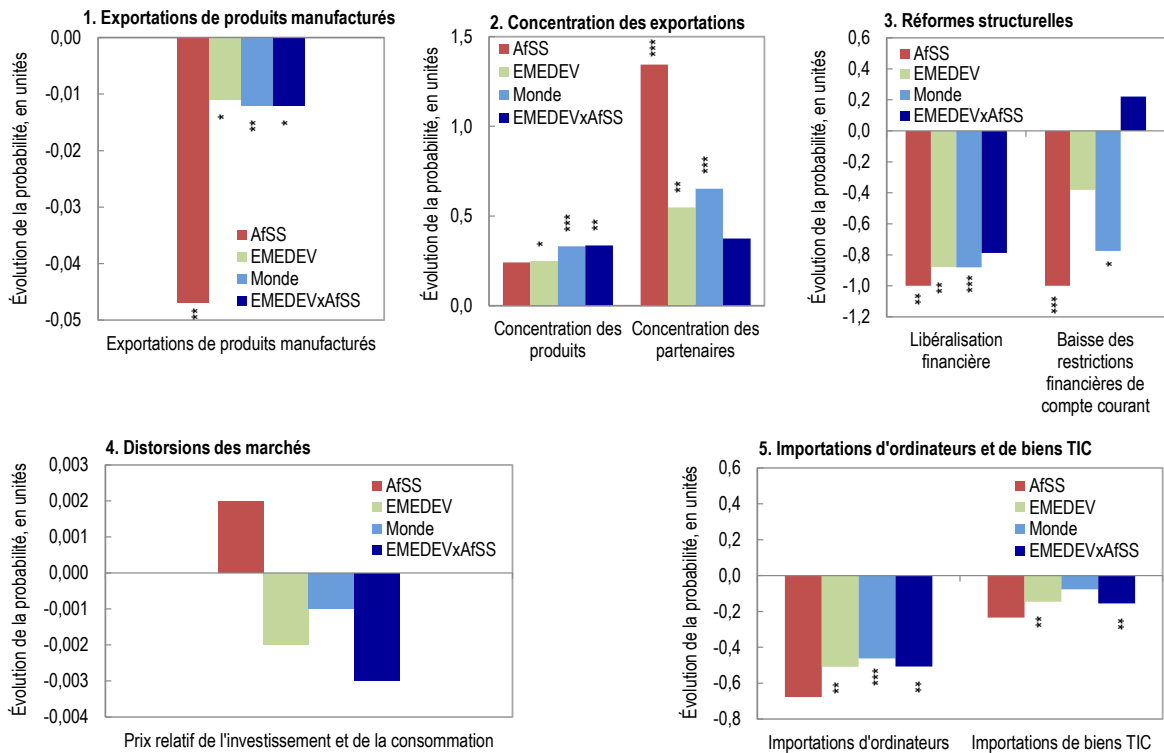
Pour terminer, nous allons maintenant examiner dans quelle mesure la diversification économique, les réformes structurelles et l'adoption de technologies étrangères sont d'importantes locomotives d'une croissance durable (graphique 2.16) :

- La diversification économique, telle qu'elle se reflète notamment dans la composition des exportations, apparaît être un facteur important dans la résilience des épisodes de croissance dans la région, confirmant ainsi les conclusions d'études antérieures selon lesquelles la concentration des exportations a un effet négatif sur le niveau de la croissance économique (Lederman et Maloney, 2003). Une part importante de produits manufacturés dans les exportations semble être particulièrement bénéfique du fait, probablement, qu'à la différence des matières premières, les exportations de produits finis sont associées à une plus grande teneur en valeur ajoutée et une moindre

volatilité des prix. Les pays se caractérisant par une production relativement diversifiée, comme la Tanzanie et le Kenya, traversent actuellement une période de croissance continue. Giginishvili, Mauro et Wang (2014) ont en effet estimé que la forte croissance qu'ont connue les pays de la CAE pendant la dernière décennie tenait à la plus grande diversification de la production et des exportations et à la hausse du niveau de complexité et de qualité de celles-ci. Dans le même ordre d'idées, le Botswana, Cabo Verde, le Lesotho et Maurice ont réussi à accroître sensiblement la part des produits manufacturés dans leurs exportations alors qu'ils connaissaient des périodes de croissance durable.

- Une plus grande libéralisation financière — représentée par un indice reflétant les restrictions de taux d'intérêt, l'encadrement du crédit, les restrictions à la concurrence, l'importance du secteur nationalisé et la qualité de la surveillance bancaire (FMI, 2008) — est également associée à de plus longues périodes de croissance dans la région du fait qu'elle permet d'orienter les ressources vers les activités les plus rentables et de réaliser des gains d'efficience.
- Le rapport entre le prix de l'investissement et celui des biens de consommation — un indicateur des distorsions de marché — semble associé, en Afrique subsaharienne, à des périodes de croissance plus courtes, bien que les coefficients ne soient pas statistiquement significatifs, ce qui cadre avec l'idée que les distorsions des prix du

Graphique 2.16. Mutations structurelles et adoption de nouvelles technologies



Source : calculs des auteurs.

Note : La taille des barres verticales reflète l'évolution de la probabilité (mesurée en unités) que la période de croissance prenne fin suite à une variation d'une unité de chacune des variables décrites. AfSS = Afrique subsaharienne; EMEDEV = ensemble des pays émergents et en développement; EMEDEVxAfSS = ensemble des pays émergents et en développement hors Afrique subsaharienne. \*, \*\* et \*\*\* indiquent une signification statistique aux niveaux de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

marché affectent négativement les taux de croissance par l'intermédiaire de leurs effets sur les décisions d'investissement (Barro, 1991)<sup>23</sup>.

- Enfin, alors que l'adoption de nouvelles technologies étrangères — par la voie, par exemple, de l'importation d'ordinateurs et d'autres produits des technologies de l'information — semble contribuer ailleurs à faire durer les périodes de croissance, ce n'est pas le cas en Afrique subsaharienne, où le coefficient correspondant n'apparaît pas significatif. Cela tient probablement au fait que le niveau de ces importations est encore faible dans l'ensemble de la région et que l'on manque de données à ce sujet.

<sup>23</sup>Le prix relatif des biens d'équipement est généralement plus élevé dans les pays moins développés. Cela peut tenir à la faible productivité observée dans la production de ces biens et des biens faisant l'objet d'échanges internationaux par rapport aux biens de consommation ainsi qu'aux obstacles à la production ou à l'importation des biens d'équipement qui résultent de régimes fiscaux générateurs de distorsions ou de la présence de structures monopolistiques sur le marché de ces biens. Voir Hsieh et Klenow (2007).

### Vue synthétique des déterminants des périodes de croissance

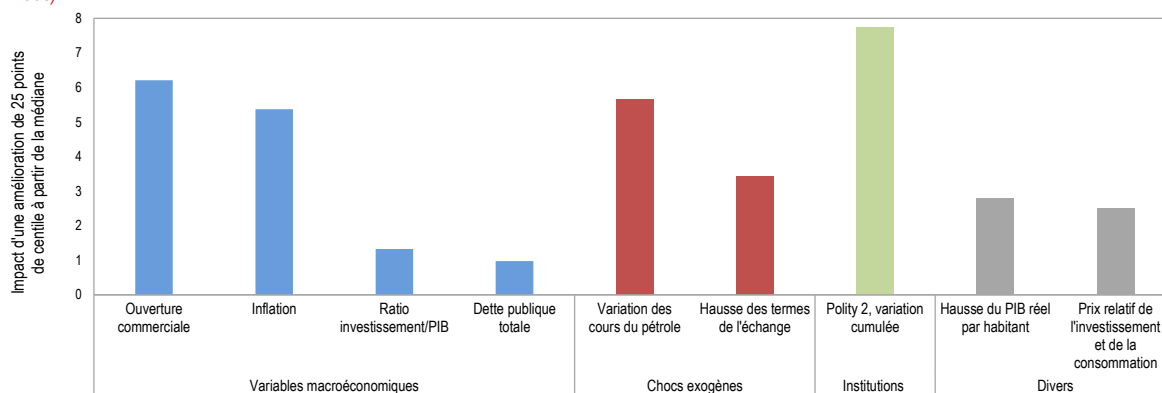
Pour compléter l'analyse, nous examinons pour finir l'effet conjoint des facteurs et des politiques sur la durée des périodes de croissance continue. Beaucoup de ces variables étant probablement corrélées, c'est une étape nécessaire pour évaluer le rôle qu'elles jouent indépendamment dans l'allongement des périodes de croissance.

Pour cela, nous utilisons l'analyse de la durée pour lier la probabilité que la période de croissance prenne fin l'année suivante à un ensemble de variables représentatives de tous les groupes de variables analysés précédemment, accompagné du revenu initial<sup>24</sup>.

Notre modèle complet inclut le taux d'intérêt américain, la modification des termes de l'échange et la variation du

<sup>24</sup>Comme exposé plus haut, nous évitons une modélisation allant «du général au particulier» en raison du nombre relativement limité d'épisodes de croissance continue considéré et de l'absence de longues séries chronologiques. Au lieu de cela, nous incluons au moins certaines variables de chacun des groupes examinés dans la précédente section tout en maintenant une taille d'échantillon raisonnable.

**Graphique 2.17. Impact sur la durée des périodes de croissance en Afrique subsaharienne (Années)**



Source : calculs des auteurs.

Note : Chaque barre verticale indique la variation de la durée attendue d'une période de croissance (en nombres d'années) dans le cas de l'amélioration d'une variable de 25 points de centile par rapport à sa valeur médiane dans l'échantillon considéré de pays d'Afrique subsaharienne, les autres variables restant constantes.

cours du pétrole (facteurs exogènes); l'ouverture commerciale, l'ouverture du compte de capital, l'inflation, le régime de change, le ratio dette/PIB et la modification du taux d'investissement (variables des politiques nationales); le capital humain et les institutions mesurés dans le cadre du projet Polity 2, un indicateur de la stabilité politique (facteurs humains et institutionnels); et un indicateur des distorsions de marché (variable des politiques macrostructurelles). Nous leur ajoutons la croissance moyenne observée pendant la période de croissance pour faire apparaître un risque éventuel de surchauffe ainsi qu'une variable indicatrice pour la période 2000–08 pour saisir les différences d'effets avec la décennie commençant en 2000<sup>25</sup>.

Les résultats semblent indiquer qu'une amélioration des politiques monétaires et budgétaires, des institutions politiques et de l'environnement extérieur ainsi qu'une réduction des distorsions de marché ont des effets positifs sur la durée des périodes de croissance en Afrique subsaharienne (pour plus de détails, voir le tableau A.2.3.1). Plus précisément, une hausse du taux d'investissement, une plus grande ouverture commerciale, une baisse de l'inflation et une diminution du ratio dette/PIB prolongent généralement les périodes de croissance dans la région. Un taux de croissance plus élevé pendant l'année précédente augmente la probabilité que la période de croissance continue s'achève — ce qui souligne les risques associés à une surchauffe de l'économie. Les résultats font aussi ressortir les effets bénéfiques d'une amélioration des

institutions politiques (les rendant plus démocratiques) et d'une réduction des distorsions de marché associées au prix relatif élevé de l'investissement<sup>26</sup>.

Pour mieux saisir l'importance des divers facteurs ou politiques qui influent sur les périodes de croissance dans la région, nous avons cherché à déterminer l'effet sur la durée attendue d'une période de croissance d'une amélioration de 25 points de centile d'un facteur ou d'une politique donnée par rapport à sa valeur médiane alors que les autres facteurs restent constants.

Nous avons obtenu les principaux résultats suivants (graphique 2.17) :

- *De meilleures politiques prolongent les périodes de croissance dans la région* : 1) une accélération de la modification du rapport investissement/PIB allonge la durée attendue de la période de croissance d'environ 1,3 an; 2) une réduction du ratio dette/PIB la prolonge d'un an; 3) une plus grande ouverture l'augmente de six ans; et 4) une baisse de l'inflation l'accroît de 5,4 ans.
- *Une réduction des distorsions de marché allonge la durée des périodes de croissance* : une diminution du rapport entre le prix de l'investissement et

<sup>25</sup>La variable indicatrice reçoit la valeur 1 pendant la période 2000–08 pour saisir les effets pendant la période d'envolée des cours des produits de base. Les résultats résistent à l'exclusion de la variable.

<sup>26</sup>Nos observations restent valables lorsqu'on utilise des spécifications différentes. D'autres déterminants potentiels se sont révélés non significatifs, y compris une variable représentant la croissance des partenaires commerciaux, le déficit extérieur courant et ses variations, les flux financiers et des indicateurs du développement du secteur financier (rapport crédit au secteur privé et dépôts bancaires/PIB), la croissance du crédit et la part de l'investissement privé et de l'investissement public dans l'ensemble de l'investissement.

celui des biens de consommation augmente de 2,5 ans la durée attendue de ces périodes.

- *Un contexte extérieur plus favorable assure de plus longues périodes de croissance* : une plus forte amélioration en pourcentage des termes de l'échange allonge la durée attendue des périodes de croissance de 3,4 ans. De même, les hausses de prix du pétrole sont associées à un accroissement de 5,7 ans de la durée attendue de ces périodes<sup>27</sup>.
- *Une amélioration de la qualité des institutions augmente la durée des périodes de croissance* : une meilleure notation Polity 2 prolonge la durée des périodes de croissance de 7,7 ans.
- *Les signes de surchauffe réduisent la durée attendue des périodes de croissance* : une diminution de la croissance du PIB par habitant augmente la durée attendue de ces périodes de 2,8 ans.

En résumé, chacun de ces facteurs ou chacune de ces politiques a un effet important sur la durée des périodes de croissance. Par exemple, une amélioration de 25 points de centile de *chaque* variable de politique économique par rapport à sa valeur médiane (les autres variables restant constantes) allonge la durée de la période de croissance d'un à six ans, alors qu'une amélioration similaire de l'environnement institutionnel ou de facteurs exogènes augmente sa durée de quatre à huit ans.

En examinant l'effet des mêmes facteurs et des mêmes politiques sur la durée des périodes de croissance dans les pays émergents et en développement, on peut faire apparaître les similitudes et les différences entre les périodes de croissance en Afrique subsaharienne et dans le reste du monde<sup>28</sup>. D'après les résultats que nous avons obtenus, une plus faible inflation, de bonnes institutions et un moindre endettement public prolongeraient les

<sup>27</sup>Ces résultats semblent indiquer que les améliorations des termes de l'échange permettent non seulement de faire décoller la croissance (comme on l'a vu dans l'analyse des ruptures de croissance à la hausse), mais qu'elles ont aussi un effet significatif sur la durée des périodes de croissance dans la région. La taille de l'échantillon ne permet pas de différencier ces effets entre les pays riches et les pays pauvres en ressources naturelles.

<sup>28</sup>Le tableau de l'annexe 2.3 compare notre estimation multivariée de référence pour l'Afrique subsaharienne et deux groupes de pays : l'ensemble des pays émergents et en développement («EMEDEV») et l'ensemble des pays émergents et en développement à l'exclusion de ceux d'Afrique subsaharienne («EMEDEV, hors AfSS»).

périodes de croissance en Afrique subsaharienne comme dans les autres pays émergents et en développement du reste du monde. Mais d'autres effets sont propres à certains groupes de pays : ce n'est que pour l'Afrique subsaharienne que l'on observe qu'un accroissement du ratio investissement/PIB et des évolutions positives des termes de l'échange prolongent les périodes de croissance. De même, l'ouverture des échanges semble avoir un effet positif plus marqué dans la région (ce qui suggère une plus forte dépendance de celle-ci à l'égard de pays d'autres continents), alors que les distorsions macrostructurelles représentées par une plus grande dispersion du prix relatif de l'investissement semblent y avoir un effet plus préjudiciable. Dans l'ensemble, les résultats suggèrent que les périodes de croissance dans cette région présentent quelques différences avec celles enregistrées dans le reste du monde puisque plusieurs déterminants n'y produisent pas le même effet.

## CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ACTION PUBLIQUE ET CONCLUSIONS

Les retournements des cycles de croissance et les périodes de croissance durable sont devenus plus fréquents dans les pays d'Afrique subsaharienne depuis le début du siècle. C'est certes une évolution positive, mais il ressort de l'analyse qui précède que, traditionnellement, les périodes de croissance durent dans l'ensemble moins longtemps dans cette région qu'ailleurs, qu'elles sont marquées par de plus fortes fluctuations et qu'elles se terminent souvent par des «atterrissages difficiles». L'enjeu primordial pour les nombreux pays de la région qui se heurtent actuellement à des difficultés économiques est donc de faire durer les périodes de croissance et d'éviter ces atterrissages.

Plusieurs facteurs et politiques plutôt qu'un ou deux éléments déterminants ont permis dans le passé de provoquer des ruptures de croissance à la hausse et de les muer en périodes de croissance durables. Par exemple, un environnement extérieur porteur — sous forme d'une amélioration des termes de l'échange ou de conditions financières favorables au niveau mondial — et des progrès dans la qualité des institutions ont eu un net effet positif. Il ressort toutefois de nos travaux que les politiques macroéconomiques nationales jouent un rôle déterminant. Cela inclut une politique budgétaire avisée pour éviter d'accumuler une dette publique excessive, une politique monétaire axée sur un faible niveau d'inflation, des politiques commerciales tournées vers

l'extérieur pour tirer au maximum parti des possibilités offertes par la mondialisation et des mesures macrostructurelles pour réduire les distorsions de marché au niveau national pour à la fois libérer le potentiel de croissance du secteur privé et stimuler l'investissement.

Que devons-nous en conclure actuellement? Les pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles ont été gravement touchés par l'effondrement des cours des produits de base et, bien que nombreux d'autres pays de la région continuent de bénéficier d'une croissance vigoureuse, certains d'entre eux ont commencé à voir leur croissance se ralentir progressivement et des vulnérabilités se faire jour, comme le montre le chapitre 1. L'environnement mondial devrait, en outre, continuer à ne soutenir que faiblement la croissance dans la région, avec un rééquilibrage de la croissance en Chine au profit des secteurs moins consommateurs de ressources, la persistance attendue pour longtemps encore de faibles prix des produits de base, la raréfaction prévue des apports d'aide et la montée générale dans le monde des risques d'adoption de politiques tournées vers l'intérieur.

Il ressort de ce qui précède que l'impulsion pour *ranimer* la croissance là où elle s'est essoufflée, et *assurer sa pérennité* là où elle est restée relativement forte, doit venir de l'intérieur, c'est-à-dire d'une focalisation sur des politiques macroéconomiques et structurelles soutenant les sources autonomes de croissance :

- *Pour les pays où la croissance s'est fortement ralentie, la priorité est de maintenir la stabilité macroéconomique et de créer les conditions d'un retournement de tendance pouvant être pérennisé par la suite. Ces ajustements de l'action menée doivent reposer sur un ensemble complet de mesures qui se renforcent mutuellement. Cela inclut une amélioration des soldes budgétaires à l'aide de réductions de dépenses ciblées et de mesures augmentant durablement les recettes pour limiter l'accroissement de la dette publique et faire en sorte que la politique monétaire soit compatible avec la maîtrise de l'inflation. Il faut aussi renforcer les mesures macrostructurelles qui favorisent l'investissement et une reprise de la croissance et encourager l'ouverture et l'intégration dans l'économie mondiale ainsi qu'une amélioration du capital humain et une stabilisation de l'environnement politique. Notre analyse a*

effectivement constaté que toutes ces mesures sont fortement associées à des retours de la croissance et des périodes de croissance durables.

- *Pour les pays qui connaissent actuellement une période de croissance, la priorité doit être de la faire durer et d'éviter un atterrissage difficile. Les pays qui continuent de jouir d'une croissance vigoureuse devraient reconstituer leurs volants de sécurité en ces périodes relativement favorables pour contenir les accroissements de dette publique, notre analyse ayant montré qu'il s'agit là d'un facteur important pour prolonger les épisodes de croissance. La dette a eu tendance à augmenter dans beaucoup de ces pays malgré la vigueur de la croissance et, à l'avenir, un assainissement graduel des finances publiques s'impose surtout dans le contexte actuel d'un durcissement et d'une plus grande instabilité des marchés financiers. Il est également nécessaire de renforcer encore les cadres de la politique monétaire pour faire en sorte que ses objectifs soient axés sur la stabilité des prix, comme le suggèrent les conclusions de notre analyse.*
- *Il est indispensable à la croissance de tous les pays de la région de compléter les mesures macroéconomiques par des efforts visant à débloquer leur potentiel de croissance. Ces efforts incluent de stimuler le développement de l'éducation, faire progresser la diversification économique pour augmenter la résilience face aux chocs, favoriser l'intégration commerciale aux niveaux régional et international, privilégier les investissements favorables à la croissance, renforcer les mesures macrostructurelles pour réduire les distorsions de marché, consolider les cadres de la gouvernance et améliorer le climat des affaires pour attirer l'investissement dans les nouveaux secteurs de croissance. Cela implique, concrètement, d'investir dans le développement du capital humain, de diversifier davantage les exportations au niveau des partenaires commerciaux et des produits ainsi que d'accroître la part des produits manufacturés dans l'ensemble des exportations en renforçant l'adoption de nouvelles technologies par l'importation de biens des technologies de l'information, consolidant les réformes de libéralisation financière et réduisant les risques liés à l'investissement, comme mis en évidence par nos résultats empiriques.*



## Annexe 2.1. Méthodologie

### Ruptures structurelles

Pour construire les points de retournement de la croissance, nous suivons la méthode adoptée par Antoshin, Berg et Souto (2008), qui ont développé une variante de la procédure utilisée par Bai et Perron (1998) pour déceler les ruptures structurelles dans les séries chronologiques quand on ignore à la fois le nombre total des ruptures et leur localisation<sup>1</sup>. Cette procédure exige de fixer à l'avance deux paramètres pour la détermination des ruptures structurelles : le nombre minimum possible d'années entre les ruptures potentielles et la signification statistique pour vérifier l'existence de ces ruptures structurelles ( $p$ ). Nous retenons un nombre minimum de cinq ans entre les ruptures ( $h = 5$ ) et une valeur critique de 10 % ( $p = 0,10$ ) qui maximalisent le nombre de ruptures mesurées avec précision pour un nombre minimum raisonnable d'années entre les ruptures<sup>2</sup>.

Avec cette méthode, nous décelons 184 ruptures à la hausse et 185 ruptures à la baisse dans la croissance économique de 146 pays sur la période 1950–2016. Par construction, comme nous retenons un nombre minimum de cinq ans entre les ruptures, la démarche empirique adoptée pour repérer les ruptures structurelles exclut la première et la dernière période de cinq ans de l'échantillon utilisé pour l'estimation. De ce fait, pour un pays pour lequel on dispose de 66 ans de données et avec  $h = 5$ , on peut obtenir un total de 12 ruptures structurelles possibles, la dernière pouvant se produire en 2011. Les ruptures sont réparties, par niveau de revenu, entre les pays avancés, les pays émergents et les pays en développement, ce dernier groupe de pays étant décomposé entre les régions suivantes : Asie, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afrique subsaharienne et Amérique latine.

### Périodes de croissance

Partant des ruptures à la hausse et à la baisse décelées, nous définissons, comme Berg, Ostry et Zettelmeyer (2012), les périodes «complètes» de croissance comme des périodes de temps qui 1) commencent par une rupture à la hausse, suivie par une période de croissance du revenu moyen par habitant d'au moins 2 %, et 2) se terminent par une rupture de croissance à la baisse, suivie par une période de croissance du revenu moyen par habitant de moins de 2 %. Ce taux de croissance de 2 % par habitant a déjà été utilisé dans des publications, notamment par Berg, Ostry et Zettelmeyer (2012), et il est jugé raisonnable pour la croissance par habitant dans les pays à faible revenu et les pays d'Afrique subsaharienne. De même, les périodes de croissance «incomplètes» peuvent être définies comme celles qui remplissent la condition 1) et sont encore en cours à la fin de la période couverte par l'échantillon. Un total de 80 périodes complètes et de 67 périodes incomplètes a été recensé dans l'ensemble de l'échantillon.

### Évolution des variables aux points de retournement

Reprenant la méthode suivie par Jones et Olken (2008), nous utilisons le test  $t$  de Student pour un seul échantillon pour examiner les variations des moyennes d'un ensemble important de variables entre la période précédant une rupture de croissance (et postérieure au dernier point de retournement) et la période suivant une rupture (et précédant le prochain point de retournement), pour les ruptures à la hausse et les ruptures à la baisse.

Plus précisément, pour tester les variations des moyennes, nous calculons ces variations au moment de chaque rupture, puis nous calculons et testons la variation moyenne pour l'ensemble des ruptures (l'hypothèse nulle étant que la variation moyenne est égale à zéro). Le test compare l'ampleur des variations moyennes observées dans les ruptures de croissance à la hausse et à la baisse, quelle que soit leur direction (signe). Nous effectuons aussi des tests de symétrie, qui sont des tests  $t$  de Student pour deux échantillons, pour déterminer si les variations moyennes observées pendant les ruptures à la hausse sont du même ordre de grandeur que celles observées pendant les ruptures à la baisse. Ces tests permettent que les échantillons et les variances des variations moyennes dans les ruptures de croissance à la hausse et à la baisse soient différents. Nous utilisons

<sup>1</sup>Cette procédure a déjà été utilisée par Berg, Ostry et Zettelmeyer (2012) ainsi que par Tsangarides (2012) pour déceler les ruptures structurelles dans les taux de croissance.

<sup>2</sup>Une moyenne de cinq ans est aussi généralement l'unité utilisée pour le calcul des moyennes dans les régressions de la croissance sur données de panel. Il peut aussi sembler judicieux d'utiliser un chiffre plus élevé pour le nombre minimum d'années séparant les ruptures de croissance (huit, par exemple) pour réduire le nombre de fluctuations ou de facteurs conjoncturels, mais on risque alors d'obtenir moins de périodes de croissance. Avec  $h = 8$ , on parvient à des résultats similaires en ce qui concerne la répartition des ruptures de croissance entre les groupes de pays et les périodes et la fourchette de fluctuation des taux de croissance.

l'approximation de Satterthwaite pour prendre en compte les indicateurs de la dispersion des deux échantillons, et nous prenons aussi en considération les divers échantillons et variances dans le calcul des degrés de liberté pour le test  $t$  de Student.

### Analyse de durée

Pour étudier comment la durée d'un épisode donné varie avec des covariables d'intérêt, nous soumettons les périodes de croissance précédemment définies à une analyse de durée<sup>3</sup>. Les modèles de survie comprennent en général deux parties : 1) la fonction de risque de base qui décrit comment le risque de survenue d'un événement évolue au fil du temps aux niveaux de référence des covariables, et 2) les paramètres d'effets qui décrivent comment la fonction de risque varie face aux variations des covariables (à l'écart du niveau de référence).

Nous nous intéressons, dans le présent chapitre, à la durée des périodes de croissance. Si nous utilisons  $T$  pour représenter la durée d'une période de croissance, nous pouvons obtenir la fonction de survie  $S(t)$  pour compléter la fonction de distribution cumulative  $F(t) = Pr(T \leq t)$ , c'est-à-dire  $S(t) = 1 - F(t)$ . Cela reflète la probabilité que la période considérée ne prendra pas fin avant le temps  $t$ .

À partir de là, on peut définir comme suit le taux de risque (la probabilité qu'une période de croissance prenne fin à un moment  $t$  donné, à condition qu'elle survive jusque-là) :

$$\lambda(t) = \lim_{h \rightarrow 0} \frac{Pr(t \leq T < t + h | T \geq t)}{h}.$$

Cela implique que, pour les petits intervalles de temps  $h$ , la probabilité qu'une période de croissance prenne fin pendant l'instant  $h$  est approximativement égale à  $\lambda(t)h$ .

La fonction de risque peut être spécifiée de différentes façons : on peut supposer qu'elle est constante dans le temps, mais il est aussi possible d'être moins restrictif et d'adopter une approche plus générale — compte tenu de la dépendance à l'égard de la durée. Une spécification particulièrement appréciée (compte tenu de la dépendance à l'égard de la durée) est le modèle à risques proportionnels. Il repose sur l'hypothèse que les covariables sont liées de façon multiplicative au risque — ce qui implique que celles-ci ont le même effet proportionnel sur le taux de risque à tous les horizons. Mathématiquement, un modèle à risques proportionnels peut être formulé comme suit :

$$\lambda(t; X) = \lambda_0(t) \exp(X\beta),$$

où  $\lambda_0(t)$  est le risque de référence,  $X$  est un vecteur des covariables qui peuvent influencer sur la durée d'une période de croissance et  $\beta$  est un vecteur des paramètres mesurant la semi-élasticité du risque par rapport aux covariables. Dans notre analyse, nous reprenons l'approche suivie par Berg, Ostry et Zettelmeyer (2012) en spécifiant une distribution de Weibull pour le risque de référence  $\lambda_0(t)$ .

Enfin, quand on estime des modèles de risque, toute rétroaction de la durée d'une période de croissance sur les covariables peut poser problème. C'est pourquoi nous supposons que le risque au moment  $t$  dépend uniquement des réalisations décalées des covariables (non des réalisations présentes ou futures), et notre méthode empirique utilise des valeurs décalées des covariables dans les estimations.

<sup>3</sup>Voir Wooldridge (2002, chapitre 20) pour plus de détails. L'approche suivie reprend celle adoptée par Berg, Ostry et Zettelmeyer (2012) ainsi que par Tsangarides (2012).

## Annexe 2.2. Liste des variables et des sources utilisées

Tableau A.2.2.1. Liste des variables et des sources utilisées

Description	Détails	Source
Croissance du PIB réel par habitant	Dollars de 2011 à PPA, extension jusqu'en 2016 à l'aide des PEM, variation en pourcentage	PWT 9.0
PIB initial par habitant	Dollars à PPA	PWT 9.0
Investissement/PIB	En pourcentage du PIB	PWT 9.0
Ouverture commerciale	Exportations + importations en % du PIB	PWT 9.0
Croissance démographique	Variation en pourcentage	PWT 9.0
Solde budgétaire global	En pourcentage du PIB	PEM
Recettes publiques totales	En pourcentage du PIB	PEM
Investissement direct étranger, net	En pourcentage du PIB	PEM
Dettes publique totale	En pourcentage du PIB	FAD
Dettes extérieure	En pourcentage du PIB	PEM
Log (1 + inflation)	Indice des prix à la consommation	PEM
Cours du pétrole	Moyenne simple des cours au comptant du Brent, du WTI et du Fateh	PEM
Amélioration des termes de l'échange	Marchandises, dollars, variation en pourcentage	PEM
Ouverture du compte de capital	Normalisée de 0 à 1	Base de données Chinn-Ito (2014)
Taux des fonds fédéraux de référence	Taux d'intérêt	Krippner (2016)
Stabilité politique (Polity 2)	Variation de la notation Polity entre +10 (très démocratique) et -10 (très autocratique)	Base de données Polity 4
Contraintes pesant sur l'exécutif	Échelle de 0 à 7, 1 = une autorité illimitée et 7 = parité exécutive	Base de données Polity 4
Stabilité politique (risque politique)	Indice composite, échelle 0-100, un chiffre plus élevé dénote une amélioration	Base de données ICRG
Profil de l'investissement	Échelle de 0 à 12, un chiffre plus élevé dénote une amélioration	Base de données ICRG
Moins de conflits internes (conflit interne)	Échelle de 0 à 12, un chiffre plus élevé dénote une amélioration	Base de données ICRG
Ordre public	Échelle de 0 à 6, un chiffre plus élevé dénote une amélioration	Base de données ICRG
Moins de guerre civile (guerre civile)	Échelle de 0 à 4, un chiffre plus élevé dénote une amélioration	Base de données ICRG
Durée de la scolarité primaire	Nombre moyen d'années	Base de données Barro et Lee (2013)
Capital humain	Indice	PWT 9.0
Aide	Montant net de l'aide publique au développement et aide reçue en % du PIB	WDI
Coefficient de Gini	Indice de Gini (estimation de la Banque mondiale)	WDI
Taux de mortalité infantile	Par millier de naissances vivantes	WDI
Régime de change <i>de facto</i>	Ancre fixe = 1, ancre classique = 2, ancre à un panier de monnaies = 3, bande de fluctuation = 4, parité mobile = 5, flottement dirigé = 6, flottement indépendant = 7	PER octobre 2016, chapitre 2
Désalignement des taux de change	En % du niveau d'équilibre/variable indicatrice	Calculs des services du FMI/PWT
Concentration des produits	Indice	SPR
Concentration des partenaires commerciaux	Indice	SPR
Exportations de produits manufacturés	Pourcentage des exportations de marchandises	WDI
Importations de biens TIC	Pourcentage des importations totales de marchandises	WDI
Abonnements de téléphonie mobile	Par centaine de personnes	WDI
Importations d'ordinateurs	Pourcentage des importations totales	Comtrade
PTF (Productivité totale des facteurs)	Prix nationaux constants (2011 = 1)	PWT 9.0
Prix de l'investissement par rapport à celui de la consommation	Ratio	PWT 9.0
Réformes structurelles (financières)	Indice	FMI (2008)
Restrictions financières sur la balance courante	Indice	FMI (2008)

Note : FAD = Département des finances publiques du FMI; ICRG = International Country Risk Guide; TIC = technologies de l'information et de la communication; PPA = parité de pouvoir d'achat; PWT = Penn World Tables; SPR = Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation du FMI; WDI = *Indicateurs du développement dans le monde*, Banque mondiale; PEM = *Perspectives de l'économie mondiale*, FMI; PER = Perspectives économiques régionales, FMI.

## Annexe 2.3. Analyse de durée

Tableau A.2.3.1. Régressions multivariées de la durée pour divers échantillons

Variables	(1)	(2)	(3)
	AfSS	EMEDEV	EMEDEV hors AfSS
	Effet estimé		
<u>Chocs extérieurs</u>			
Taux d'intérêt américains	1,021 (0,110)	1,046 (0,0437)	1,037 (0,0529)
Variation des cours du pétrole	0,935 *** (0,0187)	1,005 (0,0209)	1,032 (0,0293)
Amélioration des termes de l'échange	0,959 ** (0,0161)	0,996 (0,0135)	0,996 (0,0165)
<u>Indicateurs macroéconomiques</u>			
Variation du ratio investissement/PIB	0,923 * (0,0403)	0,962 (0,0429)	0,953 (0,0332)
Ratio dette publique totale/PIB	1,007 ** (0,00343)	1,006 ** (0,00258)	1,007 (0,00812)
Ouverture commerciale	0,98 * (0,0117)	0,992 (0,00686)	0,994 (0,0109)
Ouverture du compte de capital	1,359 (0,797)	1,071 (0,173)	1,086 (0,230)
Inflation	3,242 ** (1,770)	1,472 * (0,302)	1,527 * (0,343)
Régime de change <i>de facto</i>	0,756 (0,210)	0,81 ** (0,0740)	0,849 (0,0882)
<u>Institutions</u>			
Polity 2, changement cumulatif	0,815 ** (0,0652)	0,963 (0,0280)	1,003 (0,0311)
<u>Développement social et humain</u>			
Capital humain	0,159 (0,355)	0,464 (0,333)	0,355 (0,322)
<u>Autres</u>			
Croissance du PIB réel par habitant	1,115 *** (0,0321)	1,049 *** (0,0138)	1,064 ** (0,0286)
Croissance du PIB réel par habitant	4,691 (6,359)	1,531 (0,454)	1,052 (0,422)
Croissance démographique	1,073 (0,671)	1,004 (0,232)	1,104 (0,251)
Prix de l'investissement par rapport au prix de la consommation	1,015 ** (0,00582)	0,994 (0,00574)	0,982 *** (0,00638)
Variable indicatrice de la première décennie 2000	1,380 (1,634)	0,547 (0,256)	0,424 (0,249)
Observations	326	1,076	750
Objets	28	81	53
Échecs	8	29	21
$\alpha$	3,956	1,557	1,342
Valeur $p$	0,00	0,00	0,00

Source : calculs des auteurs.

Note : Ce tableau rend compte des coefficients de régression exponentiés (ce qu'on appelle les «ratios de risque»), où un ratio de risque supérieur à 1 implique qu'un accroissement de la variable associée abrège la durée de la période de croissance alors qu'un ratio inférieur à 1 implique que la covariable a un effet «protecteur», c'est-à-dire qu'elle contribue à faire durer la période. Par exemple, un ratio de risque de 1,05 implique qu'un accroissement d'une unité de la variable indépendante associée augmente de 5 % le risque que la période de croissance prenne fin pendant la prochaine période. AfSS = Afrique subsaharienne. EMEDEV = ensemble des pays émergents et en développement. \*\*\*  $p < 0,01$ , \*\*  $p < 0,05$ , \*  $p < 0,1$ .

## BIBLIOGRAPHIE

- Acemoglu, D., S. Johnson, J. Robinson, and Y. Thaicharoen. 2003. "Institutional Causes, Macroeconomic Symptoms: Volatility, Crises, and Growth." *Journal of Monetary Economics* 50: 49–123.
- Aizenman J., and M. Spiegel. 2007. "Takeoffs." NBER Working Paper No. 13084. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Antoshin, S., A. Berg, and M. Souto. 2008. "Testing for Structural Breaks in Small Samples." Working Paper No. 75. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Bai, J., and P. Perron. 1998. Estimating and Testing Linear Models with Multiple Structural Change. *Econometrica* 66: 47–78.
- Barro, R. J. 1991. "Economic Growth in a Cross Section of Countries." *The Quarterly Journal of Economics* 106: 407–43.
- Becker, T., and P. Mauro. 2006. "Output Drops and the Shocks that Matter." IMF Working Paper No. 06/172. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Berg, A., J. Ostry, and J. Zettelmeyer. 2012. What Makes Growth Sustained? *Journal of Development Economics* 98: 149–66.
- Gigineishvili, N., P. Mauro, and K. Wang. 2014. "How Solid Is Economic Growth in the East African Community?" IMF Working Paper 14/150. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Hausmann, R., L. Pritchett, and D. Rodrik. 2005. "Growth Accelerations." *Journal of Economic Growth* 10: 303–29.
- Hausmann, R., F. Rodriguez, and R. Wagner. 2006. "Growth Collapses." Working Paper No. 136. Center for International Development, Cambridge, MA.
- Hsieh, C-T and P. Klenow. 2007. "Relative Prices and Relative Prosperity." *American Economic Review*, 98(3): 562–85.
- International Monetary Fund (IMF). 2008. "Structural Reforms and Economic Performance in Advanced and Developing Countries." Research Department Board Paper. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Jerzmanowski, M. 2006. "Empirics of Hills, Plateaus, Mountains and Plains: A Markov-Switching Approach to Growth." *Journal of Development Economics* 81: 357–85.
- Jones, B. F., and B. A. Olken. 2008. "The Anatomy of Start-Stop Growth." *Review of Economics and Statistics* 90: 582–87.
- Krippner, L. 2016. "Documentation for Measures of Monetary Policy." Reserve Bank of New Zealand. Wellington, New Zealand.
- Lederman, D., and W.F. Maloney. 2003. "Trade Structure and Growth." Policy Research Working Paper No. 3025. World Bank, Washington, DC.
- McAuliffe, C., S. Saxena, and M. Yabara. 2012. "The East African Community: Prospects for Sustained Growth." IMF Working Paper 12/272. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Pritchett, L. 2000. "Understanding Patterns of Economic Growth: Searching for Hills Among Plateaus, Mountains, and Plains." *World Bank Economic Review* 90: 221–50.
- Rajan, R.G., and A. Subramanian. 2008. "Aid and Growth: What Does the Cross-Country Evidence Really Show?" *Review of Economics and Statistics* 90: 643–65.
- Robinson, D., M. Gaertner, and C. Papageorgiou. 2011. "Tanzania: Growth Acceleration and Increased Public Spending with Macroeconomic Stability." In *Yes, Africa Can: Success Stories from a Dynamic Continent*, edited by P. Chuhan-Pole and M. Angwafo. Washington, DC: World Bank.
- Rodrik, D. 2008. "The Real Exchange Rate and Economic Growth." *Brookings Paper on Economic Activity*: Fall.
- Tsangarides, C. G. 2012. "Determinants of Growth Spells: Is Africa Different?" IMF Working Paper No. 12/227. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Wooldridge, J. M. 2002. *Econometric Analysis of Cross-Section and Panel Data*. Cambridge, MA: The MIT Press.



### 3. L'économie informelle en Afrique subsaharienne

Le secteur informel est une composante essentielle de la plupart des économies subsahariennes, où sa contribution au PIB s'échelonne entre 25 % et 65 % et où il représente entre 30 % et 90 % de l'emploi non agricole. Il ressort de l'expérience internationale que la part de l'économie informelle décroît quand le niveau de développement augmente; la plupart des pays subsahariens devraient donc conserver des secteurs informels importants pendant encore de nombreuses années, ce qui est à la fois une chance et un défi pour les responsables de la politique économique.

La nature précise de l'économie informelle varie d'un pays à l'autre. Dans le présent chapitre, le terme englobe 1) les entreprises familiales qui produisent une certaine valeur marchande sans être enregistrées<sup>1</sup>; et 2), plus largement, la production souterraine résultant d'activités productives qui sont le fait d'entreprises enregistrées, mais peuvent ne pas être déclarées aux autorités en vue d'échapper à la réglementation ou à l'impôt, ou parce qu'elles sont simplement illégales. Dans l'acception la plus large, l'économie informelle existe à différents degrés dans tous les pays, mais, dans sa définition plus étroite, elle concerne sans doute davantage les pays à faible revenu. Ce chapitre s'appuiera donc sur la définition plus stricte pour désigner le secteur informel ou les entreprises familiales et sur la définition plus large, pour l'économie informelle.

Du côté positif, le secteur informel fournit une réserve d'emplois bienvenue, aspect particulièrement important dans les pays où, pour des raisons de démographie, la population en âge de travailler est nombreuse et augmente plus vite que l'emploi dans le secteur formel. En même temps, le secteur informel tend à regrouper des activités dont la productivité est relativement faible, et cette faiblesse tend à se pérenniser lorsque ce secteur est important. De

Ce chapitre a été préparé par une équipe dirigée par Ali Mansoor et Cemile Sancak, et composée de Leandro Medina, Romain Bouis, Hilary Devine, Mehmet Cangul et Frank Wu; l'équipe a bénéficié des contributions de Luisa Charry, Yun Liu, Manabu Nose, Alun Thomas et Arina Viseth.

<sup>1</sup>D'après les enquêtes auprès des ménages, les entreprises familiales sont des microentreprises, composées de personnes rémunérées mais non salariées. L'agriculture de subsistance est incluse dans ce secteur si sa production est commercialisée.

ce fait, quand la part du secteur formel s'accroît, soit par la création de nouvelles entités dans ce secteur, soit par la formalisation d'entités du secteur informel, des gains de productivité peuvent être enregistrés et la base d'imposition peut s'élargir, ce qui facilite la mobilisation des recettes requises pour financer les services publics et concourir ainsi au processus de développement.

Pour les dirigeants, le défi consiste donc à créer un environnement dans lequel le secteur formel puisse prospérer, tout en offrant la possibilité aux travailleurs du secteur informel de conserver voire d'améliorer leur niveau de vie.

Afin d'évaluer et d'identifier les étapes à franchir pour créer un tel environnement, ce chapitre examine en premier lieu la taille de l'économie informelle en Afrique subsaharienne et établit un comparatif avec d'autres régions. Comme la taille estimée de l'économie informelle varie considérablement d'un pays subsaharien à l'autre, nous tentons ensuite de déterminer quels sont les facteurs associés à leur taille relative. Nous nous intéressons aussi aux interactions entre informalité et résultats économiques. Enfin, nous nous servons de cette analyse pour identifier les politiques qui pourraient promouvoir l'essor des activités formelles et du même coup doper la productivité et créer des emplois.

Nos principales conclusions sont les suivantes :

- La taille de l'économie informelle est importante en Afrique subsaharienne, surtout dans les pays exportateurs de pétrole et les États fragiles, et représentait en moyenne 38 % du PIB entre 2010 et 2014. L'emploi informel contribue en moyenne à 60 % de l'emploi total non agricole.
- Comme les entreprises familiales constituent un filet de sécurité pour la population en âge de travailler, nombreuse et croissante, les autorités doivent utiliser un arsenal de mesures équilibré pour formaliser le secteur informel, en s'efforçant en priorité de favoriser les gains de productivité au lieu d'essayer de taxer davantage les entreprises familiales pour accroître les recettes. S'agissant en revanche des entreprises qui sont imposables

mais choisissent de se soustraire partiellement ou totalement à l'impôt, la politique et l'administration fiscales devraient travailler à améliorer leur civisme fiscal.

- Afin d'élargir la portée du secteur formel et de faciliter la formalisation des ressources, les autorités doivent veiller à améliorer l'accès aux financements et à cultiver l'efficacité des marchés de produits. L'approfondissement des marchés financiers est possible si le climat des affaires est favorable aux petites et moyennes entreprises (PME). Le coût d'exportation et le coût d'exécution des contrats sont des aspects du marché des produits particulièrement importants, de même que le raccordement à l'électricité.

## TAILLE ET NATURE DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE

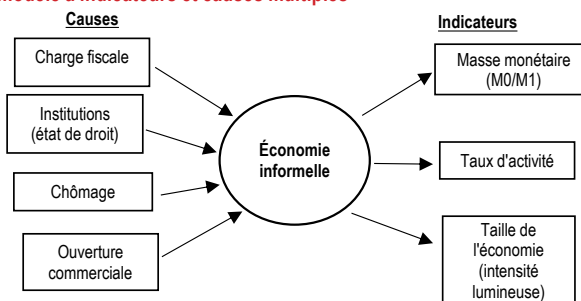
Comme il n'est pas possible d'observer directement l'économie informelle, son ampleur doit être estimée. Les publications sur le sujet proposent globalement trois méthodes : les estimations directes à partir d'enquêtes, les estimations indirectes à partir d'un indicateur de l'économie informelle (consommation d'électricité ou demande de monnaie, par exemple) et les modèles paramétriques (pour un descriptif général de ces méthodes, voir l'annexe 3.1). Le présent chapitre utilise un modèle paramétrique à indicateurs et causes multiples dit MIMIC (Multiple Indicator–Multiple Cause)<sup>2</sup>.

Le modèle MIMIC se sert de mesures indirectes de l'économie dans son ensemble pour calculer la taille de l'économie informelle, «inobservée» dans les enquêtes sur lesquelles se fonde la comptabilité nationale. Il estime le secteur informel inobservé en prenant explicitement en compte les causes multiples de l'apparition de l'économie informelle et de son essor, de même que ses multiples effets (graphique 3.1).

Dans le présent chapitre, le modèle MIMIC couvre un échantillon de 140 pays sur la période 1991–2014. En outre, en réponse aux critiques passées

<sup>2</sup>Le modèle MIMIC a été utilisé pour la première fois par Frey et Weck-Hanneman (1984) pour estimer la taille de l'économie informelle dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, puis dans un certain nombre d'autres d'études, y compris celles de Loayza (1997) et de Schneider, Buehn et Montenegro (2010).

**Graphique 3.1. Estimation de l'économie informelle : modèle à indicateurs et causes multiples**



Source : préparé par les auteurs.

concernant la méthodologie, le modèle MIMIC a été affiné<sup>3</sup>. Il s'appuie sur les moteurs observables de l'économie informelle, qui sont les suivants :

- *Fiscalité*. Une accentuation de la pression fiscale peut encourager plus d'activités économiques à rester dans le secteur informel.
- *Développement institutionnel*. Le non-respect de la loi encourage l'activité informelle.
- *Taux de chômage officiel*. Des taux de chômage plus élevés sont le signe de dysfonctionnements des marchés du travail, la main-d'œuvre n'étant pas absorbée dans le secteur formel.
- *Ouverture aux échanges*. La libéralisation du commerce peut réduire l'informalité en augmentant les débouchés dans la partie de l'économie compétitive à l'échelle mondiale et attirer ainsi les ressources hors du secteur informel.

Le modèle MIMIC utilise également des indicateurs mesurables de l'économie informelle, à savoir :

- La part de la monnaie fiduciaire dans la monnaie au sens large, car les acteurs de l'économie informelle règlent généralement leurs opérations en espèces.
- Le taux d'activité.
- Une mesure de la taille de l'économie fondée sur l'éclairage nocturne. Les données sur l'intensité

<sup>3</sup>L'une des principales critiques est que la plupart des études appliquant cette méthode sont sujettes à l'endogénéité, car elles se servent du PIB des deux côtés de l'équation MIMIC, le PIB par habitant étant traité comme une cause et sa croissance, comme un indicateur. L'annexe 3.2 explique de quelle manière le modèle a été affiné dans la présente étude afin de corriger les défauts constatés antérieurement.



lumineuse vue de l'espace sont une variable indicatrice de la «véritable» croissance économique des pays; indépendante des mesures de PIB traditionnelles, cette variable atténue aussi les problèmes d'endogénéité des modèles MIMIC précédents.

La méthodologie MIMIC se sert de l'association entre les causes observables et les effets d'une variable latente, en l'occurrence l'économie informelle, pour estimer la dynamique de la variable elle-même<sup>4</sup>. Nous appliquons ensuite cette dynamique estimée à une valeur initiale (fixée à 2000 et estimée pour chaque pays par Schneider (2007) à l'aide d'un modèle de demande de monnaie) pour obtenir des valeurs annuelles de l'économie informelle rapportée au PIB.

D'après nos estimations, l'hétérogénéité de la taille de l'économie informelle dans les pays subsahariens est significative : de seulement 20–25 % à Maurice, en Afrique du Sud et en Namibie et jusqu'à 50–65 % en Tanzanie et au Nigéria (graphique 3.2).

L'Afrique subsaharienne est une des régions du monde où le poids de l'économie informelle est le plus important, même si sa part recule très progressivement, comme semble-t-il partout ailleurs (graphique 3.3, page 1). L'informalité paraît persister même dans les pays avancés, ce qui montrerait que, malgré les réformes, la formalisation de ce pan de l'économie prendra du temps. En Afrique subsaharienne, la part moyenne non pondérée de l'activité informelle représentait presque 38 % du PIB entre 2010 et 2014. Le chiffre est plus élevé uniquement

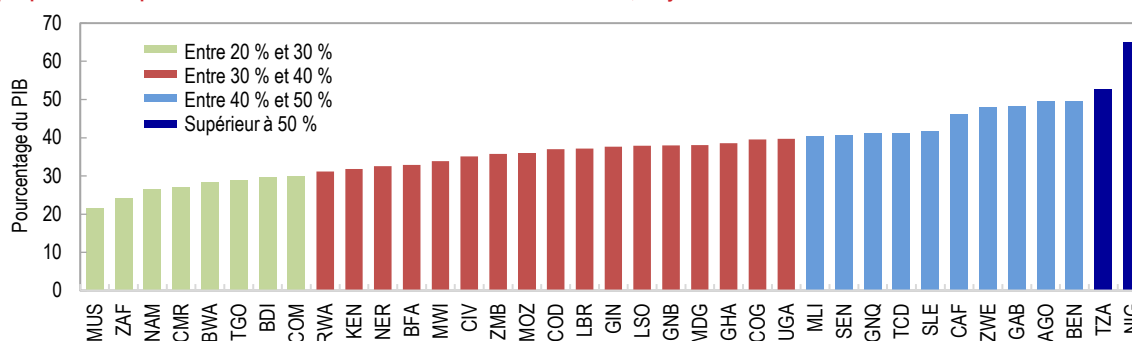
en Amérique latine et aux Caraïbes, à 40 %, contre 34 % en Asie du Sud et 23 % en Europe. Dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), on estime que le secteur informel représente 17 % du PIB.

L'informalité semble diminuer quand le niveau de revenu augmente, reflétant probablement une amélioration des capacités gouvernementales et des incitations plus efficaces à formaliser les activités dans les pays à revenu plus élevé (graphique 3.3, page 2).

Cette tendance globale se vérifie aussi en Afrique subsaharienne, où l'économie informelle équivaut en moyenne à 40 % du PIB dans les pays à faible revenu et à 35 % dans les pays à revenu intermédiaire (graphique 3.3, page 3). Les pays exportateurs de pétrole sont plus susceptibles d'abriter des activités informelles, lesquelles y représentent d'ailleurs près de 50 % du PIB.

Bien que le niveau de revenu par habitant soit en moyenne un indicateur important de l'informalité, il n'est pas déterminant, comme en témoignent les niveaux d'informalité comparables observés en Afrique subsaharienne et en Amérique latine et aux Caraïbes. Des pays dont les niveaux de revenu par habitant sont similaires peuvent avoir des niveaux d'informalité assez différents en raison de l'évolution des facteurs d'informalité (ouverture commerciale, institutions), comme l'indique le modèle MIMIC (c'est par exemple le cas du Bénin et du Togo, ce que confirment aussi leur comptabilité nationale (voir tableau 3.1), et de Maurice et du Gabon (voir graphique 3.4, pages 1 et 2).

**Graphique 3.2. Afrique subsaharienne : estimations de l'économie informelle, moyenne 2010–14**

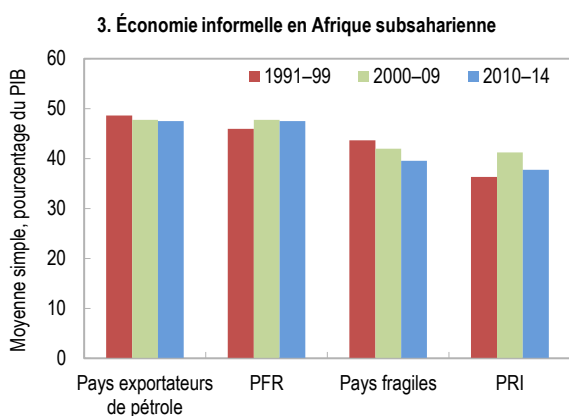
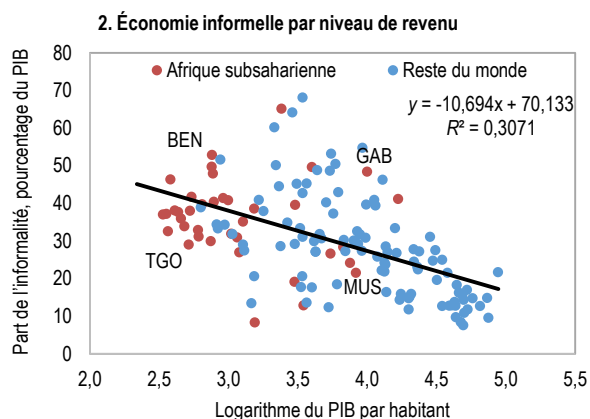
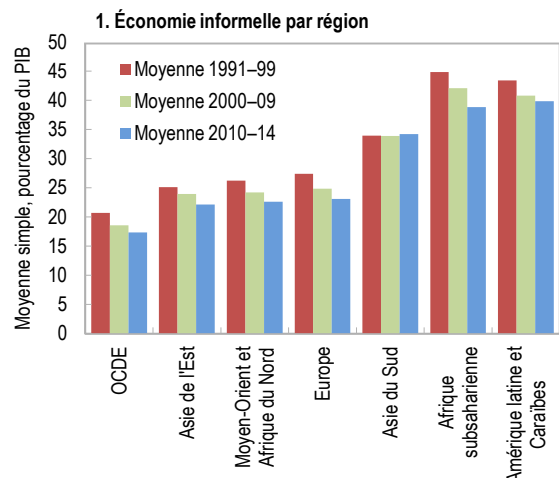


Source : calculs des services du FMI.

Note : à l'exclusion des pays suivants : Cabo Verde, Érythrée, Éthiopie, Gambie, São Tomé-et-Príncipe, Seychelles et Soudan du Sud, en raison de l'absence d'estimations de la taille de l'économie informelle. Voir la liste des abréviations des pays à la page 76.

<sup>4</sup>Le modèle est composé de deux parties : un modèle d'équations structurelles qui détermine la variable inobservée par un ensemble de causes exogènes, et le modèle de mesure, qui utilise le maximum de vraisemblance comme fonction d'ajustement.

**Graphique 3.3. Économie informelle par région, niveau de revenu et type d'économie**



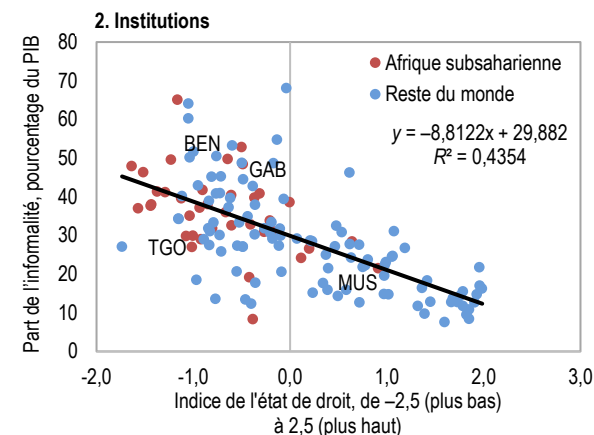
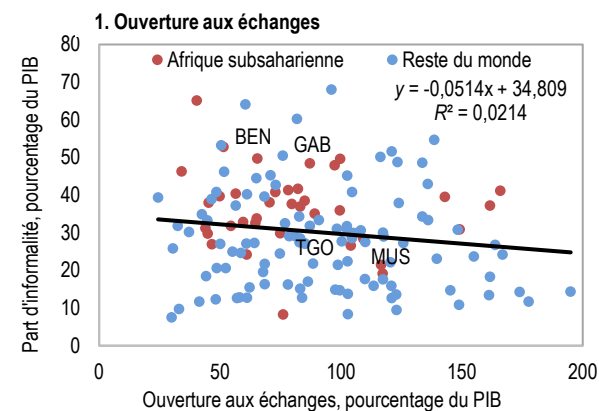
Source : calculs des services du FMI.  
Note : PFR = pays à faible revenu; PRI = pays à revenu intermédiaire; OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. Voir la classification des pays au tableau de l'annexe 3.4.1, page 70.

**Tableau 3.1. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : comparaison des niveaux d'informalité d'après les indicateurs multiples**

Niveau d'informalité	Pays	Comptes nationaux	MIMIC (Rang)
Faible	Côte d'Ivoire	1	3
Faible	Togo	2	1
Faible	Burkina Faso	3	2
Moyen	Sénégal	4	6
Moyen	Guinée	5	4
Moyen	Guinée Bissau	6	5
Haut	Mali	7	7
Haut	Bénin	8	8

Source : calculs des services du FMI.  
Note : corrélation : 0,73; corrélation de rang de Spearman : 0,857\*\*\*; MIMIC = modèle à indicateurs et causes multiples.

**Graphique 3.4. Ouverture aux échanges et institutions : moteurs de l'économie informelle**



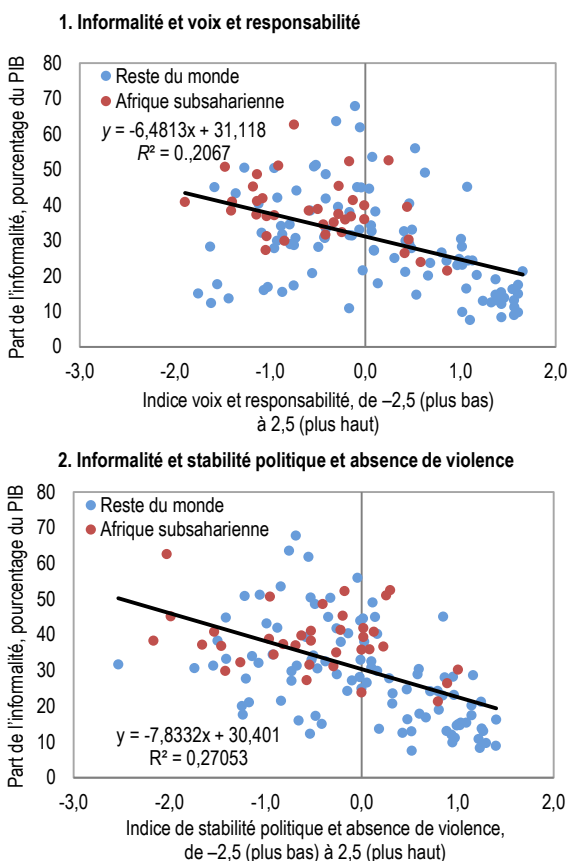
Sources : Banque mondiale, Indicateurs de gouvernance mondiale; calculs des services du FMI.

D'autres indicateurs institutionnels, mesurés par diverses sous-composantes des Indicateurs de gouvernance mondiaux, s'avèrent aussi être inversement proportionnels à la taille de l'économie informelle (graphique 3.5)<sup>5</sup>.

### Les estimations de la taille du secteur informel sont-elles fiables ?

La robustesse des estimations MIMIC a fait l'objet d'une vérification croisée en suivant deux méthodes. La première méthode utilisée est nouvelle et entièrement indépendante, il s'agit de la méthode d'imputation par la moyenne de prédiction (predictive mean matching, PMM) (Rubin, 1987). Elle traite l'informalité comme un problème de données manquantes (Little et Rubin,

**Graphique 3.5. Informalité et qualité de la gouvernance, moyenne 2006–14**



Sources : Banque mondiale, Indicateurs de gouvernance mondiaux; calculs des services du FMI.

<sup>5</sup>Les Indicateurs de gouvernance mondiaux couvrent six aspects essentiels de la gouvernance : 1) voix citoyenne et responsabilité; 2) stabilité politique et absence de violence; 3) efficacité des pouvoirs publics; 4) qualité de la réglementation; 5) état de droit; et 6) lutte contre la corruption. Plus l'indicateur est élevé, plus la qualité de la gouvernance est importante.

1987). L'objectif est d'apparier des pays pour lesquels des données d'enquêtes sur la taille de l'économie informelle sont disponibles avec des pays pour lesquels les données sont manquantes<sup>6</sup>. La caractéristique de cette méthode est de fournir un outil d'appariement, plutôt qu'un modèle de régression, pour estimer le poids de l'économie informelle. Les groupes de pays constitués en fonction de la taille estimée de leur économie informelle correspondent à peu près aux résultats obtenus avec le modèle MIMIC (pour plus de détails sur la méthode PMM, voir l'annexe 3.2).

Un deuxième test de robustesse consiste à croiser les estimations MIMIC avec celles des offices statistiques des huit pays subsahariens publiant des estimations de la taille de leur économie informelle (tableau 3.1). La corrélation de rang est élevée (86 %) entre les résultats MIMIC et ces estimations. Malgré leur utilité, les estimations des offices statistiques ne se prêtent pas vraiment à des comparaisons internationales. Premièrement, tous les pays ne publient pas cette information. Deuxièmement, les méthodologies et les méthodes d'échantillonnage ne sont pas sans incidence pour la comparaison des différentes estimations nationales. Enfin, les estimations peuvent résulter d'approches ne prenant pas en compte les évolutions récentes de l'économie nationale. Le modèle MIMIC, au contraire, estime la taille de l'économie informelle pour un grand nombre de pays, avec des résultats comparables entre eux.

### Causes et nature de l'informalité en Afrique subsaharienne

Pourquoi l'informalité est-elle si importante dans la région? Les données d'enquêtes nous fournissent quelques pistes<sup>7</sup>. S'agissant de l'expérience entrepreneuriale de la population, l'Afrique subsaharienne a les taux les plus élevés d'entreprises en phase de démarrage et de nouvelles entreprises, taux qui reflètent respectivement la part de la population en

<sup>6</sup>Quarante-neuf pays, dont neuf d'Afrique subsaharienne, disposent d'estimations de la taille de leur économie informelle; ces estimations se fondent sur des enquêtes.

<sup>7</sup>La présente section s'appuie sur deux enquêtes réalisées par le *Global Entrepreneurship Monitor* : l'enquête sur la population adulte et l'enquête auprès des experts nationaux. Tandis que la première collecte des données primaires sur l'entrepreneuriat et fournit des renseignements essentiels sur le comportement des entrepreneurs et les attitudes individuelles, la seconde surveille le contexte national, et plus particulièrement les facteurs susceptibles d'avoir un effet spécifique sur les attitudes et les activités des entrepreneurs. Les données sur l'entrepreneuriat et le travail indépendant ont souvent été utilisées comme variables indicatrices du secteur informel.

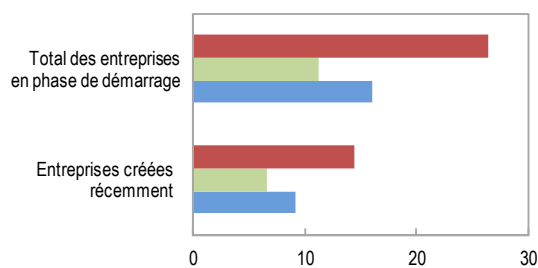
âge de travailler en train de créer une entreprise et la part l'ayant créée depuis moins de quatre mois (graphique 3.6, page 1).

Comme dans d'autres régions du monde, la principale motivation des futurs entrepreneurs est l'opportunité d'améliorer leurs revenus. Pourtant, près d'un tiers des nouveaux entrepreneurs subsahariens indiquent avoir opté pour la création d'entreprise par nécessité, une proportion un peu plus élevée que dans le reste du monde (graphique 3.6, page 2).

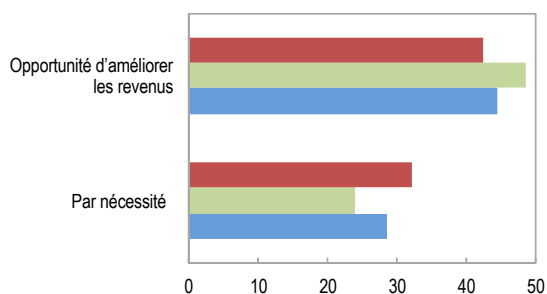
En outre, l'Afrique subsaharienne affiche l'attitude la plus positive à l'égard de l'entrepreneuriat : c'est dans

**Graphique 3.6. Principaux attributs de l'informalité**

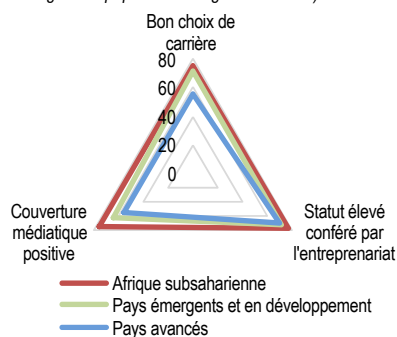
**1. Types d'entrepreneuriat, moyenne 2010–15**  
(Pourcentage de la population en âge de travailler)



**2. Motivations de la création d'entreprise, moyenne 2010–15**  
(En pourcentage du total des entreprises en phase de démarrage)



**3. Perception de l'activité entrepreneuriale : valeurs sociétales liées à l'entrepreneuriat, moyenne 2010–15**  
(Pourcentage de la population en âge de travailler)



Source : base de données du Global Entrepreneurship Monitor (GEM).

cette région que la part de la population en âge de travailler considérant l'entrepreneuriat comme un bon choix de carrière et estimant qu'un statut élevé y est associé est la plus importante (graphique 3.6, page 3).

En matière de politique économique, le défi consiste donc à créer un environnement où les petites entreprises, qu'elles appartiennent aux secteurs informel ou formel, puissent prospérer et se développer. Un tel environnement, propice aux PME, facilite l'essor du secteur formel (voir encadré 3.1).

## INTERACTIONS ENTRE INFORMALITÉ ET RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Dans quelle mesure le poids assez important des activités informelles en Afrique subsaharienne influence-t-il sur les résultats économiques?

### L'informalité comme filet de sécurité

En l'absence d'opportunités suffisantes dans le secteur formel, les activités informelles constituent une sécurité essentielle en fournissant du travail et un revenu à un grand nombre de personnes qui vivraient sinon dans la pauvreté. Des enquêtes de l'Organisation internationale du travail (OIT) montrent que, dans certains pays subsahariens, 30 à 90 % des emplois non agricoles relèvent du secteur informel (tableau 3.2)<sup>8</sup>.

Les enquêtes auprès des ménages confirment également que le secteur informel joue un rôle important en ce qui concerne l'emploi en Afrique subsaharienne. Entre 55 % et 75 % de l'emploi non agricole dans les pays à faible revenu et riches en ressources naturelles est fourni par les entreprises familiales (graphique 3.7)<sup>9</sup>. La distribution de l'emploi salarié et des entreprises familiales varie selon le niveau de revenu du pays. Comme on peut s'y attendre, les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure sont ceux où la part des salariés parmi les travailleurs non agricoles est la plus élevée. De l'autre côté, les pays riches en ressources sont ceux où la part des entreprises familiales est la plus importante dans tous les groupes de revenu, conformément aux estimations MIMIC du secteur informel.

<sup>8</sup>Les chiffres de l'OIT semblent indiquer que la part de l'emploi informel dans l'emploi total est généralement supérieure à la part de l'économie informelle dans l'économie totale.

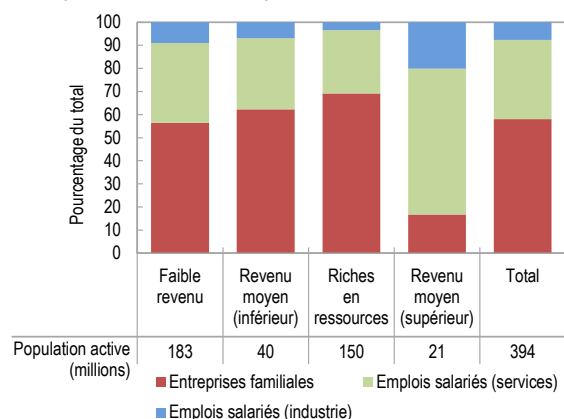
<sup>9</sup>Fox *et al.* (2013).

**Tableau 3.2. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : emploi informel, 2004-12**  
(Pourcentage)

Année	Pays	Part de l'emploi informel dans l'emploi non agricole
2010	Afrique du Sud	33
2008	Lesotho	35
2008	Namibie	44
2010	Libéria	60
2008	Zambie	70
2006	Tanzanie	76
2004	Mali	82
2012	Madagascar	89

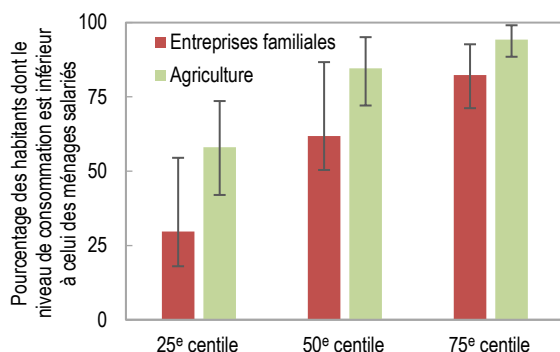
Source : Organisation internationale du travail (OIT).  
Note : La liste comprend les pays pour lesquels les statistiques sont disponibles.

**Graphique 3.7. Afrique subsaharienne : distribution de l'emploi salarié et des entreprises familiales, 2010**



Sources : enquêtes auprès des ménages; calculs des services du FMI.  
Note : voir la classification des pays au tableau de l'annexe 3.4.1, page 70. Les pays riches en ressources sont les suivants : Angola, Guinée, Nigéria, République démocratique du Congo, République du Congo, Tchad et Zambie.

**Graphique 3.8. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : comparaison de la consommation des entreprises familiales et des travailleurs agricoles**



Sources : enquêtes auprès des ménages au Cameroun, au Ghana, au Mali, en Ouganda, au Rwanda et en Zambie; calculs des services du FMI.  
Note : Les centiles sont ceux de la répartition des revenus des travailleurs salariés. Les barres noires représentent les tranches de l'ensemble des pays de l'échantillon.

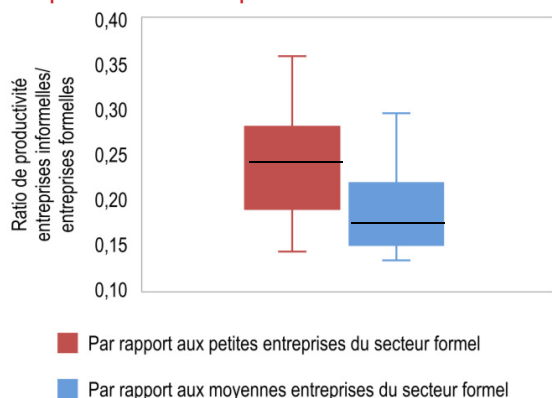
Les informations sur la consommation par habitant issues d'enquêtes auprès des ménages tendent à confirmer que les entreprises familiales élargissent les possibilités par rapport au secteur agricole. Le graphique 3.8 montre la part des travailleurs agricoles et des entreprises familiales dont les niveaux de consommation par habitant sont inférieurs à ceux des salariés aux 25<sup>e</sup>, 50<sup>e</sup> et 75<sup>e</sup> centiles dans six pays africains à faible revenu. La main-d'œuvre agricole a des niveaux de consommation par habitant considérablement plus bas que ceux des ménages de salariés : en moyenne, 60 % des travailleurs agricoles ont des niveaux de consommation inférieurs à ceux du 25<sup>e</sup> centile de salariés. La situation des entreprises familiales est sensiblement meilleure, même si le niveau de consommation reste inférieur à celui des salariés aux 50<sup>e</sup> et 75<sup>e</sup> centiles. C'est aussi le cas au 25<sup>e</sup> centile pour tous les pays sauf l'Ouganda et le Rwanda, où la consommation est comparable à celle des salariés.

### Informalité et productivité

Dans un contexte où l'emploi est particulièrement développé dans le secteur informel, la productivité de ce secteur a des conséquences importantes pour les résultats économiques. Les calculs s'appuyant sur les Enquêtes auprès des entreprises réalisées par la Banque mondiale semblent montrer que la productivité des entreprises informelles est considérablement plus faible que celle des entreprises formelles (graphique 3.9)<sup>10,11</sup>. En moyenne, sur la base de la production réelle par salarié, elle n'est que de 25 % de celle des petites entreprises du secteur formel et de 19 % de celle des entreprises moyennes, ce qui reflète probablement des niveaux plus bas de capital physique et de qualification des travailleurs.

<sup>10</sup>Les données sur les entreprises informelles proviennent du secteur informel et d'enquêtes sur les microentreprises couvrant des entités non enregistrées et donc inconnues des autorités. Comme dans La Porta et Shleifer (2008), les données sur les entreprises formelles sont issues des Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale, qui distinguent trois groupes d'entreprises en fonction de la taille des effectifs : moins de 20 (petites), entre 20 et 99 (moyennes), 100 et plus (grandes).

<sup>11</sup>L'écart de productivité entre secteur informel et secteur formel est calculé pour 16 pays subsahariens sur la base de la production réelle par salarié en parité de pouvoir d'achat. La productivité des entreprises est souvent mesurée par les ventes nominales, mais les mesures fondées sur les ventes combinent production physique et prix. En l'absence d'indices de prix pour les entreprises informelles, la production réelle par salarié sert à mesurer la productivité physique des entreprises conformément à la méthode proposée par Hsieh et Klenow (2009).

**Graphique 3.9. Afrique subsaharienne : comparaison de la productivité des entreprises informelles et formelles**

Sources : Enquêtes auprès des entreprises réalisées par la Banque mondiale; La Porta et Shleifer (2008); calculs des services du FMI.  
 Note : Le graphique compare la productivité de l'ensemble des entreprises informelles à celle des petites et moyennes entreprises du secteur formel. Le diagramme en boîte représente la distribution du ratio de productivité, la ligne du milieu étant la médiane et les bords inférieur et supérieur les 25<sup>e</sup> et 75<sup>e</sup> centiles, respectivement, tandis que les lignes inférieures et supérieures sont les 10<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> centiles, respectivement. Les résultats sont basés sur un échantillon de 16 pays d'Afrique subsaharienne.

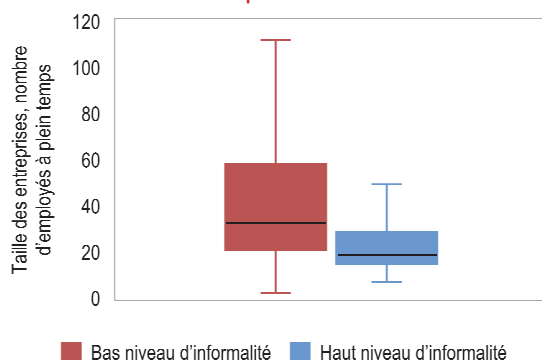
On note aussi d'importantes variations nationales de l'écart de productivité entre secteur formel et secteur informel, reflétant des niveaux différents d'inefficacité relative du secteur informel. L'écart de productivité mesuré par la production réelle par salarié est particulièrement notable dans certains pays comme le Kenya, la Namibie, le Niger, le Sénégal, le Swaziland et la Tanzanie, où des entreprises formelles plus productives et des entreprises informelles moins productives coexistent dans un marché plus segmenté. Une configuration comparable est observée en ce qui concerne la valeur ajoutée par salarié.

### Informalité et taille des entreprises

De même, en Afrique subsaharienne, les entreprises informelles sont en moyenne sensiblement plus petites que les entreprises formelles<sup>12</sup>. Il s'agit en général de microentreprises de moins de cinq personnes, ce qui ne représente qu'environ 30 % de la taille moyenne des petites entreprises formelles et 7 % de la taille des entreprises formelles moyennes.

Par conséquent, les entreprises sont en moyenne bien plus petites dans les régions où l'informalité est plus importante. Le graphique 3.10 illustre la distribution de la taille moyenne des entreprises entre les deux groupes et confirme que la taille des entreprises

<sup>12</sup>La taille des entreprises est mesurée par le nombre moyen de salariés à plein temps.

**Graphique 3.10. Afrique subsaharienne : informalité et taille des entreprises**

Sources : Enquêtes auprès des entreprises réalisées par la Banque mondiale; calculs des services du FMI.  
 Note : Le niveau d'informalité est défini comme la part des entreprises non enregistrées lorsqu'elles sont entrées en activité. Pour chaque groupe, le diagramme en boîte représente la distribution de la taille des entreprises, la ligne du milieu étant la médiane et les bords inférieur et supérieur les 25<sup>e</sup> et 75<sup>e</sup> centiles, respectivement, tandis que les lignes inférieures et supérieures sont les 10<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> centiles, respectivement. La note 13 donne la définition des niveaux d'informalité (faible ou élevée). Les résultats sont basés sur un échantillon de 16 pays d'Afrique subsaharienne.

subsahariennes est considérablement plus réduite dans les régions où l'informalité est importante, à tous les niveaux de la distribution<sup>13</sup>. La proportion de petites entreprises atteint 71 % en Afrique subsaharienne, ce qui est légèrement supérieur à ce que l'on observe ailleurs, où le chiffre est de seulement 61 %.

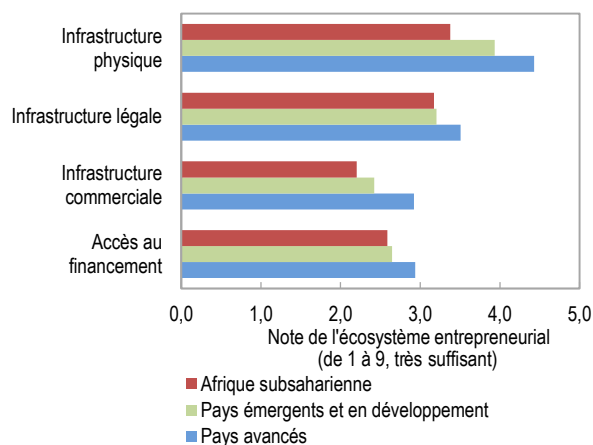
Les autorités des pays subsahariens disposent donc d'une marge d'amélioration de la productivité et de la production en réorientant les ressources sur le secteur formel.

### Cercle vicieux de l'informalité

Malheureusement, dans les pays où l'accès au crédit est très limité et où l'entrepreneuriat est médiocrement encouragé, bon nombre des caractéristiques des entreprises familiales informelles (petite taille, faible productivité) sont précisément celles qui entretiennent un cercle vicieux empêchant le secteur informel de diminuer (graphique 3.11). Pour La Porta et Shleifer (2008), l'accès aux financements et leur coût sont les principaux obstacles qui limitent la taille des entreprises du secteur informel.

<sup>13</sup>Les Enquêtes auprès des entreprises réalisées par la Banque mondiale sont utilisées pour calculer le poids des entreprises informelles dans 156 régions infranationales de pays subsahariens, mesuré par la part des entreprises informelles non enregistrées dans chaque région. À partir de cette mesure, les régions infranationales sont classées dans le groupe caractérisé par une informalité faible (inférieure au niveau moyen d'informalité) ou dans l'autre groupe (informalité supérieure à la moyenne).

**Graphique 3.11. Afrique subsaharienne et autres groupes de pays : écosystème entrepreneurial, moyenne 2010–15**



Source : base de données du Global Entrepreneurship Monitor (GEM).

### Informalité et politique fiscale

Bien qu'une mobilisation accrue des recettes intérieures produites par l'économie informelle soit souvent considérée comme un objectif essentiel, la réduction de l'informalité ne peut pas être le point de départ de la politique fiscale, car les raisons du non-paiement de l'impôt diffèrent d'une entreprise informelle à l'autre. Les concepteurs de la politique fiscale doivent s'intéresser autant, voire davantage, aux raisons pour lesquelles les entreprises ne paient pas d'impôts qu'au fait qu'elles n'en paient pas (Kanbur et Keen, 2015). L'informalité implique généralement que les sommes dues ne sont pas versées en intégralité. Les personnes physiques ou morales concernées peuvent ne pas payer d'impôts, car elles sont au-dessous du seuil d'imposition. Cela peut être inévitable pour la plupart des entreprises familiales, en raison de leur petite taille, mais d'autres, de taille plus importante, peuvent délibérément se maintenir juste en deçà de ce seuil. Dans le même temps, certaines grandes entreprises peuvent frauder le fisc en ne déclarant qu'une partie de leurs revenus, voire en ne les déclarant pas du tout, alors même qu'elles sont au-dessus du seuil.

Regrouper toutes les entreprises informelles dans la même catégorie peut conduire à des conclusions erronées sur les mesures à prendre. Par exemple, même s'il est généralement admis qu'abaisser les taux d'imposition élargirait l'assiette, il serait plus judicieux de relever le seuil d'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en tenant compte des différentes catégories d'informalité. Cela encouragerait les entreprises se maintenant juste au-dessous à accroître leur production, sans modifier le nombre des entreprises

informelles ni le montant des taxes perçues (Kanbur et Keen, 2014). En effet, des seuils de TVA relativement hauts sont préconisés pour les pays en développement, en prévoyant des frais de licence ou des impôts sur le chiffre d'affaires pour les entreprises n'atteignant pas le seuil d'assujettissement. De cette manière, les petites entreprises ne sont pas dissuadées de s'enregistrer auprès de l'administration fiscale et les ressources budgétaires, très limitées, servent à améliorer le civisme fiscal des grandes entreprises<sup>14</sup>.

L'accélération de la croissance et la formalisation des activités économiques devraient à terme permettre à certaines entreprises familiales de passer au-dessus du seuil et donc de générer des recettes fiscales plus importantes. La formalisation s'accompagnant d'un meilleur accès aux financements et aux services publics, son coût fiscal en serait largement compensé. Il convient également de noter que, même si les entreprises familiales ne paient pas d'impôts directs, une part considérable de leur revenu est consacrée au paiement de taxes indirectes (TVA sur leurs intrants, par exemple) et autres charges. Les aider à progresser dans le secteur informel, sans les soumettre à de nouveaux impôts directs, permettrait tout de même d'encaisser davantage de recettes.

Quant aux entreprises qui sont au-dessus du seuil mais décident d'échapper à l'impôt en partie ou en totalité, la politique fiscale et l'administration des recettes devraient viser à leur faire respecter leurs obligations fiscales. Dans ce contexte, un régime simple, prévoyant des exonérations limitées et étant facile à respecter devrait contribuer à améliorer le climat économique général et faciliter le respect de la législation fiscale. Dans chaque pays, les responsables de la politique fiscale devraient donc s'efforcer en priorité de simplifier la législation et d'alléger la fiscalité sur les microentreprises et les petites entreprises. Les organismes de l'administration fiscale devraient élaborer des stratégies intégrées de gestion de la conformité au droit fiscal, y compris 1) en réduisant la complaisance générale pour la fraude; 2) en fournissant une assistance ciblée pour promouvoir le respect volontaire de la législation fiscale; 3) en encourageant l'autoréglementation, qui peut s'appuyer sur une simplification; et 4) en apportant des preuves visibles et crédibles de leur capacité à détecter et sanctionner les manquements (Russell, 2010).

<sup>14</sup>FMI (2011). Le niveau approprié des seuils de TVA devrait être déterminé au cas par cas, en fonction d'une série de facteurs comprenant la taille des entreprises actuellement au-dessus du seuil de TVA et leur capacité à tenir des registres.

## PISTES POUR DÉVELOPPER LE SECTEUR FORMEL

Deux voies sont envisageables pour développer le secteur formel : 1) augmenter la taille des entreprises existantes et l'entrée sur le marché de nouvelles entreprises formelles et 2) transformer les entreprises informelles en entreprises formelles. La seconde solution est possible si l'environnement économique autorise le développement et la formalisation des entreprises informelles. De précédentes études et les enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises montrent que l'accès aux financements et leur coût sont les principaux freins à la croissance des entreprises informelles et des entreprises formelles privées. Une réglementation inefficace des marchés du travail et de produits peut inciter les entreprises à contourner le cadre réglementaire. L'importance de ces variables pour l'essor du secteur formel est vérifiée dans la présente étude au moyen d'une régression sur données de panel.

Les données en question, produites par le modèle MIMIC, permettent d'aller plus loin que les travaux déjà publiés sur le sujet et d'obtenir des résultats empiriques plus solides et plus complets. Pour filtrer les effets propres à un pays et à une période tout en neutralisant l'effet de l'endogénéité, nous utilisons l'estimateur de la méthode des moments généralisés d'Arrelano et Bond pour un échantillon de 108 pays entre 2006 et 2014. La régression n° 1 du tableau 3.3 teste les effets de l'efficacité des marchés financiers et des marchés de produits. La régression n° 2 inclut une variable muette (pays avancé). La régression n° 3 teste l'importance des exportateurs de pétrole avec une variable muette correspondante. La régression n° 4 ajoute la flexibilité du marché du travail et la régression n° 5 inclut un indice construit à partir des composantes des Indicateurs de gouvernance mondiale publiés par la Banque mondiale et reflétant la responsabilité gouvernementale et la stabilité politique<sup>15</sup>.

Les principaux résultats des régressions sont les suivants :

- La taille du secteur informel évolue lentement. La forte significativité de la part retardée d'informalité dans toutes les spécifications indique une informalité très persistante.

<sup>15</sup>Nous construisons l'indice en appliquant une analyse en composantes principales aux composantes «voix citoyenne et responsabilité» et «stabilité politique et absence de violence» des Indicateurs de gouvernance mondiale.

- Avec l'essor de l'économie, le secteur informel devient moins important, comme en témoigne la relation négative fortement significative avec la croissance du PIB par habitant dans toutes les spécifications.
- L'efficacité des marchés financiers est fortement associée à un recul de l'informalité. Cette variable, qui est indicatrice de l'accès aux financements, est constituée de cinq sous-composantes : les services financiers répondant aux besoins des entreprises, le coût abordable des services financiers, le financement sur le marché national des actions, la facilité d'accès au crédit et l'offre de capital-risque<sup>16</sup>. L'efficacité des marchés financiers demeure significative et robuste en présence de diverses spécifications, y compris lorsque le taux de croissance du PIB par habitant est inclus pour neutraliser les effets de croissance<sup>17,18</sup>. Ces résultats vont dans le même sens que les Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale et montrent que l'obstacle considéré comme le plus contraignant par les entreprises aussi bien formelles qu'informelles est l'accès insuffisant aux financements.
- Des marchés financiers efficaces font diminuer la part du secteur informel, comme l'attestent les travaux publiés dans ce domaine<sup>19</sup>, même si cela ne concerne que certaines sous-composantes des indicateurs *Doing Business* de la Banque mondiale, à savoir le coût d'exportation et le coût d'exécution des contrats. Le premier peut être considéré comme variable indicatrice de la libéralisation du commerce, tandis que le second renvoie à l'importance du système juridique. Lorsque ces coûts sont élevés, ils semblent contribuer à l'informalité<sup>20</sup>.

<sup>16</sup>Cette variable est tirée de l'Indice mondial de compétitivité élaboré par le Forum économique mondial et son calcul se fonde sur des enquêtes. Plus sa valeur est élevée, plus le marché est efficace.

<sup>17</sup>L'annexe 3.3 présente un panorama des associations entre la taille de l'économie informelle et les valeurs agrégées des indices pour chaque région. On constate globalement un lien au niveau agrégé, même s'il est bien plus ténu en ce qui concerne les indicateurs de la gouvernance.

<sup>18</sup>La variable de contrôle est le taux de croissance plutôt que le niveau du PIB par habitant, qui est non stationnaire. La non-stationnarité peut être problématique si elle est directement ajoutée à la régression (voir La Porta et Schleifer, 2014).

<sup>19</sup>Voir par exemple Loayza, Oviedo et Servén (2005).

<sup>20</sup>Le coût d'exportation (dollars EU par conteneur) mesure le coût (hors droits de douane) de trois séries de procédures — respect des prescriptions en matière de documentation, respect des procédures de commerce transfrontalier et transport intérieur — incluses dans le processus global d'exportation d'une cargaison de marchandises.



Tableau 3.3. Part de l'informalité et variables stratégiques

	Variable dépendante : part de l'informalité <sup>1</sup>				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Part d'informalité retardée	0,963*** (20,00)	0,820*** (6,89)	0,781*** (5,64)	0,800*** (6,76)	0,827*** (8,44)
Taux de croissance du PIB par habitant (\$ EU de 2011, PPA)	-0,422*** (-3,18)	-0,290*** (-2,77)	-0,273*** (-2,61)	-0,260*** (-2,76)	-0,205*** (-2,91)
Flexibilité du marché du travail (ICM)				0,590 (0,67)	0,460 (0,57)
Efficacité du marché financier (ICM)	-2,551** (-2,12)	-1,817*** (-2,79)	-1,718** (-2,29)	-1,633** (-2,46)	-1,159* (-1,87)
Coût des affaires <sup>2</sup>	1,340** (2,06)	1,106* (1,69)	1,682* (1,67)	1,600* (1,76)	1,492* (1,74)
Indicateur de gouvernance <sup>3</sup>					0,393 (0,53)
Variable muette, pays avancés		-3,273 (-1,43)	-2,695 (-0,97)	-2,811 (-1,22)	-3,283 (-1,22)
Variable muette, pays exportateurs de pétrole			5,314 (0,62)	2,483 (0,49)	2,293 (0,51)
Constante	9,064* (1,77)	11,57** (2,45)	10,59** (2,00)	7,623 (1,35)	5,854 (1,18)
Nombre d'observations	803	803	803	803	803

Source : calculs des services du FMI.

Note : estimations basées sur la méthode des moments généralisés d'Arellano et Bond, incluant des effets fixes annuels. Statistique *t* robuste entre parenthèses. \*  $p < 0,10$ , \*\*  $p < 0,05$ , \*\*\*  $p < 0,01$ . ICM = indice de la compétitivité mondiale; PPA = parité de pouvoir d'achat.

<sup>1</sup>Tirée des estimations du MIMIC.

<sup>2</sup>Basé sur la moyenne des indices normalisés des coûts d'exportation et des frais liés à l'exécution des contrats (base de données *Doing Business* de la Banque mondiale).

<sup>3</sup>Première composante de l'Analyse en composantes principales «Voix et responsabilité» et «Stabilité politique et absence de violence» (Indicateurs de gouvernance mondiaux).

- La flexibilité du marché du travail, en revanche, ne joue pas de rôle significatif<sup>21</sup>.
- Aucune relation statistiquement significative n'est constatée entre la taille de l'économie informelle et soit les indicateurs de gouvernance soit l'environnement macroéconomique (représenté par une des sous-composantes de l'Indice mondial de compétitivité).
- Les variables muettes «pays avancé» et «pays exportateur de pétrole» ne sont pas significatives quand elles sont incluses avec les variables de politique économique.

<sup>21</sup>De même que l'indice d'efficacité des marchés financiers, cette variable provient de l'Indice mondial de compétitivité élaboré par le Forum économique mondial et s'appuie largement sur des données d'enquêtes. Elle comprend cinq sous-composantes : coopération employés/employeurs, flexibilité dans la détermination des salaires, pratiques de recrutement et de licenciement, coût des licenciements et effet de la fiscalité sur les incitations à travailler.

### Indicateurs des marchés de produits et de compétitivité

Au niveau microéconomique, le transfert des ressources vers le secteur formel sera facilité par des politiques contribuant à abaisser le coût que les entreprises supportent pour entrer dans le secteur formel et y rester. Il est possible de mieux cerner les domaines dans lesquels les gouvernants de pays ayant un secteur informel important devraient concentrer les réformes en identifiant les sous-composantes des indicateurs *Doing Business* de la Banque mondiale et des indicateurs de compétitivité mondiaux du Forum économique mondial pour lesquelles l'écart est le plus grand entre les pays ayant un secteur informel réduit et les autres (tableau 3.4). Cette analyse indique que les pouvoirs publics devraient s'attacher en priorité à améliorer la protection des droits de propriété, accroître la fourniture d'électricité, alléger les formalités douanières, tout en améliorant la facilité d'exportation et la fiabilité des infrastructures.

**Tableau 3.4. Afrique subsaharienne : indicateurs *Doing Business* et indice de compétitivité mondiale présentant les plus grandes différences statistiquement significatives entre les pays à faible et à haute informalité**

Indicateurs	Faible informalité (Quintile inférieur)	Haute informalité (Quintile supérieur)	Comparaison des médianes (test <i>t</i> )
Procédures de raccordement à l'électricité (nombre) <sup>1</sup>	4,4	6,7	0,01
Délais d'exportation : conformité documentaire (heures) <sup>1</sup>	55	105	0,01
Paiements illicites et pots-de-vin, 1–7 (meilleur) <sup>2</sup>	4,2	3,1	0,02
Droits de propriété, 1–7 (meilleur) <sup>2</sup>	4,6	3,5	0,03
Fiabilité des infrastructures, 0–8 (meilleur) <sup>1</sup>	2,7	0,4	0,03
Lourdeur des formalités de douane, 1–7 (meilleur) <sup>2</sup>	4,2	3,3	0,03
Indicateurs <i>Doing Business</i> — Classement du pays <sup>1</sup>	107	154	0,03

Sources : <sup>1</sup>Banque mondiale, Indicateurs *Doing Business*; <sup>2</sup>Forum économique mondial, Global Competitiveness Report.

## CONSÉQUENCES POUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

D'après l'analyse réalisée dans le présent chapitre, faciliter la migration des ressources depuis le secteur informel en développant le secteur formel doperait la productivité de l'économie et pourrait fortement contribuer à débloquer une croissance inclusive durable. Mais comme cette transformation sera sans doute lente, il faut aussi prévoir des mesures pour soutenir les entreprises familiales qui offrent un filet de sécurité à ceux qui, sans elles, seraient probablement au chômage. Pour les responsables de la politique économique, la bonne nouvelle est que ce qui favorise la croissance du secteur formel contribue aussi à accroître la productivité des entreprises familiales.

Par conséquent, les autorités devraient :

- Reconnaître le rôle économique majeur que jouent, et devraient continuer à jouer encore longtemps, les entreprises familiales, qui offrent un filet de sécurité à une population en âge de travailler nombreuse et croissante. Les gouvernants devraient donc miser en priorité sur des politiques favorisant la productivité de ces entreprises plutôt que visant à augmenter les recettes

fiscales collectées auprès d'elles. S'agissant par contre des grandes entreprises qui choisissent de frauder pour ne pas payer une partie ou la totalité de leurs impôts, les autorités compétentes devraient travailler à améliorer le respect des obligations fiscales.

- Veiller en priorité à améliorer l'accès aux financements et renforcer l'efficacité des marchés de produits, notamment en ce qui concerne les indicateurs pour lesquels l'écart avec les pays ayant un secteur informel plus réduit est le plus marqué. Des mesures en ce sens devraient contribuer à l'expansion du secteur formel, à la fois en formalisant les activités informelles et en développant le secteur formel. L'amélioration de l'accès aux financements est essentielle pour étendre la portée du secteur formel et, comme l'accès aux services financiers formels est souvent difficile dans les pays à faible revenu, leurs dirigeants pourraient peut-être se concentrer sur le développement des innovations technologiques financières, par le biais de la banque mobile, des technologies financières, etc. Favoriser l'efficacité des marchés de produits est important aussi. Le coût d'exportation et le coût d'exécution des contrats paraissent cruciaux, de même que le raccordement à l'électricité.

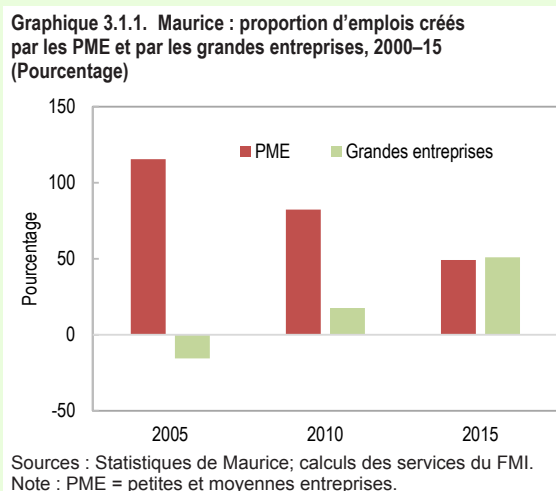
### Encadré 3.1. Exemples d'expansion réussie de l'économie informelle : Maurice et le Rwanda

La comparaison des périodes 2010–14 et 1996–2000 montre qu'à Maurice, l'informalité, déjà minime au départ, a diminué d'encore 4 points de PIB et se situe au même niveau que dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Dans le même temps, le Rwanda a lui aussi considérablement réduit la taille de son secteur informel. Ces évolutions reflètent la transformation d'entreprises familiales en petites et moyennes entreprises (PME) formelles, résultat d'une politique active visant à créer un environnement économique propice à l'essor des PME, à supprimer les obstacles qui gênaient la formalisation et à renforcer les capacités de ces entreprises pour les rendre plus compétitives.

Le Rwanda a réformé le droit du commerce, amélioré la réglementation pour faciliter l'accès au crédit et accéléré l'enregistrement des entreprises commerciales et des biens immobiliers. S'agissant des procédures de création d'une entreprise formelle, le Rwanda se classe devant les pays de l'OCDE.

À Maurice, depuis les réformes qui ont ouvert l'économie au début des années 80, les gouvernements successifs se sont activement employés à soutenir les PME en améliorant leur accès aux financements, en fournissant gratuitement des renseignements sur les marchés d'exportation et en créant des zones industrielles. Les efforts en ce sens se sont intensifiés après la perte de préférences commerciales dans les secteurs du textile et du sucre et le début de la crise financière mondiale, en 2007. Les réformes du marché du travail ont protégé les travailleurs plutôt que les emplois, tout en libérant l'accès à la réserve mondiale de travailleurs qualifiés et non qualifiés. Des programmes ont été mis sur pied en concertation étroite avec les milieux économiques en vue de partager les risques avec le système bancaire pour permettre aux PME d'obtenir des prêts au taux préférentiel. L'immatriculation des entreprises a été informatisée pour permettre une création dans la journée et les PME disposent d'un guichet unique pour obtenir de l'aide et des informations concernant les financements et la délivrance de permis et de licences. Avec la réforme de la fiscalité, il est devenu plus facile pour les PME de respecter leurs obligations dans ce domaine. Le ministre des Finances ayant renoncé à ses pouvoirs discrétionnaires, toutes les entreprises sont traitées sur un pied d'égalité depuis l'informatisation à grande échelle, qui permet notamment de payer ses impôts en ligne, tandis que la réglementation évolue, substituant la vérification *ex post* à l'autorisation préalable.

En dépit de la crise financière mondiale et des autres chocs, le secteur des PME a continué de créer des emplois à Maurice de 2005 à 2010, et même davantage que les entreprises de plus grande taille (graphique 3.1.1). Surtout, les PME jouent un rôle économique de premier plan : le fait qu'elles représentent près de 40 % du PIB et environ 45 % de l'emploi total témoigne de l'efficacité des initiatives gouvernementales destinées à soutenir les PME du secteur formel.



### Annexe 3.1. Mesure de l'économie informelle : différentes méthodologies possibles

La présente annexe décrit les principales méthodologies utilisées pour mesurer l'économie informelle et en souligne les avantages et inconvénients<sup>1</sup>. Ces méthodologies sont soit directes, soit indirectes, y compris celles qui sont fondées sur des modèles.

La méthode directe la plus courante servant à évaluer la taille de l'économie informelle s'appuie sur des enquêtes et des échantillons réalisés à partir de questionnaires à réponses volontaires, ou sur des contrôles fiscaux et autres méthodes de mise en conformité. Tout en fournissant quantité de détails sur la structure de l'économie informelle, les résultats sont sensibles à la formulation des questions et à la volonté de coopérer des répondants. Ces enquêtes ne sont donc pas susceptibles de refléter la totalité des activités informelles (voir Isachsen et Strom, 1985; Witte, 1987; Mogensen *et al.*, 1995; Feige, 1997).

Les méthodes indirectes ou fondées sur des indicateurs sont essentiellement macroéconomiques par nature. Elles s'appuient sur l'écart entre les dépenses nationales et les statistiques de revenu; sur l'écart entre la population active officielle et la population active réelle; sur la méthode de Kaufman et Kaliberda (1996) basée sur la «consommation d'électricité»; sur la méthode des «transactions monétaires» de Feige (1979); sur la méthode de la «demande de monnaie» de Cagan (1958), entre autres; ou encore sur la méthode MIMIC.

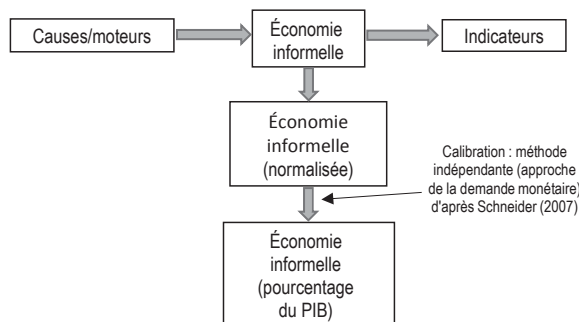
- *Écart entre les dépenses nationales et les statistiques de revenu* : si les travailleurs de l'économie informelle étaient en mesure de dissimuler leurs revenus aux autorités fiscales mais pas leurs dépenses, l'écart entre les estimations du revenu national et des dépenses nationales pourrait alors être utilisé comme variable indicatrice de la taille de l'économie informelle. Cette méthode suppose que toutes les composantes des dépenses sont mesurées sans erreur et construites de manière à être statistiquement indépendantes des facteurs de revenu (voir MacAfee, 1980; Yoo et Hyun, 1998).
- *Écart entre la main-d'œuvre officielle et la main-d'œuvre réelle* : si le taux de participation de la population dans la main-d'œuvre totale est supposé constant, une baisse du taux de participation de la population dans la main-d'œuvre officielle peut être interprétée comme une augmentation de l'économie informelle. Comme les fluctuations du taux de participation peuvent avoir bien d'autres explications (stade du cycle économique, difficulté à trouver des emplois, décisions relatives à l'éducation et aux retraites, etc.) ces estimations sont de piètres indicateurs de la taille de l'économie informelle (voir Contini, 1981; Del Boca, 1981; O'Neill, 1983).
- *Méthode de la consommation électrique* : Kaufmann et Kaliberda (1996) voient dans la consommation d'électricité le meilleur indicateur physique de l'activité économique globale (officielle et non officielle). Se servant d'études montrant que l'élasticité entre l'électricité et le PIB global est proche de l'unité, ces auteurs suggèrent que l'écart entre l'augmentation de la consommation électrique et la croissance du PIB officiel est un indicateur de l'essor des activités informelles. Quoique simple et séduisante, cette méthode présente de nombreux inconvénients : par exemple 1) toutes les activités informelles ne nécessitent pas de grandes quantités d'électricité (services à la personne, par exemple) ni le recours à d'autres sources d'énergie (charbon, gaz, etc.), par conséquent, la méthode ne rend compte que d'une partie seulement de la croissance de l'économie informelle; et 2) l'élasticité électricité/PIB global peut varier significativement d'un pays et d'une période à l'autre (voir Del Boca et Forte, 1982; Portes, 1996; Johnson, Kaufmann et Shleifer, 1997).
- *Méthode des transactions* : avec l'équation quantitative de Fisher, Monnaie\*Vitesse = Prix\*Transactions et dans l'hypothèse d'une relation constante entre les flux monétaires liés aux transactions et la valeur ajoutée totale (officielle et non officielle), c'est-à-dire, Prix\*Transactions =  $k$  (PIB officiel + économie informelle), on peut raisonnablement dériver l'équation Monnaie\*Vitesse =  $k$  (PIB officiel + économie informelle). Les estimations de la masse monétaire et du PIB officiel sont connues et la vitesse de circulation de la monnaie peut être estimée. Par conséquent, si la taille de l'économie informelle rapportée à l'économie officielle est connue pour une année de référence, alors l'économie informelle peut être calculée pour le reste de l'échantillon. Bien que théoriquement

<sup>1</sup>D'après l'étude de Schneider et Enste (2002).

convaincante, cette méthode présente au moins deux défauts : 1) le postulat de  $k$  demeurant constant dans le temps semble relativement arbitraire; et 2) d'autres facteurs comme le développement des chèques et des cartes de crédit ou de la banque mobile pourraient également influencer sur la quantité désirée d'espèces et donc sur la vitesse de circulation (voir Feige, 1979; Boeschoten et Fase, 1984; Langfeldt, 1984).

- **Méthode de la demande de monnaie** : partant du principe que les transactions informelles se règlent en espèces pour rester invisibles des autorités, une augmentation de la taille de l'économie informelle se traduit par une augmentation de la demande de monnaie. Afin d'isoler ce «surcroît» de demande, Tanzi (1980) propose d'appliquer une méthode fondée sur des séries temporelles, dans laquelle la demande de monnaie est une fonction de facteurs conventionnels tels que l'évolution du revenu, les pratiques de paiement et les taux d'intérêt, et de facteurs incitant les individus à travailler dans l'économie informelle (pression fiscale directe et indirecte, réglementation publique, complexité du système fiscal, etc.). Cette méthode et les hypothèses sur lesquelles elle repose sont toutefois problématiques à plusieurs égards : 1) une telle procédure peut sous-estimer l'informalité, car toutes les transactions n'utilisent pas des espèces comme moyen d'échange; 2) les ratios monnaie/dépôts à vue peuvent augmenter en raison d'un ralentissement des dépôts à vue plutôt que d'une augmentation de la masse de monnaie associée aux activités informelles; 3) il paraît arbitraire de postuler que la vitesse de circulation de la monnaie est identique dans les deux types d'économies; et 4) l'hypothèse d'une absence d'économie informelle en année de base est contestable (voir Cagan, 1958; Gutmann, 1977; Tanzi, 1980, 1983; Schneider, 1997; Johnson, Kaufmann et Shleifer, 1997).
- **Modèle à indicateurs et causes multiples (MIMIC)** : cette méthode prend explicitement en compte plusieurs causes de l'économie informelle mais aussi ses multiples effets (graphique A3.1.1). Elle se sert des associations entre les causes observables et les effets d'une variable inobservée, en l'occurrence l'économie informelle, pour estimer la variable elle-même (voir Loayza, 1997; Schneider, Buehn et Montenegro, 2010; Abdih et Medina, 2016; Vuletin, 2009). Les coefficients estimés avec MIMIC nous permettent de déterminer uniquement les variations dans le temps de la taille estimée relative de l'économie informelle dans un pays donné. La conversion de ces mesures en pourcentage de PIB nécessite une procédure d'étalonnage ou de calibrage. À cet effet, nous appliquons la procédure de Schneider (2007), qui prend les valeurs de l'année 2000 estimées avec le modèle de la demande de monnaie. Ce modèle postule que, pour ne pas laisser de traces, les transactions informelles se règlent en espèces et que, de ce fait, une augmentation de l'informalité entraîne une hausse de la demande de monnaie. L'étape finale nous permet d'obtenir un panel dynamique de la taille de l'économie informelle exprimée en pourcentage du PIB.

Graphique A3.1.1. Le modèle à indicateurs et causes multiples



Source : préparé par les auteurs.

### Annexe 3.2. Méthode à indicateurs et causes multiples et innovations destinées à l'améliorer

Comme, par définition, l'économie informelle ne peut être observée directement, son ampleur doit être estimée à l'aide d'une méthode économétrique. Toutes les méthodes économétriques utilisables ont leurs avantages et leurs inconvénients et le modèle à indicateurs et causes multiples (MIMIC) ne fait pas exception.

Les principales caractéristiques du modèle MIMIC sont les suivantes : 1) il prend explicitement en compte les causes multiples de l'existence d'une économie informelle et de sa croissance, ainsi que les effets multiples de cette économie dans le temps, tandis que la plupart des autres méthodes se servent principalement d'un seul indicateur de la taille de l'économie informelle (consommation électrique, par exemple); et 2) le modèle s'appuie sur des variables latentes, en tenant compte d'une série de causes et d'indicateurs du phénomène inobservé qui doit être mesuré.

Les critiques suscitées par le modèle MIMIC sont essentiellement les suivantes : 1) utilisation du PIB (PIB par habitant et croissance du PIB par habitant) comme variable causale et indicatrice; 2) méthodologie reposant sur une autre étude indépendante pour la conversion de valeurs normalisées en taille de l'économie informelle rapportée au PIB; et 3) sensibilité des coefficients estimés à d'autres spécifications ainsi qu'à l'échantillon de pays et à la période choisie.

Le présent chapitre répond à ces principales critiques. Premièrement, au lieu d'utiliser le PIB par habitant et sa croissance comme variables causales et indicatrices, la méthode de l'éclairage nocturne d'Henderson, Storeygard et Weil (2012) pour rendre compte de l'activité économique de manière indépendante. Dans cette étude, les auteurs utilisent les données sur l'intensité lumineuse visible depuis l'espace comme valeurs indicatrices de la «véritable» croissance économique des pays. Ils se servent également de l'élasticité estimée intensité lumineuse/croissance économique pour établir de nouvelles estimations de la production nationale dans les pays ayant vraisemblablement de faibles capacités statistiques. C'est ainsi que la méthode de l'éclairage nocturne permet de corriger le problème d'endogénéité du PIB reproché au modèle MIMIC.

Deuxièmement, une autre méthode, complètement indépendante, à savoir la méthode d'imputation par la moyenne de prédiction (Rubin, 1987; Little, 1988), a été utilisée pour estimer la taille de l'économie informelle. Confirmant globalement les résultats du modèle MIMIC, cette méthode permet de s'assurer de leur robustesse. L'imputation par la moyenne de prédiction se sert d'observations issues d'enquêtes et relatives à la taille de l'économie informelle de 49 pays. Ces observations sont appariées avec les pays pour lesquels des données sont manquantes à l'aide de séries de données résultant d'imputations multiples, estimées par régression linéaire. Ce qui caractérise la méthode d'imputation multiple est que, comme son nom l'indique, au lieu d'imputer une valeur estimée précise à une donnée manquante, elle produit une série d'estimations plausibles. De ce fait, l'estimation finale reflète l'incertitude due aux données manquantes (Rubin, 1987)<sup>1</sup>. Une fois ces séries de données plausibles générées, les résultats auxquels elles aboutissent sont agrégés (calcul d'une moyenne, souvent) afin d'obtenir l'estimation finale.

Ce chapitre utilise l'imputation par la moyenne de prédiction pour produire les estimations pour chaque série de pays (tableau A3.2.1). Dans un premier temps, une régression linéaire de la taille de l'économie informelle est estimée pour tous les pays, y compris ceux pour lesquels des observations sont disponibles, en utilisant des covariables comparables à celles du modèle MIMIC. Ensuite, un tirage aléatoire est effectué à partir de la distribution prédictive *a posteriori* des coefficients estimés pour les covariables, qui servent alors à prédire de nouvelles valeurs de la taille de l'économie informelle dans la totalité des pays. Les valeurs prédites pour les pays disposant des données requises sont ensuite associées, en groupes, aux pays où les données étaient manquantes, tandis que les valeurs réelles disponibles sont utilisées comme estimations de l'économie informelle. Enfin, la moyenne des paires de chaque groupe est calculée dans les échantillons respectifs<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>Une estimation ponctuelle est associée à une incertitude, exprimée par des intervalles de confiance. Pour autant, l'incertitude ne fait pas partie intégrante de l'estimation; elle est simplement évaluée *a posteriori*. La procédure d'imputation multiple, en revanche, intègre cette incertitude dans l'estimation elle-même.

<sup>2</sup>L'un des éléments clés sous-tendant cette méthode est que le mécanisme des données manquantes est considéré comme «aléatoire» et non pas «complètement aléatoire». On suppose néanmoins que, même si les variables pertinentes pour l'économie informelle peuvent être mises en relation avec le mécanisme des données manquantes, la probabilité de données manquantes elle-même est indépendante de l'économie manquante réelle. Cette hypothèse est contestable, car l'on peut faire valoir qu'une économie informelle importante est difficilement mesurable, d'où l'indisponibilité de certaines données. En outre, une économie informelle importante peut être associée à des carences institutionnelles qui font aussi qu'elle est moins susceptible d'être mesurée du fait de moyens insuffisants. Néanmoins, si nous regardons les données d'enquêtes, nous constatons qu'il existe des données pour les pays dont les secteurs informels sont importants, comme par exemple le Burundi et le Niger. Par conséquent, au moins en pratique, l'hypothèse des données manquantes aléatoirement est plus ou moins validée, mais mériterait d'être vérifiée par des analyses de sensibilité.

Les résultats, qui constituent des classements croissants de la taille de l'économie informelle rapportée au PIB, sont résumés au tableau A3.2.1.

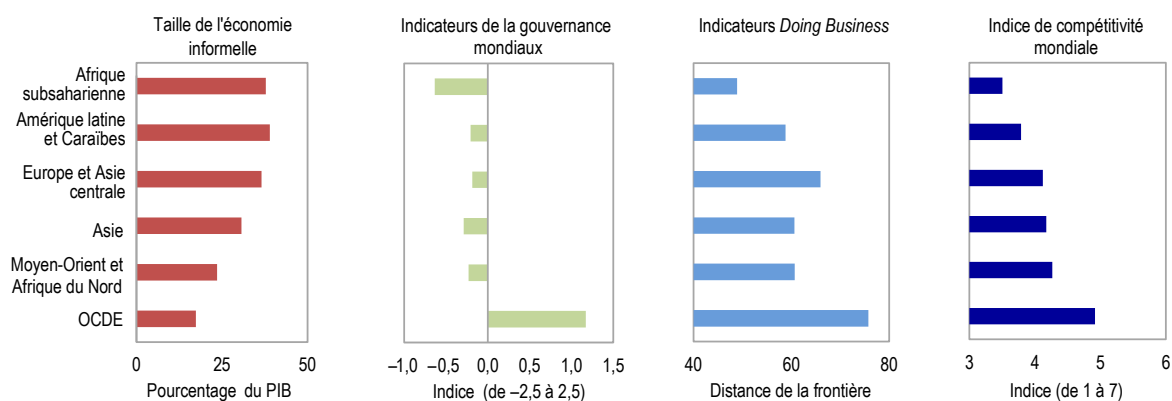
Tableau A3.2.1. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : économie informelle, moyenne 2000–12

Pays de petite taille (0–20 %)	Pays de grande taille (> 40 %)
Maurice	Congo, Rép. du
Afrique du Sud	Togo*
Botswana	Guinée Bissau
Lesotho	Nigéria*
Swaziland	Mali
	Sénégal*
<b>Pays de taille intermédiaire (20–40 %)</b>	Comores
Cabo Verde	Congo, Rép. dém. du*
Namibie	Zambie
Kenya	Ghana
Zimbabwe	Guinée
Érythrée	Tanzanie
Gabon	Éthiopie
Gambie	Mauritanie
Ouganda	République centrafricaine
Sierra Leone*	Angola
Cameroun*	Côte d'Ivoire
Malawi	Libéria
	Madagascar
	Guinée équatoriale
	Niger*
	Mozambique
	Burkina Faso
	Tchad
	Burundi*

Sources : estimations des enquêtes et analyse d'imputation par la moyenne de prédiction.  
\*Sur la base des estimations des enquêtes.

### Annexe 3.3. Association entre les indicateurs de gouvernance, de *Doing Business* et de compétitivité et la taille du secteur informel

Graphique A3.3.1. Échantillon de régions : comparaison des indicateurs selon la taille de l'économie informelle



Sources : Banque mondiale; Forum économique mondial; calculs des services du FMI.  
Note : OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques.

## Annexe 3.4. Classification des pays

Tableau A3.4.1. Classification des pays

Pays	Exportateurs de pétrole	Pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Pays à faible revenu	Pays fragiles
Afrique du Sud		X			
Angola	X		X		
Bénin				X	
Botswana		X			
Burkina Faso				X	
Burundi				X	X
Cabo Verde		X			
Cameroun			X		
Comores				X	X
Congo, Rép. dém. du				X	X
Congo, Rép. du	X		X		X
Côte d'Ivoire			X		X
Érythrée				X	X
Éthiopie				X	
Gabon	X	X			
Gambie				X	
Ghana			X		
Guinée				X	X
Guinée Bissau				X	X
Guinée équatoriale	X	X			
Kenya				X	
Lesotho			X		
Libéria				X	X
Madagascar				X	X
Malawi				X	X
Mali				X	X
Maurice		X			
Mozambique				X	
Namibie		X			
Niger				X	
Nigéria	X		X		
Ouganda				X	
République centrafricaine				X	X
Rwanda				X	
São Tomé-et-Príncipe			X		X
Sénégal			X		
Seychelles		X			
Sierra Leone				X	X
Swaziland			X		
Tanzanie				X	
Tchad	X			X	X
Togo				X	X
Zambie			X		
Zimbabwe				X	X



## BIBLIOGRAPHIE

- Abdih, Y., and L. Medina. 2016. "The Informal Economy in the Caucasus and Central Asia: Size and Determinants." In *Entrepreneurship and the Shadow Economy*, edited by A. Sauka, F. Schneider, and C.C. Williams. Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing.
- Boeschoten, W., and M. Fase. 1984. *The Volume of Payments and the Informal Economy in the Netherlands 1965–1982*. M. Nijhoff, Dordrecht.
- Cagan, P. 1958. "The Demand for Currency Relative to the Money Supply." *Journal of Political Economy* 66: 302–28.
- Contini, B. 1981. "Labor Market Segmentation and the Development of the Parallel Economy- the Italian Experience." *Oxford Economic Papers* 33: 401–12.
- Del Boca, D. 1981. "Parallel Economy and Allocation of Time." *Micros: Quarterly Journal of Microeconomics* 4: 13–18.
- Del Boca, D., and F. Forte. 1982. "Recent Empirical Surveys and Theoretical Interpretations of the Parallel Economy in Italy." In *The Underground Economy in the United States and Abroad*, edited by V. Tanzi. Lexington, MA: D.C. Heath.
- Feige, E. 1979. "How Big Is the Irregular Economy?" *Challenge* 22: 5–13.
- Feige, E. 1997. "Underground Activity and Institutional Change: Productive, Protective and Predatory Behavior in Transition Economies." In *Transforming Post-Communist Political Economies*, edited by J. Nelson, C. Tilly, and L. Walker. Washington, DC: National Academy Press.
- Fox, L., C. Haines, J.H. Munoz, and A.H. Thomas. 2013. "Africa's Got Work to Do; Employment Prospects in the New Century." IMF Working Paper 13/201. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Frey, B., and H. Weck-Hanneman. 1984. "The Hidden Economy as 'Unobserved Variable.'" *European Economic Review* 26: 33–53.
- Gutmann, P. 1977. "Subterranean Economy." *Financial Analysis Journal* 33: 26–27.
- Henderson, J., A. Storeygard, and D.N. Weil. 2012. "Measuring Economic Growth from Outer Space." *American Economic Review* 102(2): 994–1028.
- Hsieh, C.-T., and P. Klenow, P. 2009. "Misallocation and Manufacturing TFP in China and India." *Quarterly Journal of Economics* 124(4): 1403–448.
- International Monetary Fund (IMF). 2011. "Revenue Mobilization in Developing Countries." Fiscal Affairs Department, Washington, DC.
- Isachsen, A., and S. Strom. 1985. "The Size and Growth of the Hidden Economy in Norway." *Review of Income and Wealth* 31: 21–38.
- Johnson, S., D. Kaufmann, and A. Shleifer. 1997. "The Unofficial Economy in Transition." *Brookings Papers on Economic Activity*: Fall. Brookings Institution, Washington, DC.
- Kanbur, R., and M. Keen. 2014. "Thresholds, Informality, and Partitions of Compliance." *International Tax Public Finance* 21: 536–59.
- . 2015. "Reducing Informality." *Finance and Development* 52(1): 52–54.
- Kaufmann, D., and A. Kaliberda. 1996. "Integrating the Unofficial Economy into the Dynamics of Post-Socialist Economies: A Framework of Analysis and Evidence." In *Economic Transition in Russia and the New States of Eurasia*, edited by B. Kaminski. Armonk, NY: M.E. Sharpe.
- Langfeldt, E. 1984. "The Unobserved Economy in the Federal Republic of Germany." In *The Unobserved Economy*, edited by E. Feige. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- La Porta, R., and A. Shleifer. 2008. "The Unofficial Economy and Economic Development." *Brookings Papers on Economic Activity*: Fall. The Brookings Institution, Washington, DC.
- . 2014. "Informality and Development." *Journal of Economic Perspectives* 28(3): 109–26.
- Little, R.J.A., and D.B. Rubin. 1998. *Journal of Educational Statistics* 16: 150–155.
- . 1988. "Missing-Data Adjustment in Large Surveys." *Journal of Business and Economic Statistics*, 6 (3): 287–296.
- Loayza, N. 1997. "The Economics of the Informal Sector: a Simple Model and Some Empirical Evidence from Latin America." World Bank Policy Research Working Paper No. 1727. World Bank, Washington, DC.
- Loayza, N., A.M. Oviedo, and L. Servén. 2005. "The Impact of Regulation on Growth and Informality: Cross-country Evidence." World Bank Policy Research Working Paper No. 3623. World Bank, Washington, DC.
- MacAfee, K. 1980. "A Glimpse of the Hidden Economy in the National Accounts." *Economic Trends* 136: 81–87.
- Mogensen, G., H. Kvist, E. Körmendi, and S. Pedersen. 1995. "The Shadow Economy in Denmark 1994: Measurement and Results." Study No. 3. The Rockwool Foundation Research Unit, Copenhagen.
- O'Neill, D. 1983. "Growth of the Underground Economy 1950–81: Some Evidence from the Current Population Survey," Study for the Joint Economic Committee 98: 122. U.S. Congress Joint Committee. U.S. Government. Printing Office, Washington, DC.
- Portes, A. 1996. "The Informal Economy. In *Exploring the Underground Economy*, edited by S. Pozo. W.E. Upjohn Institute for Employment Research: Kalamazoo, MI.

- Rubin, D.B. 1987. *Multiple Imputation for Nonresponse in Surveys*. New York: Wiley.
- Russell, B. 2010. "Revenue Administration: Managing the Shadow Economy." IMF Technical Notes and Manuals. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Schneider, F. 1997. "The Shadow Economies of Western Europe." *Journal of the Institute of Economic Affairs* 17: 42–48.
- Schneider, F. 2007. "Shadow Economies and Corruption All over the World: New Estimates for 145 Countries." *Economics* (July).
- Schneider, F., and D. Enste. 2002. *The Shadow Economy: An International Survey*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Schneider, F., A. Buehn, and C. Montenegro. 2010. "Shadow Economies All over the World: New Estimates for 162 Countries from 1999 to 2007." World Bank Policy Research Working Paper No. 5356. World Bank, Washington, DC.
- Tanzi, V. 1980. "The Underground Economy in the United States: Estimates and Implications." *Banca Nazionale del Lavoro* 135: 427–53.
- Vuletin, G. 2009. "What Is the Size of the Pie? Measuring the Informal Economy in Latin America and the Caribbean." *Money Affairs* 21: 161–91.
- Witte, A. 1987. "The Nature and Extent of Unreported Activity: A Survey Concentrating on Recent U.S. Research." In *The Unofficial Economy: Consequences and Perspectives in Different Economic Systems*, edited by S. Alessandrini and B. Dallago. Surrey, UK: Gower, Publishing Company.
- Yoo, T., and J. Hyun. 1998. "International Comparison of the Black Economy: Empirical Evidence Using Micro-Level Data." Paper presented at the 1998 Congress of the International Institute of Public Finance, Cordoba, Argentina.

## Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 31 mars 2017 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'avril 2017 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du Département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

### GROUPES DE PAYS

La classification des pays a changé par rapport aux éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*.

Les pays sont répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays en situation de fragilité (voir page 75 la nouvelle classification des pays).

La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et la note ÉPIN (moyenne sur trois ans; Évaluation des politiques et des institutions nationales : Banque mondiale).

- Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola, le Nigéria et le Soudan du Sud, ils appartiennent à la CEMAC.
- Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1.025,00 dollars sur la période 2013–15, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.
- Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1.025,00 dollars sur la période 2013–15 (Banque mondiale, méthode Atlas).
- Les pays en situation de fragilité avaient une note ÉPIN moyenne égale ou inférieure à 3,2 sur la période 2013–15 ou ont fait l'objet d'une mission de maintien ou de rétablissement de la paix dans les trois dernières années.
- À la page 74, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE–5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

### MÉTHODES D'AGRÉGATION

Pour les tableaux AS1–AS3, AS6, AS7, AS13, AS15, AS16, AS22 et AS23, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour les tableaux AS8–AS12, AS17–AS21 et AS24–AS26, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour les tableaux AS4, AS5 et AS14, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour les tableaux AS27 et AS28, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique non pondérée des données de chaque pays.

**Afrique subsaharienne : groupes de pays**

Pays exportateurs de pétrole	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays en situation de fragilité	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Burundi	Afrique du Sud	Bénin
Cameroun	Angola	Burkina Faso	Comores	Botswana	Burundi
Congo, Rép. du	Botswana	Burundi	Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde
Gabon	Cabo Verde	Comores	Congo, Rép. dém. du	Congo, Rép. dém. du	Comores
Guinée équatoriale	Cameroun	Congo, Rép. dém. du	Côte d'Ivoire	Ghana	Côte d'Ivoire
Nigéria	Congo, Rép. du	Érythrée	Érythrée	Guinée	Érythrée
Soudan du Sud	Côte d'Ivoire	Éthiopie	Gambie	Libéria	Éthiopie
Tchad	Gabon	Gambie	Guinée	Mali	Gambie
	Ghana	Guinée	Guinée Bissau	Namibie	Guinée Bissau
	Guinée équatoriale	Guinée Bissau	Libéria	Niger	Kenya
	Kenya	Libéria	Madagascar	République centrafricaine	Lesotho
	Lesotho	Madagascar	Malawi	Sierra Leone	Madagascar
	Maurice	Malawi	Mali	Tanzanie	Malawi
	Namibie	Mali	République centrafricaine	Zambie	Maurice
	Nigéria	Mozambique	São Tomé-et-Principe	Zimbabwe	Mozambique
	São Tomé-et-Principe	Niger	Sierra Leone		Ouganda
	Sénégal	Ouganda	Soudan du Sud		Rwanda
	Seychelles	République centrafricaine	Tchad		São Tomé-et-Principe
	Swaziland	Rwanda	Togo		Sénégal
	Zambie	Sierra Leone	Zimbabwe		Seychelles
		Soudan du Sud			Swaziland
		Tanzanie			Togo
		Tchad			
		Togo			
		Zimbabwe			

**Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux**

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	Ouganda	Botswana	Lesotho	Cabo Verde
Guinée Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Éthiopie	Tanzanie	Lesotho	Swaziland	Gambie
Niger	Tchad	Kenya		Madagascar		Ghana
Sénégal		Madagascar		Malawi		Guinée
Togo		Malawi		Maurice		Guinée Bissau
		Maurice		Mozambique		Libéria
		Ouganda		Namibie		Mali
		Rwanda		Seychelles		Niger
		Seychelles		Swaziland		Nigéria
		Swaziland		Tanzanie		Sénégal
		Zambie		Zambie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zimbabwe		Togo

## Afrique subsaharienne : classification des pays

	Exportateurs de pétrole	Importateurs de pétrole	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays à faible revenu hors pays en situation de fragilité	Pays en situation de fragilité
Afrique du Sud		X	X			
Angola	X		X			
Bénin		X		X	X	
Botswana		X	X			
Burkina Faso		X		X	X	
Burundi		X		X		X
Cabo Verde		X	X			
Cameroun	X		X			
Comores		X		X		X
Congo, Rép. du	X		X			X
Congo, Rép. dém. du		X		X		X
Côte d'Ivoire		X	X			X
Érythrée		X		X		X
Éthiopie		X		X	X	
Gabon	X		X			
Gambie		X		X		X
Ghana		X	X			
Guinée		X		X		X
Guinée Bissau		X		X		X
Guinée équatoriale	X		X			
Kenya		X	X			
Lesotho		X	X			
Libéria		X		X		X
Madagascar		X		X		X
Malawi		X		X		X
Mali		X		X		X
Maurice		X	X			
Mozambique		X		X	X	
Namibie		X	X			
Niger		X		X	X	
Nigéria	X		X			
Ouganda		X		X	X	
République centrafricaine		X		X		X
Rwanda		X		X	X	
São Tomé-et-Príncipe		X	X			X
Sénégal		X	X			
Seychelles		X	X			
Sierra Leone		X		X		X
Soudan du Sud	X			X		X
Swaziland		X	X			
Tanzanie		X		X	X	
Tchad	X			X		X
Togo		X		X		X
Zambie		X	X			
Zimbabwe		X		X		X

**Afrique subsaharienne : liste des abréviations des pays**

AGO	Angola	CPV	Cabo Verde	LSO	Lesotho	SLE	Sierra Leone
AZE	Azerbaïdjan	ERI	Érythrée	MDG	Madagascar	SSD	Soudan du Sud
BDI	Burundi	ETH	Éthiopie	MLI	Mali	SWZ	Swaziland
BEN	Bénin	GAB	Gabon	MOZ	Mozambique	SYC	Seychelles
BFA	Burkina Faso	GHA	Ghana	MUS	Maurice	TCD	Tchad
BWA	Botswana	GIN	Guinée	MWI	Malawi	TGO	Togo
CAF	République centrafricaine	GMB	Gambie	NAM	Namibie	TZA	Tanzanie
CIV	Côte d'Ivoire	GNB	Guinée Bissau	NER	Niger	UGA	Ouganda
CMR	Cameroun	GNQ	Guinée équatoriale	NIG	Nigéria	ZAF	Afrique du Sud
COD	Congo, Rép. dém. du	KEN	Kenya	RWA	Rwanda	ZMB	Zambie
COG	Congo, Rép. du	LBR	Libéria	SEN	Sénégal	ZWE	Zimbabwe
COM	Comores						

**Liste des sources et notes des tableaux AS1–AS28****Tableaux AS1–AS3, AS6–AS19, AS21, AS24–AS26**

Source : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*, 31 mars 2017.

<sup>1</sup> Données de l'exercice budgétaire.

<sup>2</sup> En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

**Tableaux AS4–AS5**

Source : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*, 31 mars 2017.

<sup>1</sup> En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

**Tableau AS20**

Source : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*, 31 mars 2017.

<sup>1</sup> Dons compris.

<sup>2</sup> Données de l'exercice budgétaire.

<sup>3</sup> En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

**Tableaux AS22–AS23**

Source : FMI, *Information Notice System*.

<sup>1</sup> Une augmentation indique une appréciation.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

**Tableaux AS27**

Source : FMI, *International Financial Statistics*.

<sup>1</sup> Comprend les actifs bancaires offshore.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

**Tableaux AS28**

Source : FMI, *International Financial Statistics*.

<sup>1</sup> Le ratio prêts/dépôts comprend les dépôts et les prêts des banques commerciales au secteur public.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

**Liste des tableaux**

AS1.	Croissance du PIB réel .....	78
AS2.	Croissance du PIB réel, hors pétrole .....	79
AS3.	Croissance du PIB réel par habitant .....	80
AS4.	Prix à la consommation, moyenne.....	81
AS5.	Prix à la consommation, fin de période.....	82
AS6.	Investissement total.....	83
AS7.	Épargne nationale brute .....	84
AS8.	Solde budgétaire global, dons compris.....	85
AS9.	Solde budgétaire global, hors dons .....	86
AS10.	Recettes publiques, hors dons.....	87
AS11.	Dépenses publiques.....	88
AS12.	Dettes publiques.....	89
AS13.	Masse monétaire au sens large .....	90
AS14.	Expansion de la masse monétaire au sens large .....	91
AS15.	Créances sur le secteur privé non financier (variation en pourcentage).....	92
AS16.	Créances sur le secteur privé non financier (pourcentage du PIB).....	93
AS17.	Exportations de biens et de services .....	94
AS18.	Importations de biens et de services.....	95
AS19.	Balance commerciale, marchandises .....	96
AS20.	Solde extérieur courant.....	97
AS21.	Investissement direct à l'étranger, net .....	98
AS22.	Taux de change effectifs réels.....	99
AS23.	Taux de change effectifs nominaux.....	100
AS24.	Dettes extérieures publiques par débiteur .....	101
AS25.	Termes de l'échange, marchandises .....	102
AS26.	Réserves .....	103
AS27.	Pénétration bancaire.....	104
AS28.	Secteur bancaire : ratio prêts/dépôts .....	105

**Tableau AS1. Croissance du PIB réel**  
(En pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	4,8	-1,5	3,0	3,3	2,2	2,5	1,7	1,3	0,3	0,8	1,6
Angola	17,3	2,4	3,4	3,9	5,2	6,8	4,8	3,0	0,0	1,3	1,5
Bénin	4,2	2,3	2,1	3,0	4,8	7,2	6,4	2,1	4,0	5,4	6,0
Botswana	6,0	-7,7	8,6	6,0	4,5	11,3	4,1	-1,7	2,9	4,1	4,2
Burkina Faso	5,9	3,0	8,4	6,6	6,5	5,7	4,2	4,0	5,4	6,1	6,3
Burundi	4,4	3,8	5,1	4,0	4,4	5,9	4,5	-4,0	-1,0	0,0	0,1
Cabo Verde	7,1	-1,3	1,5	4,0	1,1	0,8	0,6	1,1	4,0	4,0	4,1
Cameroun	3,1	1,9	3,3	4,1	4,6	5,6	5,9	5,8	4,4	3,7	4,3
Comores	1,3	1,8	2,1	2,2	3,0	3,5	2,0	1,0	2,2	3,3	4,0
Congo, Rép. du	4,3	7,8	8,7	3,4	3,8	3,3	6,8	2,6	-2,7	0,6	8,8
Congo, Rép. dém. du	6,1	2,9	7,1	6,9	7,1	8,5	9,5	6,9	2,4	2,8	3,5
Côte d'Ivoire	1,8	3,3	2,0	-4,2	10,1	9,3	8,8	8,9	7,5	6,9	7,2
Érythrée	-2,1	3,9	2,2	8,7	7,0	3,1	5,0	4,8	3,7	3,3	3,6
Éthiopie <sup>1</sup>	11,8	10,0	10,6	11,4	8,7	9,9	10,3	10,4	8,0	7,5	7,5
Gabon	1,3	-2,3	6,3	7,1	5,3	5,5	4,4	3,9	2,3	1,0	2,7
Gambie	3,3	6,4	6,5	-4,3	5,6	4,8	0,9	4,3	2,5	3,0	3,5
Ghana	6,2	4,8	7,9	14,0	9,3	7,3	4,0	3,9	4,0	5,8	9,2
Guinée	2,9	-0,3	1,9	3,3	3,2	1,5	1,1	0,1	5,2	4,3	4,9
Guinée Bissau	3,2	3,4	4,6	8,1	-1,7	3,3	1,0	5,1	5,2	5,0	5,0
Guinée équatoriale	15,2	1,3	-8,9	6,5	8,3	-4,1	-0,5	-7,4	-10,0	-5,0	-5,1
Kenya	4,6	3,3	8,4	6,1	4,6	5,7	5,3	5,6	6,0	5,3	5,8
Lesotho	4,0	4,5	6,9	4,5	5,3	3,6	3,4	2,5	2,9	2,2	2,4
Libéria	7,3	5,1	6,1	7,4	8,2	8,7	0,7	0,0	-1,2	3,0	5,3
Madagascar	5,8	-4,7	0,3	1,5	3,0	2,3	3,3	3,1	4,1	4,5	4,8
Malawi	6,1	8,3	6,9	4,9	1,9	5,2	5,7	2,9	2,3	4,5	5,0
Mali	4,2	4,7	5,4	3,2	-0,8	2,3	7,0	6,0	5,4	5,2	4,7
Maurice	4,3	3,0	4,1	3,9	3,2	3,2	3,6	3,5	3,6	3,9	4,0
Mozambique	8,1	6,4	6,7	7,1	7,2	7,1	7,4	6,6	3,4	4,5	5,5
Namibie	4,3	0,3	6,0	5,1	5,1	5,7	6,5	5,3	0,1	3,5	4,8
Niger	5,2	-0,7	8,4	2,2	11,8	5,3	7,0	3,5	4,6	5,2	5,5
Nigéria	7,7	8,4	11,3	4,9	4,3	5,4	6,3	2,7	-1,5	0,8	1,9
Ouganda	8,3	8,1	7,7	6,8	2,6	4,0	5,2	5,0	4,7	5,0	5,8
République centrafricaine	3,3	1,7	3,0	3,3	4,1	-36,7	1,0	4,8	4,5	4,7	5,0
Rwanda	9,0	6,3	7,3	7,8	8,8	4,7	7,6	8,9	5,9	6,1	6,8
São Tomé-et-Príncipe	5,7	4,0	4,5	4,8	4,5	4,3	4,1	4,0	4,0	5,0	5,5
Sénégal	4,5	2,4	4,3	1,9	4,5	3,6	4,3	6,5	6,6	6,8	7,0
Seychelles	4,8	-1,1	5,9	5,4	3,7	5,0	6,2	5,7	4,4	4,1	3,4
Sierra Leone	5,8	3,2	5,3	6,3	15,2	20,7	4,6	-20,6	4,9	5,0	6,6
Soudan du Sud	...	...	...	...	-52,4	29,3	2,9	-0,2	-13,8	-3,5	-1,1
Swaziland	4,2	4,5	3,5	2,0	3,5	4,8	3,6	1,1	-0,4	0,3	0,3
Tanzanie	6,5	5,4	6,4	7,9	5,1	7,3	7,0	7,0	6,6	6,8	6,9
Tchad	9,8	4,1	13,6	0,1	8,8	5,8	6,9	1,8	-6,4	0,3	2,4
Togo	2,4	3,5	4,1	4,8	5,9	6,1	5,4	5,3	5,0	5,0	5,3
Zambie	7,7	9,2	10,3	5,6	7,6	5,1	4,7	2,9	3,0	3,5	4,0
Zimbabwe <sup>2</sup>	-7,5	7,5	11,4	11,9	10,6	4,5	3,8	1,1	0,5	2,0	-1,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>6,6</b>	<b>3,9</b>	<b>7,0</b>	<b>5,0</b>	<b>4,3</b>	<b>5,3</b>	<b>5,1</b>	<b>3,4</b>	<b>1,4</b>	<b>2,6</b>	<b>3,5</b>
<i>Médiane</i>	4,8	3,3	6,0	4,8	4,8	5,2	4,6	3,5	3,7	4,1	4,8
Hors Nigéria et Afrique du Sud	6,9	3,9	6,0	6,0	5,4	6,5	5,8	4,7	3,7	4,4	5,2
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>8,7</b>	<b>6,7</b>	<b>9,2</b>	<b>4,7</b>	<b>3,9</b>	<b>5,7</b>	<b>5,9</b>	<b>2,6</b>	<b>-1,4</b>	<b>0,9</b>	<b>2,0</b>
Hors Nigéria	11,0	2,3	3,5	4,2	2,7	6,4	4,7	2,4	-1,1	0,9	2,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>5,3</b>	<b>2,0</b>	<b>5,3</b>	<b>5,3</b>	<b>4,7</b>	<b>5,0</b>	<b>4,5</b>	<b>3,9</b>	<b>3,4</b>	<b>3,9</b>	<b>4,5</b>
Hors Afrique du Sud	5,6	4,4	6,9	6,6	6,2	6,5	6,2	5,4	5,1	5,4	6,0
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>6,6</b>	<b>3,6</b>	<b>6,9</b>	<b>4,5</b>	<b>4,3</b>	<b>4,7</b>	<b>4,6</b>	<b>2,7</b>	<b>0,5</b>	<b>1,8</b>	<b>2,8</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,3	2,8	5,1	5,3	6,1	5,9	5,0	3,9	3,0	3,7	4,8
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>6,3</b>	<b>5,2</b>	<b>7,2</b>	<b>6,9</b>	<b>4,5</b>	<b>7,2</b>	<b>6,8</b>	<b>5,6</b>	<b>4,4</b>	<b>5,2</b>	<b>5,6</b>
Hors pays en situation de fragilité	8,1	6,7	7,8	8,1	6,4	7,2	7,6	7,3	6,2	6,4	6,7
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>3,5</b>	<b>3,3</b>	<b>5,6</b>	<b>3,0</b>	<b>3,3</b>	<b>7,3</b>	<b>6,2</b>	<b>3,9</b>	<b>2,2</b>	<b>3,6</b>	<b>4,6</b>
Zone franc	4,9	2,6	4,0	2,8	6,1	4,5	5,7	4,3	3,1	3,9	5,0
CEMAC	6,3	2,3	3,6	4,4	5,9	2,7	4,7	2,1	-0,7	1,1	3,2
UEMOA	3,6	2,9	4,4	1,3	6,3	6,1	6,6	6,2	6,1	6,1	6,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	6,2	5,7	7,9	7,1	5,9	6,2	6,6	6,0	5,0	5,1	5,3
CAE-5	6,2	5,2	7,4	6,9	4,6	5,8	6,0	6,0	5,8	5,7	6,1
CEDEAO	6,8	7,0	9,7	5,0	5,1	5,7	6,1	3,1	0,4	2,3	3,4
Union douanière d'Afrique australe	4,8	-1,6	3,4	3,4	2,4	3,0	2,0	1,3	0,4	1,1	1,8
SADC	6,2	0,5	4,2	4,3	3,7	4,3	3,6	2,7	1,5	2,2	2,7

Voir sources et notes page 76.



**Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole**  
 (En pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	4,8	-1,5	3,0	3,3	2,2	2,5	1,7	1,3	0,3	0,8	1,6
Angola	17,6	8,1	7,6	9,5	5,5	10,9	8,2	1,6	-0,4	1,3	1,5
Bénin	4,2	2,3	2,1	3,0	4,8	7,2	6,4	2,1	4,0	5,4	6,0
Botswana	6,0	-7,7	8,6	6,0	4,5	11,3	4,1	-1,7	2,9	4,1	4,2
Burkina Faso	5,9	3,0	8,4	6,6	6,5	5,7	4,2	4,0	5,4	6,1	6,3
Burundi	4,4	3,8	5,1	4,0	4,4	5,9	4,5	-4,0	-1,0	0,0	0,1
Cabo Verde	7,1	-1,3	1,5	4,0	1,1	0,8	0,6	1,1	4,0	4,0	4,1
Cameroun	3,6	2,9	4,1	4,6	4,6	5,4	5,6	4,9	4,8	3,9	4,4
Comores	1,3	1,8	2,1	2,2	3,0	3,5	2,0	1,0	2,2	3,3	4,0
Congo, Rép. du	5,7	3,9	6,4	7,5	9,7	8,2	7,9	5,3	-3,3	-0,5	2,1
Congo, Rép. dém. du	5,9	2,8	7,2	7,0	7,2	8,6	9,5	7,0	2,4	2,8	3,5
Côte d'Ivoire	1,8	2,1	2,6	-4,8	12,5	9,0	9,4	8,2	7,1	6,3	7,0
Érythrée	-2,1	3,9	2,2	8,7	7,0	3,1	5,0	4,8	3,7	3,3	3,6
Éthiopie <sup>1</sup>	11,8	10,0	10,6	11,4	8,7	9,9	10,3	10,4	8,0	7,5	7,5
Gabon	5,0	-3,3	13,1	10,5	7,1	7,7	5,1	3,8	3,3	1,7	3,3
Gambie	3,3	6,4	6,5	-4,3	5,6	4,8	0,9	4,3	2,5	3,0	3,5
Ghana	6,2	4,8	7,6	8,6	8,6	6,7	4,0	4,1	5,0	4,0	5,0
Guinée	2,9	-0,3	1,9	3,3	3,2	1,5	1,1	0,1	5,2	4,3	4,9
Guinée Bissau	3,2	3,4	4,6	8,1	-1,7	3,3	1,0	5,1	5,2	5,0	5,0
Guinée équatoriale	34,8	19,0	-10,3	15,7	6,7	1,8	-2,0	-7,0	-2,6	-2,9	-4,3
Kenya	4,6	3,3	8,4	6,1	4,6	5,7	5,3	5,6	6,0	5,3	5,8
Lesotho	4,0	4,5	6,9	4,5	5,3	3,6	3,4	2,5	2,9	2,2	2,4
Libéria	7,3	5,1	6,1	7,4	8,2	8,7	0,7	0,0	-1,2	3,0	5,3
Madagascar	5,8	-4,7	0,3	1,5	3,0	2,3	3,3	3,1	4,1	4,5	4,8
Malawi	6,1	8,3	6,9	4,9	1,9	5,2	5,7	2,9	2,3	4,5	5,0
Mali	4,2	4,7	5,4	3,2	-0,8	2,3	7,0	6,0	5,4	5,2	4,7
Maurice	4,3	3,0	4,1	3,9	3,2	3,2	3,6	3,5	3,6	3,9	4,0
Mozambique	8,1	6,4	6,7	7,1	7,2	7,1	7,4	6,6	3,4	4,5	5,5
Namibie	4,3	0,3	6,0	5,1	5,1	5,7	6,5	5,3	0,1	3,5	4,8
Niger	5,2	-0,7	8,4	1,3	4,2	3,2	8,1	4,9	3,4	4,8	5,6
Nigéria	10,8	10,0	12,4	5,3	5,9	8,3	7,3	3,6	-0,3	0,2	1,1
Ouganda	8,3	8,1	7,7	6,8	2,6	4,0	5,2	5,0	4,7	5,0	5,8
République centrafricaine	3,3	1,7	3,0	3,3	4,1	-36,7	1,0	4,8	4,5	4,7	5,0
Rwanda	9,0	6,3	7,3	7,8	8,8	4,7	7,6	8,9	5,9	6,1	6,8
São Tomé-et-Príncipe	5,7	4,0	4,5	4,8	4,5	4,3	4,1	4,0	4,0	5,0	5,5
Sénégal	4,5	2,4	4,3	1,9	4,5	3,6	4,3	6,5	6,6	6,8	7,0
Seychelles	4,8	-1,1	5,9	5,4	3,7	5,0	6,2	5,7	4,4	4,1	3,4
Sierra Leone	5,8	3,2	5,3	6,3	15,2	20,7	4,6	-20,6	4,9	5,0	6,6
Soudan du Sud	...	...	...	...	-0,8	4,1	-17,5	-1,2	-7,0	-3,0	-2,0
Swaziland	4,2	4,5	3,5	2,0	3,5	4,8	3,6	1,1	-0,4	0,3	0,3
Tanzanie	6,5	5,4	6,4	7,9	5,1	7,3	7,0	7,0	6,6	6,8	6,9
Tchad	6,3	6,3	17,3	0,2	11,5	8,1	7,1	-2,9	-6,0	0,4	1,9
Togo	2,4	3,5	4,1	4,8	5,9	6,1	5,4	5,3	5,0	5,0	5,3
Zambie	7,7	9,2	10,3	5,6	7,6	5,1	4,7	2,9	3,0	3,5	4,0
Zimbabwe <sup>2</sup>	-7,5	7,5	11,4	11,9	10,6	4,5	3,8	1,1	0,5	2,0	-1,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>7,8</b>	<b>4,9</b>	<b>7,6</b>	<b>5,5</b>	<b>5,2</b>	<b>6,3</b>	<b>5,4</b>	<b>3,5</b>	<b>1,9</b>	<b>2,4</b>	<b>3,1</b>
<i>Médiane</i>	5,1	3,7	6,1	5,2	5,1	5,1	4,7	4,0	3,6	4,0	4,8
Hors Nigéria et Afrique du Sud	7,6	5,0	6,7	6,6	6,2	6,8	5,9	4,5	3,9	4,3	4,8
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>11,7</b>	<b>9,2</b>	<b>10,8</b>	<b>6,2</b>	<b>5,9</b>	<b>8,2</b>	<b>6,6</b>	<b>3,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>1,3</b>
Hors Nigéria	5,1	7,1	6,2	8,5	6,1	8,0	4,9	1,4	-0,2	1,1	1,8
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>5,3</b>	<b>1,9</b>	<b>5,3</b>	<b>5,0</b>	<b>4,7</b>	<b>4,9</b>	<b>4,6</b>	<b>3,9</b>	<b>3,4</b>	<b>3,7</b>	<b>4,3</b>
Hors Afrique du Sud	5,6	4,3	6,9	6,0	6,2	6,4	6,2	5,4	5,1	5,2	5,6
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>8,2</b>	<b>4,8</b>	<b>7,7</b>	<b>5,1</b>	<b>5,0</b>	<b>6,3</b>	<b>5,2</b>	<b>3,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,5</b>	<b>2,3</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	8,7	4,8	6,2	6,5	6,4	7,1	5,7	3,6	3,3	3,5	4,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>6,2</b>	<b>5,3</b>	<b>7,4</b>	<b>6,8</b>	<b>5,8</b>	<b>6,5</b>	<b>6,2</b>	<b>5,4</b>	<b>4,6</b>	<b>5,2</b>	<b>5,5</b>
Hors pays en situation de fragilité	8,1	6,7	7,8	8,1	6,1	7,1	7,6	7,3	6,2	6,4	6,7
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>3,3</b>	<b>3,0</b>	<b>5,8</b>	<b>3,3</b>	<b>7,0</b>	<b>6,2</b>	<b>5,2</b>	<b>3,5</b>	<b>2,4</b>	<b>3,5</b>	<b>4,0</b>
Zone franc	7,1	4,3	4,7	4,2	6,8	5,6	5,8	4,0	3,6	4,0	4,6
CEMAC	10,8	6,1	4,8	7,6	7,1	5,3	4,6	1,6	0,7	1,4	2,4
UEMOA	3,6	2,6	4,6	1,0	6,4	5,9	6,9	6,1	5,8	5,9	6,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,2	5,7	7,9	7,1	5,9	6,2	6,6	6,0	5,0	5,1	5,3
CAE-5	6,2	5,2	7,4	6,9	4,6	5,8	6,0	6,0	5,8	5,7	6,1
CEDEAO	9,0	8,2	10,6	4,9	6,2	7,8	6,8	3,8	1,3	1,6	2,5
Union douanière d'Afrique australe	4,8	-1,6	3,4	3,4	2,4	3,0	2,0	1,3	0,4	1,1	1,8
SADC	6,3	1,2	4,8	5,0	3,8	4,9	4,0	2,5	1,4	2,2	2,7

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant**  
(En pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	3,4	-2,9	1,6	1,8	0,7	0,9	0,1	-0,3	-1,3	-0,8	-0,1
Angola	13,8	-0,6	0,4	0,9	2,1	3,7	1,8	0,0	-2,9	-1,6	-1,4
Bénin	1,0	-0,6	-0,8	0,1	2,0	4,4	3,6	-0,4	1,5	2,9	3,6
Botswana	4,6	-8,9	7,2	4,8	3,2	10,0	2,9	-2,9	1,7	2,9	3,0
Burkina Faso	2,8	0,2	5,6	3,3	3,2	3,2	1,1	1,2	2,5	3,2	3,5
Burundi	2,4	1,4	2,7	1,6	2,0	3,5	2,0	-6,2	-3,4	-2,3	-2,2
Cabo Verde	6,4	-1,5	1,1	3,3	-2,0	-0,4	-0,6	-0,2	2,8	2,7	2,8
Cameroun	0,3	-0,8	0,8	1,6	2,0	3,0	3,3	3,2	1,9	1,1	1,8
Comores	-1,1	-1,2	-0,9	-0,8	-0,0	0,5	-1,0	-1,9	-0,8	0,3	1,0
Congo, Rép. du	1,4	4,8	5,6	0,5	0,9	1,0	4,5	0,4	-4,7	-1,5	6,6
Congo, Rép. dém. du	3,0	-0,1	4,0	3,8	4,0	5,3	6,3	3,8	-0,6	-0,2	0,4
Côte d'Ivoire	-0,8	0,6	-0,6	-6,6	7,3	6,5	6,1	6,2	4,8	4,1	4,5
Érythrée	-5,2	0,6	-1,1	5,2	3,6	-0,2	1,6	1,4	0,4	-0,0	0,3
Éthiopie <sup>1</sup>	9,2	8,3	8,8	9,6	7,0	8,2	8,6	8,7	6,3	5,8	5,8
Gabon	-1,5	-5,9	2,4	3,2	1,4	1,5	2,9	2,4	0,8	-0,4	1,3
Gambie	0,0	3,1	3,1	-7,4	2,2	1,4	-2,3	1,0	-0,8	-0,3	0,2
Ghana	3,6	2,2	5,2	11,2	6,6	4,6	1,4	1,3	1,4	3,1	6,4
Guinée	0,6	-2,9	-0,7	0,6	0,6	-1,0	-1,4	-2,4	2,7	1,7	2,3
Guinée Bissau	1,0	1,1	3,8	5,8	-3,8	1,0	-1,2	2,8	2,9	2,7	2,7
Guinée équatoriale	11,8	-1,5	-11,5	3,6	5,3	-6,8	-3,2	-9,9	-12,4	-7,4	-7,5
Kenya	1,8	0,5	6,1	3,4	1,5	2,9	2,4	2,8	3,1	2,4	2,9
Lesotho	3,7	4,3	6,6	4,3	5,0	3,3	3,2	2,3	2,6	1,9	2,1
Libéria	5,7	0,8	1,8	4,7	5,5	5,9	-1,9	-2,5	-3,5	0,6	2,9
Madagascar	2,8	-7,4	-2,5	-1,4	0,2	-0,6	0,5	0,3	1,3	1,7	2,0
Malawi	3,5	5,3	3,9	1,9	-1,0	2,3	2,7	0,1	-0,6	1,6	2,1
Mali	1,0	1,4	2,2	0,2	-3,8	-0,7	3,7	2,7	2,1	1,9	1,5
Maurice	3,8	2,8	3,9	3,7	2,9	3,0	3,4	3,4	3,2	3,5	3,6
Mozambique	5,0	3,4	3,7	4,1	4,2	4,2	4,5	3,7	0,6	1,7	2,7
Namibie	2,9	-1,2	4,5	3,5	3,1	3,7	4,5	3,3	-0,7	2,6	4,0
Niger	1,5	-4,1	5,1	-0,9	8,5	2,1	3,8	0,4	1,5	2,0	2,4
Nigéria	4,9	5,5	8,3	2,1	1,5	2,6	3,5	-0,1	-4,2	-1,9	-0,8
Ouganda	4,6	4,5	4,2	3,5	-0,8	0,4	2,1	1,9	1,6	2,0	2,7
République centrafricaine	1,5	-0,2	1,1	1,3	2,1	-37,9	-0,9	2,8	2,5	2,7	3,0
Rwanda	6,8	4,1	4,1	5,7	5,7	2,3	5,1	6,0	3,8	3,5	4,1
São Tomé-et-Príncipe	3,0	1,0	1,5	1,9	1,8	1,7	1,6	1,4	1,5	2,6	3,1
Sénégal	1,7	-0,4	1,3	-1,1	1,5	0,6	1,4	3,5	3,5	3,7	4,0
Seychelles	3,7	-1,5	3,0	8,2	2,7	3,1	4,6	3,4	3,7	3,3	2,3
Sierra Leone	2,4	1,2	3,3	4,3	13,0	18,2	2,4	-21,7	2,9	3,0	4,6
Soudan du Sud	...	...	...	...	-54,7	23,4	-1,6	-4,4	-18,0	-8,2	-5,9
Swaziland	3,2	3,4	2,4	0,8	2,2	3,6	2,4	-0,1	-1,6	-1,0	-1,0
Tanzanie	3,6	2,7	3,8	5,3	2,7	5,2	4,9	4,9	4,5	4,7	4,8
Tchad	7,1	1,6	10,8	-2,3	6,2	3,2	4,3	-0,7	-8,7	-2,4	-0,1
Togo	-0,7	0,7	1,3	2,0	3,1	3,3	2,6	2,5	2,2	2,2	2,5
Zambie	4,7	6,0	7,1	2,4	4,4	1,9	1,5	-0,2	-0,1	0,4	0,9
Zimbabwe <sup>2</sup>	-8,3	6,6	10,4	10,8	5,5	1,6	1,2	-1,4	-2,0	-0,5	-4,0
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>4,1</b>	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>2,6</b>	<b>1,8</b>	<b>2,8</b>	<b>2,6</b>	<b>1,0</b>	<b>-1,0</b>	<b>0,2</b>	<b>1,1</b>
<i>Médiane</i>	2,9	0,8	3,2	2,8	2,2	2,9	2,4	1,2	1,5	1,9	2,4
Hors Nigéria et Afrique du Sud	4,1	1,3	3,4	3,4	2,6	3,8	3,2	2,1	1,2	1,9	2,7
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>5,7</b>	<b>3,8</b>	<b>6,2</b>	<b>1,9</b>	<b>1,0</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>-4,0</b>	<b>-1,8</b>	<b>-0,7</b>
Hors Nigéria	7,9	-0,6	0,6	1,2	-0,2	3,3	1,9	-0,3	-3,7	-1,8	-0,5
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>3,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>2,4</b>	<b>2,8</b>	<b>2,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,2</b>	<b>1,7</b>	<b>2,3</b>
Hors Afrique du Sud	3,0	1,9	4,4	4,1	3,5	4,0	3,7	2,9	2,6	2,9	3,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>4,3</b>	<b>1,2</b>	<b>4,5</b>	<b>2,2</b>	<b>1,9</b>	<b>2,3</b>	<b>2,2</b>	<b>0,3</b>	<b>-1,8</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,5</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,6	0,2	2,5	2,6	3,3	3,2	2,4	1,4	0,5	1,2	2,3
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>3,5</b>	<b>2,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,3</b>	<b>1,8</b>	<b>4,5</b>	<b>4,2</b>	<b>3,0</b>	<b>1,9</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>
Hors pays en situation de fragilité	5,1	4,1	5,2	5,6	3,8	4,8	5,2	5,0	4,0	4,1	4,4
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>2,8</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>4,3</b>	<b>3,3</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>1,7</b>
Zone franc	2,0	-0,3	1,1	-0,1	3,2	1,7	3,0	1,7	0,5	1,3	2,4
CEMAC	3,4	-0,6	0,7	1,6	3,0	-0,0	2,3	-0,1	-2,9	-1,2	0,9
UEMOA	0,7	0,1	1,5	-1,6	3,4	3,3	3,7	3,3	3,2	3,3	3,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	3,5	3,2	5,5	4,7	3,2	3,6	4,0	3,5	2,5	2,6	2,8
CAE-5	3,3	2,3	4,7	4,2	1,6	3,1	3,3	3,3	3,2	3,1	3,5
CEDEAO	3,9	4,2	6,8	2,2	2,3	2,9	3,2	0,4	-2,3	-0,4	0,7
Union douanière d'Afrique australe	3,5	-2,9	1,9	2,0	0,9	1,5	0,4	-0,3	-1,1	-0,5	0,2
SADC	4,4	-1,3	2,3	2,4	1,7	2,3	1,5	0,6	-0,5	0,2	0,7

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS4. Prix à la consommation**  
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	5,5	7,1	4,3	5,0	5,6	5,8	6,1	4,6	6,3	6,2	5,5
Angola	20,9	13,7	14,5	13,5	10,3	8,8	7,3	10,3	32,4	27,0	17,8
Bénin	3,9	0,4	2,2	2,7	6,7	1,0	-1,1	0,3	-0,8	2,0	2,1
Botswana	9,4	8,1	6,9	8,5	7,5	5,9	4,4	3,1	2,8	3,5	4,2
Burkina Faso	3,8	0,9	-0,6	2,8	3,8	0,5	-0,3	0,9	0,7	1,5	2,0
Burundi	11,4	10,6	6,5	9,6	18,2	7,9	4,4	5,6	5,5	12,4	16,4
Cabo Verde	2,9	1,0	2,1	4,5	2,5	1,5	-0,2	0,1	-1,5	1,0	1,5
Cameroun	2,7	3,0	1,3	2,9	2,4	2,1	1,9	2,7	0,9	1,0	1,4
Comores	4,0	4,8	3,9	2,2	5,9	1,6	1,3	2,0	2,0	2,0	2,0
Congo, Rép. du	3,7	4,3	0,4	1,8	5,0	4,6	0,9	2,7	3,6	1,3	2,1
Congo, Rép. dém. du	14,6	46,1	23,5	14,9	0,9	0,9	1,2	1,0	22,4	15,0	10,0
Côte d'Ivoire	3,2	1,0	1,4	4,9	1,3	2,6	0,4	1,2	1,0	1,5	2,0
Érythrée	16,4	33,0	11,2	3,9	6,0	6,5	10,0	9,0	9,0	9,0	9,0
Éthiopie	18,0	8,5	8,1	33,2	24,1	8,1	7,4	10,1	7,3	6,3	7,5
Gabon	0,9	1,9	1,4	1,3	2,7	0,5	4,5	-0,1	2,1	2,5	2,5
Gambie	6,2	4,6	5,0	4,8	4,6	5,2	6,3	6,8	7,2	8,1	6,2
Ghana	13,3	13,1	6,7	7,7	7,1	11,7	15,5	17,2	17,5	12,0	9,0
Guinée	25,0	4,7	15,5	21,4	15,2	11,9	9,7	8,2	8,2	8,4	7,0
Guinée Bissau	4,2	-1,6	1,1	5,1	2,1	0,8	-1,0	1,5	1,5	2,0	2,2
Guinée équatoriale	4,4	5,7	5,3	4,8	3,4	3,2	4,3	1,7	1,4	1,6	1,5
Kenya	8,3	10,6	4,3	14,0	9,4	5,7	6,9	6,6	6,3	6,5	5,2
Lesotho	6,9	5,9	3,4	6,0	5,5	5,0	4,0	5,0	7,0	6,6	6,2
Libéria	9,8	7,4	7,3	8,5	6,8	7,6	9,9	7,7	8,8	11,0	9,5
Madagascar	12,5	9,0	9,2	9,5	5,7	5,8	6,1	7,4	6,7	6,9	6,4
Malawi	11,5	8,4	7,4	7,6	21,3	28,3	23,8	21,9	21,7	12,9	10,6
Mali	3,1	2,2	1,3	3,1	5,3	-0,6	0,9	1,4	-1,8	0,2	1,2
Maurice	7,4	2,5	2,9	6,5	3,9	3,5	3,2	1,3	1,0	3,2	2,8
Mozambique	10,2	3,3	12,7	10,4	2,1	4,2	2,3	2,4	19,2	19,0	10,6
Namibie	5,4	9,5	4,9	5,0	6,7	5,6	5,3	3,4	6,7	6,0	5,8
Niger	4,0	4,3	-2,8	2,9	0,5	2,3	-0,9	1,0	1,1	2,0	2,1
Nigéria	11,6	12,5	13,7	10,8	12,2	8,5	8,0	9,0	15,7	17,4	17,5
Ouganda	7,5	13,0	3,7	15,0	12,7	4,9	3,1	5,4	5,5	6,3	6,0
République centrafricaine	3,5	3,5	1,5	1,2	5,9	6,6	11,6	4,5	4,6	3,8	3,7
Rwanda	10,9	10,3	2,3	5,7	6,3	4,2	1,8	2,5	5,7	7,1	6,0
São Tomé-et-Príncipe	20,8	17,0	13,3	14,3	10,6	8,1	7,0	5,3	5,4	3,2	3,0
Sénégal	3,3	-2,2	1,2	3,4	1,4	0,7	-1,1	0,1	0,9	1,9	2,0
Seychelles	9,0	31,8	-2,4	2,6	7,1	4,3	1,4	4,0	-1,0	2,2	3,7
Sierra Leone	12,5	9,2	17,8	18,5	13,8	9,8	8,3	9,0	11,3	14,7	8,5
Soudan du Sud	...	...	...	...	45,1	-0,0	1,7	52,8	379,8	143,0	28,5
Swaziland	6,2	7,4	4,5	6,1	8,9	5,6	5,7	5,0	8,0	7,6	6,2
Tanzanie	6,6	12,1	7,2	12,7	16,0	7,9	6,1	5,6	5,2	5,1	5,0
Tchad	1,5	10,1	-2,1	1,9	7,7	0,2	1,7	6,8	-1,1	0,2	1,8
Togo	3,6	3,7	1,4	3,6	2,6	1,8	0,2	1,8	0,9	1,5	1,9
Zambie	13,7	13,4	8,5	8,7	6,6	7,0	7,8	10,1	17,9	9,0	8,0
Zimbabwe <sup>1</sup>	39,9	6,2	3,0	3,5	3,7	1,6	-0,2	-2,4	-1,6	3,0	6,6
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>8,8</b>	<b>9,8</b>	<b>8,1</b>	<b>9,4</b>	<b>9,3</b>	<b>6,6</b>	<b>6,3</b>	<b>7,0</b>	<b>11,4</b>	<b>10,7</b>	<b>9,5</b>
<i>Médiane</i>	7,2	7,3	4,3	5,4	6,0	4,9	4,3	4,5	5,5	6,0	5,5
Hors Nigéria et Afrique du Sud	9,2	9,5	6,5	10,6	9,1	5,7	5,3	6,7	11,0	8,8	6,8
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>10,9</b>	<b>11,5</b>	<b>12,0</b>	<b>10,0</b>	<b>11,2</b>	<b>7,5</b>	<b>7,1</b>	<b>8,9</b>	<b>17,8</b>	<b>17,3</b>	<b>15,3</b>
Hors Nigéria	9,1	8,8	7,4	7,6	8,4	4,9	4,6	8,5	23,7	17,2	9,9
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>7,6</b>	<b>8,6</b>	<b>5,4</b>	<b>8,9</b>	<b>7,9</b>	<b>5,9</b>	<b>5,7</b>	<b>5,6</b>	<b>7,1</b>	<b>6,5</b>	<b>5,8</b>
Hors Afrique du Sud	9,3	9,7	6,2	11,6	9,3	6,0	5,5	6,2	7,5	6,6	5,9
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>8,6</b>	<b>9,5</b>	<b>8,5</b>	<b>8,3</b>	<b>8,4</b>	<b>6,9</b>	<b>6,9</b>	<b>7,1</b>	<b>11,6</b>	<b>11,5</b>	<b>10,5</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	8,8	8,3	6,1	8,3	6,4	6,0	6,1	6,7	11,3	9,2	7,0
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>9,7</b>	<b>10,8</b>	<b>6,9</b>	<b>13,4</b>	<b>12,3</b>	<b>5,4</b>	<b>4,5</b>	<b>6,7</b>	<b>10,7</b>	<b>8,5</b>	<b>6,6</b>
Hors pays en situation de fragilité	9,4	8,9	5,8	16,6	14,4	6,0	4,6	5,9	6,1	6,1	5,9
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>8,1</b>	<b>10,5</b>	<b>6,6</b>	<b>7,2</b>	<b>7,3</b>	<b>4,1</b>	<b>3,3</b>	<b>6,2</b>	<b>14,3</b>	<b>9,7</b>	<b>6,1</b>
Zone franc	3,1	2,7	1,1	3,2	3,3	1,7	1,2	1,8	0,8	1,4	1,9
CEMAC	2,7	4,6	1,5	2,7	3,8	2,2	2,7	2,7	1,3	1,3	1,8
UEMOA	3,4	0,9	0,8	3,6	2,8	1,3	-0,1	1,0	0,4	1,5	1,9
COMESA (pays membres d'AfSS)	11,5	13,0	7,3	15,5	11,3	6,2	5,9	6,8	8,8	7,4	6,9
CAE-5	7,8	11,6	5,1	13,2	12,3	6,3	5,5	5,7	5,7	6,1	5,5
CEDEAO	10,3	10,4	11,1	9,6	10,3	7,6	7,3	8,2	12,9	13,7	13,4
Union douanière d'Afrique australe	5,7	7,2	4,4	5,1	5,8	5,8	6,0	4,5	6,2	6,1	5,5
SADC	7,9	9,8	6,9	7,6	7,1	6,3	6,0	5,5	10,7	9,3	7,4

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS5. Prix à la consommation***(Fin de période, variation en pourcentage)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	6,4	6,3	3,5	6,2	5,7	5,4	5,3	5,3	6,7	5,9	5,5
Angola	17,3	14,0	15,3	11,4	9,0	7,7	7,5	14,3	41,9	20,0	16,0
Bénin	4,1	-0,5	4,0	1,8	6,8	-1,8	-0,8	2,3	-2,7	2,2	2,0
Botswana	9,9	5,8	7,4	9,2	7,4	4,1	3,8	3,1	3,0	3,9	4,5
Burkina Faso	4,1	-1,8	-0,3	5,1	1,7	0,1	-0,1	1,3	0,6	2,0	2,0
Burundi	12,5	4,6	4,1	14,9	11,8	9,0	3,7	7,1	9,5	14,9	17,7
Cabo Verde	3,5	-0,4	3,4	3,6	4,1	0,1	-0,4	-0,5	-1,2	1,2	1,8
Cameroun	3,1	0,9	2,6	2,7	2,5	1,7	2,6	1,5	0,3	1,5	1,4
Comores	4,4	2,2	6,7	4,9	1,0	3,5	0,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Congo, Rép. du	4,4	2,5	5,4	1,8	7,5	2,1	0,5	3,2	0,8	0,4	3,6
Congo, Rép. dém. du	17,2	53,4	9,8	8,7	2,8	1,1	1,0	0,9	22,9	17,0	12,0
Côte d'Ivoire	3,9	-1,7	5,1	2,0	3,4	0,4	0,9	1,4	1,2	1,7	2,0
Érythrée	17,5	22,2	14,2	12,3	2,9	9,5	10,0	9,0	9,0	9,0	9,0
Éthiopie	19,3	7,1	14,6	35,9	15,0	7,7	7,1	10,0	6,7	6,9	7,5
Gabon	1,1	0,9	0,7	2,3	2,2	3,3	1,7	-1,2	4,1	2,5	2,5
Gambie	5,2	2,7	5,8	4,4	4,9	5,6	6,9	6,7	7,9	7,0	5,4
Ghana	13,7	9,5	6,9	8,4	8,1	13,5	17,0	17,7	15,4	10,0	8,0
Guinée	24,6	7,9	20,8	19,0	12,8	10,5	9,0	7,3	8,7	8,1	6,0
Guinée Bissau	4,9	-6,4	5,7	3,4	1,6	-0,1	-0,1	2,4	1,6	2,0	2,2
Guinée équatoriale	4,3	5,0	5,4	4,9	2,6	4,9	2,6	1,6	1,6	1,5	1,5
Kenya	9,0	8,0	5,8	18,9	3,2	7,1	6,0	8,0	6,3	6,0	5,0
Lesotho	7,2	3,8	3,6	7,2	5,0	5,6	2,9	5,2	6,7	6,5	6,0
Libéria	9,5	9,7	6,6	11,4	7,7	8,5	7,7	8,0	12,5	10,0	9,1
Madagascar	13,6	8,0	10,2	6,9	5,8	6,3	6,0	7,6	7,1	7,1	6,3
Malawi	11,6	7,6	6,3	9,8	34,6	23,5	24,2	24,9	19,5	11,8	9,5
Mali	3,7	1,7	1,9	5,3	2,4	0,0	1,2	1,0	-0,8	1,0	1,4
Maurice	7,3	1,5	6,1	4,9	3,2	4,1	0,2	1,3	2,3	2,7	3,0
Mozambique	9,2	4,2	16,6	5,5	2,2	3,0	1,1	11,1	24,6	13,5	7,0
Namibie	6,1	7,9	3,1	7,4	6,4	4,9	4,6	3,7	7,3	6,0	5,8
Niger	5,3	-3,1	1,4	1,4	0,7	1,1	-0,6	2,2	1,2	2,2	2,0
Nigéria	10,3	13,9	11,8	10,3	12,0	8,0	8,0	9,6	18,6	17,5	17,5
Ouganda	8,4	10,9	1,5	23,6	4,3	5,5	2,1	8,4	5,7	6,9	5,1
République centrafricaine	4,7	-1,2	2,3	4,3	5,9	5,9	9,7	4,8	4,7	3,6	3,6
Rwanda	11,4	5,7	0,2	8,3	3,9	3,6	2,1	4,5	7,3	7,0	5,0
São Tomé-et-Príncipe	21,9	16,1	12,9	11,9	10,4	7,1	6,4	4,0	5,1	3,0	3,0
Sénégal	3,8	-4,5	4,3	2,7	1,1	-0,1	-0,8	0,4	2,1	1,9	2,0
Seychelles	16,1	-2,5	0,4	5,5	5,8	3,4	0,5	3,2	-0,2	3,8	3,4
Sierra Leone	12,4	10,8	18,4	16,9	12,0	8,5	9,8	10,1	16,7	9,0	8,0
Soudan du Sud	...	...	...	...	25,2	-8,8	9,9	109,9	479,7	119,9	20,0
Swaziland	7,7	4,5	4,5	7,8	8,3	4,4	6,2	4,9	9,0	6,5	5,9
Tanzanie	7,1	12,2	5,6	19,8	12,1	5,6	4,8	6,8	5,0	5,0	5,0
Tchad	3,3	4,7	-2,2	10,7	2,1	0,9	3,7	4,1	-4,9	7,8	-2,9
Togo	4,9	0,6	3,8	1,5	2,9	-0,4	1,8	1,8	2,3	2,5	1,9
Zambie	13,4	9,9	7,9	7,2	7,3	7,1	7,9	21,1	7,5	8,5	7,5
Zimbabwe <sup>1</sup>	...	-7,7	3,2	4,9	2,9	0,3	-0,8	-2,5	-0,9	5,0	8,0
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>8,9</b>	<b>9,2</b>	<b>7,7</b>	<b>10,0</b>	<b>8,2</b>	<b>6,1</b>	<b>6,1</b>	<b>8,2</b>	<b>12,7</b>	<b>10,4</b>	<b>9,3</b>
<i>Médiane</i>	7,3	4,7	5,4	7,0	5,0	4,4	3,7	4,5	5,7	6,0	5,0
Hors Nigéria et Afrique du Sud	9,5	7,7	7,2	11,8	6,9	5,2	5,2	8,5	11,7	8,1	6,3
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>9,8</b>	<b>12,2</b>	<b>10,9</b>	<b>9,5</b>	<b>10,5</b>	<b>6,9</b>	<b>7,2</b>	<b>10,1</b>	<b>21,2</b>	<b>16,6</b>	<b>15,0</b>
Hors Nigéria	8,3	7,8	8,3	7,4	6,7	4,0	5,0	11,7	28,4	14,2	8,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>8,4</b>	<b>7,1</b>	<b>5,4</b>	<b>10,4</b>	<b>6,5</b>	<b>5,5</b>	<b>5,3</b>	<b>6,7</b>	<b>7,0</b>	<b>6,3</b>	<b>5,7</b>
Hors Afrique du Sud	9,9	7,7	6,8	13,3	7,0	5,6	5,2	7,5	7,1	6,5	5,7
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>8,5</b>	<b>9,1</b>	<b>7,9</b>	<b>8,5</b>	<b>8,1</b>	<b>6,6</b>	<b>6,6</b>	<b>8,0</b>	<b>13,1</b>	<b>10,9</b>	<b>10,4</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	8,7	6,4	7,3	8,5	5,6	6,0	5,9	8,4	11,9	7,6	6,5
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>10,6</b>	<b>9,3</b>	<b>7,0</b>	<b>16,0</b>	<b>8,5</b>	<b>4,4</b>	<b>4,4</b>	<b>8,7</b>	<b>11,4</b>	<b>8,7</b>	<b>6,1</b>
Hors pays en situation de fragilité	10,1	7,5	7,1	20,6	9,1	5,0	3,9	7,5	6,2	6,1	5,5
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>9,0</b>	<b>8,6</b>	<b>6,4</b>	<b>6,8</b>	<b>6,9</b>	<b>2,7</b>	<b>4,0</b>	<b>8,2</b>	<b>15,3</b>	<b>10,0</b>	<b>5,8</b>
Zone franc	3,6	0,4	2,9	3,5	2,9	1,2	1,3	1,5	0,6	2,1	1,7
CEMAC	3,2	2,5	2,5	4,1	3,2	2,6	2,4	1,7	0,5	2,4	1,3
UEMOA	4,0	-1,6	3,3	3,0	2,7	0,0	0,3	1,3	0,7	1,8	1,9
COMESA (pays membres d'AfSS)	12,5	10,7	7,6	17,6	7,4	6,4	5,3	8,5	7,9	7,7	6,9
CAE-5	8,4	9,9	4,4	19,6	6,6	6,1	4,5	7,5	5,9	6,0	5,2
CEDEAO	9,6	10,7	10,2	9,1	10,1	7,1	7,4	8,7	14,8	13,7	13,4
Union douanière d'Afrique australe	6,5	6,3	3,6	6,3	5,8	5,3	5,2	5,1	6,6	5,8	5,5
SADC	8,4	9,0	6,1	8,2	6,9	5,6	5,4	7,2	11,6	8,3	7,2

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS6. Investissement total**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	20,2	20,7	19,5	19,7	20,0	21,2	20,8	20,9	19,5	19,2	19,3
Angola	12,6	15,2	14,4	12,9	14,9	14,7	15,3	9,6	8,4	7,9	7,3
Bénin	20,7	21,9	23,1	24,1	22,6	27,8	28,6	26,0	24,6	29,3	27,4
Botswana	30,0	37,3	35,4	38,7	38,1	32,9	27,9	32,1	21,3	32,3	31,9
Burkina Faso	18,5	17,9	18,0	15,4	14,9	18,2	20,8	13,3	13,6	16,6	17,7
Burundi	14,6	14,2	15,1	14,7	14,3	15,4	15,9	11,0	9,0	7,0	6,0
Cabo Verde	36,7	36,5	37,7	37,2	40,7	39,3	37,3	41,5	41,8	45,1	46,4
Cameroun	16,5	21,0	20,3	20,5	20,7	21,6	22,9	21,3	20,1	19,6	20,6
Comores	10,7	12,4	15,4	14,9	16,8	20,4	18,6	18,4	20,9	21,6	21,6
Congo, Rép. du	22,0	23,0	19,8	24,6	25,0	29,4	40,2	34,8	24,2	17,7	18,7
Congo, Rép. dém. du	11,0	13,9	13,7	10,1	14,2	16,8	17,9	20,4	11,4	11,8	13,1
Côte d'Ivoire	12,8	11,6	14,9	9,7	17,2	18,1	17,1	17,8	18,6	19,5	20,3
Érythrée	15,9	9,3	9,3	10,0	9,5	8,7	7,9	7,6	7,4	7,2	6,7
Éthiopie <sup>1</sup>	22,7	24,7	25,5	32,1	37,1	34,1	38,0	39,4	38,5	35,7	35,3
Gabon	23,2	29,1	26,1	25,3	29,2	33,4	36,1	34,8	36,7	36,7	36,5
Gambie	21,1	19,6	21,3	18,9	27,8	20,0	20,9	19,7	18,7	16,9	16,5
Ghana	22,2	21,4	25,9	27,4	32,0	28,0	26,6	24,8	24,4	24,3	25,7
Guinée	17,3	10,3	9,4	13,4	24,7	20,4	9,3	10,5	17,1	17,1	17,0
Guinée Bissau	6,8	6,0	6,6	5,4	7,4	6,7	7,8	9,9	11,4	12,2	12,4
Guinée équatoriale	31,8	68,2	70,4	50,4	53,5	48,7	55,9	74,2	56,8	45,7	42,7
Kenya	18,9	19,3	20,7	21,7	21,5	20,2	22,5	21,2	20,2	18,2	19,9
Lesotho	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Madagascar	29,7	35,6	23,4	17,6	17,6	15,9	15,6	13,1	15,3	18,2	18,2
Malawi	19,4	24,5	22,8	12,4	12,1	12,7	12,0	12,1	11,3	13,7	12,1
Mali	22,4	22,0	24,0	19,7	17,2	17,8	17,6	17,4	19,0	20,0	19,5
Maurice	25,6	21,3	23,7	26,0	24,8	25,2	23,0	21,2	21,6	22,1	22,6
Mozambique	19,9	15,2	18,7	29,8	59,6	69,6	67,7	53,6	38,6	34,1	70,7
Namibie	22,6	26,5	24,1	22,4	26,7	25,2	33,0	34,2	27,8	25,1	23,4
Niger	23,2	32,1	49,5	43,9	39,5	40,2	39,3	42,6	39,6	42,0	43,0
Nigéria	16,5	19,4	17,3	16,2	14,9	14,9	15,8	15,5	12,6	12,5	12,8
Ouganda	29,3	27,1	26,7	28,7	29,7	27,3	25,5	24,5	25,7	27,8	30,0
République centrafricaine	10,1	13,2	14,3	12,2	15,0	8,7	10,2	13,9	13,5	17,5	17,9
Rwanda	18,1	23,4	23,0	23,5	25,8	26,5	25,3	26,5	26,1	25,5	24,8
São Tomé-et-Principe	43,5	38,9	55,9	44,6	35,6	28,2	25,2	32,3	25,8	28,5	28,0
Sénégal	26,3	22,1	22,1	25,6	29,3	27,8	25,1	24,0	26,9	27,2	27,0
Seychelles	28,6	27,3	36,6	35,4	38,1	38,5	37,7	33,9	30,3	35,4	33,5
Sierra Leone	10,2	10,0	31,1	41,9	27,9	12,7	13,1	16,0	16,1	17,5	18,8
Soudan du Sud	...	...	...	5,5	10,7	12,8	20,6	14,5	17,2	7,3	17,7
Swaziland	16,6	15,2	14,3	12,8	12,1	12,7	12,9	12,2	12,3	10,1	9,7
Tanzanie	26,3	25,1	27,3	33,2	28,5	30,3	30,1	27,9	27,6	27,8	27,9
Tchad	22,5	30,1	34,4	28,4	31,4	27,4	30,4	26,9	20,7	25,4	20,9
Togo	19,2	22,8	23,9	23,5	23,8	24,5	25,7	27,0	27,4	26,4	24,6
Zambie	33,2	30,3	29,9	33,6	31,8	34,0	34,0	42,8	38,4	38,3	38,2
Zimbabwe <sup>2</sup>	...	15,1	23,9	22,4	13,5	13,0	13,2	13,8	17,2	15,4	15,3
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>19,6</b>	<b>21,4</b>	<b>20,8</b>	<b>20,5</b>	<b>21,1</b>	<b>21,2</b>	<b>21,8</b>	<b>21,4</b>	<b>19,4</b>	<b>19,3</b>	<b>20,0</b>
<i>Médiane</i>	20,7	21,7	23,0	22,4	24,7	21,6	22,9	21,2	20,7	20,0	20,6
Hors Nigéria et Afrique du Sud	21,1	23,0	23,8	23,7	25,8	25,3	26,2	25,4	23,6	23,4	24,5
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>17,1</b>	<b>21,2</b>	<b>19,2</b>	<b>17,3</b>	<b>17,2</b>	<b>17,0</b>	<b>18,4</b>	<b>17,4</b>	<b>14,4</b>	<b>13,9</b>	<b>14,0</b>
Hors Nigéria	18,5	25,6	24,6	20,0	23,0	22,6	25,4	22,7	19,2	17,3	17,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>21,2</b>	<b>21,6</b>	<b>21,9</b>	<b>22,9</b>	<b>24,1</b>	<b>24,3</b>	<b>24,4</b>	<b>24,3</b>	<b>23,0</b>	<b>23,1</b>	<b>24,1</b>
Hors Afrique du Sud	22,0	22,2	23,5	25,0	26,7	26,2	26,4	26,3	24,9	25,1	26,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>19,0</b>	<b>21,0</b>	<b>19,9</b>	<b>19,4</b>	<b>19,6</b>	<b>19,7</b>	<b>20,2</b>	<b>19,9</b>	<b>17,6</b>	<b>17,4</b>	<b>17,7</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	20,4	23,1	23,5	23,0	25,0	24,1	25,0	24,3	22,0	21,4	21,8
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>22,1</b>	<b>22,9</b>	<b>24,2</b>	<b>24,5</b>	<b>26,7</b>	<b>26,7</b>	<b>27,5</b>	<b>26,6</b>	<b>25,5</b>	<b>25,5</b>	<b>27,3</b>
Hors pays en situation de fragilité	24,1	24,2	26,0	30,3	32,5	32,9	33,8	32,3	31,0	30,6	33,1
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>17,9</b>	<b>19,1</b>	<b>19,9</b>	<b>15,8</b>	<b>18,2</b>	<b>18,0</b>	<b>19,1</b>	<b>18,5</b>	<b>16,9</b>	<b>16,9</b>	<b>17,4</b>
Zone franc	20,4	26,2	27,1	24,0	26,0	26,4	28,1	27,7	25,1	24,8	24,5
CEMAC	22,1	34,2	33,0	28,9	30,9	30,6	34,7	35,2	29,2	26,9	26,0
UEMOA	18,9	18,7	21,7	19,4	21,3	22,5	22,1	21,2	21,8	23,3	23,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	22,5	23,0	23,0	24,3	25,3	24,5	25,7	26,7	25,5	24,9	25,5
CAE-5	23,3	23,1	24,2	27,1	25,7	25,4	25,8	24,3	24,1	23,8	24,9
CEDEAO	17,4	19,3	18,7	17,8	17,5	17,2	17,6	17,2	15,3	15,6	16,1
Union douanière d'Afrique australe	20,5	21,3	20,1	20,4	20,7	21,6	21,3	21,6	19,6	19,8	19,8
SADC	20,6	21,2	20,4	20,9	21,5	22,6	22,4	21,8	19,7	19,8	20,8

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS7. Épargne nationale brute**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	16,0	18,0	18,0	17,5	14,8	15,3	15,5	16,5	16,2	15,8	15,7
Angola	27,3	5,2	23,5	25,5	26,9	21,4	12,4	-0,4	4,0	4,1	4,1
Bénin	14,0	13,6	14,9	16,8	15,1	20,4	20,0	17,6	17,4	20,2	20,0
Botswana	40,9	29,9	32,2	41,5	39,6	41,8	43,2	40,0	36,1	34,0	30,8
Burkina Faso	8,1	13,2	15,8	13,9	7,9	7,0	12,7	5,3	6,0	8,6	9,9
Burundi	1,5	9,2	3,7	1,0	-3,8	-4,3	-3,4	-11,0	-8,1	-7,1	-8,2
Cabo Verde	27,2	21,9	25,3	20,9	28,2	34,4	28,2	37,1	34,6	36,6	38,4
Cameroun	15,5	17,6	17,5	17,5	17,1	17,7	18,6	17,1	16,4	16,5	17,6
Comores	4,4	6,2	15,2	10,0	12,2	12,2	12,8	19,2	11,9	11,8	11,4
Congo, Rép. du	19,1	8,9	27,7	21,5	42,8	31,1	28,6	-8,0	-4,3	13,0	30,8
Congo, Rép. dém. du	7,0	7,9	15,6	8,1	6,0	11,5	12,9	16,5	7,0	8,0	10,2
Côte d'Ivoire	13,9	18,3	16,8	20,1	16,0	16,7	18,6	16,8	16,4	15,5	16,8
Érythrée	-19,9	-9,7	-9,3	1,2	5,9	3,6	4,0	1,3	4,0	4,4	4,0
Éthiopie <sup>1</sup>	19,7	15,4	24,5	33,1	31,2	28,1	30,7	31,3	32,0	25,7	26,2
Gabon	39,5	33,5	41,0	46,3	46,9	40,4	43,4	29,3	27,7	28,4	30,2
Gambie	12,6	7,1	5,0	6,7	19,9	9,8	10,1	4,7	8,7	6,0	6,0
Ghana	14,1	16,0	17,3	18,5	20,3	16,0	17,0	17,1	17,9	18,3	20,8
Guinée	11,4	2,0	0,1	-11,4	-1,3	3,3	-8,3	-9,7	4,2	2,8	4,8
Guinée Bissau	5,6	0,7	-2,1	1,1	-4,5	-0,5	5,0	9,4	14,0	8,7	7,8
Guinée équatoriale	54,1	50,0	41,2	48,4	49,6	49,5	47,9	54,9	46,6	42,4	36,7
Kenya	16,3	14,9	14,8	12,5	13,2	11,4	12,7	14,4	14,6	12,3	14,2
Lesotho	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Madagascar	20,4	14,5	13,7	10,8	10,7	10,0	15,3	11,1	13,0	14,5	14,0
Malawi	12,8	20,5	26,2	3,8	2,8	4,3	3,6	2,7	-4,1	1,2	3,0
Mali	15,6	15,6	13,3	14,7	15,0	14,9	12,9	10,1	11,0	12,0	13,1
Maurice	20,0	15,0	14,3	13,2	18,5	19,0	17,0	16,3	16,3	13,0	15,9
Mozambique	9,4	4,4	8,1	4,4	14,9	26,6	29,5	14,2	-0,3	-0,7	6,5
Namibie	30,4	25,0	20,7	17,1	21,2	21,2	25,4	20,5	16,6	20,9	18,8
Niger	14,1	7,7	25,5	21,5	24,8	25,2	23,8	24,5	24,1	24,0	24,3
Nigéria	30,6	24,1	20,8	18,8	18,7	18,6	16,0	12,3	13,1	13,5	13,8
Ouganda	26,5	21,4	18,7	18,7	23,0	20,3	17,1	17,9	19,8	20,8	21,9
République centrafricaine	4,6	4,1	4,1	4,6	10,4	5,7	4,6	4,9	4,6	9,8	8,0
Rwanda	11,1	6,6	6,4	4,9	7,3	10,5	8,6	8,7	7,5	11,0	9,6
São Tomé-et-Príncipe	16,2	14,2	33,0	16,9	13,7	14,5	3,3	19,4	17,9	20,0	21,3
Sénégal	16,4	15,4	17,7	17,6	18,5	17,3	16,1	16,6	19,8	19,4	19,3
Seychelles	14,8	12,4	17,2	12,4	17,0	26,5	14,7	15,0	13,1	16,3	14,8
Sierra Leone	4,5	-1,7	9,6	-16,9	-4,0	-4,8	-7,2	0,9	-1,1	1,5	2,7
Soudan du Sud	...	...	...	23,3	-5,2	8,9	18,9	7,3	20,2	7,4	7,8
Swaziland	15,2	6,4	3,2	7,6	15,3	13,7	11,6	23,0	7,1	9,2	7,8
Tanzanie	20,9	18,3	21,2	21,6	19,3	14,9	21,8	24,1	21,3	20,6	20,9
Tchad	23,0	21,9	25,9	22,6	23,6	18,2	21,5	14,6	11,9	20,7	14,7
Togo	10,4	17,2	17,6	15,4	16,3	11,4	15,7	15,9	17,6	17,3	16,3
Zambie	32,1	36,2	37,4	38,3	37,1	33,5	36,2	39,2	32,9	35,1	35,6
Zimbabwe <sup>2</sup>	...	-16,8	16,1	-0,1	-2,6	-5,7	-1,0	5,6	17,0	18,1	18,4
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>22,1</b>	<b>18,9</b>	<b>19,9</b>	<b>19,3</b>	<b>18,9</b>	<b>18,2</b>	<b>17,6</b>	<b>15,5</b>	<b>15,6</b>	<b>15,6</b>	<b>16,2</b>
<i>Médiane</i>	15,5	14,7	17,3	16,8	16,0	15,3	15,7	15,9	14,6	14,5	14,8
Hors Nigéria et Afrique du Sud	20,3	15,9	20,3	20,4	20,9	19,2	19,6	17,2	16,9	16,7	17,7
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>30,0</b>	<b>22,0</b>	<b>22,3</b>	<b>21,3</b>	<b>21,5</b>	<b>20,3</b>	<b>17,5</b>	<b>11,9</b>	<b>12,9</b>	<b>13,5</b>	<b>13,9</b>
Hors Nigéria	28,4	16,8	26,4	27,4	28,7	24,8	21,6	10,9	12,5	13,3	14,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>16,9</b>	<b>16,6</b>	<b>18,2</b>	<b>17,8</b>	<b>17,0</b>	<b>16,6</b>	<b>17,7</b>	<b>18,2</b>	<b>17,5</b>	<b>17,0</b>	<b>17,7</b>
Hors Afrique du Sud	17,7	15,7	18,3	17,9	18,4	17,3	19,0	19,2	18,2	17,6	18,6
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>23,5</b>	<b>20,3</b>	<b>20,5</b>	<b>19,9</b>	<b>19,6</b>	<b>18,9</b>	<b>17,5</b>	<b>14,9</b>	<b>15,1</b>	<b>15,3</b>	<b>15,8</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	23,6	18,2	22,5	23,6	25,0	22,2	21,0	16,9	16,7	16,8	18,0
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>16,1</b>	<b>13,1</b>	<b>17,6</b>	<b>16,8</b>	<b>16,2</b>	<b>15,7</b>	<b>18,1</b>	<b>17,6</b>	<b>17,2</b>	<b>16,6</b>	<b>17,3</b>
Hors pays en situation de fragilité	18,8	15,6	19,7	21,9	21,9	20,5	23,2	22,7	21,6	20,0	20,9
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>12,9</b>	<b>10,9</b>	<b>15,9</b>	<b>12,1</b>	<b>11,4</b>	<b>11,3</b>	<b>12,9</b>	<b>9,2</b>	<b>9,9</b>	<b>11,6</b>	<b>13,3</b>
Zone franc	20,8	20,6	22,2	23,2	24,1	22,3	23,0	17,8	17,2	18,6	19,6
CEMAC	28,5	26,4	28,3	29,4	33,0	29,5	29,8	21,3	19,2	22,3	23,7
UEMOA	13,6	15,2	16,5	17,3	15,5	15,8	16,9	14,9	15,5	15,8	16,5
COMESA (pays membres d'AFSS)	18,0	15,3	19,0	18,2	18,6	17,4	18,6	20,1	19,3	18,1	19,1
CAE-5	19,3	16,9	17,2	16,3	16,7	14,1	16,3	17,7	17,2	16,6	17,6
CEDEAO	25,7	21,5	19,6	17,9	17,9	17,6	15,7	12,8	13,8	14,2	14,8
Union douanière d'Afrique australe	17,4	18,5	18,4	18,3	16,1	16,7	17,0	17,8	17,0	16,7	16,4
SADC	18,8	16,1	19,7	18,8	17,6	17,1	17,2	16,2	15,2	15,2	15,5

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	-0,1	-5,0	-4,7	-3,7	-4,0	-3,9	-3,6	-3,6	-3,5	-3,5	-3,4
Angola	4,6	-7,4	3,4	8,7	4,6	-0,3	-6,6	-3,3	-4,1	-5,8	-3,9
Bénin	-0,6	-3,1	-0,4	-1,3	-0,3	-1,9	-2,3	-7,6	-6,1	-7,9	-4,0
Botswana	4,5	-13,3	-7,5	-0,1	0,8	5,6	3,7	-4,6	-1,9	-3,3	-3,8
Burkina Faso	-0,8	-4,7	-3,0	-1,4	-3,1	-4,0	-2,0	-2,3	-2,5	-3,6	-3,3
Burundi	-8,2	-5,1	-3,6	-3,5	-3,8	-1,8	-3,6	-5,3	-6,2	-8,3	-9,1
Cabo Verde	-3,3	-5,9	-10,7	-7,7	-10,3	-8,9	-7,6	-4,2	-3,2	-2,8	-1,7
Cameroun	8,6	-0,0	-1,1	-2,6	-1,6	-4,0	-4,6	-2,7	-4,7	-3,2	-2,6
Comores	-1,7	0,6	7,0	1,4	3,3	17,8	-0,5	4,4	-7,2	-6,5	-3,8
Congo, Rép. du	14,6	4,9	15,7	16,0	7,3	-1,9	-7,7	-18,7	-17,2	-0,3	2,8
Congo, Rép. dém. du	-0,0	0,9	2,4	-1,0	1,9	3,1	5,0	-0,1	-0,8	-1,0	0,1
Côte d'Ivoire	-1,0	-1,4	-1,8	-4,0	-3,1	-2,2	-2,2	-2,9	-4,0	-4,5	-3,7
Érythrée	-17,9	-14,7	-16,0	-16,2	-15,3	-15,1	-14,4	-14,2	-14,0	-13,8	-12,6
Éthiopie <sup>1</sup>	-3,4	-0,9	-1,3	-1,6	-1,2	-1,9	-2,6	-1,9	-2,4	-3,1	-3,0
Gabon	8,5	6,8	2,7	1,7	6,2	-3,1	6,0	-1,2	-4,6	-2,6	-1,6
Gambie	-3,2	-2,7	-4,7	-4,7	-4,4	-8,5	-5,9	-8,7	-10,2	-8,5	-6,4
Ghana	-5,2	-7,2	-10,1	-7,4	-11,3	-12,0	-10,9	-5,3	-8,3	-5,0	-4,1
Guinée	-1,5	-7,1	-14,0	-1,3	-3,3	-5,3	-4,2	-9,0	-0,4	-2,1	-1,7
Guinée Bissau	-4,0	4,1	1,6	-0,8	-2,3	-1,8	-1,5	-1,8	-3,7	-1,1	-2,0
Guinée équatoriale	16,0	-6,5	-4,5	0,8	-7,2	-5,8	-7,2	-19,1	-16,4	-10,6	-7,6
Kenya	-1,9	-4,3	-4,4	-4,1	-5,0	-5,7	-7,4	-8,2	-7,3	-6,5	-5,4
Lesotho	7,8	-3,4	-3,7	-9,1	4,3	-2,2	1,8	0,6	-7,7	-2,8	-0,4
Libéria	-0,5	-10,1	-5,7	-3,1	-1,6	-4,7	-1,8	-10,2	-5,9	-7,1	-5,7
Madagascar	-2,6	-2,5	-0,9	-2,4	-2,6	-4,0	-2,3	-3,3	-3,2	-4,4	-4,4
Malawi	-2,3	-3,6	1,8	-4,1	-1,8	-6,4	-4,8	-6,4	-7,8	-5,3	-2,8
Mali	3,6	-3,7	-2,6	-3,4	-1,0	-2,4	-2,9	-1,8	-4,0	-3,5	-3,4
Maurice	-3,9	-3,6	-3,2	-3,2	-1,8	-3,5	-3,2	-3,6	-3,3	-2,6	-1,7
Mozambique	-2,9	-4,9	-3,8	-4,8	-3,9	-2,7	-10,7	-7,4	-6,0	-6,2	-5,7
Namibie	2,0	-0,1	-4,5	-6,7	-2,3	-3,2	-5,9	-8,1	-7,8	-4,8	-5,8
Niger	7,1	-5,3	-2,4	-1,5	-1,1	-2,6	-8,0	-9,1	-6,5	-7,4	-6,0
Nigéria	4,7	-5,4	-4,2	0,2	0,1	-2,5	-2,2	-3,5	-4,4	-5,0	-4,2
Ouganda	-0,8	-2,1	-5,7	-2,7	-3,0	-3,9	-3,3	-2,7	-3,6	-4,3	-4,4
République centrafricaine	0,5	-0,6	-1,5	-2,4	-0,0	-6,5	3,0	-0,6	1,7	0,9	-2,3
Rwanda	0,6	0,3	-0,7	-0,9	-2,5	-1,3	-4,0	-2,8	-2,4	-2,8	-1,9
São Tomé-et-Príncipe	30,7	-19,3	-11,7	-12,5	-11,2	1,9	-5,3	-6,3	-2,8	-5,4	-4,6
Sénégal	-2,5	-4,6	-4,9	-6,1	-5,2	-5,5	-5,0	-4,8	-4,2	-3,7	-3,0
Seychelles	-0,7	4,8	0,5	3,4	2,9	0,4	3,7	1,9	-0,0	1,6	1,7
Sierra Leone	2,2	-2,3	-5,0	4,5	-5,2	-2,4	-3,6	-4,3	-4,8	-5,1	-5,0
Soudan du Sud	...	...	...	4,6	-14,8	-2,9	-7,0	-18,4	-19,8	-0,7	-8,4
Swaziland	1,3	-2,9	-9,0	-3,8	3,5	0,8	-1,1	-4,6	-12,4	-8,0	-10,1
Tanzanie	-2,5	-4,5	-4,8	-3,6	-4,1	-3,9	-3,0	-3,3	-3,8	-4,3	-4,6
Tchad	1,2	-9,2	-4,2	2,4	0,5	-2,1	-4,2	-3,1	-1,3	-0,0	0,0
Togo	-1,6	-3,9	-2,5	-6,5	-6,4	-5,2	-6,8	-8,9	-9,6	-5,1	-2,6
Zambie	2,1	-2,1	-2,4	-1,8	-2,8	-6,2	-5,8	-9,5	-6,1	-7,5	-7,0
Zimbabwe <sup>2</sup>	-3,5	-2,1	0,7	-1,2	-0,5	-1,9	-1,5	-1,1	-10,2	-6,9	-5,4
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>1,7</b>	<b>-4,5</b>	<b>-3,4</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,8</b>	<b>-3,1</b>	<b>-3,5</b>	<b>-4,1</b>	<b>-4,5</b>	<b>-4,5</b>	<b>-3,9</b>
<i>Médiane</i>	-0,7	-3,6	-3,4	-2,6	-2,3	-2,9	-3,6	-4,2	-4,6	-4,4	-3,9
Hors Nigéria et Afrique du Sud	1,2	-3,7	-2,0	-0,4	-1,7	-3,2	-4,4	-4,8	-5,0	-4,6	-3,9
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>5,5</b>	<b>-5,0</b>	<b>-2,3</b>	<b>2,1</b>	<b>0,6</b>	<b>-2,3</b>	<b>-3,2</b>	<b>-4,2</b>	<b>-4,8</b>	<b>-5,0</b>	<b>-4,0</b>
Hors Nigéria	7,2	-4,2	2,3	5,7	1,7	-1,9	-5,4	-5,9	-5,8	-4,8	-3,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-0,6</b>	<b>-4,2</b>	<b>-4,3</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,9</b>	<b>-3,8</b>	<b>-4,1</b>	<b>-4,3</b>	<b>-4,2</b>	<b>-3,8</b>
Hors Afrique du Sud	-1,2	-3,5	-3,8	-3,5	-3,3	-3,8	-3,9	-4,5	-4,8	-4,6	-4,0
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>2,2</b>	<b>-4,9</b>	<b>-3,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,6</b>	<b>-3,3</b>	<b>-3,6</b>	<b>-4,2</b>	<b>-4,8</b>	<b>-4,7</b>	<b>-4,0</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,8	-4,2	-1,5	0,6	-1,1	-3,7	-5,4	-5,6	-6,0	-5,2	-4,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-1,3</b>	<b>-3,1</b>	<b>-2,6</b>	<b>-1,9</b>	<b>-2,6</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,9</b>	<b>-3,9</b>	<b>-3,8</b>	<b>-3,9</b>	<b>-3,6</b>
Hors pays en situation de fragilité	-1,6	-2,9	-3,3	-2,5	-2,6	-3,0	-3,8	-3,4	-3,4	-4,1	-3,9
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>0,4</b>	<b>-2,3</b>	<b>-0,0</b>	<b>-0,0</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,9</b>	<b>-2,3</b>	<b>-4,9</b>	<b>-4,9</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,0</b>
Zone franc	4,8	-2,0	-0,7	-0,3	-1,3	-3,4	-3,4	-5,5	-5,7	-4,1	-3,0
CEMAC	9,5	-0,8	1,1	2,5	0,1	-3,7	-3,5	-7,1	-7,2	-3,4	-2,2
UEMOA	-0,1	-3,2	-2,5	-3,6	-2,9	-3,1	-3,4	-4,1	-4,5	-4,6	-3,6
COMESA (pays membres d'AFSS)	-1,7	-2,3	-2,4	-2,6	-2,2	-3,1	-3,2	-4,2	-4,6	-4,6	-4,0
CAE-5	-1,9	-3,7	-4,5	-3,4	-4,2	-4,5	-4,9	-5,3	-5,3	-5,3	-4,9
CEDEAO	3,0	-5,1	-4,5	-1,0	-1,2	-3,3	-2,9	-3,8	-4,7	-4,9	-4,1
Union douanière d'Afrique australe	0,2	-5,1	-4,8	-3,7	-3,6	-3,5	-3,3	-3,7	-3,7	-3,6	-3,5
SADC	0,2	-5,0	-3,1	-1,6	-1,9	-2,7	-3,7	-3,6	-3,9	-4,2	-3,6

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	-0,1	-5,0	-4,7	-3,7	-4,0	-3,9	-3,6	-3,6	-3,5	-3,5	-3,4
Angola	4,4	-7,4	3,4	8,7	4,6	-0,3	-6,6	-3,3	-4,1	-5,8	-3,9
Bénin	-2,7	-6,0	-1,8	-3,7	-2,1	-2,8	-3,2	-8,2	-6,6	-9,3	-5,9
Botswana	3,8	-14,3	-7,8	-0,6	0,8	5,4	3,4	-4,7	-2,0	-3,5	-3,9
Burkina Faso	-10,2	-10,6	-7,5	-6,4	-8,0	-9,5	-6,2	-5,8	-6,3	-7,6	-7,3
Burundi	-24,2	-24,0	-26,3	-25,3	-21,9	-19,2	-17,3	-14,9	-9,1	-11,1	-11,8
Cabo Verde	-9,0	-11,0	-17,0	-10,6	-13,1	-11,4	-9,4	-6,7	-7,0	-4,6	-3,2
Cameroun	2,3	-0,8	-1,7	-3,1	-2,0	-4,3	-4,9	-2,8	-5,1	-3,6	-2,9
Comores	-7,8	-9,1	-7,8	-6,0	-6,0	-9,7	-9,9	-10,7	-15,5	-14,8	-11,6
Congo, Rép. du	14,2	4,6	15,7	15,5	7,1	-2,3	-8,2	-19,5	-18,1	-1,1	2,0
Congo, Rép. dém. du	-1,1	-2,0	-4,6	-2,9	-0,3	1,3	0,7	-3,5	-2,8	-3,5	-1,4
Côte d'Ivoire	-2,0	-1,9	-2,3	-4,3	-3,7	-3,5	-3,9	-4,3	-5,4	-6,0	-5,3
Érythrée	-24,8	-17,3	-21,3	-19,4	-16,5	-15,6	-14,8	-14,6	-14,3	-14,0	-12,9
Éthiopie <sup>1</sup>	-7,5	-5,2	-4,5	-4,8	-2,9	-3,4	-3,7	-3,0	-3,2	-4,0	-3,9
Gabon	8,5	6,8	2,7	1,7	6,2	-3,1	6,0	-1,2	-4,6	-2,6	-1,6
Gambie	-4,8	-6,9	-8,7	-9,9	-13,3	-10,8	-9,6	-10,5	-11,8	-10,5	-8,3
Ghana	-8,6	-10,2	-12,4	-9,5	-12,8	-12,5	-11,7	-7,2	-9,0	-5,7	-4,6
Guinée	-2,5	-7,5	-14,4	-4,7	-6,0	-6,8	-8,3	-10,5	-1,9	-4,6	-4,3
Guinée Bissau	-12,7	-11,8	-7,9	-7,4	-4,7	-5,2	-11,0	-8,3	-7,4	-5,7	-7,0
Guinée équatoriale	16,0	-6,5	-4,5	0,8	-7,2	-5,8	-7,2	-19,1	-16,4	-10,6	-7,6
Kenya	-2,9	-5,0	-5,0	-4,6	-5,5	-6,2	-7,9	-8,6	-7,8	-7,1	-6,0
Lesotho	6,3	-6,0	-10,0	-15,9	-3,1	-6,3	0,0	-2,6	-10,2	-5,8	-3,7
Libéria	-0,7	-12,6	-7,5	-4,7	-4,1	-7,8	-8,6	-20,3	-15,4	-13,6	-9,1
Madagascar	-9,2	-4,2	-2,8	-4,3	-3,8	-5,3	-4,6	-4,8	-5,2	-7,1	-5,9
Malawi	-12,3	-11,1	-8,2	-7,7	-10,6	-13,1	-8,0	-10,0	-12,8	-8,9	-5,8
Mali	-6,2	-7,8	-5,1	-6,6	-1,2	-5,2	-5,1	-4,5	-5,6	-5,8	-5,5
Maurice	-4,2	-5,2	-3,9	-3,9	-2,5	-3,9	-3,4	-3,7	-4,6	-4,4	-2,6
Mozambique	-9,7	-13,3	-12,0	-12,3	-8,9	-7,9	-15,0	-10,4	-7,4	-8,2	-8,5
Namibie	1,9	-0,4	-4,6	-6,8	-2,4	-3,4	-6,0	-8,2	-7,9	-4,9	-5,9
Niger	-7,6	-9,7	-7,0	-5,2	-7,2	-10,6	-13,5	-14,6	-11,3	-11,9	-10,5
Nigéria	4,7	-5,4	-4,2	0,2	0,1	-2,5	-2,2	-3,5	-4,4	-5,0	-4,2
Ouganda	-6,0	-4,5	-8,2	-4,4	-4,9	-5,0	-4,5	-4,1	-4,6	-6,1	-5,7
République centrafricaine	-5,5	-5,9	-7,0	-4,9	-4,9	-9,3	-7,8	-7,8	-4,2	-7,5	-6,6
Rwanda	-9,8	-11,1	-12,5	-12,3	-10,2	-10,6	-11,7	-9,1	-7,5	-7,2	-6,3
São Tomé-et-Príncipe	-7,9	-34,6	-31,4	-32,0	-29,4	-11,0	-15,3	-17,7	-16,3	-21,4	-20,3
Sénégal	-4,5	-7,6	-7,4	-8,3	-8,0	-8,1	-8,4	-7,7	-7,0	-6,3	-5,8
Seychelles	-1,8	0,8	-0,3	0,9	-1,9	-4,0	0,5	1,1	-1,3	-1,8	-0,5
Sierra Leone	-7,5	-8,4	-10,3	-10,1	-9,0	-5,0	-7,8	-9,3	-7,6	-8,1	-7,9
Soudan du Sud	...	...	...	1,7	-20,9	-9,4	-13,3	-24,8	-20,4	-2,2	-10,9
Swaziland	0,8	-3,4	-9,0	-3,8	3,4	0,3	-2,8	-5,3	-13,9	-9,4	-11,4
Tanzanie	-7,2	-8,1	-8,2	-6,9	-7,0	-6,3	-4,7	-4,1	-4,7	-5,6	-5,7
Tchad	-0,7	-11,8	-5,5	0,8	-2,2	-4,3	-6,1	-6,5	-5,1	-4,5	-3,9
Togo	-2,7	-5,4	-4,5	-9,6	-8,8	-8,6	-9,1	-11,2	-12,5	-9,6	-6,8
Zambie	-5,7	-4,5	-3,9	-2,4	-4,5	-7,7	-6,6	-9,7	-6,4	-8,4	-7,7
Zimbabwe <sup>2</sup>	-3,5	-2,6	0,7	-1,2	-0,5	-1,9	-1,5	-1,1	-10,2	-6,9	-5,4
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>0,4</b>	<b>-5,5</b>	<b>-4,3</b>	<b>-1,9</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,8</b>	<b>-4,2</b>	<b>-4,8</b>	<b>-5,1</b>	<b>-5,1</b>	<b>-4,4</b>
<i>Médiane</i>	-4,4	-6,7	-7,0	-4,7	-4,7	-5,8	-6,6	-7,7	-7,0	-6,1	-5,8
Hors Nigéria et Afrique du Sud	-1,9	-5,9	-4,0	-2,1	-3,3	-4,7	-5,9	-6,2	-6,1	-5,9	-4,9
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>5,1</b>	<b>-5,1</b>	<b>-2,3</b>	<b>2,0</b>	<b>0,4</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,3</b>	<b>-4,4</b>	<b>-4,9</b>	<b>-5,1</b>	<b>-4,1</b>
Hors Nigéria	5,8	-4,6	2,1	5,3	1,2	-2,5	-6,0	-6,5	-6,2	-5,2	-3,7
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-2,4</b>	<b>-5,8</b>	<b>-5,7</b>	<b>-4,8</b>	<b>-4,8</b>	<b>-5,0</b>	<b>-4,9</b>	<b>-5,2</b>	<b>-5,2</b>	<b>-5,2</b>	<b>-4,7</b>
Hors Afrique du Sud	-5,0	-6,5	-6,7	-5,9	-5,4	-5,7	-5,8	-6,1	-6,1	-6,1	-5,4
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>1,7</b>	<b>-5,2</b>	<b>-3,8</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,8</b>	<b>-3,4</b>	<b>-3,8</b>	<b>-4,4</b>	<b>-5,0</b>	<b>-4,9</b>	<b>-4,2</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,0	-5,1	-2,3	0,0	-1,7	-4,2	-5,9	-6,2	-6,6	-5,9	-4,7
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-6,5</b>	<b>-7,2</b>	<b>-6,8</b>	<b>-5,3</b>	<b>-5,6</b>	<b>-5,4</b>	<b>-5,7</b>	<b>-6,3</b>	<b>-5,5</b>	<b>-5,9</b>	<b>-5,3</b>
Hors pays en situation de fragilité	-7,4	-7,5	-7,3	-6,5	-5,7	-5,9	-6,0	-5,1	-4,8	-5,8	-5,5
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>-2,8</b>	<b>-4,9</b>	<b>-3,2</b>	<b>-2,2</b>	<b>-4,1</b>	<b>-4,4</b>	<b>-5,4</b>	<b>-7,7</b>	<b>-6,9</b>	<b>-5,9</b>	<b>-4,8</b>
Zone franc	1,4	-3,8	-2,0	-1,6	-2,6	-5,1	-5,1	-7,2	-7,3	-6,0	-4,8
CEMAC	7,0	-1,6	0,6	2,1	-0,5	-4,2	-4,1	-7,9	-8,1	-4,5	-3,0
UEMOA	-4,6	-6,0	-4,7	-5,9	-5,0	-6,0	-6,1	-6,5	-6,7	-7,1	-6,2
COMESA (pays membres d'AfSS)	-5,3	-5,2	-5,5	-4,7	-4,1	-4,8	-5,0	-5,7	-5,8	-6,0	-5,1
CAE-5	-5,6	-6,6	-7,5	-6,2	-6,4	-6,5	-6,6	-6,6	-6,3	-6,6	-6,0
CEDEAO	1,8	-5,9	-5,0	-1,6	-1,7	-3,8	-3,4	-4,4	-5,2	-5,5	-4,6
Union douanière d'Afrique australe	0,2	-5,2	-4,9	-3,7	-3,7	-3,5	-3,4	-3,8	-3,8	-3,6	-3,6
SADC	-0,6	-5,7	-3,9	-2,1	-2,5	-3,2	-4,3	-4,1	-4,3	-4,6	-4,0

Voir sources et notes page 76.



**Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	27,3	26,7	26,7	27,2	27,4	27,6	28,2	29,6	29,4	29,6	29,9
Angola	45,5	34,5	43,5	48,8	45,9	40,2	35,3	27,3	19,6	19,8	19,5
Bénin	16,6	17,2	17,5	16,4	17,4	17,6	16,3	16,7	14,7	15,4	16,0
Botswana	41,5	36,1	32,1	35,7	36,2	37,5	38,1	31,5	31,9	31,3	29,6
Burkina Faso	13,1	13,6	15,3	15,7	17,5	19,0	17,5	15,9	18,3	18,9	19,5
Burundi	13,9	13,9	14,5	16,9	15,6	14,0	14,4	12,3	12,1	11,2	10,8
Cabo Verde	22,7	21,9	21,7	22,7	21,6	22,0	21,1	24,3	23,9	24,6	25,0
Cameroun	18,2	16,7	16,0	17,5	17,5	17,6	17,8	17,8	16,2	16,7	17,3
Comores	14,1	13,9	14,3	16,1	19,3	15,5	14,5	16,5	14,4	16,0	16,5
Congo, Rép. du	42,2	29,9	36,6	40,9	42,5	44,7	40,2	28,8	26,5	25,3	26,5
Congo, Rép. dém. du	8,6	10,7	12,1	11,8	14,4	12,9	13,3	12,5	8,2	8,4	9,1
Côte d'Ivoire	17,5	18,0	17,7	14,0	18,6	18,4	17,1	18,8	18,5	18,7	19,2
Érythrée	22,3	13,3	13,3	14,2	14,2	14,1	14,1	13,9	13,9	14,0	14,4
Éthiopie <sup>1</sup>	13,9	11,9	14,0	13,4	13,8	14,3	13,8	14,4	15,2	14,5	14,4
Gabon	28,7	29,4	25,8	23,5	30,2	31,6	29,7	21,2	17,1	18,2	18,4
Gambie	15,8	16,2	14,9	16,1	16,4	16,3	18,5	19,7	18,1	16,4	18,7
Ghana	13,6	13,4	14,4	17,1	17,0	16,3	17,7	17,4	16,4	18,2	18,4
Guinée	14,1	16,2	15,3	16,9	20,1	18,7	18,2	17,8	19,5	19,6	19,8
Guinée Bissau	9,4	9,1	10,8	10,1	9,1	8,0	12,6	13,8	12,6	13,3	13,3
Guinée équatoriale	33,2	33,4	26,6	28,3	28,0	24,9	24,3	25,3	15,8	16,7	16,9
Kenya	18,7	18,1	19,2	19,0	18,7	19,2	19,3	18,8	19,7	20,6	20,8
Lesotho	49,3	52,2	38,6	38,4	50,0	48,1	50,3	48,5	39,6	42,9	43,5
Libéria	15,1	20,6	25,0	24,3	26,0	25,0	23,5	22,0	20,7	19,5	19,9
Madagascar	11,7	9,9	11,2	9,7	9,6	9,6	10,1	10,4	11,0	11,2	11,7
Malawi	16,4	19,4	21,8	18,4	18,3	21,6	21,8	21,0	20,2	20,7	20,8
Mali	15,0	15,1	15,2	14,0	14,4	14,5	14,9	16,4	20,0	18,3	17,7
Maurice	19,4	21,2	21,2	20,7	20,8	21,0	20,5	21,8	22,1	22,2	22,6
Mozambique	12,7	15,6	17,9	19,8	21,9	26,2	27,5	25,0	23,3	23,4	23,2
Namibie	28,5	30,8	27,8	29,8	31,3	32,0	33,9	34,5	31,4	31,9	30,8
Niger	13,7	14,3	13,6	14,2	15,3	16,6	17,5	18,1	15,3	16,1	16,9
Nigéria	21,2	10,1	12,4	17,7	14,3	11,0	10,5	7,6	4,8	5,7	5,9
Ouganda	12,2	10,8	10,6	12,8	11,5	11,5	12,1	13,5	13,4	14,5	14,7
République centrafricaine	9,4	10,8	11,6	10,8	11,5	5,6	4,9	7,1	8,2	8,8	9,4
Rwanda	12,7	12,4	12,8	13,9	15,5	16,2	16,5	18,4	18,5	17,3	17,4
São Tomé-et-Principe	32,1	17,4	18,5	20,2	16,8	20,6	15,1	16,5	14,6	15,5	15,9
Sénégal	20,8	19,0	19,6	20,5	20,5	20,1	21,4	22,2	23,9	22,4	22,0
Seychelles	36,5	32,9	34,2	37,2	36,7	34,2	34,1	33,9	37,7	37,5	37,4
Sierra Leone	8,8	9,1	9,9	11,4	11,3	10,7	9,8	10,1	10,5	11,9	13,3
Soudan du Sud	...	...	...	22,7	10,8	15,4	20,8	14,6	29,9	21,8	19,4
Swaziland	29,6	29,0	20,8	20,6	30,4	29,1	29,5	27,8	23,1	25,8	24,6
Tanzanie	10,8	12,1	12,0	12,3	12,7	13,1	13,3	13,7	14,9	15,4	15,5
Tchad	14,1	12,3	18,9	23,2	21,7	18,5	15,8	10,5	9,2	11,3	11,3
Togo	16,3	15,8	18,0	16,7	17,6	18,1	18,2	19,6	18,9	20,2	21,0
Zambie	15,2	13,3	14,2	17,1	17,0	16,2	18,1	18,6	17,6	16,1	16,9
Zimbabwe <sup>2</sup>	6,1	11,4	23,3	26,7	28,0	27,7	26,6	27,5	24,7	23,8	21,8
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>23,4</b>	<b>19,1</b>	<b>20,6</b>	<b>23,1</b>	<b>21,9</b>	<b>20,1</b>	<b>19,3</b>	<b>17,7</b>	<b>16,5</b>	<b>17,2</b>	<b>17,0</b>
<i>Médiane</i>	16,1	16,0	17,6	17,5	17,6	18,4	18,1	18,4	18,3	18,2	18,4
Hors Nigéria et Afrique du Sud	21,8	20,0	21,9	23,9	23,8	22,7	21,8	19,5	17,8	18,1	18,2
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>25,4</b>	<b>16,4</b>	<b>18,9</b>	<b>24,2</b>	<b>21,3</b>	<b>17,9</b>	<b>16,3</b>	<b>12,1</b>	<b>8,9</b>	<b>10,1</b>	<b>10,0</b>
Hors Nigéria	34,3	29,4	33,9	36,6	36,0	32,8	29,8	23,6	18,4	18,9	18,9
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>22,2</b>	<b>21,0</b>	<b>21,8</b>	<b>22,3</b>	<b>22,3</b>	<b>22,0</b>	<b>22,1</b>	<b>22,4</b>	<b>21,8</b>	<b>22,1</b>	<b>22,1</b>
Hors Afrique du Sud	16,6	16,0	16,8	17,3	18,0	17,9	18,1	18,0	17,6	17,8	17,9
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>25,5</b>	<b>20,5</b>	<b>21,8</b>	<b>24,6</b>	<b>23,3</b>	<b>21,1</b>	<b>20,2</b>	<b>18,3</b>	<b>16,9</b>	<b>17,8</b>	<b>17,4</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	27,7	24,9	26,7	29,4	29,5	27,6	26,3	22,9	20,0	20,4	20,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>12,4</b>	<b>12,8</b>	<b>14,5</b>	<b>15,5</b>	<b>15,4</b>	<b>15,7</b>	<b>15,8</b>	<b>15,4</b>	<b>15,1</b>	<b>15,2</b>	<b>15,3</b>
Hors pays en situation de fragilité	12,7	12,7	13,5	14,1	14,5	15,4	15,3	15,5	15,7	15,7	15,8
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>15,9</b>	<b>15,4</b>	<b>18,2</b>	<b>18,8</b>	<b>19,1</b>	<b>18,7</b>	<b>18,3</b>	<b>16,6</b>	<b>15,7</b>	<b>15,8</b>	<b>16,0</b>
Zone franc	21,2	20,0	20,3	20,8	22,2	21,8	20,7	19,0	17,7	18,0	18,4
CEMAC	25,4	23,4	23,4	25,3	26,3	25,6	24,0	19,7	16,3	17,0	17,5
UEMOA	16,8	16,7	17,0	15,6	17,6	17,8	17,4	18,3	18,8	18,8	19,0
COMESA (pays membres d' AfSS)	15,0	14,3	15,8	16,3	16,6	16,5	16,7	16,8	16,2	16,3	16,5
CAE-5	14,5	14,3	14,7	15,2	15,1	15,5	15,7	16,1	17,0	17,6	17,8
CEDEAO	19,6	11,6	13,3	17,4	15,0	12,5	12,0	9,9	8,5	9,3	9,4
Union douanière d'Afrique australe	28,0	27,3	27,0	27,6	28,0	28,3	28,9	30,0	29,6	29,8	29,9
SADC	27,1	25,5	26,9	28,5	28,6	27,7	27,2	26,1	24,1	24,2	24,1

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS11. Dépenses publiques**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	27,4	31,7	31,4	30,9	31,4	31,5	31,8	33,2	33,0	33,2	33,2
Angola	41,1	41,9	40,0	40,2	41,3	40,5	41,9	30,6	23,7	25,6	23,5
Bénin	19,4	23,2	19,2	20,1	19,5	20,4	19,4	24,9	21,3	24,7	21,9
Botswana	37,6	50,3	39,9	36,3	35,4	32,2	34,7	36,2	33,9	34,8	33,5
Burkina Faso	23,3	24,2	22,8	22,1	25,5	28,4	23,7	21,7	24,5	26,5	26,8
Burundi	38,1	38,0	40,8	42,2	37,5	33,2	31,8	27,2	21,2	22,3	22,6
Cabo Verde	31,7	32,8	38,7	33,3	34,7	33,4	30,5	30,9	31,0	29,2	28,2
Cameroun	15,9	17,5	17,7	20,5	19,5	21,9	22,7	20,6	21,3	20,3	20,2
Comores	21,9	23,0	22,1	22,1	25,3	25,2	24,4	27,3	29,9	30,8	28,1
Congo, Rép. du	28,0	25,3	21,0	25,4	35,4	47,0	48,4	48,3	44,6	26,4	24,6
Congo, Rép. dém. du	9,8	12,7	16,6	14,7	14,6	11,6	12,6	16,0	10,9	11,9	10,4
Côte d'Ivoire	19,5	19,9	20,0	18,2	22,3	21,9	21,0	23,1	23,8	24,7	24,5
Érythrée	47,1	30,6	34,6	33,6	30,7	29,7	28,9	28,5	28,2	28,0	27,3
Éthiopie <sup>1</sup>	21,5	17,1	18,5	18,2	16,6	17,8	17,5	17,3	18,4	18,5	18,3
Gabon	20,2	22,6	23,1	21,7	23,9	34,7	23,8	22,4	21,7	20,8	20,0
Gambie	20,6	23,1	23,6	26,0	29,7	27,1	28,1	30,3	29,9	26,9	27,0
Ghana	22,1	23,6	26,8	26,6	29,8	28,7	29,4	24,6	25,4	23,9	22,9
Guinée	16,5	23,7	29,7	21,6	26,1	25,5	26,5	28,3	21,4	24,1	24,1
Guinée Bissau	22,1	20,8	18,7	17,6	13,8	13,2	23,6	22,1	20,1	19,0	20,3
Guinée équatoriale	17,3	39,8	31,2	27,5	35,2	30,7	31,5	44,5	32,2	27,3	24,6
Kenya	21,6	23,1	24,2	23,6	24,2	25,4	27,2	27,5	27,5	27,7	26,8
Lesotho	43,0	58,3	48,6	54,2	53,1	54,4	50,3	51,0	49,8	48,7	47,2
Libéria	15,8	33,2	32,5	29,0	30,1	32,8	32,1	42,3	36,0	33,1	29,0
Madagascar	20,9	14,1	14,0	14,1	13,4	14,9	14,7	15,1	16,2	18,3	17,6
Malawi	28,6	30,5	30,0	26,1	28,9	34,7	29,8	31,0	33,0	29,6	26,6
Mali	21,2	22,8	20,3	20,6	15,5	19,7	20,0	20,9	25,6	24,1	23,1
Maurice	23,7	26,3	25,1	24,6	23,3	24,9	23,9	25,5	26,7	26,6	25,2
Mozambique	22,5	28,9	29,9	32,2	30,8	34,1	42,5	35,4	30,7	31,6	31,7
Namibie	26,6	31,1	32,4	36,7	33,8	35,4	39,9	42,8	39,4	36,8	36,7
Niger	21,3	23,9	20,6	19,4	22,5	27,2	31,0	32,7	26,5	28,1	27,3
Nigéria	16,5	15,5	16,7	17,5	14,2	13,5	12,7	11,1	9,3	10,7	10,2
Ouganda	18,1	15,3	18,8	17,2	16,4	16,5	16,5	17,6	18,0	20,6	20,5
République centrafricaine	14,9	16,6	18,6	15,7	16,4	14,9	12,7	14,9	12,4	16,3	16,0
Rwanda	22,5	23,5	25,3	26,2	25,7	26,8	28,3	27,5	26,0	24,5	23,8
São Tomé-et-Príncipe	40,0	51,9	49,9	52,2	46,2	31,5	30,5	34,3	30,9	37,0	36,1
Sénégal	25,3	26,6	27,0	28,8	28,5	28,1	29,8	29,9	30,9	28,7	27,7
Seychelles	38,3	32,1	34,6	36,3	38,6	38,2	33,6	32,8	39,0	39,4	37,9
Sierra Leone	16,4	17,5	20,2	21,5	20,3	15,7	17,6	19,4	18,1	20,0	21,1
Soudan du Sud	...	...	...	21,0	31,6	24,8	34,1	39,4	50,3	24,1	30,2
Swaziland	28,8	32,4	29,8	24,4	27,0	28,8	32,2	33,0	36,9	35,2	36,0
Tanzanie	18,0	20,2	20,2	19,1	19,8	19,4	17,9	17,8	19,6	21,0	21,2
Tchad	14,8	24,1	24,4	22,4	23,9	22,8	22,0	17,0	14,3	15,8	15,2
Togo	19,0	21,2	22,5	26,2	26,4	26,7	27,3	30,8	31,4	29,8	27,8
Zambie	21,0	17,8	18,1	19,5	21,5	23,8	24,7	28,3	24,0	24,5	24,6
Zimbabwe <sup>2</sup>	9,6	14,0	22,6	27,8	28,5	29,6	28,1	28,6	35,0	30,7	27,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>23,0</b>	<b>24,6</b>	<b>24,9</b>	<b>25,0</b>	<b>24,3</b>	<b>23,9</b>	<b>23,5</b>	<b>22,5</b>	<b>21,6</b>	<b>22,4</b>	<b>21,4</b>
<i>Médiane</i>	21,5	23,7	23,9	24,4	26,1	27,1	28,1	28,3	26,5	26,4	24,6
Hors Nigéria et Afrique du Sud	23,7	25,9	26,0	26,0	27,1	27,4	27,7	25,7	23,9	24,0	23,1
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>20,3</b>	<b>21,5</b>	<b>21,2</b>	<b>22,2</b>	<b>20,8</b>	<b>20,4</b>	<b>19,6</b>	<b>16,4</b>	<b>13,8</b>	<b>15,2</b>	<b>14,1</b>
Hors Nigéria	28,5	33,9	31,8	31,3	34,8	35,3	35,8	30,1	24,6	24,1	22,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>24,6</b>	<b>26,8</b>	<b>27,5</b>	<b>27,0</b>	<b>27,1</b>	<b>27,0</b>	<b>27,1</b>	<b>27,6</b>	<b>27,0</b>	<b>27,3</b>	<b>26,8</b>
Hors Afrique du Sud	21,6	22,5	23,5	23,2	23,4	23,7	23,9	24,1	23,7	24,0	23,3
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>23,8</b>	<b>25,7</b>	<b>25,6</b>	<b>25,8</b>	<b>25,0</b>	<b>24,6</b>	<b>24,0</b>	<b>22,7</b>	<b>21,9</b>	<b>22,7</b>	<b>21,6</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	26,7	30,0	29,0	29,3	31,2	31,8	32,2	29,1	26,6	26,3	25,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>18,9</b>	<b>20,0</b>	<b>21,3</b>	<b>20,8</b>	<b>20,9</b>	<b>21,1</b>	<b>21,5</b>	<b>21,7</b>	<b>20,7</b>	<b>21,1</b>	<b>20,6</b>
Hors pays en situation de fragilité	20,1	20,2	20,8	20,6	20,2	21,2	21,3	20,6	20,5	21,5	21,3
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>18,7</b>	<b>20,3</b>	<b>21,5</b>	<b>21,1</b>	<b>23,2</b>	<b>23,1</b>	<b>23,7</b>	<b>24,4</b>	<b>22,6</b>	<b>21,7</b>	<b>20,9</b>
Zone franc	19,8	23,8	22,3	22,4	24,9	26,9	25,8	26,1	25,0	24,0	23,2
CEMAC	18,4	25,0	22,9	23,2	26,9	29,8	28,1	27,6	24,4	21,5	20,6
UEMOA	21,3	22,7	21,7	21,6	22,6	23,8	23,5	24,9	25,5	25,9	25,2
COMESA (pays membres d'AFSS)	20,3	19,5	21,3	20,9	20,7	21,3	21,6	22,4	22,0	22,3	21,6
CAE-5	20,2	20,9	22,3	21,4	21,6	21,9	22,3	22,7	23,3	24,2	23,8
CEDEAO	17,8	17,5	18,4	18,9	16,8	16,3	15,4	14,3	13,7	14,9	14,0
Union douanière d'Afrique australe	27,9	32,5	31,9	31,3	31,7	31,8	32,3	33,7	33,4	33,5	33,5
SADC	27,7	31,2	30,8	30,6	31,1	31,0	31,4	30,2	28,3	28,8	28,1

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS12. Dette publique**  
*(En pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	30,5	30,1	34,7	38,2	41,0	44,0	46,9	49,8	50,5	52,4	54,0
Angola	27,8	22,7	44,3	33,8	29,5	32,9	40,7	65,4	71,9	61,3	62,4
Bénin	24,4	25,6	28,7	29,9	26,7	25,3	30,5	42,4	50,3	55,6	56,1
Botswana	7,7	17,6	19,4	20,3	18,9	17,5	17,3	15,9	13,9	13,3	11,1
Burkina Faso	32,6	28,5	29,3	29,8	28,3	29,3	30,6	32,5	32,5	33,3	33,6
Burundi	134,4	25,7	46,9	42,7	41,4	36,1	35,7	46,0	47,2	57,1	65,7
Cabo Verde	73,8	65,2	72,4	78,8	91,1	102,5	115,9	127,9	133,8	134,7	133,0
Cameroun	30,1	10,1	11,5	13,2	15,4	19,0	26,2	27,1	32,8	33,9	35,5
Comores	65,1	53,6	50,7	45,7	42,6	18,1	22,6	25,2	26,3	28,6	28,1
Congo, Rép. du	119,1	63,3	22,4	32,2	34,2	36,7	45,2	70,6	83,0	73,8	67,5
Congo, Rép. dém. du	105,0	93,2	31,9	26,3	23,2	19,1	16,8	18,8	21,5	24,3	27,6
Côte d'Ivoire	76,6	64,2	63,0	69,2	45,1	43,3	44,8	47,8	48,8	52,1	52,7
Érythrée	158,9	144,6	143,8	133,0	127,6	128,4	126,5	127,1	125,5	127,4	127,9
Éthiopie <sup>1</sup>	67,8	37,6	40,5	44,0	36,9	42,4	46,3	54,6	54,9	56,9	57,0
Gabon	41,1	24,4	20,0	20,3	20,4	29,9	33,0	41,4	62,0	62,0	61,8
Gambie	107,3	62,6	69,6	77,3	77,0	83,3	105,0	110,2	116,1	114,9	112,0
Ghana	39,2	36,1	46,3	42,6	47,9	57,2	70,2	71,5	72,4	71,7	66,8
Guinée	117,9	89,3	99,6	78,3	35,4	46,5	46,1	54,7	56,0	51,6	49,1
Guinée Bissau	197,4	159,0	65,9	49,8	52,4	52,6	53,3	46,8	46,3	44,5	43,1
Guinée équatoriale	1,9	4,3	7,9	5,9	7,3	6,1	8,7	14,0	21,7	24,5	27,6
Kenya	45,2	41,1	44,4	43,0	41,7	44,0	48,6	52,4	54,4	54,7	54,4
Lesotho	49,7	32,5	30,4	31,7	35,7	38,1	43,2	49,5	47,8	46,9	45,7
Libéria	548,8	173,9	33,4	29,6	27,0	27,5	33,2	39,5	44,8	53,3	55,3
Madagascar	56,6	33,7	31,7	32,2	33,0	33,9	34,7	35,5	42,3	43,2	44,0
Malawi	62,9	35,6	29,6	30,6	43,9	59,3	55,0	61,1	62,1	59,5	56,4
Mali	29,2	21,9	25,3	24,0	25,4	26,4	27,3	30,9	30,5	31,2	32,4
Maurice	49,5	52,3	52,0	52,2	51,5	53,9	56,2	62,3	62,7	62,1	60,5
Mozambique	49,7	41,9	43,3	38,0	40,1	53,1	62,4	88,1	115,2	106,9	103,6
Namibie	23,3	15,5	16,0	26,2	23,7	24,2	25,5	39,9	42,1	42,8	45,3
Niger	43,3	27,7	24,3	27,8	26,9	26,3	31,9	41,3	45,9	51,5	53,2
Nigéria	15,5	8,6	9,6	12,6	12,5	12,6	10,6	12,1	18,6	23,3	24,1
Ouganda	39,4	19,2	22,4	23,4	24,3	27,2	30,1	33,2	36,9	40,1	41,6
République centrafricaine	69,6	21,1	21,4	21,8	23,5	38,5	51,1	48,5	42,5	31,9	27,7
Rwanda	45,2	19,5	20,0	19,9	20,0	26,7	29,1	33,4	37,6	41,4	43,5
São Tomé-et-Principe	207,5	72,4	79,5	78,0	81,0	71,1	66,2	82,2	92,8	97,1	96,1
Sénégal	32,5	34,2	35,5	40,7	42,8	46,9	54,2	56,9	57,4	57,1	55,6
Seychelles	155,7	106,1	82,2	82,5	80,1	68,8	72,4	67,8	68,6	64,1	58,0
Sierra Leone	94,1	48,1	46,8	44,8	36,8	30,5	35,0	42,4	53,4	51,7	53,1
Soudan du Sud	...	...	...	0,0	8,9	17,6	34,8	65,7	33,0	17,9	21,9
Swaziland	14,1	10,2	13,7	14,2	14,8	15,3	14,3	18,6	27,5	33,9	42,0
Tanzanie	33,5	24,4	27,3	27,8	29,2	30,9	33,8	36,9	39,0	40,3	41,2
Tchad	24,8	31,6	30,1	30,6	28,8	30,4	39,2	42,8	51,2	50,4	48,5
Togo	93,8	85,8	48,8	42,4	44,7	56,4	65,2	75,6	79,1	76,6	72,4
Zambie	54,4	20,5	18,9	20,8	24,9	25,9	33,3	57,5	53,1	57,7	61,5
Zimbabwe <sup>2</sup>	50,6	68,3	63,2	43,7	50,1	54,6	55,3	58,9	75,3	75,7	79,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>33,4</b>	<b>26,5</b>	<b>27,9</b>	<b>28,7</b>	<b>28,5</b>	<b>30,0</b>	<b>31,6</b>	<b>37,4</b>	<b>42,5</b>	<b>44,6</b>	<b>44,9</b>
<i>Médiane</i>	49,7	33,9	32,7	32,2	34,2	33,9	39,2	47,8	50,3	52,1	53,2
Hors Nigéria et Afrique du Sud	47,6	35,2	35,8	32,9	32,0	35,2	40,0	49,7	52,9	52,6	53,2
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>21,2</b>	<b>13,0</b>	<b>16,0</b>	<b>16,6</b>	<b>16,2</b>	<b>17,3</b>	<b>17,9</b>	<b>23,6</b>	<b>30,8</b>	<b>33,6</b>	<b>33,9</b>
Hors Nigéria	33,7	22,1	30,9	24,3	24,0	27,6	35,1	53,2	59,6	54,1	55,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>41,1</b>	<b>35,8</b>	<b>36,3</b>	<b>37,8</b>	<b>38,2</b>	<b>41,0</b>	<b>44,1</b>	<b>48,9</b>	<b>50,6</b>	<b>52,1</b>	<b>52,9</b>
Hors Afrique du Sud	53,2	40,8	37,9	37,3	35,8	38,8	42,3	48,4	50,7	52,0	52,4
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>28,4</b>	<b>23,0</b>	<b>26,4</b>	<b>28,1</b>	<b>27,8</b>	<b>28,9</b>	<b>29,9</b>	<b>35,3</b>	<b>40,9</b>	<b>43,3</b>	<b>43,3</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	39,8	30,5	35,8	33,7	32,1	35,5	41,3	53,1	57,0	55,2	55,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>59,7</b>	<b>42,0</b>	<b>35,8</b>	<b>31,7</b>	<b>31,8</b>	<b>34,7</b>	<b>38,4</b>	<b>45,5</b>	<b>47,9</b>	<b>49,3</b>	<b>50,3</b>
Hors pays en situation de fragilité	43,6	29,2	30,9	32,0	30,9	34,8	38,8	46,7	49,4	50,9	51,5
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>82,4</b>	<b>61,8</b>	<b>44,7</b>	<b>37,6</b>	<b>35,3</b>	<b>36,4</b>	<b>39,6</b>	<b>46,0</b>	<b>48,2</b>	<b>49,2</b>	<b>50,5</b>
Zone franc	45,0	32,9	28,9	30,1	27,3	29,7	34,6	40,4	45,8	46,9	47,1
CEMAC	38,7	21,4	16,7	18,3	19,1	22,4	28,6	34,9	44,6	44,2	44,4
UEMOA	51,9	44,3	41,9	43,7	36,4	37,3	40,6	45,1	46,8	48,9	49,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	59,8	43,1	37,1	35,9	35,6	37,8	40,8	47,4	49,7	52,0	53,4
CAE-5	42,1	29,8	33,2	32,8	33,0	35,4	39,0	43,0	45,6	47,2	47,9
CEDEAO	27,5	18,7	18,4	20,6	19,1	20,0	18,9	21,5	28,9	32,8	32,5
Union douanière d'Afrique australe	29,4	29,1	33,4	37,0	39,4	42,0	44,6	47,7	48,2	50,1	51,5
SADC	34,2	31,5	35,0	35,4	36,4	38,7	42,1	49,9	51,9	51,9	53,4

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS13. Masse monétaire au sens large**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	72,5	77,7	75,8	74,6	72,9	70,8	70,7	74,1	72,9	72,9	72,9
Angola	21,9	42,5	35,3	37,6	35,0	36,5	41,0	46,4	40,6	35,5	36,1
Bénin	30,4	38,7	41,9	42,8	41,3	44,6	49,0	51,8	52,9	54,9	56,1
Botswana	46,7	52,7	43,5	37,7	35,4	32,3	27,3	27,9	27,1	29,1	29,5
Burkina Faso	23,9	28,0	29,7	29,7	30,5	32,6	35,2	39,0	41,3	45,2	48,4
Burundi	22,3	24,3	23,9	22,6	21,0	20,1	19,4	19,6	19,9	19,6	19,6
Cabo Verde	75,1	77,5	80,1	78,5	82,1	89,4	95,6	100,3	102,0	102,8	102,9
Cameroun	19,4	22,3	23,4	24,2	22,7	23,3	23,8	24,5	25,0	24,9	24,8
Comores	25,6	30,4	34,1	34,9	38,3	36,9	38,4	43,6	43,6	43,6	43,6
Congo, Rép. du	17,1	23,3	23,3	27,2	33,1	33,5	37,7	46,1	41,8	41,3	38,9
Congo, Rép. dém. du	6,6	10,1	10,5	10,6	11,6	11,5	11,8	12,1	11,7	12,3	12,4
Côte d'Ivoire	11,3	14,1	15,7	18,7	15,3	14,9	15,0	15,8	15,6	15,3	15,8
Érythrée	130,2	121,6	123,2	114,7	114,1	118,3	119,9	118,6	119,7	122,1	123,4
Éthiopie <sup>1</sup>	34,6	24,8	27,0	27,6	25,3	27,1	28,1	28,5	29,1	27,2	26,1
Gabon	17,0	20,3	19,5	20,5	23,2	24,8	24,4	25,7	24,0	23,2	26,1
Gambie	39,0	48,7	49,9	55,7	54,5	56,6	58,6	52,3	55,0	55,8	56,7
Ghana	22,8	28,0	29,9	30,4	30,0	28,8	32,5	32,7	33,6	32,8	31,9
Guinée	20,2	26,9	38,2	33,8	28,9	30,9	31,3	35,0	33,7	35,7	35,8
Guinée Bissau	19,1	24,6	29,6	33,4	32,2	38,6	46,9	51,1	52,2	52,2	52,2
Guinée équatoriale	6,4	10,5	12,3	10,6	14,8	16,7	14,6	17,0	16,8	15,7	16,3
Kenya	35,7	36,5	40,1	40,6	40,5	42,1	43,2	42,7	39,7	40,9	41,3
Lesotho	28,2	33,8	34,5	31,3	31,2	34,1	32,3	32,6	31,1	31,3	31,7
Libéria	19,5	31,4	35,5	42,0	36,3	34,8	34,6	34,8	32,1	31,7	31,7
Madagascar	23,6	24,5	24,7	26,1	25,7	25,2	25,4	26,2	27,8	28,1	28,3
Malawi	15,8	19,8	22,1	25,1	25,7	26,0	24,5	24,3	23,6	24,1	25,5
Mali	25,6	24,7	24,5	24,4	27,0	28,2	27,8	28,9	29,0	31,5	32,6
Maurice	98,5	99,5	100,4	98,8	100,5	99,8	102,9	108,5	110,0	110,0	110,0
Mozambique	17,0	24,2	24,7	27,7	30,6	33,4	38,5	42,1	40,5	38,5	38,3
Namibie	39,7	63,5	62,4	64,0	57,4	56,2	53,3	55,9	55,3	55,3	55,3
Niger	15,6	18,5	20,3	20,2	22,6	23,3	27,2	27,1	28,9	29,8	30,7
Nigéria	16,0	24,3	20,8	18,8	21,3	19,3	20,9	20,9	23,0	23,1	23,3
Ouganda	18,5	17,9	21,7	19,8	19,5	19,6	20,6	21,0	21,2	21,8	22,4
République centrafricaine	15,9	16,1	17,8	19,2	18,3	28,5	29,1	27,5	26,3	26,4	26,4
Rwanda	16,6	17,2	18,3	20,0	19,8	20,9	22,4	24,9	24,1	24,1	24,4
São Tomé-et-Príncipe	33,4	37,1	38,7	38,0	39,0	38,3	38,8	40,3	34,7	34,9	34,9
Sénégal	34,7	36,9	39,7	40,0	39,9	42,6	46,0	48,9	50,8	51,3	51,3
Seychelles	84,6	55,5	62,1	60,2	52,0	58,9	68,8	67,2	72,9	72,9	72,9
Sierra Leone	16,7	22,6	23,5	23,1	21,9	19,8	21,7	23,8	23,0	21,3	21,9
Soudan du Sud	...	...	...	9,5	19,8	14,7	17,6	38,2	28,2	9,2	9,6
Swaziland	19,3	25,1	25,3	24,8	24,7	26,2	25,0	26,4	25,7	26,4	26,4
Tanzanie	21,8	23,3	25,1	24,7	23,8	22,7	23,3	24,3	23,2	23,3	23,5
Tchad	8,9	11,0	11,4	12,0	12,4	13,3	15,6	15,9	16,3	16,7	17,0
Togo	33,3	41,3	45,6	46,9	45,3	46,8	48,2	53,6	56,7	60,1	63,5
Zambie	18,0	17,8	18,4	19,1	19,6	20,5	20,9	25,8	21,6	21,4	21,8
Zimbabwe <sup>2</sup>	10,7	16,9	24,7	28,3	29,8	28,8	30,8	33,4	39,8	54,2	61,3
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>34,9</b>	<b>39,3</b>	<b>37,6</b>	<b>36,4</b>	<b>36,6</b>	<b>35,5</b>	<b>36,3</b>	<b>37,9</b>	<b>37,8</b>	<b>37,5</b>	<b>37,6</b>
<i>Médiane</i>	21,8	24,8	26,1	27,7	29,8	28,8	30,8	32,7	31,1	31,5	31,7
Hors Nigéria et Afrique du Sud	25,0	28,9	29,5	29,5	29,3	29,8	31,2	33,3	32,2	31,8	32,1
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>16,5</b>	<b>25,8</b>	<b>22,3</b>	<b>20,9</b>	<b>22,9</b>	<b>21,7</b>	<b>23,6</b>	<b>24,9</b>	<b>25,5</b>	<b>24,7</b>	<b>25,0</b>
Hors Nigéria	17,7	29,4	26,5	26,0	27,2	28,1	30,7	35,5	32,2	29,0	29,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>46,6</b>	<b>48,8</b>	<b>48,7</b>	<b>48,1</b>	<b>46,6</b>	<b>45,6</b>	<b>45,8</b>	<b>47,4</b>	<b>46,4</b>	<b>46,3</b>	<b>46,0</b>
Hors Afrique du Sud	27,2	28,7	30,5	30,7	30,0	30,4	31,4	32,5	32,2	32,7	32,9
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>38,0</b>	<b>43,4</b>	<b>40,7</b>	<b>39,7</b>	<b>39,7</b>	<b>38,3</b>	<b>39,0</b>	<b>40,6</b>	<b>40,6</b>	<b>40,3</b>	<b>40,3</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	26,6	33,3	32,9	33,7	32,9	33,5	35,1	37,5	35,5	34,7	34,8
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>22,8</b>	<b>23,4</b>	<b>25,5</b>	<b>24,8</b>	<b>25,2</b>	<b>25,6</b>	<b>26,9</b>	<b>28,5</b>	<b>28,6</b>	<b>28,7</b>	<b>29,2</b>
Hors pays en situation de fragilité	24,2	23,5	25,7	25,7	25,0	25,8	27,4	28,5	28,5	28,2	28,3
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>18,8</b>	<b>21,6</b>	<b>23,2</b>	<b>23,1</b>	<b>24,3</b>	<b>24,0</b>	<b>24,8</b>	<b>27,4</b>	<b>26,9</b>	<b>27,4</b>	<b>28,1</b>
Zone franc	18,5	21,7	23,1	24,1	24,5	25,8	27,0	29,1	29,4	30,2	30,9
CEMAC	14,6	17,9	18,7	19,5	21,0	22,3	23,1	25,4	24,8	24,9	25,0
UEMOA	22,1	25,3	27,2	28,6	27,8	29,0	30,5	32,3	33,1	34,3	35,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	29,9	28,5	30,7	30,9	30,4	31,2	31,9	32,8	32,3	32,8	33,0
CAE-5	26,3	26,7	29,6	29,2	28,8	29,0	29,9	30,3	28,8	29,4	29,7
CEDEAO	17,9	25,0	22,9	21,7	23,4	22,0	23,7	24,1	26,0	26,3	26,7
Union douanière d'Afrique australe	69,6	75,4	73,2	71,8	70,0	67,8	67,3	70,5	69,3	69,4	69,3
SADC	53,3	58,5	56,4	55,7	54,0	52,5	52,8	55,6	53,7	53,1	53,1

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS14. Expansion de la masse monétaire au sens large**  
(Pourcentages)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	18,9	1,8	6,9	8,3	5,2	5,9	7,3	10,3	6,1	7,1	7,3
Angola	64,6	21,5	5,3	37,1	4,9	14,1	16,2	11,8	11,5	13,1	19,3
Bénin	15,6	6,2	11,6	9,1	9,0	17,3	16,7	7,9	5,9	11,5	10,7
Botswana	17,4	-1,3	4,9	-3,1	0,7	1,3	-0,7	2,0	9,2	9,5	10,8
Burkina Faso	6,9	18,2	19,1	13,8	15,9	10,6	11,3	19,7	13,5	18,6	16,1
Burundi	21,1	19,8	12,5	6,6	11,3	13,2	9,8	4,9	12,0	11,0	18,0
Cabo Verde	12,5	3,5	5,4	4,6	6,3	11,4	7,4	6,3	5,9	6,0	6,0
Cameroun	10,5	6,9	11,3	10,6	1,4	10,8	10,8	9,1	5,4	4,8	5,3
Comores	8,1	13,3	19,4	9,6	16,0	2,8	8,1	17,1	5,1	5,4	6,1
Congo, Rép. du	30,1	5,3	37,6	34,5	21,1	0,7	13,1	-11,2	-15,4	7,8	4,4
Congo, Rép. dém. du	52,5	49,7	31,2	22,6	21,8	18,6	13,2	10,0	20,5	25,6	14,8
Côte d'Ivoire	12,0	24,4	19,3	17,2	-7,6	9,7	13,8	17,0	7,0	6,5	12,8
Érythrée	11,2	15,7	15,6	14,6	17,9	17,5	17,2	13,9	15,7	15,4	14,6
Éthiopie <sup>1</sup>	18,1	19,9	24,4	36,5	32,9	24,2	26,9	24,2	20,4	6,9	9,9
Gabon	14,2	2,2	19,2	26,5	15,7	6,1	1,6	-0,5	-7,0	9,3	6,6
Gambie	16,5	19,4	13,7	11,0	7,8	15,1	11,2	-0,9	15,3	13,0	12,0
Ghana	31,3	26,0	34,4	32,2	24,3	19,1	36,8	23,3	25,1	17,4	15,5
Guinée	35,5	25,9	74,4	9,4	1,0	14,1	12,3	20,3	11,6	19,8	11,7
Guinée Bissau	25,7	4,4	29,6	39,1	-6,0	22,5	22,4	28,9	13,5	5,2	6,4
Guinée équatoriale	30,7	29,9	33,5	7,7	57,8	7,3	-14,1	-10,9	-16,4	-2,5	2,7
Kenya	14,9	16,0	21,6	19,1	14,1	15,6	16,7	14,1	4,4	14,7	12,5
Lesotho	16,8	17,7	14,5	1,6	7,0	21,2	4,0	9,2	5,4	10,6	10,2
Libéria	33,6	30,6	28,0	41,3	-2,1	7,6	2,1	1,7	-4,5	3,9	6,0
Madagascar	17,2	10,2	9,6	16,4	6,9	5,3	11,1	14,6	17,9	12,7	12,5
Malawi	27,6	23,9	33,9	35,7	22,9	35,1	20,7	23,7	18,8	19,4	21,8
Mali	5,6	16,0	9,0	15,3	15,2	7,4	7,1	13,2	7,3	16,3	9,9
Maurice	13,0	2,4	6,9	6,4	8,2	5,8	8,7	10,2	8,2	6,4	6,6
Mozambique	22,2	34,6	17,6	23,9	25,6	21,2	27,3	21,7	12,1	9,2	12,4
Namibie	16,7	63,2	8,0	11,9	6,3	12,4	7,8	10,2	5,7	9,7	10,9
Niger	15,7	18,3	22,0	6,2	31,2	10,1	25,7	3,6	11,3	11,2	10,9
Nigéria	37,2	17,1	6,9	4,0	29,1	1,0	20,4	5,9	18,7	19,2	18,7
Ouganda	19,1	16,6	41,5	10,5	14,9	9,5	15,2	11,7	11,1	15,3	10,5
République centrafricaine	7,5	11,7	16,1	13,8	1,6	5,6	14,6	5,3	6,2	11,0	10,8
Rwanda	23,6	13,0	16,9	26,7	14,1	15,8	18,8	21,1	7,5	14,1	14,3
São Tomé-et-Principe	29,8	8,2	25,1	10,4	20,3	13,9	16,8	13,1	-4,9	6,8	7,2
Sénégal	9,5	10,9	14,1	6,7	6,8	8,0	11,4	13,4	12,5	9,8	9,1
Seychelles	7,9	7,0	13,5	4,5	-0,6	23,7	26,6	2,9	12,1	6,9	7,2
Sierra Leone	24,5	31,3	28,5	22,6	22,5	16,7	16,6	11,3	11,8	11,8	16,7
Soudan du Sud	...	...	...	...	33,9	-1,6	21,2	117,4	142,5	-2,9	26,1
Swaziland	15,7	26,8	7,9	5,5	10,0	15,9	3,9	13,6	7,9	9,3	6,2
Tanzanie	22,0	17,7	25,4	18,2	12,5	10,0	15,6	18,8	7,8	12,8	13,3
Tchad	23,6	-4,6	25,3	14,2	13,4	8,6	26,5	-4,7	-4,8	2,4	5,8
Togo	15,7	16,2	16,3	15,9	8,9	10,3	9,8	20,2	12,9	13,4	13,5
Zambie	25,6	7,7	29,9	21,7	17,9	20,8	12,6	35,2	0,7	13,6	13,8
Zimbabwe <sup>2</sup>	1,4	340,0	68,6	33,1	19,9	4,6	12,6	8,2	19,0	47,0	19,0
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>25,4</b>	<b>14,7</b>	<b>13,3</b>	<b>12,5</b>	<b>16,7</b>	<b>7,7</b>	<b>15,3</b>	<b>11,2</b>	<b>12,1</b>	<b>13,1</b>	<b>13,3</b>
<i>Médiane</i>	17,3	16,4	18,4	14,0	13,4	10,8	13,1	11,7	9,2	11,0	11,3
Hors Nigéria et Afrique du Sud	22,6	20,5	21,4	20,9	14,6	13,2	15,7	15,0	10,8	12,1	12,6
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>36,7</b>	<b>16,4</b>	<b>8,8</b>	<b>9,3</b>	<b>24,5</b>	<b>3,4</b>	<b>17,9</b>	<b>6,8</b>	<b>15,4</b>	<b>16,0</b>	<b>16,9</b>
Hors Nigéria	36,3	14,8	14,2	25,6	13,1	9,8	11,6	9,2	7,1	8,0	12,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>18,7</b>	<b>13,5</b>	<b>16,7</b>	<b>14,9</b>	<b>11,2</b>	<b>11,1</b>	<b>13,4</b>	<b>14,5</b>	<b>9,9</b>	<b>11,2</b>	<b>10,9</b>
Hors Afrique du Sud	18,6	22,4	23,9	19,5	15,1	14,3	17,1	16,9	12,0	13,3	12,7
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>27,0</b>	<b>12,2</b>	<b>10,2</b>	<b>10,4</b>	<b>16,2</b>	<b>6,1</b>	<b>14,6</b>	<b>9,2</b>	<b>11,2</b>	<b>13,1</b>	<b>13,4</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	25,3	17,1	17,6	21,1	11,4	12,7	13,9	12,4	7,1	11,1	12,3
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>19,3</b>	<b>24,7</b>	<b>26,2</b>	<b>20,7</b>	<b>18,5</b>	<b>13,8</b>	<b>17,8</b>	<b>17,9</b>	<b>15,1</b>	<b>13,3</b>	<b>13,0</b>
Hors pays en situation de fragilité	18,7	18,4	25,6	21,2	20,3	15,4	20,0	18,6	12,9	11,2	12,4
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>19,2</b>	<b>30,5</b>	<b>26,4</b>	<b>20,5</b>	<b>11,6</b>	<b>10,3</b>	<b>14,2</b>	<b>14,5</b>	<b>13,7</b>	<b>14,1</b>	<b>13,1</b>
Zone franc	14,5	13,2	19,2	14,6	12,0	8,9	10,0	6,9	2,7	8,2	8,9
CEMAC	18,8	9,2	22,5	16,2	18,3	7,5	6,6	-1,4	-4,9	4,7	5,2
UEMOA	10,7	17,1	16,1	13,2	6,3	10,1	13,2	14,5	9,3	11,0	11,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	19,1	24,5	26,1	22,0	18,8	16,5	17,1	17,6	12,3	14,2	12,7
CAE-5	18,6	16,7	26,5	17,0	13,6	12,3	15,9	15,4	7,3	14,0	13,5
CEDEAO	31,2	17,9	10,9	7,6	24,3	4,0	20,2	8,7	17,3	17,4	17,0
Union douanière d'Afrique australe	18,7	3,4	6,9	7,8	5,2	6,1	6,9	10,0	6,2	7,4	7,6
SADC	23,6	11,9	11,4	14,5	7,9	9,3	10,3	12,6	8,3	10,8	10,9

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS15. Créances sur le secteur privé non financier***(Variation en pourcentage)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Afrique du Sud	17,8	3,0	3,3	5,7	9,3	6,6	7,2	8,3	5,7
Angola	71,9	60,5	19,2	28,8	24,2	15,0	1,1	17,6	6,4
Bénin	16,4	11,9	8,5	11,5	9,4	10,6	6,0	-1,8	7,4
Botswana	21,2	10,3	11,1	21,8	21,5	13,8	13,7	9,0	9,1
Burkina Faso	14,4	1,7	14,7	23,5	24,1	26,3	18,9	7,0	-0,0
Burundi	8,4	25,5	27,0	51,1	2,5	7,8	9,4	6,0	17,3
Cabo Verde	20,3	11,8	9,0	13,3	-0,6	2,0	-0,9	0,4	2,9
Cameroun	8,2	9,1	8,2	28,3	2,6	14,9	14,4	12,8	6,4
Comores	11,4	44,1	25,9	8,9	22,4	12,6	10,0	16,2	13,5
Congo, Rép. du	19,1	31,0	50,4	40,6	44,2	17,0	26,3	9,3	7,1
Congo, Rép. dém. du	91,1	41,1	18,0	17,1	25,2	26,5	22,9	17,4	28,1
Côte d'Ivoire	10,0	10,8	8,7	0,4	12,2	22,9	21,7	29,7	15,4
Érythrée	6,3	1,2	1,6	14,6	-1,5	4,4	7,3	7,5	7,7
Éthiopie <sup>1</sup>	42,1	11,0	28,1	25,0	37,7	10,8	19,9	31,0	23,0
Gabon	10,0	-7,9	1,9	42,0	24,1	23,6	-2,0	-9,8	-10,0
Gambie	13,2	10,3	14,8	8,8	4,3	20,5	-7,5	-7,9	-12,3
Ghana	44,1	16,2	24,8	29,0	32,9	29,0	41,8	31,7	9,1
Guinée	19,2	15,8	43,8	93,4	-3,2	35,0	44,0	27,1	9,4
Guinée Bissau	50,9	24,9	58,2	46,7	27,2	3,6	-8,2	55,5	0,5
Guinée équatoriale	50,1	13,8	30,6	30,7	-13,6	34,3	18,4	14,1	4,2
Kenya	19,9	13,9	20,3	30,9	10,4	20,1	22,2	17,8	4,0
Lesotho	29,2	20,7	26,9	25,1	42,2	10,3	11,8	8,2	8,0
Libéria	36,0	31,5	40,1	32,4	11,2	27,2	5,6	8,1	2,3
Madagascar	24,8	6,5	11,2	7,0	4,8	16,2	18,4	16,5	9,1
Malawi	41,2	39,5	52,4	20,5	25,4	14,4	20,0	29,9	19,8
Mali	7,2	11,0	13,5	24,1	4,8	11,7	18,7	19,9	18,8
Maurice	15,4	0,5	12,5	12,3	17,4	14,2	-2,2	8,7	-0,6
Mozambique	27,5	58,6	29,3	6,4	19,9	15,4	25,2	22,1	24,8
Namibie	14,9	9,9	10,9	9,5	16,9	14,5	16,5	13,8	8,0
Niger	26,1	18,4	11,7	16,0	24,2	4,0	10,4	13,2	11,7
Nigéria	47,0	22,0	-5,6	2,6	6,6	9,4	18,0	4,4	22,1
Ouganda	27,5	17,3	41,8	28,3	11,8	6,2	14,1	15,1	6,4
République centrafricaine	8,7	8,7	30,2	19,2	31,0	-18,1	5,4	-2,1	-23,5
Rwanda	30,2	5,7	9,9	27,6	35,0	11,4	19,3	30,1	7,8
São Tomé-et-Príncipe	53,5	39,3	35,8	15,4	11,0	-3,3	-1,4	7,3	6,2
Sénégal	13,1	3,8	10,1	19,0	10,0	12,6	6,4	7,1	7,9
Seychelles	21,9	-9,2	23,6	5,2	8,5	4,5	26,2	7,8	10,3
Sierra Leone	35,5	45,4	31,5	21,8	-6,9	11,9	5,4	3,2	9,1
Soudan du Sud	...	...	...	-34,0	125,7	45,4	49,8	51,2	221,5
Swaziland	21,4	13,1	-0,5	26,0	-1,7	20,2	9,8	4,2	8,3
Tanzanie	35,8	9,6	20,0	27,2	18,2	15,3	19,4	24,8	12,7
Tchad	17,3	21,0	30,2	24,4	32,1	6,1	37,8	19,9	-20,1
Togo	8,4	21,3	21,6	41,1	18,9	13,5	11,6	16,2	16,6
Zambie	43,2	-5,7	15,4	28,2	37,0	12,6	26,4	29,3	-5,3
Zimbabwe <sup>2</sup>	5,8	388,2	143,3	62,8	27,1	3,7	4,7	-2,3	-9,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>30,3</b>	<b>16,5</b>	<b>8,3</b>	<b>12,6</b>	<b>13,3</b>	<b>12,2</b>	<b>15,4</b>	<b>12,1</b>	<b>12,7</b>
<i>Médiane</i>	20,8	13,4	19,6	23,5	17,4	13,5	14,1	13,2	7,9
Hors Nigéria et Afrique du Sud	28,8	20,6	21,6	23,3	20,0	16,6	17,6	19,0	10,2
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>44,0</b>	<b>24,8</b>	<b>0,6</b>	<b>7,7</b>	<b>10,4</b>	<b>11,8</b>	<b>16,1</b>	<b>7,2</b>	<b>18,2</b>
Hors Nigéria	37,5	32,3	19,7	21,7	20,9	18,6	11,3	15,1	8,5
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>22,4</b>	<b>11,0</b>	<b>14,3</b>	<b>16,3</b>	<b>15,5</b>	<b>12,4</b>	<b>14,9</b>	<b>15,9</b>	<b>8,9</b>
Hors Afrique du Sud	26,2	16,9	22,2	23,8	19,7	16,0	19,7	20,3	10,7
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>31,1</b>	<b>14,9</b>	<b>3,8</b>	<b>10,4</b>	<b>10,9</b>	<b>11,6</b>	<b>14,4</b>	<b>9,7</b>	<b>11,8</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	30,0	18,9	17,3	25,6	18,0	18,9	16,2	17,6	5,6
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>27,4</b>	<b>22,7</b>	<b>27,1</b>	<b>20,7</b>	<b>22,3</b>	<b>14,1</b>	<b>19,1</b>	<b>20,6</b>	<b>15,4</b>
Hors pays en situation de fragilité	30,4	13,9	24,7	23,8	23,5	12,2	18,0	22,3	14,4
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>21,7</b>	<b>31,5</b>	<b>27,9</b>	<b>15,3</b>	<b>20,6</b>	<b>18,0</b>	<b>21,5</b>	<b>19,4</b>	<b>16,2</b>
Zone franc	15,0	10,6	15,8	22,8	12,5	17,3	15,9	13,1	5,5
CEMAC	18,4	11,5	20,4	31,9	11,6	18,2	16,9	9,1	-1,4
UEMOA	12,4	9,8	11,7	14,7	13,3	16,4	15,0	16,7	11,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	28,6	20,0	26,5	26,0	21,2	13,9	18,3	20,3	10,3
CAE-5	26,7	12,9	24,2	29,3	14,4	14,7	19,1	20,1	8,0
CEDEAO	39,1	19,5	-0,2	7,2	9,2	12,2	19,2	8,4	18,7
Union douanière d'Afrique australe	17,9	3,7	4,0	6,8	10,0	7,4	7,8	8,4	6,0
SADC	26,4	15,2	11,1	13,5	14,9	10,5	9,9	13,0	7,3

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS16. Créances sur le secteur privé non financier***(Pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Afrique du Sud	71,4	74,6	70,4	67,6	68,6	67,1	66,9	68,9	67,5
Angola	8,5	21,5	20,2	20,2	22,3	23,4	22,9	27,2	22,8
Bénin	16,3	20,8	22,0	22,9	22,2	22,6	22,6	21,7	22,5
Botswana	22,1	28,9	25,3	27,5	31,3	32,0	31,0	33,8	32,9
Burkina Faso	16,7	17,0	17,3	18,8	20,7	25,3	29,1	28,9	26,9
Burundi	14,1	13,7	15,2	20,3	17,4	15,8	15,3	15,5	16,6
Cabo Verde	41,4	58,0	61,9	65,7	64,3	64,2	63,3	62,7	61,9
Cameroun	9,5	10,8	11,0	13,1	12,5	13,3	14,0	14,9	15,3
Comores	8,9	14,8	17,5	17,8	20,6	21,7	23,0	25,9	28,0
Congo, Rép. du	2,8	5,0	5,4	6,6	9,6	11,3	14,2	21,3	24,5
Congo, Rép. dém. du	2,1	4,4	4,1	4,0	4,5	4,8	5,3	5,8	6,0
Côte d'Ivoire	14,3	16,4	16,6	16,9	16,8	18,3	19,7	23,0	24,4
Érythrée	24,5	16,6	14,8	13,7	11,4	10,5	9,8	9,1	8,6
Éthiopie <sup>1</sup>	10,9	9,3	10,4	9,8	9,3	8,8	8,7	9,3	9,7
Gabon	9,1	10,1	8,3	9,8	11,9	14,8	14,0	13,4	12,1
Gambie	12,6	15,4	15,9	17,4	16,5	17,9	15,4	12,8	10,2
Ghana	11,7	15,5	15,4	15,3	16,1	16,8	19,6	21,1	18,9
Guinée	5,8	5,2	6,0	9,5	7,8	9,8	12,7	15,0	14,2
Guinée-Bissau	2,3	5,6	8,2	9,7	12,7	12,9	11,7	15,4	13,9
Guinée équatoriale	2,7	5,8	6,7	7,0	5,3	7,5	9,1	13,5	16,7
Kenya	23,5	25,8	28,0	31,2	30,1	32,5	34,9	35,7	33,0
Lesotho	8,1	10,8	12,2	13,6	18,1	17,9	18,3	18,3	17,9
Libéria	6,9	12,0	14,8	16,4	16,1	18,3	18,8	20,1	19,8
Madagascar	10,1	11,3	11,5	11,2	10,8	11,7	12,6	13,2	13,0
Malawi	6,7	10,9	13,8	13,9	14,6	12,5	11,7	12,2	11,9
Mali	15,9	15,5	16,0	17,1	17,3	18,8	20,5	22,6	25,1
Maurice	75,1	82,7	87,9	91,3	100,8	108,1	100,3	104,3	97,2
Mozambique	12,4	23,8	26,8	25,7	27,2	28,2	32,0	35,1	37,6
Namibie	48,6	48,6	49,1	49,3	48,6	48,5	49,7	53,8	54,4
Niger	8,4	12,2	12,3	13,3	14,1	13,7	14,1	15,3	16,4
Nigéria	12,0	21,1	15,9	14,2	13,3	13,0	13,8	13,7	15,4
Ouganda	9,2	10,6	12,9	13,7	13,1	12,8	13,3	13,9	13,5
République centrafricaine	6,9	7,2	8,9	10,1	12,3	14,9	14,0	12,3	8,5
Rwanda	9,9	11,8	11,7	12,9	15,2	15,4	16,6	19,8	19,2
São Tomé-et-Principe	25,0	34,9	39,5	40,6	38,4	32,0	27,4	27,0	25,9
Sénégal	22,5	24,7	25,6	28,8	29,5	32,9	33,9	34,1	33,9
Seychelles	25,1	20,1	24,4	23,9	22,5	21,5	25,0	25,7	27,4
Sierra Leone	4,0	7,2	7,7	7,5	5,4	4,7	4,7	4,7	4,5
Soudan du Sud	...	...	...	0,2	0,6	0,7	1,0	1,5	1,5
Swaziland	18,2	20,3	18,9	22,1	19,7	21,7	21,8	21,1	20,7
Tanzanie	10,4	13,2	13,7	14,4	14,7	14,6	15,6	17,1	17,0
Tchad	2,6	3,9	4,2	4,8	5,8	6,1	7,8	9,9	8,6
Togo	18,0	19,8	22,8	28,6	30,1	32,0	33,5	36,0	39,3
Zambie	8,8	10,0	9,2	10,0	12,0	11,7	13,4	15,7	12,4
Zimbabwe <sup>2</sup>	3,8	8,4	17,6	24,7	27,6	26,5	26,4	25,8	23,4
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>28,2</b>	<b>31,9</b>	<b>29,2</b>	<b>27,9</b>	<b>28,0</b>	<b>27,7</b>	<b>27,9</b>	<b>29,0</b>	<b>28,8</b>
<i>Médiane</i>	10,7	14,2	15,3	15,3	16,1	16,8	16,6	19,8	18,9
Hors Nigéria et Afrique du Sud	13,4	16,6	17,2	17,7	18,5	19,3	20,0	21,8	20,9
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>10,7</b>	<b>19,2</b>	<b>15,3</b>	<b>13,8</b>	<b>13,7</b>	<b>13,8</b>	<b>14,5</b>	<b>15,3</b>	<b>16,2</b>
Hors Nigéria	7,2	14,2	13,6	12,9	14,7	15,9	16,3	19,5	18,0
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>39,4</b>	<b>40,9</b>	<b>39,2</b>	<b>38,4</b>	<b>38,6</b>	<b>38,0</b>	<b>38,0</b>	<b>39,1</b>	<b>37,7</b>
Hors Afrique du Sud	15,4	17,4	18,3	19,4	19,7	20,4	21,3	22,5	21,8
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>33,0</b>	<b>37,2</b>	<b>33,4</b>	<b>32,2</b>	<b>32,1</b>	<b>31,8</b>	<b>31,9</b>	<b>33,1</b>	<b>33,0</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	16,3	20,6	20,8	22,0	22,8	24,3	25,2	27,7	26,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>9,9</b>	<b>11,6</b>	<b>12,8</b>	<b>12,8</b>	<b>13,4</b>	<b>13,5</b>	<b>14,2</b>	<b>15,2</b>	<b>15,3</b>
Hors pays en situation de fragilité	11,1	12,9	14,0	14,3	14,4	14,5	15,3	16,2	16,3
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>8,9</b>	<b>10,5</b>	<b>11,5</b>	<b>11,4</b>	<b>12,6</b>	<b>13,0</b>	<b>13,9</b>	<b>15,8</b>	<b>16,5</b>
Zone franc	11,3	13,0	13,4	14,7	15,1	16,9	18,2	20,3	21,2
CEMAC	6,2	7,8	7,9	9,2	9,5	11,1	12,2	14,6	15,3
UEMOA	15,9	17,8	18,4	19,9	20,3	22,2	23,6	25,2	26,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	15,5	16,6	18,1	19,3	19,4	19,8	20,1	20,9	19,6
CAE-5	15,3	17,2	18,8	20,5	20,1	20,9	22,2	23,3	22,2
CEDEAO	12,7	19,9	16,2	15,2	14,6	14,8	15,8	16,2	17,6
Union douanière d'Afrique australe	67,8	71,0	66,9	64,5	65,5	64,0	63,8	65,8	64,5
SADC	48,1	50,8	48,2	46,7	47,6	46,6	46,1	47,9	46,0

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS17. Exportations de biens et de services***(Pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	29,6	27,9	28,6	30,5	29,7	30,8	31,2	30,6	30,4	29,6	29,5
Angola	77,3	54,9	62,4	65,4	62,3	55,7	48,0	33,4	29,9	30,4	28,5
Bénin	13,7	14,3	17,9	16,0	13,2	15,5	15,8	15,9	16,4	18,2	19,6
Botswana	50,9	40,5	40,6	50,0	48,4	61,9	60,8	52,1	56,9	44,9	43,8
Burkina Faso	10,6	12,6	21,0	26,2	23,7	26,5	26,1	24,9	25,3	28,6	28,7
Burundi	7,8	6,7	8,9	10,1	9,4	8,8	7,2	5,9	5,6	5,3	5,0
Cabo Verde	35,8	33,2	38,3	42,2	45,0	47,0	48,1	42,8	43,1	44,2	44,8
Cameroun	27,8	22,0	24,4	28,1	27,9	27,1	26,8	23,7	21,3	22,8	22,6
Comores	14,8	14,5	15,7	16,6	15,0	15,6	16,3	17,1	17,3	17,4	17,4
Congo, Rép. du	83,5	69,6	75,5	79,5	75,3	70,4	68,0	62,7	56,5	68,5	81,7
Congo, Rép. dém. du	29,5	27,4	43,0	41,6	32,8	38,1	35,0	27,3	23,2	29,0	32,0
Côte d'Ivoire	48,5	50,7	50,5	53,1	48,9	41,5	39,3	38,2	32,6	31,5	31,2
Érythrée	5,8	4,5	4,8	14,4	19,1	17,0	18,0	13,2	15,8	17,6	16,8
Éthiopie <sup>1</sup>	14,6	10,6	15,5	18,2	13,9	12,5	11,6	9,3	7,3	7,4	7,6
Gabon	59,1	52,0	59,2	61,0	64,9	61,5	54,5	43,5	35,7	42,5	41,7
Gambie	30,6	25,4	23,8	26,5	30,9	29,4	29,2	24,7	23,0	20,9	20,4
Ghana	23,8	29,7	29,3	36,9	40,1	33,9	39,5	44,0	40,2	43,5	43,6
Guinée	32,6	27,8	32,3	34,4	36,8	31,5	29,3	23,9	30,5	30,8	35,7
Guinée Bissau	16,0	18,8	20,1	25,7	15,5	18,3	19,8	28,4	30,1	30,3	28,4
Guinée équatoriale	82,2	63,6	71,4	73,4	75,7	69,9	67,1	59,3	54,1	56,3	56,7
Kenya	23,5	20,0	22,5	24,0	22,2	19,9	18,4	16,5	15,8	16,5	17,0
Lesotho	45,9	37,5	37,2	39,5	37,8	33,0	33,2	42,0	41,0	40,6	40,5
Libéria	57,3	40,2	42,1	46,3	50,0	45,3	40,7	32,6	30,2	28,0	26,7
Madagascar	26,9	22,4	24,1	26,8	29,0	30,0	32,8	32,1	33,0	32,2	32,0
Malawi	17,1	17,0	19,6	17,6	23,9	30,7	28,9	25,5	28,0	28,0	27,5
Mali	24,0	22,9	22,9	21,6	26,9	24,9	22,5	22,0	21,5	22,2	21,6
Maurice	55,6	47,0	50,9	51,7	52,9	47,3	49,8	48,0	45,0	46,5	47,5
Mozambique	29,0	24,5	24,7	26,5	30,6	29,8	27,5	27,9	32,9	39,8	43,5
Namibie	38,5	42,6	41,7	41,4	42,0	43,7	44,1	43,2	44,0	45,4	46,3
Niger	17,6	20,3	22,2	20,9	21,9	22,6	21,0	18,6	17,2	17,7	17,9
Nigéria	28,4	19,6	22,4	24,7	21,4	19,3	14,8	10,1	9,4	12,7	11,6
Ouganda	16,3	18,1	17,2	20,4	19,9	20,4	16,6	19,3	18,2	19,4	20,1
République centrafricaine	13,2	10,7	11,8	13,5	12,5	14,4	13,0	12,6	12,8	12,9	12,4
Rwanda	11,3	11,1	10,8	14,1	13,9	15,4	16,4	18,4	19,0	20,1	20,4
São Tomé-et-Príncipe	11,2	10,4	12,3	12,6	13,1	17,8	25,4	28,3	26,9	29,0	28,9
Sénégal	26,3	24,4	24,9	26,4	27,9	28,3	28,3	29,1	27,6	27,9	27,6
Seychelles	85,8	108,0	93,8	100,2	105,2	95,6	101,8	95,4	99,5	101,7	99,8
Sierra Leone	15,0	15,0	16,2	18,3	32,4	35,9	30,2	16,7	22,0	26,9	29,0
Soudan du Sud	...	...	...	72,4	9,3	28,0	34,0	21,0	61,0	40,6	45,7
Swaziland	58,4	48,7	45,9	45,2	45,6	47,3	48,7	50,8	48,5	48,2	47,0
Tanzanie	18,2	18,9	20,6	22,4	20,9	19,4	18,4	20,1	20,6	20,5	20,8
Tchad	45,5	35,2	37,8	40,6	38,2	33,4	31,5	26,5	24,1	30,3	30,9
Togo	37,3	37,8	40,9	44,9	44,7	46,5	39,4	36,0	35,1	36,4	36,7
Zambie	35,1	32,0	39,7	40,1	41,2	41,4	40,8	38,7	34,2	35,1	35,0
Zimbabwe <sup>2</sup>	27,3	22,3	37,0	44,2	34,1	30,5	27,1	27,5	28,1	26,6	23,9
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>32,7</b>	<b>27,8</b>	<b>30,4</b>	<b>33,7</b>	<b>31,1</b>	<b>29,7</b>	<b>26,9</b>	<b>23,0</b>	<b>22,4</b>	<b>24,0</b>	<b>23,4</b>
<i>Médiane</i>	28,1	24,5	24,8	28,1	30,6	30,5	29,3	27,5	28,1	29,0	28,8
Hors Nigéria et Afrique du Sud	38,3	32,8	37,3	41,7	38,6	36,5	33,9	28,5	26,6	27,5	27,7
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>39,5</b>	<b>29,5</b>	<b>32,8</b>	<b>37,2</b>	<b>32,7</b>	<b>29,5</b>	<b>24,3</b>	<b>17,0</b>	<b>16,1</b>	<b>19,6</b>	<b>18,2</b>
Hors Nigéria	63,8	49,9	56,7	61,3	56,4	51,8	46,7	34,7	31,9	33,5	32,8
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>28,8</b>	<b>26,6</b>	<b>28,8</b>	<b>31,0</b>	<b>29,9</b>	<b>29,3</b>	<b>29,3</b>	<b>27,9</b>	<b>26,8</b>	<b>27,0</b>	<b>27,1</b>
Hors Afrique du Sud	28,1	25,5	28,9	31,5	30,1	29,3	28,1	26,2	24,8	25,5	25,9
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>34,8</b>	<b>29,7</b>	<b>31,7</b>	<b>34,6</b>	<b>32,8</b>	<b>30,9</b>	<b>27,9</b>	<b>23,7</b>	<b>23,2</b>	<b>24,9</b>	<b>23,9</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	48,7	42,0	45,9	49,9	48,8	44,8	42,1	35,4	32,2	32,8	32,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>22,1</b>	<b>19,4</b>	<b>23,8</b>	<b>29,2</b>	<b>23,5</b>	<b>24,4</b>	<b>22,8</b>	<b>20,3</b>	<b>19,7</b>	<b>20,9</b>	<b>21,6</b>
Hors pays en situation de fragilité	17,1	16,0	18,6	20,9	19,3	18,8	17,3	16,8	15,9	16,6	17,3
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>37,1</b>	<b>33,8</b>	<b>39,3</b>	<b>44,5</b>	<b>36,5</b>	<b>36,5</b>	<b>34,7</b>	<b>29,3</b>	<b>28,4</b>	<b>30,2</b>	<b>31,5</b>
Zone franc	41,9	37,2	41,4	44,2	43,8	40,6	38,1	33,3	29,5	31,6	32,1
CEMAC	53,0	43,5	49,8	53,7	53,8	49,8	46,4	38,2	33,0	37,5	38,8
UEMOA	30,4	30,9	32,5	33,3	32,6	31,0	29,7	29,1	26,8	27,3	27,2
COMESA (pays membres d'AFSS)	26,4	21,9	27,4	29,6	26,7	26,4	24,6	21,7	19,7	20,7	21,1
CAE-5	19,5	18,5	19,8	21,9	20,6	19,4	17,7	18,0	17,6	18,2	18,6
CEDEAO	28,4	22,5	24,6	27,1	24,6	22,4	18,6	15,2	15,4	18,2	17,1
Union douanière d'Afrique australe	31,0	29,0	29,6	31,6	31,0	32,5	33,0	32,3	32,3	31,1	31,0
SADC	35,4	32,3	34,7	37,2	36,5	36,7	35,3	31,6	30,7	30,6	30,4

Voir sources et notes page 76.



**Tableau AS18. Importations de biens et de services**  
(Pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	30,6	27,5	27,4	29,7	31,2	33,2	32,9	31,7	30,2	29,4	29,6
Angola	48,3	55,4	42,9	42,2	39,7	39,4	42,2	36,9	27,8	28,1	26,1
Bénin	24,9	27,0	29,2	26,1	25,2	28,3	31,0	28,8	28,2	32,0	31,9
Botswana	40,3	52,7	47,7	53,7	60,2	61,8	53,9	53,4	45,7	48,1	48,4
Burkina Faso	25,4	23,2	28,5	33,0	34,7	39,8	35,1	34,1	34,4	37,5	37,9
Burundi	41,5	35,6	43,4	43,5	46,7	41,8	37,3	37,5	29,0	24,9	24,5
Cabo Verde	64,5	63,4	66,8	73,8	68,1	62,8	66,4	59,9	63,0	63,9	64,3
Cameroun	28,4	26,9	27,5	30,9	30,8	29,9	30,2	27,4	23,9	25,0	24,7
Comores	39,5	47,9	49,9	50,3	54,3	52,0	49,7	45,5	47,4	47,8	46,9
Congo, Rép. du	56,0	71,1	57,3	61,9	51,0	52,4	66,0	96,3	76,0	61,6	51,3
Congo, Rép. dém. du	34,9	36,9	51,9	48,0	39,9	38,6	44,0	32,7	28,5	34,6	35,7
Côte d'Ivoire	41,2	39,8	43,2	36,8	44,7	38,6	34,4	36,1	31,7	32,5	31,8
Érythrée	41,6	23,4	23,3	23,2	22,8	22,1	21,8	19,5	19,2	20,4	19,5
Éthiopie <sup>1</sup>	36,3	27,9	33,1	36,5	32,8	28,8	28,2	30,2	26,9	24,7	24,1
Gabon	27,5	34,6	29,5	23,6	36,5	44,0	41,6	39,0	35,4	40,6	38,6
Gambie	45,5	41,9	42,7	41,1	44,3	41,1	48,5	50,4	41,9	40,1	39,1
Ghana	40,1	42,9	43,5	49,3	52,5	47,1	49,8	55,6	47,2	50,7	49,6
Guinée	36,0	30,8	36,7	58,2	57,9	43,3	43,4	40,0	42,2	40,9	43,3
Guinée-Bissau	27,8	35,2	35,2	34,5	28,7	28,8	32,2	34,3	31,6	38,0	36,9
Guinée équatoriale	33,2	47,3	58,3	39,3	44,8	37,4	38,8	47,4	47,7	42,3	41,5
Kenya	31,9	30,5	33,9	39,4	35,5	33,2	32,9	27,9	25,5	26,2	26,3
Lesotho	103,6	98,8	93,9	93,0	96,8	87,0	85,9	91,2	90,5	90,3	88,9
Libéria	191,2	135,9	134,7	132,1	119,8	108,4	122,4	120,6	102,0	85,7	79,0
Madagascar	43,4	46,0	37,5	38,0	38,7	38,7	37,2	35,5	36,9	37,7	37,9
Malawi	35,0	31,7	34,9	28,0	38,3	42,6	39,6	36,6	46,3	42,9	38,9
Mali	33,7	34,0	37,9	29,7	31,8	39,9	38,0	38,9	40,3	41,2	37,8
Maurice	64,2	57,5	63,0	65,6	66,0	61,6	62,3	58,8	55,2	61,6	59,7
Mozambique	38,6	39,7	45,2	58,0	81,7	81,2	72,6	71,6	71,6	73,5	106,3
Namibie	41,8	55,8	52,1	50,6	55,7	59,4	66,3	68,6	62,7	60,4	60,2
Niger	31,2	46,7	49,0	47,8	39,4	39,1	38,8	41,1	37,0	39,9	40,6
Nigéria	17,7	16,6	19,2	21,9	17,5	14,9	15,1	14,9	11,6	13,8	12,4
Ouganda	27,0	28,1	30,6	35,3	31,3	29,6	27,4	30,4	27,7	29,1	30,3
République centrafricaine	22,1	23,2	26,5	24,4	23,9	25,0	37,6	34,6	31,5	32,2	29,5
Rwanda	26,1	28,7	28,6	34,2	34,0	32,0	33,2	35,6	37,1	33,6	34,6
São Tomé-et-Príncipe	55,6	54,7	61,0	63,1	54,0	58,9	65,9	58,8	51,8	57,6	55,4
Sénégal	45,1	41,3	40,3	44,7	48,9	49,1	47,5	45,9	43,4	44,0	43,3
Seychelles	95,4	117,0	108,1	116,6	122,5	102,5	117,4	104,5	107,9	112,1	110,6
Sierra Leone	24,4	30,5	43,9	84,4	65,7	46,2	57,4	41,0	46,4	49,0	49,3
Soudan du Sud	...	...	...	30,4	34,1	29,9	31,6	28,9	64,8	44,4	61,7
Swaziland	67,4	61,9	58,4	57,8	56,2	54,2	54,3	52,0	57,6	53,9	53,2
Tanzanie	26,8	28,4	29,5	34,2	33,0	30,2	28,3	27,0	25,8	26,7	26,8
Tchad	44,3	46,8	48,6	48,1	48,0	43,1	43,9	42,9	39,6	42,2	43,3
Togo	54,7	53,4	57,6	66,4	58,6	66,3	57,3	58,0	55,1	55,3	54,7
Zambie	30,4	26,7	27,6	32,2	36,3	39,3	37,7	41,7	37,0	36,5	35,5
Zimbabwe <sup>2</sup>	36,5	76,1	63,4	79,5	62,8	59,3	53,2	48,6	41,7	37,4	34,8
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>30,4</b>	<b>30,6</b>	<b>30,7</b>	<b>33,0</b>	<b>32,1</b>	<b>30,8</b>	<b>30,5</b>	<b>29,6</b>	<b>27,2</b>	<b>28,2</b>	<b>27,3</b>
<i>Médiane</i>	37,5	39,8	43,1	42,2	44,3	41,1	41,6	40,0	40,3	40,6	39,0
Hors Nigéria et Afrique du Sud	38,3	41,0	41,0	42,4	42,5	40,7	40,7	39,1	34,9	35,1	34,9
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>24,8</b>	<b>27,1</b>	<b>26,2</b>	<b>28,0</b>	<b>24,7</b>	<b>22,4</b>	<b>22,8</b>	<b>21,6</b>	<b>17,9</b>	<b>19,8</b>	<b>18,0</b>
Hors Nigéria	40,2	48,7	42,5	39,7	39,8	38,7	41,1	38,9	32,7	31,8	30,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>33,9</b>	<b>33,0</b>	<b>33,8</b>	<b>36,7</b>	<b>37,9</b>	<b>38,1</b>	<b>37,5</b>	<b>36,3</b>	<b>33,7</b>	<b>33,8</b>	<b>34,2</b>
Hors Afrique du Sud	37,6	37,8	40,4	43,8	43,8	41,7	40,5	39,1	35,6	36,3	36,6
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>29,7</b>	<b>29,6</b>	<b>29,1</b>	<b>31,2</b>	<b>30,3</b>	<b>29,0</b>	<b>28,7</b>	<b>28,0</b>	<b>25,4</b>	<b>26,5</b>	<b>25,1</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	41,0	45,1	42,5	43,0	43,8	42,3	43,0	41,9	36,1	36,3	35,0
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>34,2</b>	<b>35,2</b>	<b>38,7</b>	<b>41,4</b>	<b>40,5</b>	<b>38,6</b>	<b>37,7</b>	<b>35,7</b>	<b>33,4</b>	<b>33,7</b>	<b>34,8</b>
Hors pays en situation de fragilité	30,1	29,7	32,8	37,4	37,4	35,6	33,4	33,6	30,7	30,5	32,4
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>41,2</b>	<b>44,8</b>	<b>47,2</b>	<b>46,0</b>	<b>45,1</b>	<b>42,6</b>	<b>43,4</b>	<b>40,9</b>	<b>38,2</b>	<b>38,5</b>	<b>37,9</b>
Zone franc	35,8	38,9	40,7	38,0	40,3	39,9	39,5	40,5	36,8	37,4	36,2
CEMAC	34,4	40,8	41,6	38,3	40,2	39,1	41,0	43,0	37,6	37,1	35,4
UEMOA	37,3	37,1	39,8	37,7	40,3	40,8	38,0	38,4	36,2	37,7	36,9
COMESA (pays membres d'AFSS)	36,8	35,6	38,9	42,4	39,1	37,2	36,7	34,2	31,1	31,5	31,1
CAE-5	29,2	29,3	31,7	36,7	34,0	31,6	30,4	28,7	26,6	27,2	27,5
CEDEAO	23,9	22,8	24,8	27,4	24,4	21,7	21,2	21,6	19,8	22,0	20,3
Union douanière d'Afrique australe	32,1	29,9	29,5	31,8	33,6	35,6	35,5	34,5	32,8	32,0	32,2
SADC	34,5	35,7	33,7	36,0	37,3	38,5	38,7	36,4	33,0	32,9	33,1

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS19. Balance commerciale, marchandises**  
(Pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	-0,6	1,1	2,2	1,6	-1,1	-2,0	-1,7	-0,9	0,3	0,5	0,2
Angola	50,4	24,1	41,1	45,2	41,1	33,5	24,1	12,1	14,0	14,6	13,8
Bénin	-10,7	-9,9	-10,2	-9,9	-11,1	-10,1	-11,0	-8,4	-7,7	-8,7	-7,3
Botswana	9,5	-12,7	-7,3	-4,6	-13,5	-2,3	3,3	-5,7	7,3	-6,7	-7,5
Burkina Faso	-9,5	-5,8	-1,5	-0,0	-3,9	-5,6	-2,0	-2,2	-2,3	-1,8	-2,2
Burundi	-23,7	-21,9	-30,2	-29,0	-32,2	-29,4	-24,5	-25,2	-18,3	-15,3	-15,6
Cabo Verde	-39,0	-39,6	-40,9	-45,1	-36,6	-33,6	-32,5	-30,6	-33,9	-34,0	-34,0
Cameroun	1,9	-1,8	-0,9	-2,5	-1,0	-0,7	-1,4	-1,3	-0,7	-0,5	-0,6
Comores	-22,9	-28,2	-28,8	-28,6	-33,3	-31,8	-31,4	-28,5	-27,5	-27,7	-27,0
Congo, Rép. du	51,6	26,8	41,9	46,8	43,1	34,5	23,9	-5,5	2,6	29,9	47,6
Congo, Rép. dém. du	0,2	-3,2	2,1	2,3	0,2	6,6	-1,3	-0,7	-1,4	-1,4	1,6
Côte d'Ivoire	15,0	17,5	14,5	23,2	11,4	9,6	11,0	9,9	8,5	6,6	6,7
Érythrée	-33,9	-19,9	-19,6	-10,3	-4,6	-5,7	-4,2	-6,4	-3,3	-2,6	-3,2
Éthiopie <sup>1</sup>	-20,6	-15,8	-16,3	-16,6	-16,9	-17,6	-17,9	-20,8	-19,1	-16,8	-16,0
Gabon	41,7	29,8	38,7	46,3	42,1	32,0	27,9	15,5	13,1	16,4	17,0
Gambie	-21,3	-22,4	-22,8	-21,2	-22,0	-19,1	-25,4	-29,4	-22,8	-22,0	-21,6
Ghana	-14,9	-8,6	-9,2	-7,7	-10,0	-8,0	-3,6	-8,4	-3,9	-4,0	-2,6
Guinée	3,2	2,6	2,6	-12,5	-4,6	-0,6	-6,5	-9,4	-5,4	-4,4	1,1
Guinée Bissau	-6,0	-9,8	-8,3	-3,8	-8,1	-5,8	-7,5	0,7	4,4	-0,7	-1,7
Guinée équatoriale	59,9	32,3	28,5	46,1	44,5	43,9	41,3	26,6	21,2	28,0	28,3
Kenya	-12,2	-13,4	-15,6	-20,1	-18,5	-18,6	-18,4	-15,1	-12,9	-13,1	-13,0
Lesotho	-37,9	-43,9	-41,1	-38,2	-44,5	-41,2	-40,3	-37,7	-38,9	-38,9	-38,1
Libéria	-33,1	-30,8	-30,1	-33,3	-26,9	-25,2	-31,6	-44,9	-31,5	-29,5	-27,3
Madagascar	-13,4	-19,5	-12,3	-10,1	-11,2	-8,0	-5,1	-3,4	-4,1	-5,7	-6,1
Malawi	-12,8	-10,3	-10,7	-7,9	-11,0	-7,9	-7,4	-7,6	-11,6	-10,7	-7,6
Mali	-4,4	-6,0	-8,6	-2,6	0,9	-1,9	-3,5	-5,3	-5,3	-5,8	-4,4
Maurice	-15,2	-17,5	-19,5	-20,9	-21,5	-19,0	-18,0	-16,0	-16,4	-21,4	-19,8
Mozambique	-5,5	-11,3	-11,3	-17,1	-26,7	-31,1	-27,7	-28,1	-19,7	-21,5	-44,4
Namibie	-4,0	-14,0	-9,9	-8,8	-16,4	-15,6	-21,4	-25,2	-18,3	-14,7	-13,5
Niger	-6,9	-14,7	-14,2	-14,4	-6,6	-5,6	-8,6	-12,4	-10,4	-12,2	-12,6
Nigéria	15,3	8,5	8,2	7,9	8,5	8,2	3,7	-1,3	-0,1	1,5	1,6
Ouganda	-8,9	-8,1	-10,9	-11,7	-9,9	-8,2	-8,3	-9,1	-7,3	-7,8	-8,5
République centrafricaine	-4,0	-7,8	-8,8	-5,7	-6,2	-7,3	-18,5	-16,4	-13,5	-14,4	-12,5
Rwanda	-10,3	-14,2	-13,6	-17,2	-18,8	-15,1	-15,8	-14,9	-15,6	-12,9	-13,6
São Tomé-et-Príncipe	-35,6	-39,7	-43,2	-44,9	-38,2	-38,2	-36,6	-33,9	-30,1	-34,4	-33,0
Sénégal	-18,4	-15,9	-14,9	-17,5	-20,2	-20,0	-18,3	-15,9	-15,0	-15,4	-15,0
Seychelles	-29,8	-37,6	-39,3	-43,0	-38,5	-30,0	-40,2	-34,8	-36,0	-38,3	-38,2
Sierra Leone	-7,5	-14,3	-20,2	-56,9	-24,1	-0,6	-6,8	-16,8	-16,6	-14,0	-11,4
Soudan du Sud	...	...	...	49,1	-19,6	1,9	9,5	-1,3	16,5	7,0	-2,8
Swaziland	-3,5	-3,6	-3,3	-0,8	1,6	3,8	2,7	8,7	4,0	5,4	5,0
Tanzanie	-9,8	-10,0	-9,5	-12,2	-13,0	-12,2	-11,4	-9,1	-7,5	-8,3	-8,3
Tchad	24,4	4,8	8,0	10,8	7,7	6,6	2,8	0,5	1,8	6,5	7,3
Togo	-14,2	-13,0	-14,3	-22,4	-14,2	-20,1	-19,3	-24,8	-22,3	-21,4	-20,6
Zambie	4,7	6,3	13,7	9,8	6,3	5,9	6,0	-0,3	-0,8	0,6	1,7
Zimbabwe <sup>2</sup>	-7,3	-46,9	-20,0	-27,3	-21,8	-22,0	-19,3	-17,3	-10,3	-7,7	-8,0
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>6,1</b>	<b>2,3</b>	<b>4,4</b>	<b>5,6</b>	<b>3,5</b>	<b>3,0</b>	<b>0,8</b>	<b>-3,1</b>	<b>-2,0</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,0</b>
Médiane	-8,2	-10,8	-10,5	-10,1	-11,1	-7,9	-7,5	-9,1	-7,5	-7,8	-7,8
Hors Nigéria et Afrique du Sud	5,7	-0,9	3,4	6,8	2,7	2,0	-0,2	-5,4	-4,0	-3,2	-3,0
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>22,8</b>	<b>12,3</b>	<b>15,1</b>	<b>18,2</b>	<b>15,9</b>	<b>14,0</b>	<b>8,7</b>	<b>1,6</b>	<b>3,1</b>	<b>5,4</b>	<b>5,3</b>
Hors Nigéria	39,1	20,2	31,3	38,0	31,5	26,7	20,4	9,1	10,7	13,4	13,5
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-4,0</b>	<b>-4,7</b>	<b>-3,2</b>	<b>-3,8</b>	<b>-6,5</b>	<b>-6,4</b>	<b>-6,5</b>	<b>-7,1</b>	<b>-5,5</b>	<b>-5,6</b>	<b>-5,7</b>
Hors Afrique du Sud	-7,6	-9,8	-8,6	-9,3	-11,1	-9,7	-9,7	-10,8	-8,7	-9,1	-8,9
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>8,8</b>	<b>5,4</b>	<b>7,1</b>	<b>8,2</b>	<b>6,7</b>	<b>5,9</b>	<b>3,4</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	14,3	6,5	11,7	15,6	12,3	9,8	6,9	-0,4	0,8	1,7	2,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-7,7</b>	<b>-11,5</b>	<b>-9,6</b>	<b>-6,7</b>	<b>-11,5</b>	<b>-9,4</b>	<b>-10,0</b>	<b>-11,4</b>	<b>-9,9</b>	<b>-9,3</b>	<b>-9,6</b>
Hors pays en situation de fragilité	-11,3	-11,5	-11,5	-12,9	-14,1	-14,1	-13,8	-14,7	-12,7	-12,2	-13,2
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>5,1</b>	<b>-2,2</b>	<b>2,0</b>	<b>8,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>2,0</b>	<b>0,1</b>	<b>-3,8</b>	<b>-2,3</b>	<b>-1,1</b>	<b>0,8</b>
Zone franc	14,1	7,0	9,4	14,7	12,0	9,1	7,2	1,4	1,0	2,6	3,6
CEMAC	29,5	15,2	20,0	27,0	25,1	21,2	16,7	6,2	5,7	11,0	13,2
UEMOA	-2,0	-1,2	-1,9	0,7	-2,5	-3,4	-2,4	-2,7	-2,6	-3,6	-3,2
COMESA (pays membres d'AFSS)	-9,9	-12,6	-10,0	-11,4	-11,8	-10,4	-11,4	-12,0	-11,0	-10,5	-9,9
CAE-5	-10,9	-11,5	-12,9	-15,9	-15,3	-14,5	-14,2	-12,4	-10,5	-10,8	-10,9
CEDEAO	9,2	5,1	4,9	4,8	5,0	5,0	2,0	-2,4	-1,3	-0,3	0,2
Union douanière d'Afrique australe	-0,6	-0,1	1,2	0,8	-2,3	-2,7	-2,3	-2,1	-0,2	-0,5	-0,8
SADC	3,8	1,2	5,2	5,8	3,3	2,6	0,9	-1,5	0,2	0,5	0,1

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS20. Solde extérieur courant<sup>1</sup>**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	-4,3	-2,7	-1,5	-2,2	-5,1	-5,9	-5,3	-4,4	-3,3	-3,4	-3,6
Angola	14,7	-10,0	9,1	12,6	12,0	6,7	-3,0	-10,0	-4,3	-3,8	-3,2
Bénin	-6,7	-8,3	-8,2	-7,3	-7,4	-7,4	-8,6	-8,4	-7,2	-9,1	-7,4
Botswana	10,7	-6,3	-2,6	3,1	0,3	8,9	15,4	7,8	14,7	1,8	-1,0
Burkina Faso	-10,4	-4,7	-2,2	-1,5	-7,0	-11,3	-8,1	-8,0	-7,7	-7,2	-7,0
Burundi	-15,0	-6,0	-12,2	-14,5	-18,6	-19,7	-19,2	-22,0	-17,1	-14,1	-14,2
Cabo Verde	-9,5	-14,6	-12,4	-16,3	-12,6	-4,9	-9,1	-4,4	-7,1	-8,5	-8,0
Cameroun	-1,0	-3,5	-2,8	-3,0	-3,6	-3,9	-4,3	-4,1	-3,6	-3,1	-3,0
Comores	-6,3	-6,2	-0,2	-4,9	-7,2	-8,1	-8,6	0,6	-9,3	-10,1	-10,6
Congo, Rép. du	-3,1	-14,1	7,8	-3,1	17,7	1,7	-11,6	-42,9	-28,5	-4,7	12,1
Congo, Rép. dém. du	-0,2	-6,1	-10,5	-5,2	-4,6	-5,2	-5,0	-3,9	-4,4	-3,8	-2,9
Côte d'Ivoire	1,1	6,6	1,9	10,4	-1,2	-1,4	1,4	-1,0	-2,2	-4,0	-3,5
Érythrée	-3,1	-7,6	-5,6	0,6	2,3	-0,1	0,6	-2,2	-0,1	0,5	0,1
Éthiopie <sup>2</sup>	-8,4	-6,7	-1,4	-2,5	-6,9	-5,9	-6,4	-11,6	-9,9	-10,0	-9,1
Gabon	17,3	4,4	14,9	21,0	17,7	7,1	7,4	-5,4	-9,0	-8,3	-6,3
Gambie	-8,5	-12,5	-16,3	-12,3	-7,9	-10,2	-10,8	-15,0	-10,1	-10,9	-10,6
Ghana	-8,1	-5,5	-8,6	-9,0	-11,7	-11,9	-9,6	-7,7	-6,4	-6,0	-4,9
Guinée	-5,9	-8,2	-9,3	-24,8	-26,0	-17,2	-17,6	-20,2	-12,9	-14,2	-12,2
Guinée Bissau	-1,2	-5,3	-8,6	-4,2	-11,9	-7,2	-2,8	-0,5	2,7	-3,4	-4,6
Guinée équatoriale	19,4	-18,1	-29,2	-2,1	-3,9	-0,5	-5,5	-13,4	-17,3	-10,6	-10,0
Kenya	-2,6	-4,4	-5,9	-9,2	-8,4	-8,8	-9,8	-6,8	-5,5	-5,8	-5,7
Lesotho	15,3	3,1	-8,5	-13,0	-8,9	-9,2	-7,8	-8,0	-17,8	-15,8	-13,5
Libéria	-14,0	-23,2	-32,0	-27,4	-21,5	-30,1	-26,9	-35,2	-25,1	-26,6	-28,0
Madagascar	-12,0	-21,1	-9,7	-6,9	-6,9	-5,9	-0,3	-1,9	-2,3	-3,7	-4,2
Malawi	-12,9	-10,2	-8,6	-8,6	-9,2	-8,4	-8,4	-9,4	-15,5	-12,5	-9,1
Mali	-7,3	-10,8	-10,7	-5,1	-2,2	-2,9	-4,7	-7,3	-8,0	-8,0	-6,3
Maurice	-6,3	-7,4	-10,3	-13,8	-7,3	-6,3	-5,7	-4,9	-4,3	-8,1	-5,6
Mozambique	-8,9	-10,9	-16,1	-25,3	-44,7	-42,9	-38,2	-39,4	-38,9	-34,8	-64,3
Namibie	6,7	-1,5	-3,5	-3,0	-5,7	-4,0	-10,7	-12,7	-11,2	-4,2	-4,6
Niger	-9,2	-24,4	-19,8	-22,3	-14,7	-15,0	-15,4	-18,1	-15,4	-18,1	-18,7
Nigéria	14,0	4,7	3,6	2,6	3,8	3,7	0,2	-3,2	0,6	1,0	1,0
Ouganda	-2,8	-5,7	-8,0	-10,0	-6,7	-6,9	-8,3	-6,6	-5,9	-7,0	-8,1
République centrafricaine	-5,5	-9,1	-10,2	-7,6	-4,6	-3,0	-5,6	-9,0	-8,9	-7,6	-9,9
Rwanda	-3,3	-7,0	-7,2	-7,4	-11,2	-8,7	-11,8	-13,4	-14,5	-10,9	-11,8
São Tomé-et-Príncipe	-27,3	-24,7	-22,9	-27,7	-21,9	-13,8	-21,8	-12,9	-7,9	-8,4	-6,7
Sénégal	-9,9	-6,7	-4,4	-8,1	-10,8	-10,4	-8,9	-7,4	-7,1	-7,8	-7,7
Seychelles	-13,8	-14,8	-19,4	-23,0	-21,1	-12,1	-23,0	-18,8	-17,2	-19,1	-18,7
Sierra Leone	-6,9	-13,3	-22,7	-65,0	-31,8	-17,5	-18,2	-16,3	-19,3	-17,8	-17,5
Soudan du Sud	...	...	...	18,2	-15,9	-3,9	-1,6	-7,2	6,2	0,0	-8,7
Swaziland	-3,1	-11,4	-8,6	-6,9	3,3	5,3	3,4	10,8	-5,2	-1,0	-1,9
Tanzanie	-6,5	-7,6	-7,7	-10,8	-11,6	-10,6	-10,1	-8,0	-6,3	-7,2	-7,0
Tchad	0,4	-8,2	-8,5	-5,8	-7,8	-9,1	-8,9	-12,3	-8,8	-4,7	-6,2
Togo	-8,8	-5,6	-6,3	-8,0	-7,5	-13,2	-9,9	-11,1	-9,8	-9,1	-8,4
Zambie	-1,1	6,0	7,5	4,7	5,4	-0,6	2,1	-3,6	-5,5	-3,2	-2,5
Zimbabwe <sup>3</sup>	-7,6	-43,6	-13,3	-22,2	-14,6	-17,6	-14,9	-8,3	-1,6	-0,7	-2,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>2,1</b>	<b>-2,8</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,8</b>	<b>-1,8</b>	<b>-2,4</b>	<b>-3,9</b>	<b>-6,0</b>	<b>-4,0</b>	<b>-3,8</b>	<b>-3,7</b>
<i>Médiane</i>	-6,1	-7,5	-8,5	-7,3	-7,4	-7,2	-8,4	-8,0	-7,7	-7,6	-7,0
Hors Nigéria et Afrique du Sud	-0,1	-7,3	-3,6	-2,0	-3,7	-4,8	-6,3	-8,8	-6,9	-6,5	-6,5
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>12,8</b>	<b>0,3</b>	<b>3,3</b>	<b>4,5</b>	<b>4,7</b>	<b>3,4</b>	<b>-0,9</b>	<b>-5,2</b>	<b>-1,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,4</b>
Hors Nigéria	10,0	-8,7	2,7	8,2	6,7	2,9	-3,4	-10,4	-6,7	-4,4	-3,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-4,3</b>	<b>-4,9</b>	<b>-3,9</b>	<b>-4,7</b>	<b>-7,0</b>	<b>-7,4</b>	<b>-6,7</b>	<b>-6,7</b>	<b>-5,7</b>	<b>-5,9</b>	<b>-6,2</b>
Hors Afrique du Sud	-4,3	-6,7	-6,3	-7,3	-8,6	-8,5	-7,7	-8,1	-7,0	-7,3	-7,6
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>3,8</b>	<b>-1,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,5</b>	<b>-2,5</b>	<b>-4,8</b>	<b>-2,6</b>	<b>-2,4</b>	<b>-2,0</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,8	-5,4	-0,4	2,0	1,4	-1,0	-3,8	-7,3	-5,4	-4,9	-4,0
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-6,2</b>	<b>-10,2</b>	<b>-8,6</b>	<b>-8,1</b>	<b>-11,2</b>	<b>-10,3</b>	<b>-9,7</b>	<b>-10,5</b>	<b>-8,8</b>	<b>-8,6</b>	<b>-9,5</b>
Hors pays en situation de fragilité	-6,9	-8,0	-7,1	-9,5	-12,3	-11,7	-11,4	-12,2	-10,3	-10,4	-11,8
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>-3,8</b>	<b>-9,2</b>	<b>-6,4</b>	<b>-3,5</b>	<b>-5,9</b>	<b>-6,5</b>	<b>-6,2</b>	<b>-8,5</b>	<b>-6,6</b>	<b>-5,5</b>	<b>-4,6</b>
Zone franc	0,7	-5,7	-4,5	-0,2	-1,3	-3,8	-4,6	-8,6	-7,9	-6,6	-5,3
CEMAC	6,4	-7,4	-4,3	1,3	2,7	-1,0	-4,1	-11,5	-10,2	-5,8	-3,5
UEMOA	-5,3	-4,0	-4,6	-2,0	-5,8	-6,6	-5,1	-6,2	-6,2	-7,3	-6,7
COMESA (pays membres d'AfSS)	-4,6	-7,7	-5,6	-6,8	-6,1	-6,6	-6,7	-7,2	-6,7	-6,5	-6,2
CAE-5	-4,1	-5,9	-7,1	-9,9	-9,4	-9,2	-9,9	-7,8	-6,6	-6,9	-7,0
CEDEAO	8,3	2,0	1,0	0,3	0,7	0,7	-1,5	-4,3	-1,5	-1,5	-1,2
Union douanière d'Afrique australe	-3,3	-2,9	-1,7	-2,2	-4,9	-5,2	-4,5	-4,1	-2,8	-3,3	-3,5
SADC	-1,8	-5,4	-1,3	-1,4	-3,3	-4,4	-5,5	-6,3	-4,4	-4,4	-4,9

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS21. Investissement direct à l'étranger, net**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	1,1	2,1	1,0	1,1	0,4	0,4	-0,5	-1,3	-0,4	-0,4	-0,2
Angola	-0,6	2,9	-5,5	-4,9	-8,4	-10,5	-1,8	8,0	-3,5	0,6	0,6
Bénin	2,1	1,5	2,8	1,3	2,6	3,3	4,0	1,4	1,3	1,7	1,7
Botswana	4,2	1,9	1,6	9,0	5,8	5,4	2,5	2,1	1,8	1,9	1,8
Burkina Faso	1,6	1,1	0,4	0,4	2,3	0,5	0,8	0,5	0,8	0,9	0,9
Burundi	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	2,6	2,4	1,5	1,2	1,2	1,1
Cabo Verde	9,4	7,0	6,7	5,6	3,8	3,5	6,8	6,0	6,0	6,1	6,3
Cameroun	1,8	2,1	1,8	1,8	3,1	2,9	2,9	2,1	1,9	1,7	1,8
Comores	0,6	2,6	1,5	3,8	1,7	1,4	0,7	0,8	1,3	1,3	1,3
Congo, Rép. du	24,2	20,8	17,8	20,6	-2,1	18,0	18,8	31,8	26,0	13,8	10,1
Congo, Rép. dém. du	5,3	-1,5	13,3	6,5	10,5	5,2	4,2	3,0	2,1	2,5	2,6
Côte d'Ivoire	1,8	1,6	1,3	1,1	1,2	1,3	1,2	2,1	2,7	2,6	3,2
Érythrée	1,4	4,9	4,3	1,5	1,3	1,3	1,1	1,1	1,0	0,9	0,9
Éthiopie <sup>1</sup>	1,4	0,7	1,0	2,0	0,6	2,6	2,6	3,0	1,9	5,8	5,8
Gabon	4,2	5,2	3,5	4,1	3,8	5,1	6,0	6,9	8,8	10,2	10,1
Gambie	9,6	8,1	9,0	6,7	11,2	9,5	9,2	8,2	7,5	7,0	6,8
Ghana	2,9	11,3	7,9	8,1	7,9	6,7	8,7	7,9	8,0	6,5	5,5
Guinée	5,1	3,0	2,2	5,6	11,4	2,2	0,9	3,9	5,9	5,7	5,4
Guinée Bissau	1,9	2,1	3,3	2,2	0,7	1,9	2,5	1,6	0,7	3,2	3,1
Guinée équatoriale	7,9	-6,5	-4,2	-2,2	-4,4	-2,5	-0,7	-1,4	-0,3	-1,0	-3,0
Kenya	0,5	0,2	0,4	3,3	2,3	1,7	1,7	1,7	1,9	2,1	2,3
Lesotho	-2,3	-3,7	-1,5	-2,1	-2,1	-1,9	-4,5	-4,9	-2,3	-5,0	-5,0
Libéria	5,8	13,4	22,7	22,8	19,3	22,1	13,7	12,6	11,0	11,6	13,6
Madagascar	3,6	8,1	3,9	7,8	7,8	5,2	2,9	4,5	5,0	5,1	5,2
Malawi	1,8	0,9	2,3	0,8	1,4	1,7	0,8	1,8	3,1	3,1	2,5
Mali	1,8	7,3	3,7	4,2	3,1	2,3	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9
Maurice	1,6	2,5	127,6	-9,0	49,5	10,1	4,4	2,9	1,5	1,4	2,1
Mozambique	3,8	8,0	9,8	27,1	37,1	38,6	29,1	26,1	25,4	18,4	50,8
Namibie	6,3	5,7	7,0	7,0	8,6	6,5	4,7	8,1	3,1	3,5	3,4
Niger	2,3	13,4	17,5	16,5	12,1	8,1	8,9	6,9	7,7	9,1	11,0
Nigéria	2,1	2,4	1,4	1,9	1,2	0,8	0,5	0,3	0,8	0,8	0,6
Ouganda	4,7	4,4	2,5	4,3	4,7	4,4	3,6	2,4	2,1	3,4	5,0
République centrafricaine	3,3	2,1	3,1	1,7	3,2	0,1	0,1	0,3	0,4	2,9	3,1
Rwanda	1,2	2,2	0,7	1,6	2,2	3,4	3,9	2,7	3,0	3,3	4,1
São Tomé-et-Príncipe	16,8	8,1	25,6	13,5	8,6	1,5	5,4	8,3	5,8	3,4	4,6
Sénégal	1,6	2,0	2,0	2,0	1,5	1,9	2,0	2,3	2,4	2,5	2,7
Seychelles	11,9	20,2	19,2	19,5	23,8	12,3	16,0	8,1	6,7	11,5	14,6
Sierra Leone	3,9	4,5	9,2	32,3	19,0	7,3	7,7	5,8	13,3	14,8	14,6
Soudan du Sud	...	...	...	-0,4	-0,5	-3,8	-0,1	0,1	-1,6	-0,8	4,9
Swaziland	1,8	1,6	2,9	2,1	2,0	0,7	0,6	1,1	0,7	0,6	0,7
Tanzanie	3,5	3,7	4,0	4,5	4,4	4,5	3,8	3,0	2,6	3,1	3,6
Tchad	3,5	2,7	2,0	1,5	3,4	2,8	-3,4	4,3	2,0	2,6	3,0
Togo	3,1	0,4	1,5	-14,3	-7,6	5,0	-6,4	1,7	2,2	2,4	2,7
Zambie	5,9	2,8	3,1	4,7	9,5	6,0	9,1	11,6	7,0	6,5	6,3
Zimbabwe <sup>2</sup>	0,7	1,3	1,3	3,4	2,8	2,8	3,3	2,8	1,9	1,3	1,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>2,1</b>	<b>2,7</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>	<b>1,9</b>	<b>1,4</b>	<b>1,5</b>	<b>2,1</b>	<b>1,5</b>	<b>1,9</b>	<b>2,2</b>
<i>Médiane</i>	2,6	2,5	2,9	3,3	3,1	2,8	2,6	2,7	2,1	2,6	3,1
Hors Nigéria et Afrique du Sud	2,9	3,3	4,7	3,0	3,4	2,2	3,2	4,8	2,8	3,4	4,0
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>2,5</b>	<b>2,6</b>	<b>0,6</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>2,1</b>	<b>0,7</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>
Hors Nigéria	3,4	3,1	-1,2	-0,6	-4,1	-4,1	0,7	6,7	0,4	2,0	1,8
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>1,9</b>	<b>2,8</b>	<b>4,1</b>	<b>3,0</b>	<b>3,9</b>	<b>3,2</b>	<b>2,4</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>	<b>2,4</b>	<b>3,0</b>
Hors Afrique du Sud	2,9	3,3	7,2	4,9	6,9	5,1	4,4	4,1	3,5	3,9	4,8
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>1,9</b>	<b>2,6</b>	<b>2,3</b>	<b>1,6</b>	<b>1,0</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>1,6</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,9	3,3	4,8	1,7	1,5	0,0	2,6	5,6	2,3	2,8	2,7
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>3,1</b>	<b>3,2</b>	<b>4,5</b>	<b>5,1</b>	<b>6,1</b>	<b>5,3</b>	<b>4,1</b>	<b>3,9</b>	<b>3,3</b>	<b>4,2</b>	<b>5,7</b>
Hors pays en situation de fragilité	2,9	3,4	3,6	6,0	6,6	6,9	5,8	4,7	3,7	5,0	7,3
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>4,7</b>	<b>4,0</b>	<b>6,0</b>	<b>5,1</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>	<b>3,0</b>	<b>4,1</b>	<b>3,8</b>	<b>3,4</b>	<b>3,5</b>
Zone franc	4,2	3,3	3,2	3,3	1,5	3,3	2,9	3,8	3,7	3,3	3,3
CEMAC	6,4	3,3	3,4	4,2	0,7	4,2	4,0	5,9	5,4	4,4	3,8
UEMOA	1,9	3,2	3,1	2,2	2,3	2,4	1,8	2,1	2,4	2,6	3,0
COMESA (pays membres d'AfSS)	2,6	1,7	9,8	3,1	6,7	3,8	3,5	3,3	2,4	3,6	3,8
CAE-5	2,3	2,2	2,0	3,7	3,4	3,2	2,9	2,3	2,2	2,6	3,2
CEDEAO	2,2	3,2	2,2	2,7	2,1	1,6	1,3	1,2	1,8	1,8	1,6
Union douanière d'Afrique australe	1,3	2,2	1,2	1,5	0,8	0,8	-0,3	-0,8	-0,2	-0,2	-0,0
SADC	1,5	2,5	3,1	1,4	2,0	0,6	1,3	2,5	0,6	1,2	1,9

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS22. Taux de change effectifs réels<sup>1</sup>***(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Afrique du Sud	99,9	94,0	108,6	106,3	100,5	89,9	84,2	83,8	77,7
Angola	179,1	249,2	235,0	242,5	268,4	285,4	297,5	300,4	293,1
Bénin	119,3	123,1	115,1	114,3	112,3	114,0	112,7	100,5	100,5
Botswana	98,2	100,4	108,8	108,0	116,4	99,6	94,5	94,8	96,3
Burkina Faso	111,6	120,3	110,3	112,2	111,4	113,4	118,0	110,4	104,5
Burundi	71,2	80,3	82,5	81,9	84,3	84,3	87,7	100,1	100,1
Cabo Verde	96,9	101,5	98,9	100,9	98,5	101,8	101,7	98,8	97,8
Cameroun	110,0	115,9	108,6	108,7	105,0	108,1	109,4	106,2	108,3
Comores	119,2	121,1	115,3	115,6	110,2	114,3	113,1	94,1	88,5
Congo, Rép. du	119,9	131,6	122,8	121,5	118,3	126,5	128,5	121,1	125,3
Congo, Rép. dém. du	27,4	158,8	19,2	20,3	22,8	22,9	23,2	26,8	25,4
Côte d'Ivoire	117,1	121,9	114,6	116,8	112,1	117,1	118,2	113,1	113,4
Érythrée	107,0	164,5	183,7	203,1	240,2	278,8	324,3	415,6	495,8
Éthiopie	100,1	115,0	98,4	103,3	122,6	124,1	129,9	156,9	169,1
Gabon	106,0	111,4	107,2	105,7	103,4	105,3	110,0	105,8	107,7
Gambie	56,2	56,7	55,0	50,8	49,5	45,8	41,8	41,7	44,5
Ghana	108,9	99,5	106,2	100,9	94,5	95,1	73,7	74,8	86,2
Guinée	72,8	81,8	75,9	73,2	81,6	91,6	99,3	111,8	101,5
Guinée Bissau	114,0	120,9	115,6	118,0	115,1	116,9	115,9	112,9	115,1
Guinée équatoriale	156,6	179,6	177,3	183,7	176,7	184,2	189,1	174,0	176,9
Kenya	120,5	133,1	131,3	125,6	142,6	147,5	152,5	159,6	165,2
Lesotho	65,9	64,1	73,1	73,5	69,2	61,9	57,8	53,9	50,2
Libéria	85,1	91,4	92,9	92,7	101,2	100,0	100,1	122,5	122,5
Madagascar	91,6	107,1	106,8	112,5	111,2	115,2	111,2	108,5	107,4
Malawi	71,5	78,3	73,7	71,3	58,2	49,2	53,5	61,6	53,1
Mali	109,5	117,4	111,3	111,9	112,5	113,0	115,0	110,9	110,1
Maurice	89,0	91,6	94,5	100,4	101,9	101,8	104,8	103,7	104,7
Mozambique	84,3	84,6	71,8	86,2	92,3	91,9	91,8	85,2	66,1
Namibie	105,0	101,9	114,3	112,5	108,1	98,7	92,8	91,2	87,4
Niger	111,2	118,0	110,0	110,0	104,1	108,0	107,4	102,0	102,0
Nigéria	126,1	131,8	143,0	143,5	159,3	169,9	181,8	180,3	165,4
Ouganda	89,5	92,9	86,5	82,9	94,3	95,9	98,9	91,4	90,8
République centrafricaine	112,4	124,2	118,4	117,2	117,5	121,1	151,6	197,1	261,2
Rwanda	77,0	90,7	88,4	85,3	87,1	85,8	81,5	88,3	85,4
São Tomé-et-Principe	94,1	117,4	114,2	127,5	133,9	146,6	156,8	157,9	168,2
Sénégal	107,2	108,8	102,0	103,1	99,2	101,4	100,6	94,6	95,9
Seychelles	81,7	60,3	62,9	58,3	57,7	67,9	65,8	73,3	73,3
Sierra Leone	72,2	78,7	76,0	76,4	89,1	96,4	99,3	108,1	98,2
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Swaziland	106,6	105,2	113,5	113,6	113,7	106,9	102,6	101,8	99,2
Tanzanie	69,0	72,3	69,1	64,5	75,0	80,4	82,3	78,5	76,2
Tchad	118,6	133,6	123,6	116,2	125,7	125,8	127,5	125,0	120,6
Togo	112,1	118,7	111,4	112,2	107,8	110,1	111,4	103,5	104,5
Zambie	149,4	155,6	164,6	160,3	165,6	171,6	164,7	149,6	145,4
Zimbabwe	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>107,1</b>	<b>114,3</b>	<b>115,4</b>	<b>114,9</b>	<b>120,1</b>	<b>120,8</b>	<b>121,7</b>	<b>121,8</b>	<b>117,1</b>
<i>Médiane</i>	106,0	111,4	108,6	108,7	107,8	106,9	107,4	103,7	102,0
Hors Nigéria et Afrique du Sud	102,5	119,1	106,7	106,6	112,4	115,0	114,9	116,0	116,6
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>129,0</b>	<b>140,8</b>	<b>147,3</b>	<b>148,1</b>	<b>161,6</b>	<b>171,5</b>	<b>181,7</b>	<b>179,8</b>	<b>168,5</b>
Hors Nigéria	137,7	167,7	158,6	160,6	166,9	174,7	180,1	176,9	176,0
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>96,5</b>	<b>101,5</b>	<b>99,9</b>	<b>98,7</b>	<b>100,0</b>	<b>96,7</b>	<b>93,8</b>	<b>94,7</b>	<b>92,7</b>
Hors Afrique du Sud	94,1	107,6	94,7	94,2	99,8	101,3	100,3	102,1	102,9
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>114,5</b>	<b>117,6</b>	<b>126,2</b>	<b>125,4</b>	<b>129,7</b>	<b>129,9</b>	<b>130,2</b>	<b>129,1</b>	<b>123,1</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	122,4	134,9	133,3	132,7	136,0	139,2	136,3	134,6	137,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>81,4</b>	<b>101,1</b>	<b>80,1</b>	<b>80,4</b>	<b>87,8</b>	<b>89,7</b>	<b>92,0</b>	<b>95,3</b>	<b>94,0</b>
Hors pays en situation de fragilité	87,9	94,5	86,1	86,0	96,6	99,3	101,8	104,1	103,5
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>85,2</b>	<b>120,2</b>	<b>84,1</b>	<b>85,0</b>	<b>86,4</b>	<b>88,3</b>	<b>90,1</b>	<b>92,7</b>	<b>91,1</b>
Zone franc	115,5	123,3	116,2	116,6	114,1	117,4	119,2	113,6	114,2
CEMAC	118,0	128,6	122,0	121,4	119,5	123,3	126,3	121,4	123,6
UEMOA	113,2	118,7	111,2	112,4	109,3	112,2	113,2	106,9	106,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	91,6	117,6	93,4	93,5	102,9	104,4	106,6	113,6	115,2
CAE-5	91,2	98,2	94,7	90,0	102,2	106,4	109,0	108,0	107,9
CEDEAO	119,8	124,2	131,1	131,0	140,7	148,5	153,4	151,6	143,7
Union douanière d'Afrique australe	99,7	94,3	108,4	106,3	101,2	90,5	84,8	84,3	78,6
SADC	97,1	105,3	104,7	103,9	104,1	98,7	95,7	95,2	89,7

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS23. Taux de change effectifs nominaux<sup>1</sup>***(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Afrique du Sud	84,0	67,1	76,1	73,3	67,2	58,0	52,1	50,0	44,0
Angola	8,8	9,2	7,7	7,3	7,5	7,5	7,4	6,9	5,2
Bénin	116,4	118,3	111,8	113,1	107,5	111,4	114,3	104,1	107,7
Botswana	77,8	64,4	67,3	64,2	66,1	54,8	50,8	50,0	49,6
Burkina Faso	119,8	134,5	130,1	135,6	135,3	143,6	158,4	157,3	161,3
Burundi	57,0	52,2	52,6	50,5	46,2	44,4	45,8	50,8	49,5
Cabo Verde	105,1	105,8	103,3	104,4	102,3	106,2	107,8	106,1	108,1
Cameroun	110,6	115,3	110,2	111,5	108,1	112,1	113,9	109,7	113,7
Comores	115,2	120,8	115,6	119,0	115,7	121,6	123,4	114,8	118,2
Congo, Rép. du	117,5	121,5	115,5	116,8	113,4	117,8	119,4	112,2	114,6
Congo, Rép. dém. du	2,5	1,4	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3	1,5	1,4
Côte d'Ivoire	114,8	118,8	113,0	113,7	110,6	115,3	118,3	113,7	115,0
Érythrée	48,9	49,5	50,4	49,8	51,8	52,5	53,2	59,5	61,8
Éthiopie	78,7	58,7	48,0	39,3	39,1	37,6	37,6	42,3	43,3
Gabon	109,1	111,2	107,4	107,7	105,0	108,2	109,6	106,2	107,2
Gambie	40,7	39,7	37,7	34,6	33,2	29,8	26,2	25,0	25,3
Ghana	45,2	29,4	29,1	26,4	23,4	21,6	14,9	13,0	13,0
Guinée	39,6	28,7	23,7	19,5	19,4	19,9	20,2	21,4	18,3
Guinée Bissau	117,0	120,0	115,9	116,4	113,9	116,7	118,1	114,3	116,0
Guinée équatoriale	122,9	130,1	124,3	126,7	120,5	123,6	123,3	112,1	113,4
Kenya	93,3	89,0	86,9	77,3	84,0	84,7	84,4	84,7	84,3
Lesotho	99,4	82,9	93,0	91,9	83,6	72,7	65,8	60,0	53,3
Libéria	56,4	47,5	45,9	43,6	45,8	42,9	39,6	45,3	42,0
Madagascar	58,9	55,8	52,2	51,9	49,9	49,9	46,2	42,4	39,7
Malawi	40,3	38,5	34,9	32,9	23,6	15,8	14,4	14,2	10,4
Mali	112,9	117,9	113,5	114,9	112,7	116,8	120,3	116,8	119,2
Maurice	74,2	68,5	70,7	73,0	73,5	72,7	74,1	73,4	74,7
Mozambique	53,6	48,0	37,3	41,9	45,1	44,3	44,5	40,8	27,3
Namibie	86,2	74,7	82,5	80,5	74,9	66,8	61,3	59,5	54,9
Niger	115,4	121,4	115,7	116,8	113,5	118,2	121,4	116,6	118,9
Nigéria	67,4	57,9	56,9	53,5	54,5	55,0	55,7	51,8	42,2
Ouganda	82,3	72,6	67,0	57,2	59,4	59,2	60,3	54,3	52,6
République centrafricaine	108,4	111,3	106,7	107,5	104,4	108,0	109,8	105,2	106,5
Rwanda	61,1	60,5	59,3	57,7	58,3	56,9	54,6	59,2	55,6
São Tomé-et-Príncipe	52,7	38,4	33,6	33,9	33,1	34,1	34,6	33,5	34,3
Sénégal	112,0	116,7	111,4	112,9	110,4	114,9	117,7	113,1	115,4
Seychelles	80,5	36,6	40,1	37,5	35,6	41,1	39,8	43,5	44,4
Sierra Leone	55,6	47,5	39,9	35,0	36,8	37,1	36,0	36,4	30,2
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Swaziland	90,9	80,6	86,0	84,5	80,8	75,0	70,9	69,0	64,8
Tanzanie	59,2	53,4	49,3	43,1	44,5	45,4	45,0	41,7	39,2
Tchad	114,3	119,6	116,1	117,5	114,7	117,0	118,6	114,4	117,3
Togo	120,6	126,1	120,4	122,3	118,7	123,1	127,9	120,0	123,5
Zambie	65,7	54,8	55,0	52,2	52,1	52,0	47,7	40,6	34,0
Zimbabwe	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>68,3</b>	<b>59,1</b>	<b>58,6</b>	<b>55,4</b>	<b>54,5</b>	<b>52,6</b>	<b>50,9</b>	<b>48,6</b>	<b>43,3</b>
<i>Médiane</i>	82,3	68,5	70,7	73,0	67,2	59,2	60,3	59,5	54,9
Hors Nigéria et Afrique du Sud	61,4	56,0	52,0	48,9	48,6	48,1	46,7	45,2	42,7
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>61,2</b>	<b>55,5</b>	<b>53,3</b>	<b>50,7</b>	<b>51,3</b>	<b>51,8</b>	<b>52,3</b>	<b>48,9</b>	<b>40,7</b>
Hors Nigéria	48,0	50,0	45,1	44,1	43,9	44,6	44,6	42,0	37,0
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>73,0</b>	<b>61,2</b>	<b>62,1</b>	<b>58,5</b>	<b>56,3</b>	<b>52,6</b>	<b>49,3</b>	<b>47,9</b>	<b>44,7</b>
Hors Afrique du Sud	65,5	57,1	53,6	49,7	49,4	48,5	46,6	45,5	43,9
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>71,8</b>	<b>61,9</b>	<b>62,8</b>	<b>59,8</b>	<b>58,6</b>	<b>56,2</b>	<b>53,9</b>	<b>50,8</b>	<b>44,3</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	66,0	62,0	59,1	56,5	56,0	55,4	52,2	49,2	46,0
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>55,9</b>	<b>49,0</b>	<b>44,2</b>	<b>40,6</b>	<b>40,6</b>	<b>40,2</b>	<b>40,3</b>	<b>40,4</b>	<b>38,6</b>
Hors pays en situation de fragilité	75,5	66,5	59,2	52,9	53,7	53,6	54,0	53,5	51,5
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>52,8</b>	<b>48,4</b>	<b>45,1</b>	<b>44,1</b>	<b>42,9</b>	<b>42,7</b>	<b>42,7</b>	<b>42,8</b>	<b>41,3</b>
Zone franc	114,6	119,7	114,5	116,0	112,8	116,9	119,8	114,6	117,1
CEMAC	113,8	118,5	113,6	114,9	111,2	114,6	116,0	110,3	112,9
UEMOA	115,2	120,6	115,3	116,9	114,1	119,0	123,3	118,5	120,8
COMESA (pays membres d'AFSS)	54,5	46,1	42,8	38,5	39,0	38,1	37,6	38,2	36,8
CAE-5	75,7	69,9	66,2	58,4	61,3	61,7	61,6	59,1	57,2
CEDEAO	72,1	62,7	61,2	57,9	58,0	58,4	57,6	53,7	46,4
Union douanière d'Afrique australe	83,9	67,5	76,1	73,3	67,6	58,4	52,6	50,5	44,8
SADC	58,4	49,0	50,7	48,4	46,3	42,2	39,3	37,5	32,6

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS24. Dette extérieure publique par débiteur**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	7,2	7,6	9,5	10,0	14,1	14,4	15,3	13,0	17,9	16,6	16,9
Angola	28,2	20,2	20,6	19,5	18,8	23,6	27,4	35,8	42,6	36,7	35,7
Bénin	20,2	15,0	17,0	15,8	15,7	17,3	19,8	21,3	22,7	26,3	27,1
Botswana	3,6	13,5	14,2	12,4	13,6	12,2	11,6	11,3	16,8	15,2	12,6
Burkina Faso	29,4	25,6	26,2	22,8	23,1	22,6	20,4	23,3	22,8	23,1	23,0
Burundi	120,2	21,2	22,4	24,0	22,6	21,0	18,9	18,2	16,7	26,9	36,6
Cabo Verde	46,0	45,5	51,2	53,2	70,0	81,4	82,6	96,6	97,7	102,7	100,8
Cameroun	19,6	5,5	6,2	7,0	9,0	12,5	16,2	20,4	22,1	27,6	30,6
Comores	73,0	51,9	48,9	44,9	40,7	18,5	20,0	24,0	25,4	27,8	27,4
Congo, Rép. du	99,6	58,8	19,7	21,7	26,2	31,7	32,5	51,4	54,0	55,2	51,8
Congo, Rép. dém. du	88,9	74,8	24,2	20,7	18,3	15,0	13,0	15,2	15,9	20,0	24,0
Côte d'Ivoire	67,6	52,9	47,0	48,1	29,1	27,2	24,5	29,2	27,7	31,7	32,2
Érythrée	60,0	49,1	45,8	35,8	29,1	25,2	22,1	21,5	19,2	19,3	19,7
Éthiopie <sup>1</sup>	37,0	14,4	18,8	24,4	20,6	23,5	25,2	29,5	31,1	33,3	34,4
Gabon	33,1	20,1	17,0	15,4	16,6	24,2	25,3	33,3	35,6	41,8	46,5
Gambie	83,7	41,0	39,7	43,0	41,3	43,8	53,9	55,9	51,0	45,7	41,0
Ghana	24,1	19,6	19,4	19,3	21,8	24,9	35,9	42,2	38,3	40,2	37,8
Guinée	91,4	69,6	66,6	71,8	23,3	25,8	27,4	27,9	29,9	29,6	30,1
Guinée Bissau	161,6	128,7	36,4	24,5	27,3	25,7	22,8	22,0	20,4	21,4	22,0
Guinée équatoriale	2,0	4,5	7,9	5,5	7,5	6,4	4,8	7,4	12,5	15,1	19,2
Kenya	25,2	20,9	21,5	22,4	18,9	19,3	22,8	25,3	27,2	27,7	27,9
Lesotho	38,6	34,1	28,4	26,1	28,7	31,1	34,9	37,5	40,5	38,7	37,7
Libéria	511,9	148,0	10,7	10,7	10,3	11,7	17,9	25,9	32,1	37,0	39,8
Madagascar	46,0	26,0	23,5	21,6	22,8	22,5	22,7	26,0	30,1	32,1	34,2
Malawi	42,2	12,9	12,4	11,4	20,1	26,6	29,8	27,8	33,6	31,9	31,7
Mali	27,9	20,9	21,4	19,0	22,2	22,2	19,5	22,9	22,6	24,2	25,4
Maurice	11,9	11,0	11,9	12,7	13,2	16,1	15,7	16,3	15,2	14,6	13,5
Mozambique	46,6	36,8	38,4	33,7	33,2	47,0	52,4	66,5	88,0	91,4	85,3
Namibie	4,7	4,9	4,3	6,4	7,8	7,9	7,6	13,1	17,9	16,4	16,8
Niger	31,2	19,6	16,9	15,5	17,1	18,2	20,5	27,4	30,7	33,9	35,2
Nigéria	11,4	3,5	3,2	3,5	3,8	2,6	2,6	3,1	4,0	5,1	4,9
Ouganda	27,1	12,2	13,4	14,2	14,5	16,0	14,9	19,6	22,1	25,4	27,2
République centrafricaine	61,0	9,0	9,0	8,0	9,9	15,0	13,8	14,5	12,6	11,7	10,5
Rwanda	36,3	13,7	13,5	15,2	14,5	20,4	22,9	26,6	35,2	40,0	41,7
São Tomé-et-Principe	207,5	72,4	79,5	78,0	81,0	71,1	66,2	82,2	76,4	81,5	81,7
Sénégal	28,7	28,2	27,2	27,8	31,2	33,6	37,3	40,3	37,7	42,6	41,1
Seychelles	62,0	87,6	49,3	48,1	48,3	39,6	37,1	34,9	32,4	31,2	29,6
Sierra Leone	71,4	28,2	30,4	32,4	25,8	21,3	22,5	27,5	34,4	37,9	39,1
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Swaziland	12,2	9,8	7,9	7,2	7,1	7,7	7,6	9,4	11,0	11,2	10,9
Tanzanie	26,7	17,4	19,3	21,1	21,7	22,8	23,6	27,1	29,1	30,3	31,2
Tchad	23,4	27,4	24,5	20,6	20,5	21,8	27,0	24,5	26,3	28,1	27,2
Togo	74,5	52,6	18,0	12,9	13,3	14,3	17,1	21,1	19,7	22,9	24,8
Zambie	41,6	9,0	7,3	8,0	13,2	12,4	17,2	30,8	31,5	35,2	38,4
Zimbabwe <sup>2</sup>	56,1	66,5	62,2	52,1	48,4	46,5	44,1	46,1	47,9	44,5	43,7
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>20,0</b>	<b>14,1</b>	<b>12,5</b>	<b>12,6</b>	<b>13,5</b>	<b>14,0</b>	<b>14,8</b>	<b>17,0</b>	<b>20,5</b>	<b>21,5</b>	<b>21,4</b>
<i>Médiane</i>	37,8	21,1	20,2	20,7	20,5	22,0	22,6	26,0	28,4	30,0	31,2
Hors Nigéria et Afrique du Sud	36,2	24,7	21,1	20,5	19,8	21,9	23,9	28,8	30,9	32,1	32,6
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>16,9</b>	<b>8,6</b>	<b>7,4</b>	<b>7,6</b>	<b>7,8</b>	<b>8,1</b>	<b>8,6</b>	<b>10,5</b>	<b>13,4</b>	<b>14,8</b>	<b>14,2</b>
Hors Nigéria	29,0	19,1	17,1	16,1	16,7	20,9	23,8	31,0	36,0	34,8	35,1
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>22,2</b>	<b>18,0</b>	<b>16,2</b>	<b>16,3</b>	<b>17,9</b>	<b>19,0</b>	<b>20,5</b>	<b>22,3</b>	<b>25,3</b>	<b>25,9</b>	<b>26,6</b>
Hors Afrique du Sud	39,1	27,1	22,8	22,6	21,2	22,3	23,9	28,1	29,3	31,2	31,7
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>14,8</b>	<b>10,7</b>	<b>10,3</b>	<b>10,5</b>	<b>11,7</b>	<b>11,9</b>	<b>12,8</b>	<b>14,3</b>	<b>17,9</b>	<b>18,6</b>	<b>18,2</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	29,2	21,3	19,3	18,8	18,3	20,9	23,8	29,9	32,2	32,6	32,6
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>46,8</b>	<b>29,6</b>	<b>24,0</b>	<b>23,3</b>	<b>22,0</b>	<b>23,4</b>	<b>23,9</b>	<b>27,4</b>	<b>29,3</b>	<b>31,5</b>	<b>32,6</b>
Hors pays en situation de fragilité	31,4	18,0	19,9	21,3	20,6	23,6	24,8	29,6	32,0	34,1	34,8
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>68,9</b>	<b>49,0</b>	<b>32,2</b>	<b>29,6</b>	<b>25,2</b>	<b>24,7</b>	<b>24,0</b>	<b>26,7</b>	<b>27,2</b>	<b>29,7</b>	<b>31,0</b>
Zone franc	37,7	26,6	21,7	20,2	19,1	20,9	21,6	26,3	27,1	30,7	31,9
CEMAC	30,7	17,7	13,2	12,3	14,1	17,3	19,1	24,3	26,9	31,0	33,4
UEMOA	45,0	35,5	30,8	29,3	24,6	24,6	24,1	27,9	27,2	30,4	30,8
COMESA (pays membres d'AFSS)	40,1	25,4	20,2	20,3	19,5	20,1	21,3	25,3	26,9	29,0	30,3
CAE-5	28,5	17,6	18,7	19,9	18,7	19,9	21,5	24,8	27,2	28,8	29,7
CEDEAO	21,6	11,7	9,5	9,5	8,6	7,9	8,0	9,7	11,7	13,4	12,7
Union douanière d'Afrique australe	7,3	7,9	9,7	10,0	13,9	14,1	14,9	13,1	18,0	16,7	16,8
SADC	16,1	14,9	13,7	13,7	16,6	18,1	19,7	21,2	25,7	24,8	25,2

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS25. Termes de l'échange, marchandises**  
(Indice, 2000 = 100)

	2004-08	2009	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	118,2	132,5	139,9	143,1	142,0	140,0	144,8	146,9	148,0	146,6
Angola	131,6	121,0	144,7	189,7	186,4	170,5	99,8	83,7	107,4	107,8
Bénin	155,1	289,4	368,5	274,5	235,4	225,7	216,8	208,9	198,2	186,5
Botswana	90,5	83,6	86,0	96,7	108,9	104,1	107,5	113,9	89,4	91,5
Burkina Faso	63,4	56,0	39,9	47,2	43,1	35,5	40,7	45,7	43,8	43,2
Burundi	116,1	111,2	168,7	121,9	110,2	138,2	99,8	104,9	111,2	111,9
Cabo Verde	142,8	123,2	143,5	153,5	137,3	128,2	96,8	87,2	93,1	93,1
Cameroun	115,6	91,6	102,4	113,1	111,6	103,4	89,1	71,0	73,4	72,8
Comores	105,0	91,3	95,9	132,3	112,2	97,3	100,3	112,7	120,3	128,6
Congo, Rép. du	125,9	87,1	132,7	126,9	146,1	141,5	80,2	79,4	107,8	113,1
Congo, Rép. dém. du	633,9	581,9	685,6	573,2	544,3	593,6	597,1	602,7	608,3	603,9
Côte d'Ivoire	91,8	114,3	114,3	107,7	106,1	110,6	124,5	140,4	133,9	135,1
Érythrée	50,7	38,1	38,3	38,6	38,8	38,8	38,8	38,8	38,8	38,8
Éthiopie <sup>1</sup>	57,7	70,4	91,8	117,0	97,5	103,3	103,7	104,6	105,1	102,1
Gabon	134,6	121,3	148,4	180,7	178,6	162,2	89,7	80,7	98,5	95,9
Gambie	102,8	76,2	65,0	76,8	89,1	78,0	62,6	72,6	72,9	73,2
Ghana	148,4	204,4	249,2	291,5	273,0	253,2	212,6	210,4	201,7	197,0
Guinée	79,7	73,1	82,2	97,7	105,4	110,4	122,6	134,1	125,7	128,2
Guinée-Bissau	62,6	46,4	53,3	46,8	45,4	52,5	102,5	108,9	101,1	99,3
Guinée équatoriale	132,9	115,7	148,3	180,5	178,4	154,6	119,9	157,8	202,3	206,4
Kenya	82,3	95,7	94,9	75,0	75,4	74,1	90,4	93,5	91,8	93,1
Lesotho	63,8	49,6	49,6	48,6	47,2	46,6	50,5	59,9	57,8	61,6
Libéria	141,9	137,6	194,8	149,3	164,8	147,6	109,5	125,5	154,8	126,3
Madagascar	259,6	303,7	286,0	310,1	341,9	385,0	392,2	417,9	398,8	390,5
Malawi	78,3	88,7	94,2	80,5	77,9	79,6	81,6	82,6	72,9	71,6
Mali	157,7	190,0	207,4	300,6	253,1	268,5	314,5	325,9	325,0	342,7
Maurice	105,5	111,4	106,9	102,2	103,0	101,5	118,4	124,1	113,0	118,1
Mozambique	107,5	104,3	117,7	110,0	110,0	108,4	106,6	108,5	109,4	107,4
Namibie	103,6	114,5	131,9	141,8	149,2	154,1	139,6	147,0	147,0	147,0
Niger	120,6	164,6	189,9	179,0	173,4	140,3	129,3	141,2	149,3	149,6
Nigéria	136,4	129,6	142,7	161,1	162,6	157,7	115,9	108,9	120,6	119,1
Ouganda	83,5	98,4	81,8	87,2	89,3	96,3	102,6	111,7	111,8	111,3
République centrafricaine	60,1	64,8	64,3	64,8	77,3	84,2	110,4	137,3	109,0	110,6
Rwanda	94,4	108,5	127,2	139,4	159,6	154,7	176,6	155,0	176,8	172,7
São Tomé-et-Príncipe	119,2	74,6	81,9	115,2	87,1	94,5	78,6	102,9	108,8	114,6
Sénégal	103,8	124,3	124,0	118,0	108,9	111,0	120,0	119,5	121,7	122,5
Seychelles	99,0	95,0	95,4	96,3	96,4	96,7	94,9	92,4	93,7	93,9
Sierra Leone	103,7	98,2	104,9	101,3	97,7	82,1	63,8	66,6	68,4	63,8
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Swaziland	102,8	116,1	102,8	112,1	118,9	123,9	122,9	131,5	123,8	126,1
Tanzanie	59,8	83,7	89,6	92,4	89,8	86,9	86,7	86,7	83,2	82,0
Tchad	177,6	184,3	235,1	288,8	315,6	300,6	158,0	144,9	171,5	171,5
Togo	95,2	95,3	98,5	99,4	91,5	101,2	84,6	85,0	84,7	85,0
Zambie	184,1	170,9	233,4	213,5	200,6	195,4	189,8	182,7	199,0	196,5
Zimbabwe <sup>2</sup>	86,9	130,8	139,9	143,5	140,1	137,3	143,7	151,9	159,1	167,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>129,9</b>	<b>134,0</b>	<b>148,9</b>	<b>160,6</b>	<b>160,1</b>	<b>156,2</b>	<b>137,0</b>	<b>137,8</b>	<b>142,2</b>	<b>140,0</b>
<i>Médiane</i>	104,4	109,9	116,0	117,5	110,9	110,8	107,1	112,2	111,5	113,1
Hors Nigéria et Afrique du Sud	134,4	137,5	159,5	170,7	167,6	162,6	148,4	150,6	151,2	149,5
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>135,2</b>	<b>125,7</b>	<b>143,2</b>	<b>166,9</b>	<b>167,8</b>	<b>159,8</b>	<b>112,1</b>	<b>103,3</b>	<b>117,2</b>	<b>116,4</b>
Hors Nigéria	132,6	117,6	144,3	180,0	180,0	165,1	101,4	89,8	110,4	110,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>126,4</b>	<b>139,7</b>	<b>152,9</b>	<b>155,7</b>	<b>153,6</b>	<b>152,9</b>	<b>157,2</b>	<b>161,7</b>	<b>159,1</b>	<b>157,3</b>
Hors Afrique du Sud	134,8	146,0	166,0	166,5	162,1	161,5	164,9	169,7	165,3	163,0
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>124,6</b>	<b>127,8</b>	<b>141,6</b>	<b>155,6</b>	<b>155,7</b>	<b>149,2</b>	<b>124,2</b>	<b>122,1</b>	<b>128,7</b>	<b>127,4</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	119,7	121,1	142,5	161,7	159,2	145,6	118,1	117,0	122,1	122,3
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>157,5</b>	<b>161,3</b>	<b>186,1</b>	<b>184,6</b>	<b>180,4</b>	<b>186,6</b>	<b>186,3</b>	<b>191,8</b>	<b>188,5</b>	<b>184,6</b>
Hors pays en situation de fragilité	80,4	99,7	110,4	112,5	105,2	104,2	105,1	106,0	105,8	103,4
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>207,6</b>	<b>208,3</b>	<b>238,6</b>	<b>241,7</b>	<b>242,3</b>	<b>255,9</b>	<b>260,0</b>	<b>273,8</b>	<b>270,3</b>	<b>266,7</b>
Zone franc	119,6	126,0	145,1	158,4	153,6	146,7	127,5	130,8	136,6	137,5
CEMAC	130,7	112,5	141,8	165,4	170,2	156,9	103,9	98,7	115,4	114,9
UEMOA	107,7	139,4	148,5	150,6	136,2	136,5	147,6	155,4	152,4	153,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	170,0	164,4	188,9	177,5	175,5	182,9	189,3	192,2	188,5	185,2
CAE-5	76,7	93,6	93,9	87,6	88,2	88,1	96,4	98,1	97,4	97,2
CEDEAO	131,1	135,1	149,8	167,5	165,6	158,7	125,7	124,7	132,1	130,2
Union douanière d'Afrique australe	116,3	129,8	136,9	140,6	140,1	138,2	142,2	144,6	144,4	143,2
SADC	136,8	145,0	158,2	166,4	168,0	168,4	163,1	166,8	166,5	164,4

Voir sources et notes page 76.



**Tableau AS26. Réserves***(Mois d'importations de biens et de services)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	3,5	4,6	4,3	4,7	5,0	5,1	5,9	6,2	6,1	5,9	5,6
Angola	3,1	4,4	5,0	7,1	7,7	7,2	8,8	11,0	7,8	6,7	6,0
Bénin	6,5	7,4	7,2	7,0	4,1	2,8	3,5	3,6	3,0	2,2	1,9
Botswana	20,7	15,9	11,5	10,9	10,0	10,6	12,9	13,2	13,1	13,5	13,8
Burkina Faso	4,9	6,0	3,6	3,1	2,5	3,6	4,9	3,1	2,4	1,7	1,2
Burundi	2,6	3,6	4,0	3,7	3,3	3,4	3,4	4,2	1,9	1,2	1,0
Cabo Verde	3,2	4,1	3,4	3,7	4,0	4,5	7,1	5,9	6,2	5,9	5,7
Cameroun	3,6	6,9	5,3	4,7	4,5	4,2	4,9	6,0	3,6	3,9	3,9
Comores	6,3	6,4	5,7	6,3	6,7	5,9	8,4	8,4	6,7	6,3	6,0
Congo, Rép. du	3,7	6,3	5,8	10,5	8,9	6,6	8,0	4,6	2,0	2,1	2,6
Congo, Rép. dém. du	0,3	1,1	1,3	1,4	1,6	1,5	1,7	1,2	0,6	0,4	0,3
Côte d'Ivoire	2,6	3,6	4,6	4,3	3,9	4,2	3,2	3,2	2,6	2,6	2,9
Érythrée	1,0	2,2	2,4	2,8	4,1	4,0	4,7	3,5	3,5	4,2	5,0
Éthiopie <sup>1</sup>	2,3	1,9	2,0	2,6	2,0	1,8	1,5	2,0	2,1	1,9	1,9
Gabon	4,5	5,4	4,8	4,5	3,6	4,6	5,9	5,4	1,8	2,4	2,9
Gambie	3,7	5,3	5,1	5,1	6,0	4,8	3,0	2,3	1,7	2,4	3,2
Ghana	2,7	2,7	2,9	2,9	2,9	2,9	2,5	2,6	2,7	2,7	2,9
Guinée	0,5	2,4	1,2	3,2	2,9	2,9	3,3	2,0	2,6	2,9	3,2
Guinée Bissau	5,3	7,0	5,0	9,3	6,4	6,2	10,2	12,3	11,2	11,8	14,0
Guinée équatoriale	6,8	4,1	3,4	3,7	6,4	6,6	5,3	2,6	-0,0	0,0	0,0
Kenya	2,9	3,4	2,9	2,8	3,7	3,9	5,3	5,1	4,8	4,8	4,9
Lesotho	4,8	5,4	4,0	3,6	4,9	5,2	5,5	5,6	4,5	4,5	4,7
Libéria	0,4	2,2	2,3	2,3	2,2	1,9	2,0	2,5	2,9	2,9	3,0
Madagascar	2,5	3,6	2,6	3,6	3,1	2,3	2,7	2,8	3,0	3,2	3,3
Malawi	1,4	0,6	1,5	1,0	1,1	2,0	3,0	3,2	2,8	3,0	3,3
Mali	4,2	4,7	4,2	4,2	3,0	2,9	1,8	1,2	0,1	0,1	0,1
Maurice	3,8	4,5	4,2	4,4	5,0	5,3	6,9	7,7	7,9	8,1	8,0
Mozambique	4,2	5,0	3,4	2,3	2,6	3,1	3,5	3,7	3,0	2,3	1,7
Namibie	2,0	3,9	3,0	2,9	2,8	2,1	1,8	2,7	2,9	3,2	3,4
Niger	3,2	2,8	3,0	2,2	3,1	3,3	4,6	3,3	3,2	2,8	2,8
Nigéria	10,7	7,2	4,3	4,8	6,9	6,0	5,6	7,2	5,8	5,5	5,2
Ouganda	5,6	4,9	3,9	3,7	4,5	4,8	5,1	4,8	4,5	4,2	4,1
République centrafricaine	4,2	4,6	4,1	4,3	5,4	3,7	6,1	4,3	3,9	4,2	4,4
Rwanda	3,5	6,5	5,2	6,5	5,6	4,8	3,9	3,5	4,0	3,6	3,4
São Tomé-et-Príncipe	4,6	6,6	3,9	4,6	3,5	3,3	4,1	4,8	3,7	3,7	4,6
Sénégal	3,5	4,9	3,8	3,4	3,4	3,7	4,5	4,6	4,5	4,4	4,3
Seychelles	0,8	2,2	2,6	2,6	2,7	3,2	3,9	4,2	3,8	3,6	3,6
Sierra Leone	3,8	3,4	1,6	1,8	2,2	2,0	3,5	3,8	3,5	3,5	3,8
Soudan du Sud	...	...	...	6,3	3,5	2,5	1,4	0,3	0,2	0,4	0,4
Swaziland	2,5	4,0	2,9	2,3	3,3	3,9	4,0	3,0	3,2	2,5	1,3
Tanzanie	4,8	4,6	4,1	3,5	3,6	4,0	4,3	4,0	3,7	3,9	4,1
Tchad	2,1	1,4	1,3	1,9	2,5	2,3	2,7	1,1	-1,0	-0,2	0,2
Togo	3,2	4,6	3,4	4,4	1,8	2,2	2,8	2,9	2,2	2,3	2,3
Zambie	1,7	3,8	3,0	2,8	2,7	2,6	3,4	3,4	2,7	2,4	1,8
Zimbabwe <sup>2</sup>	0,2	0,9	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,7	0,7	0,6	0,6
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>5,1</b>	<b>5,2</b>	<b>4,1</b>	<b>4,6</b>	<b>5,3</b>	<b>5,0</b>	<b>5,3</b>	<b>5,8</b>	<b>4,8</b>	<b>4,7</b>	<b>4,5</b>
<i>Médiane</i>	3,5	4,4	3,7	3,7	3,5	3,7	4,0	3,6	3,0	3,0	3,2
Hors Nigéria et Afrique du Sud	3,8	4,2	3,9	4,3	4,3	4,2	4,7	4,7	3,8	3,7	3,6
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>7,3</b>	<b>6,4</b>	<b>4,4</b>	<b>5,3</b>	<b>6,7</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>	<b>7,3</b>	<b>5,6</b>	<b>5,3</b>	<b>5,0</b>
Hors Nigéria	3,7	4,8	4,7	6,1	6,4	6,0	6,9	7,7	5,2	4,9	4,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>3,6</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>4,1</b>	<b>4,1</b>	<b>4,1</b>	<b>4,6</b>	<b>4,6</b>	<b>4,3</b>	<b>4,2</b>	<b>4,1</b>
Hors Afrique du Sud	3,7	4,0	3,5	3,4	3,3	3,4	3,8	3,6	3,3	3,3	3,3
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>5,5</b>	<b>5,5</b>	<b>4,3</b>	<b>4,9</b>	<b>5,8</b>	<b>5,5</b>	<b>5,8</b>	<b>6,7</b>	<b>5,6</b>	<b>5,4</b>	<b>5,1</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,2	4,7	4,4	5,1	5,3	5,2	6,0	6,5	4,9	4,8	4,7
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>3,2</b>	<b>3,5</b>	<b>3,0</b>	<b>3,2</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>	<b>2,6</b>	<b>2,4</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>
Hors pays en situation de fragilité	4,3	4,2	3,6	3,4	3,2	3,3	3,5	3,3	3,1	2,8	2,8
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>2,2</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>3,9</b>	<b>3,2</b>	<b>2,8</b>	<b>2,9</b>	<b>2,2</b>	<b>1,6</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>
Zone franc	4,0	4,9	4,3	4,6	4,3	4,2	4,5	3,8	2,3	2,4	2,5
CEMAC	4,2	5,2	4,3	5,0	5,2	4,9	5,3	4,4	1,9	2,3	2,5
UEMOA	3,7	4,7	4,4	4,1	3,4	3,6	3,6	3,3	2,7	2,5	2,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	2,4	3,0	2,7	2,8	3,0	2,9	3,4	3,3	3,1	3,0	2,9
CAE-5	4,0	4,3	3,7	3,5	4,0	4,1	4,8	4,6	4,3	4,3	4,3
CEDEAO	7,7	6,3	4,1	4,6	6,0	5,4	5,1	6,3	5,0	4,7	4,5
Union douanière d'Afrique australe	4,0	5,0	4,5	4,9	5,1	5,2	6,0	6,3	6,3	6,1	5,9
SADC	3,7	4,5	4,2	4,8	5,0	5,0	5,9	6,3	5,5	5,3	5,0

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS27. Pénétration financière***(Total des actifs du secteur bancaire en pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Afrique du Sud	116,4	120,9	116,3	115,4	115,1	111,2	112,8	123,5	...
Angola	27,6	58,4	57,4	57,2	56,4	57,7	60,5	72,7	68,0
Bénin	31,6	43,0	46,9	50,9	51,5	55,6	60,3	67,7	70,0
Botswana	51,4	64,2	56,6	53,2	56,7	55,0	52,1	60,7	57,6
Burkina Faso	26,5	31,7	35,5	37,8	39,6	45,2	52,3	56,8	62,6
Burundi	28,8	31,5	33,6	33,4	31,2	30,3	31,0	30,8	31,1
Cabo Verde	90,0	98,5	103,0	111,2	120,6	134,5	137,0	143,0	...
Cameroun	22,7	26,1	28,7	29,7	28,3	29,9	30,1	31,1	32,4
Comores	25,1	34,4	37,6	41,5	44,5	42,5	43,1	47,5	53,3
Congo, Rép. du	12,2	17,0	18,4	23,1	28,0	29,6	34,2	44,8	46,5
Congo, Rép. dém. du	6,7	12,3	11,4	12,2	14,0	14,0	14,3	14,9	...
Côte d'Ivoire	22,3	27,0	29,5	35,0	33,9	35,1	38,1	42,5	45,1
Érythrée	143,7	126,0	124,7	113,2	104,5	110,4	102,7	...	...
Éthiopie	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gabon	23,6	26,5	23,4	25,5	28,8	32,3	29,9	33,3	34,0
Gambie	48,3	61,7	66,8	70,5	70,6	73,6	81,1	...	...
Ghana	29,7	40,1	39,5	38,1	37,3	39,6	46,4	46,9	...
Guinée	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Guinée Bissau	10,8	19,2	24,3	27,6	27,0	28,4	30,2	31,6	32,3
Guinée équatoriale	8,8	14,2	16,1	14,1	18,0	20,2	21,8	26,0	28,1
Kenya	57,4	54,1	56,0	57,6	58,1	60,7	63,7	63,7	...
Lesotho	36,9	43,3	43,5	40,1	39,3	46,3	45,4	47,5	40,7
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Madagascar	23,8	25,6	25,5	26,2	26,3	24,8	25,0	25,3	26,3
Malawi	15,3	23,5	27,3	29,8	31,8	31,6	30,2	32,1	...
Mali	27,6	32,3	34,9	33,2	33,9	39,1	45,0	49,4	51,3
Maurice <sup>1</sup>	284,6	316,8	369,9	377,9	377,4	365,1	352,7	349,7	327,7
Mozambique	33,2	46,5	52,7	53,7	61,0	63,7	71,7	79,9	78,1
Namibie	66,3	95,3	93,3	93,6	88,1	85,2	81,6	88,9	...
Niger	13,2	20,0	22,7	23,1	24,4	26,0	28,6	29,8	31,0
Nigéria	27,5	39,0	31,2	30,4	29,2	30,1	30,5	29,7	31,1
Ouganda	24,0	23,1	26,6	26,1	26,8	27,6	28,5	29,0	29,5
République centrafricaine	12,6	15,8	17,3	19,1	19,2	25,7	25,4	24,6	24,1
Rwanda	23,9	22,7	25,5	31,5	31,7	35,3	37,8	38,2	38,0
São Tomé-et-Príncipe	63,1	80,3	81,1	78,6	84,0	81,8	79,4	80,1	73,0
Sénégal	36,6	44,5	47,3	49,9	49,8	55,6	60,6	66,6	71,2
Seychelles	118,8	100,0	109,3	113,0	102,2	118,6	115,9	94,2	95,3
Sierra Leone	16,2	25,9	24,9	24,5	23,0	21,3	22,6	24,3	...
Soudan du Sud	...	...	...	6,7	14,7	13,4	19,3	68,7	73,5
Swaziland	27,3	34,3	34,2	34,9	33,2	35,2	34,1	35,9	38,6
Tanzanie	24,2	27,7	30,0	28,8	29,0	28,8	29,4	31,3	...
Tchad	7,3	9,4	10,0	10,3	11,0	11,7	14,6	17,0	21,2
Togo	37,2	47,0	52,8	60,1	64,5	74,2	72,4	78,1	90,6
Zambie	24,9	25,9	25,5	25,8	27,6	29,2	31,8	38,1	32,5
Zimbabwe	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Afrique du Sud</b>	<b>43,2</b>	<b>50,1</b>	<b>52,8</b>	<b>52,8</b>	<b>53,5</b>	<b>55,5</b>	<b>56,7</b>	<b>58,9</b>	<b>57,8</b>
<i>Médiane</i>	26,7	33,3	34,6	34,9	33,9	35,3	38,1	44,8	42,9
Hors Nigéria et Afrique du Sud	41,7	48,6	51,7	51,8	52,5	54,7	55,9	57,9	58,8
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>18,5</b>	<b>27,2</b>	<b>26,5</b>	<b>24,6</b>	<b>26,8</b>	<b>28,1</b>	<b>30,1</b>	<b>40,4</b>	<b>41,9</b>
Hors Nigéria	17,1	25,3	25,7	23,8	26,5	27,8	30,1	41,9	43,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>48,4</b>	<b>55,0</b>	<b>58,4</b>	<b>59,6</b>	<b>59,9</b>	<b>62,2</b>	<b>63,1</b>	<b>63,6</b>	<b>63,6</b>
Hors Afrique du Sud	46,3	52,9	56,6	57,9	58,2	60,6	61,6	61,6	63,6
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>57,4</b>	<b>66,3</b>	<b>69,0</b>	<b>70,2</b>	<b>70,6</b>	<b>72,7</b>	<b>72,9</b>	<b>75,9</b>	<b>68,1</b>
Hors Afrique du Sud	55,8	64,8	68,5	69,9	70,4	72,9	73,1	75,9	70,8
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>29,0</b>	<b>34,0</b>	<b>36,5</b>	<b>36,2</b>	<b>37,2</b>	<b>39,2</b>	<b>41,2</b>	<b>40,9</b>	<b>47,5</b>
Hors pays en situation de fragilité	25,2	30,7	34,3	36,0	37,7	40,3	44,1	47,5	51,5
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>31,3</b>	<b>36,8</b>	<b>38,7</b>	<b>37,9</b>	<b>39,0</b>	<b>40,4</b>	<b>41,7</b>	<b>40,8</b>	<b>47,4</b>

Voir sources et notes page 76.

**Tableau AS28. Secteur bancaire : ratio prêts/dépôts<sup>1</sup>***(En pourcentage des dépôts)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Afrique du Sud	122,8	120,1	120,7	113,2	119,0	118,7	117,3	118,1	...
Angola	42,6	55,8	72,5	79,3	89,1	85,8	75,0	67,2	60,2
Bénin	75,0	76,5	73,0	75,2	73,8	73,2	72,9	64,4	62,1
Botswana	55,8	55,4	55,4	67,5	74,0	79,1	82,5	76,4	76,9
Burkina Faso	85,3	78,3	73,1	74,8	79,8	86,1	90,9	87,9	80,8
Burundi	67,7	59,3	63,5	80,1	81,1	73,8	73,5	71,1	67,4
Cabo Verde	54,8	72,5	74,2	80,2	73,9	64,7	59,2	57,2	...
Cameroun	69,3	68,3	69,4	70,3	80,1	81,4	82,3	87,9	90,3
Comores	49,5	54,2	57,6	55,1	56,5	64,7	67,9	70,0	67,0
Congo, Rép. du	36,4	38,7	39,5	38,3	49,8	59,6	55,3	72,8	82,0
Congo, Rép. dém. du	49,7	58,6	57,5	68,8	68,0	68,7	71,4	73,7	...
Côte d'Ivoire	89,5	85,0	77,8	67,2	71,8	76,4	75,3	79,8	82,3
Érythrée	24,6	25,3	23,8	24,0	24,7	23,3	21,9	...	...
Éthiopie	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gabon	62,5	59,6	62,7	62,9	65,1	77,7	81,4	73,3	80,0
Gambie	38,0	42,1	43,7	40,8	39,9	37,5	30,8	...	...
Ghana	73,3	73,4	65,5	57,9	63,2	69,5	70,6	70,3	...
Guinée	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Guinée Bissau	42,9	94,0	66,1	66,0	92,1	83,5	72,5	85,0	83,5
Guinée équatoriale	43,0	56,6	59,0	68,1	38,0	48,1	54,1	74,9	91,5
Kenya	76,6	72,5	72,6	77,8	76,9	80,5	83,7	87,0	...
Lesotho	26,4	34,9	36,6	37,2	50,9	45,3	47,9	45,7	50,8
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Madagascar	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Malawi	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Mali	79,2	72,2	71,7	76,0	76,7	80,6	80,3	81,1	86,2
Maurice	65,5	67,7	68,2	80,9	77,2	72,6	74,9	68,0	66,8
Mozambique	53,3	67,7	74,4	74,4	71,1	74,4	73,5	61,7	66,2
Namibie	110,1	73,6	73,9	74,8	78,3	81,1	88,8	92,5	...
Niger	78,1	90,3	78,5	93,9	90,1	99,0	90,2	96,6	102,6
Nigéria	76,3	79,1	64,0	56,2	54,8	57,4	65,3	68,3	77,9
Ouganda	58,8	71,4	77,2	85,5	79,5	80,0	74,6	75,4	75,8
République centrafricaine	118,0	98,2	103,7	99,6	109,1	108,3	108,2	99,1	100,9
Rwanda	78,4	85,9	83,2	88,7	94,9	84,4	86,2	81,3	85,9
São Tomé-et-Príncipe	66,7	74,9	108,3	110,5	82,4	75,4	58,5	75,0	71,1
Sénégal	81,8	81,8	77,9	84,1	84,8	88,0	85,4	79,3	82,3
Seychelles	30,9	30,7	35,9	33,9	34,7	28,9	31,8	42,6	43,8
Sierra Leone	38,7	47,2	47,5	46,5	40,5	37,0	34,0	31,4	...
Soudan du Sud	...	...	...	9,8	11,8	15,2	11,3	7,7	8,7
Swaziland	96,7	79,6	74,4	85,8	79,8	81,7	86,2	79,3	72,8
Tanzanie	52,0	64,6	62,1	67,1	69,9	71,2	75,6	81,4	...
Tchad	82,7	85,5	73,4	73,5	77,5	80,2	80,9	83,3	87,7
Togo	72,9	63,3	68,1	73,6	77,8	86,2	75,5	78,7	72,6
Zambie	50,5	60,1	52,9	56,5	65,2	61,1	65,7	60,1	54,1
Zimbabwe	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Afrique du Sud</b>	<b>65,2</b>	<b>67,8</b>	<b>67,4</b>	<b>68,6</b>	<b>69,8</b>	<b>70,8</b>	<b>70,1</b>	<b>73,1</b>	<b>73,4</b>
<i>Médiane</i>	65,6	69,9	68,8	73,5	74,0	75,4	74,6	75,0	76,9
Hors Nigéria et Afrique du Sud	63,3	66,0	66,0	67,7	68,9	69,8	68,9	72,0	73,3
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>59,0</b>	<b>63,4</b>	<b>62,9</b>	<b>57,3</b>	<b>58,3</b>	<b>63,2</b>	<b>63,2</b>	<b>66,9</b>	<b>72,3</b>
Hors Nigéria	56,1	60,8	62,8	57,4	58,8	64,0	62,9	66,7	71,5
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>66,6</b>	<b>68,8</b>	<b>68,4</b>	<b>71,5</b>	<b>72,8</b>	<b>72,7</b>	<b>71,9</b>	<b>74,8</b>	<b>73,9</b>
Hors Afrique du Sud	64,7	67,1	66,6	70,1	71,3	71,2	70,3	73,3	73,9
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>66,6</b>	<b>67,0</b>	<b>68,1</b>	<b>70,1</b>	<b>70,4</b>	<b>71,7</b>	<b>72,1</b>	<b>73,8</b>	<b>72,2</b>
Hors Afrique du Sud	63,6	64,2	65,3	67,9	67,9	69,2	69,7	71,4	72,2
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>63,6</b>	<b>68,6</b>	<b>66,6</b>	<b>67,0</b>	<b>69,2</b>	<b>69,9</b>	<b>68,0</b>	<b>72,3</b>	<b>74,8</b>
Hors pays en situation de fragilité	68,7	76,4	74,5	79,9	79,9	81,2	80,6	78,4	78,9
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>61,2</b>	<b>64,2</b>	<b>64,4</b>	<b>62,0</b>	<b>64,0</b>	<b>64,7</b>	<b>61,2</b>	<b>69,9</b>	<b>73,6</b>

Voir sources et notes page 76.



# Publications du Département Afrique du FMI, 2009–17

## LIVRES ET MONOGRAPHIES

2017

*Women, Work, and Economic Growth: Leveling the Playing Field*  
Kochhar, Kalpana, Monique Newiak, Sonali Jain-Chandra

2016

*Construire des économies intégrées en Afrique de l'Ouest : expériences de la gestion de la croissance, de l'inclusion et de la volatilité*

Alexei Kireyev

*Africa on the Move: Unlocking the Potential of Small Middle-Income States*

Lamin Leigh, Ali M Mansoor

2015

*The Quest for Regional Integration in the East African Community:*

Drummond, Paulo, S.K. Wajid, Oral Williams

2014

*The Mystery of Missing Real Spillovers in Southern Africa: Some Facts and Possible Explanations*

Basdevant, Olivier, Andrew W. Jonelis, Borislava Mircheva, Slavi T. Slavov

2013

*Building a Common Future in Southern Africa*

Mongardini, Joannes, Tamon Asonuma, Olivier Basdevant, Alfredo Cuevas, Xavier Debrun, Lars Holger Engstrom, Imelda M. Flores Vazquez, Vitaliy Kramarenko, Lamin Leigh, Paul R. Masson, Geneviève Verdier

2012

*Oil Wealth in Central Africa: Policies for Inclusive Growth*

Coorey, Sharmini, Bernardin Akitoby

2009

*The Impact of the Global Financial Crisis on Sub-Saharan Africa*

African Department

2009

*Tanzania: The Story of an African Transition*

Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad, Stéphane Roudet

## DOCUMENTS DU DÉPARTEMENT AFRIQUE

16/6

*A Work in Progress: Integrating Markets for Goods, Labor, and Capital in the East African Community*

Alper, Emre, Fan Yang, Hervé Joly, Jemma Dridi, Wenjie Chen

16/5

*Financial Development in Sub-Saharan Africa: Promoting Inclusive and Sustainable Growth*

Montfort Mlachila, Larry Cui, Ahmat Jidoud, Monique

Newiak, Bozena Radzewicz-Bak, Misa Takebe, Yanmin Ye, Jiayi Zhang

16/4

*Cyclical Behavior of Fiscal Policy among Sub-Saharan African Countries*

Tetsuya Konuki, Mauricio Villafuerte

16/3

*Walking a Fine Line: Public Investment Scaling-Up and Debt Sustainability in Burkina Faso*

Lonkeng Nguana, Constant A., Malangu Kabedi-Mbuyi, Mame Astou Diouf

16/2

*Trade Integration and Global Value Chains in Sub-Saharan Africa : In Pursuit of the Missing Link*

Céline Allard, Jorge Iván Canales Kriljenko, Jesus Gonzalez-Garcia, Emmanouil Kitsios, Juan P. Trevino, Wenjie Chen

16/1

*Make Investment Scaling-up Work in Benin: A Macro-Fiscal Analysis*

Barhoumi, Karim, Larry Cui, Christine Dieterich, Nicolas End, Matteo Ghilardi, Alexander Raabe, Sergio Sola

15/10

*Strengthening the West African Economic and Monetary Union: The Role of Fiscal and Market Institutions in Economic Stabilization*

Basdevant, Olivier, Patrick A. Imam, Tidiane Kinda, Aleksandra Zdzienicka

15/8

*Evolving Banking Trends in Sub-Saharan Africa : Key Features and Challenges*

Mecagni, Mauro, Daniela Marchettini, Rodolfo Maino

15/7

*Monitoring and Managing Fiscal Risks in the East African Community*

Mauro, Paolo, Herve Joly, Ari Aisen, Emre Alper, François Boutin-Dufresne, Jemma Dridi, Nikoloz Gigineishvili, Tom Josephs, Clara Mira, Vimal V Thakoor, Alun H. Thomas, Fan Yang

15/6

*Toward a Monetary Union in the East African Community: Asymmetric Shocks, Exchange Rates, and Risk-Sharing Mechanisms*

Drummond, Paulo, Ari Aisen, C. Emre Alper, Ejona Fuli, Sebastien Walker

15/5

*Building Resilience in Sub-Saharan Africa's Fragile States*

Gelbard, Enrique, Corinne Delechat, Ejona Fuly,

- Mumtaz Hussain, Ulrich Jacoby, Dafina Mulaj, Marco Pani, Gustavo Ramirez, Rui Xu
- 15/4**  
*Dollarization in Sub-Saharan Africa: Experiences and Lessons*  
Mecagni, Mauro, Juan S Corrales, Jemma Dridi, Rodrigo Garcia-Verdu, Patrick A. Imam, Justin Matz, Carla Macario, Rodolfo Maino, Yibin Mu, Ashwin Moheput, Futoshi Narita, Marco Pani, Manuel Rosales, Sebastian Weber, Etienne B. Yehoue
- 15/3**  
*Pan-African Banking: Opportunities and Challenges for Cross-Border Oversight*  
Enoch, Charles, Paul Henri Mathieu, Mauro Mecagni, Jorge Iván Canales Kriljenko
- 15/2**  
*Sustaining More Inclusive Growth in the Republic of Congo*  
Hakura, Dalia, Adrian Alter, Matteo Ghilardi, Rodolfo Maino, Cameron McLoughlin, Maximilien Queyranne
- 15/1**  
*Making Senegal a Hub for West Africa: Reforming the State, Building to the Future*  
Kireyev, Alexei, Ali M. Mansoor
- 14/4**  
*Mozambique Rising: Building a New Tomorrow*  
Ross, Doris C., Victor Duarte Lledo, Alex Segura-Ubiergo, Yuan Xiao, Iyabo Masha, Alun H. Thomas, Keiichiro Inui
- 14/3**  
*The Mystery of Missing Real Spillovers in Southern Africa: Some Facts and Possible Explanations*  
Basdevant, Olivier, Andrew W Jonelis, Borislava Mircheva, Slavi T. Slavov
- 14/2**  
*Issuing International Sovereign Bonds: Opportunities and Challenges for Sub-Saharan Africa*  
Mecagni, Mauro, Jorge Iván Canales Kriljenko, Cheikh A. Gueye, Yibin Mu, Masafumi Yabara, Sebastian Weber
- 14/1**  
*Managing Volatile Capital Flows: Experiences and Lessons for Sub-Saharan African Frontier Markets*  
Gueye, Cheikh A., Javier Arze del Granado, Rodrigo Garcia-Verdu, Mumtaz Hussain, B. Jang, Sebastian Weber, Juan S Corrales
- 13/8**  
*Mali: Achieving Strong and Inclusive Growth with Macroeconomic Stability*  
Josz, Christian
- 13/7**  
*Responding to Shocks and Maintaining Stability in the West African Economic and Monetary Union*  
Kolerus, Christina, Aleksandra Zdzienicka, Eral Hitaj, Douglas J. Shapiro
- 13/6**  
*West African Economic and Monetary Union: Financial Depth and Macrostability*  
Imam, Patrick A., Christina Kolerus
- 13/5**  
*Senegal: Financial Depth and Macrostability*  
Imam, Patrick A., Christina Kolerus
- 13/4**  
*Senegal: Achieving High and Inclusive Growth While Preserving Fiscal Sustainability*  
Kireyev, Alexei, Gaston K. Mpatwe
- 13/3**  
*Banking in Sub-Saharan Africa: The Macroeconomic Context*  
Mlachila, Montfort, Seok Gil Park, Masafumi Yabara
- 13/2**  
*Energy Subsidy Reform in Sub-Saharan Africa: Experiences and Lessons*  
Alleyne, Trevor, Mumtaz Hussain
- 13/2**  
*Boom, Bust, or Prosperity? Managing Sub-Saharan Africa's Natural Resource Wealth*  
Lundgren, Charlotte J., Alun H. Thomas, Robert C. York
- 13/1**  
*Restoring Sustainability in a Changing Global Environment: Options for Swaziland*  
Basdevant, Olivier, Emily Forrest, Borislava Mircheva
- 11/07**  
*Macroeconomic Vulnerabilities Stemming from the Global Economic Crisis: The Case of Swaziland*  
Basdevant, Olivier, Chikako Baba, Borislava Mircheva
- 11/06**  
*What Do Fast Job Creators Look Like? Some Stylized Facts and Perspectives on South Africa*  
Zhan, Zaijin
- 11/04**  
*South Africa: Macro Policy Mix and Its Effects on Growth and the Real Exchange Rate—Empirical Evidence and GIMF Simulations*  
Canales-Kriljenko, Jorge Iván
- 11/02**  
*Measuring the Potential Output of South Africa*  
Klein, Nir
- 11/01**  
*In the Wake of the Global Economic Crisis: Adjusting to Lower Revenue of the Southern African Customs Union in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland*  
Mongardini, Joannes, Dalmacio Benicio, Thomson Fontaine, Gonzalo C. Pastor, Geneviève Verdier
- 10/03**  
*Zimbabwe: Challenges and Policy Options after Hyperinflation*  
Kramarenko, Vitaliy, Lars H. Engstrom, Geneviève Verdier,

Gilda Fernandez, Stefan E. Oppers, Richard Hughes,  
James McHugh, Warren L. Coats

**10/02**

*Expenditure Composition and Economic Developments in Benin*  
Pani, Marco, Mohamed El Harrak

**10/01**

*Wage Policy and Fiscal Sustainability in Benin*  
Lundgren, Charlotte J.

**09/04**

*The Global Financial Crisis and Adjustments to Shocks in Kenya,  
Tanzania, and Uganda: A Balance Sheet Analysis Perspective*  
Masha, Iyabo

**09/03**

*Impact of the Global Financial Crisis on Exchange Rates and  
Policies in Sub-Saharan Africa*  
Ben Ltaifa, Nabil, Stella Kaendera, Shiv Dixit

**09/02**

*Spillover Effects and the East African Community: Explaining  
the Slowdown and the Recovery*  
Drummond, Paulo, Gustavo Ramirez

**09/01**

*Foreign Exchange Reserve Adequacy in East African  
Community Countries*  
Drummond, Paulo, Aristide Mrema, Stéphane Roudet,  
Mika Saito

## DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE

**12/14**

*Pan-African Banks - Opportunities and Challenges for  
Cross-Border Oversight*  
Préparé par une équipe des services du FMI dirigée par  
Charles Enoch, Paul Mathieu, Mauro Mecagni.

## NOTES SUR LES EFFETS DE CONTAGION

**2016/Issue 9**

*Sub-Saharan Migration: Patterns and Spillovers*  
Gonzalez-Garcia, Jesus, Eral Hitaj, Montfort Mlachila,  
Arina Viseth, Mustafa Yenice

## NOTES DE RÉFLEXION DES SERVICES DU FMI

**15/11**

*Is the Glass Half Empty or Half Full? Issues in Managing  
Water Challenges and Policy Instruments*  
Kalpana Kochhar, Catherine Pattillo, Yan Sun, Nujin  
Suphaphiphat, Andrew Swiston, Robert Tchaidze, Benedict  
Clements, Stefania Fabrizio, Valentina Flamini, Laure  
Redifer, Harald Finger et une équipe des services du FMI

**12/13**

*Economic Diversification in LICs: Stylized Facts and  
Macroeconomic Implications*  
Papageorgiou, Chris, Nicola Spatafora

**09/20**

*The International Financial Crisis and Global Recession:  
Impact on the CEMAC Region and Policy Considerations*  
Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo, Plamen Iossifov,  
Dimitre Milkov

**09/16**

*The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member  
Countries and Policy Options*  
Mueller, Johannes, Irene Yackovlev, Hans Weisfeld

**09/14**

*The Southern African Development Community's  
Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance*  
Burgess, Robert

**09/10**

*Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact  
of the Global Crisis*  
Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg,  
Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler,  
Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq, Irene Yackovlev

## DOCUMENTS DE TRAVAIL

**17/48**

*Understanding Inflation in Malawi: A Quantitative Investigation*  
Dong Frank Wu

**16/247**

*Food Inflation in Sub-Saharan Africa: Causes and Policy  
Implications*  
Ali Uppal, Emre Alper, Niko Hobdari

**16/205**

*Surprise, Surprise: What Drives the Rand/U.S. Dollar  
Exchange Rate Volatility?*  
Axel Schimmelpfennig, Nasha Maveé, Roberto Perrelli

**16/140**

*Gender Equality and Economic Diversification*  
Kazandjian, Romina, Lisa Kolovich, Kalpana Kochhar,  
Monique Newiak

**16/137**

*South Africa: Labor Market Dynamics and Inequality*  
Anand, Rahul, Siddharth Kothari, Naresh Kumar

**16/120**

*Monetary Policy Implementation and Volatility Transmission  
along the Yield Curve: The Case of Kenya*  
Alper, Emre, R. Armando Morales, Fan Yang

**16/118**

*Women's Opportunities and Challenges in Sub-Saharan  
African Job Markets*  
Dieterich, Christine, Anni Huang, Alun H. Thomas

**16/115**

*Investing in Electricity, growth, and Debt Sustainability:  
The Case of Lesotho*  
Andreolli, Michele, Aidar Abdychev

- 16/113**  
*The Consequences of Policy Uncertainty: Disconnects and Dilutions in the South African Real Effective Exchange Rate-Export Relationship*  
 Hlatshwayo, Sandile, Magnus Saxegaard
- 16/111**  
*Inequality, Gender Gaps and Economic Growth: Comparative Evidence for Sub-Saharan Africa*  
 Hakura, Dalia, Mumtaz Hussain, Monique Newiak, Vimal Thakoor, Fan Yang
- 16/24**  
*South Africa's Exports Performance: Any Role for Structural Factors?*  
 Anand, Rahul, Roberto Perrelli, Boyang Zhang
- 16/17**  
*Unintended Consequences: Spillovers from Nigeria's Fuel Pricing Policies to Its Neighbor*  
 Mlachila, Montfort, Edgardo Ruggiero, David Corvino
- 16/12**  
*Commodity Price Shocks and Financial Sector Fragility*  
 Kinda, Tidiane, Montfort Mlachila, Rasmané Ouedraogo
- 15/268**  
*Exiting From Fragility in sub-Saharan Africa : The Role of Fiscal Policies and Fiscal Institutions*  
 Delechat, Corinne, Ejona Fuli, Dafina Mulaj, Gustavo Ramirez, Rui Xu
- 15/236**  
*Public Investment in a Developing Country Facing Resource Depletion*  
 Alter, Adrian, Matteo Ghilardi, Dalia Hakura
- 15/235**  
*Financial Inclusion and Development in the CEMAC*  
 Alter, Adrian, Boriana Yontcheva
- 15/221**  
*Spillovers from China onto Sub-Saharan Africa: Insights from the Flexible System of Global Models (FSGM)*  
 Anderson, Derek, Jorge Iván Canales Kriljenko, Paulo Drummond, Pedro Espallat, Dirk Muir
- 15/190**  
*Systemic Risk Assessment in Low Income Countries : Balancing Financial Stability and Development*  
 Marchettini, Daniela, Rodolfo Maino
- 15/189**  
*On the Drivers of Inflation in Sub-Saharan Africa*  
 Nguyen, Anh D. M., Jemma Dridi, D. Filiz Unsal, Oral Williams
- 15/185**  
*Sub-Saharan Employment Developments : The Important Role of Household Enterprises with an Application to Rwanda*  
 Alun H. Thomas
- 15/169**  
*Household Financial Access and Risk Sharing in Nigeria*  
 Carlson, Stacey, Era Dabla-Norris, Mika Saito, Yu Shi
- 15/149**  
*Network Effects of International Shocks and Spillovers*  
 Kireyev, Alexei and Andrei Leonidov
- 15/126**  
*Pension Reforms in Mauritius: Fair and Fast—Balancing Social Protection and Fiscal Sustainability*  
 Soto, Mauricio, Vimal Thakoor, Martin Petri
- 15/99**  
*How to Improve the Effectiveness of Monetary Policy in the West African Economic and Monetary Union*  
 Kireyev, Alexei
- 15/83**  
*Do Resource Windfalls Improve the Standard of Living in Sub-Saharan African Countries?: Evidence from a Panel of Countries*  
 Munseob Lee, Cheikh A. Gueye
- 15/49**  
*Remittances and Macroeconomic Volatility in African Countries*  
 Ahmat Jidouh
- 15/25**  
*Harnessing Resource Wealth for Inclusive Growth in Fragile States*  
 Delechat, Corinne, Will Clark, Pranav Gupta, Malangu Kabedi-Mbuyi, Mesmin Koulet-Vickot, Carla Macario, Toomas Orav, Manuel Rosales, Renee Tapsoba, Dmitry Zhdankin, Susan Yang
- 15/17**  
*Fiscal Policy Implications for Labor Market Outcomes in Middle-Income Countries*  
 Stepanyan, Ara, Lamin Leigh
- 15/12**  
*Revisiting the Concept of Dollarization: The Global Financial Crisis and Dollarization in Low-Income Countries*  
 Mwase, Nkunde, Francis Y. Kumah
- 14/241**  
*Global Financial Transmission into Sub-Saharan Africa—A Global Vector Autoregression Analysis*  
 Canales Kriljenko, Jorge Iván, Mehdi Hosseinkouchack, Alexis Meyer-Cirkel
- 14/231**  
*Safe Debt and Uncertainty in Emerging Markets: An Application to South Africa*  
 Saxegaard, Magnus
- 14/172**  
*A Quality of Growth Index for Developing Countries: A Proposal*  
 Mlachila, Montfort, Rene Tapsoba, Sampawende J.-A. Tapsoba



- 14/159**  
*Introducing a Semi-Structural Macroeconomic Model for Rwanda*  
Charry, Luisa, Pranav Gupta, Vimal Thakoor
- 14/150**  
*How Solid is Economic Growth in the East African Community?*  
Gigineishvili, Nikoloz, Paolo Mauro, Ke Wang
- 14/149**  
*Islamic Finance in Sub-Saharan Africa: Status and Prospects*  
Gelbard, Enrique, Mumtaz Hussain, Rodolfo Maino, Yibin Mu, Etienne B. Yehoue
- 14/143**  
*Africa Rising: Harnessing the Demographic Dividend*  
Drummond, Paulo, Vimal Thakoor, Shu Yu
- 14/94**  
*Does Openness Matter for Financial Development in Africa?*  
David, Antonio, Montfort Mlachila, Ashwin Moheepu
- 14/51**  
*Surging Investment and Declining Aid: Evaluating Debt Sustainability in Rwanda*  
Clark, Will, Birgir Arnason
- 13/261**  
*Natural Gas, Public Investment and Debt Sustainability in Mozambique*  
Melina, Giovanni, Yi Xiong
- 13/250**  
*Africa's Rising Exposure to China: How Large Are Spillovers Through Trade?*  
Drummond, Paulo, Estelle X. Liu
- 13/239**  
*Money Targeting in a Modern Forecasting and Policy Analysis System: an Application to Kenya*  
Andrle, Michal, Andrew Berg, Enrico Berkes, Rafael A Portillo, Jan Vlcek, R. Armando Morales
- 13/237**  
*The Investment-Financing-Growth Nexus: The Case of Liberia*  
Clark, Will, Manuel Rosales
- 13/226**  
*Making Monetary Policy More Effective: The Case of the Democratic Republic of the Congo*  
Fischer, Felix, Charlotte J. Lundgren, Samir Jahjah
- 13/216**  
*Fiscal Discipline in WAEMU: Rules, Institutions, and Markets*  
Hitaj, Ermal, Yasin Kursat Onder
- 13/215**  
*Inclusive Growth and Inequality in Senegal*  
Kireyev, Alexei
- 13/201**  
*Africa's Got Work to Do: Employment Prospects in the New Century*  
Fox, Louise, Cleary Haines, Jorge Huerta Muñoz, Alun Thomas
- 13/188**  
*Resource Dependence and Fiscal Effort in Sub-Saharan Africa*  
Thomas, Alun, Juan P. Treviño
- 13/176**  
*Benchmarking Structural Transformation Across the World*  
Dabla-Norris, Era, Alun H. Thomas, Rodrigo Garcia-Verdu, Yingyuan Chen
- 13/173**  
*Tax Administration Reform in the Francophone Countries of Sub-Saharan Africa*  
Fossat, Patrick, Michel Bua
- 13/161**  
*Financial Depth in the WAEMU: Benchmarking Against Frontier SSA Countries*  
Ahokossi, Calixte, Kareem Ismail, Sudipto Karmakar, Mesmin Koulet-Vickot
- 13/147**  
*Investing Volatile Oil Revenues in Capital-Scarce Economies: An Application to Angola*  
Richmond, Christine, Irene Yackovlev, Shu-Chun Yang
- 13/144**  
*Fiscal Sustainability, Public Investment, and Growth in Natural Resource-Rich, Low-Income Countries: The Case of Cameroon*  
Samaké, Issouf, Priscilla Muthooru, Bruno Versailles
- 13/139**  
*Inclusive Growth: An Application of the Social Opportunity Function to Selected African Countries*  
Adedeji, Olumuyiwa, Huancheng Du, Maxwell Opoku-Afari
- 13/116**  
*Inclusive Growth and the Incidence of Fiscal Policy in Mauritius — Much Progress, But More Could be Done*  
David, Antonio, Martin Petri
- 13/53**  
*The Quality of the Recent High-Growth Episode in Sub-Saharan Africa*  
Mlachila, Montfort, Marcelo Martinez
- 13/51**  
*Benchmarking Banking Sector Efficiency Across Regional Blocks in Sub-Saharan Africa: What Room for Policy?*  
Boutin-Dufresne, Francois, Santiago Peña, Oral Williams, Tomasz A. Zawisza
- 13/39**  
*Monetary Transmission Mechanism in the East African Community: An Empirical Investigation*  
Davoodi, Hamid, Shiv Dixit, Gabor Pinter
- 13/34**  
*Determinants of Bank Interest Margins in Sub-Saharan Africa*  
Ahokossi, Calixte
- 13/32**  
*Exchange Rate Liberalization in Selected Sub-Saharan African Countries: Successes, Failures, and Lessons*  
Mæhle, Nils, Haimanot Teferra, Armine Khachatryan

- 13/31**  
*Inward and Outward Spillovers in the SACU Area*  
Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Farayi Gwenhamo, Saji Thomas
- 13/12**  
*Bond Markets in Africa*  
Mu, Yibin, Peter Phelps, Janet Stotsky
- 12/290**  
*Inequalities and Growth in the Southern African Customs Union (SACU) Region*  
Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio, Yorbol Yakhshilikov
- 12/280**  
*Striking an Appropriate Balance Among Public Investment, Growth, and Debt Sustainability in Cape Verde*  
Mu, Yibin
- 12/272**  
*The East African Community: Prospects for Sustained Growth*  
McAuliffe, Catherine, Sweta Saxena, Masafumi Yabara
- 12/249**  
*Financing Growth in the WAEMU through the Regional Securities Market: Past Successes and Current Challenges*  
Diouf, Mame Astou, Francois Boutin-Dufresne
- 12/208**  
*Exchange Rate and Foreign Interest Rate Linkages for Sub-Saharan Africa Floaters*  
Thomas, Alun
- 12/196**  
*A Financial Conditions Index for South Africa*  
Gumata, Nombulelo, Nir Klein, Eliphas Ndou
- 12/177**  
*Estimating the Implicit Inflation Target of the South African Reserve Bank*  
Klein, Nir
- 12/160**  
*Monetization in Low- and Middle-Income Countries*  
McLoughlin, Cameron, Noriaki Kinoshita
- 12/148**  
*The Relationship between the Foreign Exchange Regime and Macroeconomic Performance in Eastern Africa*  
Stotsky, Janet Gale, Olumuyiwa Adedeji, Manuk Ghazanchyan, Nils O. Maehle
- 12/141**  
*Exchange Rate Pass-Through in Sub-Saharan African Economies and its Determinants*  
Razafimahefa, Ivohasina Fizara
- 12/136**  
*Welfare Effects of Monetary Integration: The Common Monetary Area and Beyond*  
Asonuma, Tamon, Xavier Debrun, Paul R. Masson
- 12/127**  
*As You Sow So Shall You Reap: Public Investment Surges, Growth, and Debt Sustainability in Togo*  
Andrle, Michal, Antonio David, Raphael A. Espinoza, Marshall Mills, Luis-Felipe Zanna
- 12/119**  
*Tracking Short-Term Dynamics of Economic Activity in Low-Income Countries in the Absence of High-Frequency GDP Data*  
Opoku-Afari, Maxwell, Shiv Dixit
- 12/108**  
*Mobilizing Revenue in Sub-Saharan Africa: Empirical Norms and Key Determinants*  
Drummond, Paulo, Wendell Daal, Nandini Srivastava, Luiz E. Oliveira
- 12/94**  
*Monetary Policy in Low-Income Countries in the Face of the Global Crisis: The Case of Zambia*  
Baldini, Alfredo, Jaromir Benes, Andrew Berg, Mai Dao, and Rafael Portillo
- 12/93**  
*Fiscal Policies and Rules in the Face of Revenue Volatility Within Southern Africa Customs Union Countries (SACU)*  
Basdevant, Olivier
- 12/92**  
*Real Wage, Labor Productivity, and Employment Trends in South Africa: A Closer Look*  
Klein, Nir
- 12/73**  
*Exchange Rate Volatility Under Peg: Do Trade Patterns Matter?*  
Lonkeng Ngouana, Constant
- 12/32**  
*Assessing Bank Competition within the East African Community*  
Sanya, Sarah, Matthew Gaertner
- 12/20**  
*Prudential Liquidity Regulation in Developing Countries: A Case Study of Rwanda*  
Sanya, Sarah, Wayne Mitchell, Angélique Kantengwa
- 12/18**  
*Capital Market Integration: Progress Ahead of the East African Community Monetary Union*  
Yabara, Masafumi
- 12/7**  
*International Reserves in Low-Income Countries: Have They Served as Buffers?*  
Cripolti, Valerio, George Tsibouris
- 11/294**  
*Inflation Differentials in the GCC: Does the Oil Cycle Matter?*  
Mohaddes, Kamiar, Oral Williams
- 11/281**  
*Effectiveness of Capital Controls in Selected Emerging Markets in the 2000s*  
Baba, Chikako, Annamaria Kokenyne

- 11/280**  
*How Costly Are Debt Crises?*  
Furceri, Davide, Aleksandra Zdzienicka
- 11/275**  
*Monetary Policy Transmission in Ghana: Does the Interest Rate Channel Work?*  
Kovanen, Arto
- 11/274**  
*Does Money Matter for Inflation in Ghana?*  
Kovanen, Arto
- 11/273**  
*On the Stability of Monetary Demand in Ghana: A Bounds Testing Approach*  
Dagher, Jihad, Arto Kovanen
- 11/268**  
*Oil-Price Boom and Real Exchange Rate Appreciation: Is There Dutch Disease in the CEMAC?*  
Treviño, Juan Pedro
- 11/266**  
*The Design of Fiscal Adjustment Strategies in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland*  
Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio, Borislava Mircheva, Joannes Mongardini, Geneviève Verdier, Susan Yang, Luis-Felipe Zanna
- 11/246**  
*Do Remittances Reduce Aid Dependency?*  
Kpodar, Kangni, Maëlan Le Goff
- 11/233**  
*Determinants of Non-oil Growth in the CFA-Zone Oil Producing Countries: How Do They Differ?*  
Tabova, Alexandra, Carol L. Baker
- 11/232**  
*Inflation Dynamics in the CEMAC Region*  
Caceres, Carlos, Marcos Poplawski-Ribeiro, Darlena Tartari
- 11/207**  
*External Sustainability of Oil-Producing Sub-Saharan African Countries*  
Takebe, Misa, Robert C. York
- 11/205**  
*The Cyclicity of Fiscal Policies in the CEMAC Region*  
Mpatswe, Gaston K., Sampawende J. Tapsoba, Robert C. York
- 11/204**  
*South Africa: The Cyclical Behavior of the Markups and Its Implications for Monetary Policy*  
Klein, Nir
- 11/202**  
*Burkina Faso—Policies to Protect the Poor from the Impact of Food and Energy Price Increases*  
Arze del Granado, Javier, Isabell Adenauer
- 11/198**  
*De Jure versus De Facto Exchange Rate Regimes in Sub-Saharan Africa*  
Slavov, Slavi T.
- 11/196**  
*Financial Deepening, Property Rights and Poverty: Evidence from Sub-Saharan Africa*  
Singh, Raju Jan, Yifei Huang
- 11/178**  
*FDI from BRICs to LICs: Emerging Growth Driver?*  
Mlachila, Montfort, Misa Takebe
- 11/176**  
*Determinants of Interest Rate Pass-Through: Do Macroeconomic Conditions and Financial Market Structure Matter?*  
Gigineishvili, Nikoloz
- 11/174**  
*The Quest for Higher Growth in the WAEMU Region: The Role of Accelerations and Decelerations*  
Kinda, Tidiane, Montfort Mlachila
- 11/172**  
*Fiscal Policy Implementation in Sub-Saharan Africa*  
Lledo, Victor Duarte, Marcos Poplawski Ribeiro
- 11/149**  
*Post-Conflict Recovery: Institutions, Aid, or Luck?*  
David, Antonio, Fabiano Rodrigues Bastos, Marshall Mills
- 11/104**  
*Ghana: Will It Be Gifted, or Will It Be Cursed?*  
Aydin, Burcu
- 11/102**  
*Oil Spill(over)s: Linkages in Petroleum Product Pricing Policies in West African Countries*  
David, Antonio, Mohamed El Harrak, Marshall Mills, Lorraine Ocampos
- 11/80**  
*Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade*  
Egoumé-Bossogo, Philippe, Ankouvi Nayo
- 11/73**  
*ICT, Financial Inclusion, and Growth Evidence from African Countries*  
Andrianaivo, Mihasonirina, Kangni Kpodar
- 11/69**  
*Fiscal Sustainability and the Fiscal Reaction Function for South Africa*  
Burger, Philippe, Alfredo Cuevas, Ian Stuart, Charl Jooste
- 11/64**  
*Reviving the Competitive Storage Model: A Holistic Approach to Food Commodity Prices*  
Miao, Yanliang, Weifeng Wu, Norbert Funke

- 11/59**  
*Inflation Uncertainty and Relative Price Variability in WAEMU*  
Fernandez Valdovinos, Carlos, Kerstin Gerling
- 11/57**  
*Modeling Inflation in Chad*  
Kinda, Tidiane
- 11/48**  
*Fiscal Expectations under the Stability and Growth Pact: Evidence from Survey Data*  
Poplawski-Ribeiro, Marcos, Jan-Christoph Rulke
- 11/40**  
*Growth in Africa under Peace and Market Reforms*  
Korbut, Olessia, Gonzalo Salinas, Cheikh A. Gueye
- 11/20**  
*Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade*  
Egoumé-Bossogo, Philippe, Nayo Ankouvi
- 11/9**  
*Capital Flows, Exchange Rate Flexibility, and the Real Exchange Rate*  
Kinda, Tidiane, Jean-Louis Combes, Patrick Plane
- 10/292**  
*Weathering the Global Storm: The Benefits of Monetary Policy Reform in the LA5 Countries*  
Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Luis Ignacio Jácome, Ali Alichí, Ivan Luis de Oliveira Lima
- 10/269**  
*Export Tax and Pricing Power: Two Hypotheses on the Cocoa Market in Côte d'Ivoire*  
Kireyev, Alexei
- 10/225**  
*What Can International Cricket Teach Us About the Role of Luck in Labor Markets?*  
Aiyar, Shekhar, Rodney Ramcharan
- 10/217**  
*Performance of Fiscal Accounts in South Africa in a Cross-Country Setting*  
Aydin, Burcu
- 10/216**  
*Cyclicality of Revenue and Structural Balances in South Africa*  
Aydin, Burcu
- 10/210**  
*Mother, Can I Trust the Government? Sustained Financial Deepening—A Political Institutions View*  
Quintyn, Marc, Geneviève Verdier
- 10/195**  
*Islamic Banking: How Has It Diffused?*  
Imam, Patrick A., Kangni Kpodar
- 10/191**  
*A Macro Model of the Credit Channel in a Currency Union Member: The Case of Benin*  
Samaké, Issouf
- 10/166**  
*How Do International Financial Flows to Developing Countries Respond to Natural Disasters?*  
David, Antonio
- 10/162**  
*Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies*  
Aydin, Burcu
- 10/148**  
*Balance Sheet Vulnerabilities of Mauritius during a Decade of Shocks*  
Imam, Patrick A., Rainer Koehler
- 10/140**  
*Beyond Aid: How Much Should African Countries Pay to Borrow?*  
Gueye, Cheikh A., Amadou N.R. Sy
- 10/136**  
*Banking Efficiency and Financial Development in Sub-Saharan Africa*  
Kablan, Sandrine
- 10/132**  
*FDI Flows to Low-Income Countries: Global Drivers and Growth Implications*  
Dabla-Norris, Era, Jiro Honda, Amina Lahrèche-Révil, Geneviève Verdier
- 10/118**  
*The Linkage between the Oil and Nonoil Sectors—A Panel VAR Approach*  
Klein, Nir
- 10/115**  
*Short- versus Long-Term Credit and Economic Performance: Evidence from the WAEMU*  
Kpodar, Kangni, Kodzo Gbenyo
- 10/80**  
*Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries*  
Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Duarte Lledo, Irene Yackovlev, Sophia Gollwitzer
- 10/66**  
*ICT Equipment Investment and Growth in Low- and Lower-Middle-Income Countries*  
Haacker, Markus
- 10/58**  
*The Real Exchange Rate and Growth Revisited: The Washington Consensus Strikes Back?*  
Berg, Andrew, Yanliang Miao
- 10/49**  
*Firm Productivity, Innovation, and Financial Development*  
Dabla-Norris, Era, Erasmus Kersting, Geneviève Verdier
- 09/274**  
*Cyclical Patterns of Government Expenditures in Sub-Saharan Africa: Facts and Factors*  
Lledo, Victor, Irene Yackovlev, Lucie Gadenne

- 09/269**  
*A Framework to Assess the Effectiveness of IMF Technical Assistance in National Accounts*  
Pastor, Gonzalo C.
- 09/260**  
*Improving Surveillance Across the CEMAC Region*  
Iossifov, Plamen, Noriaki Kinoshita, Misa Takebe, Robert C. York, Zaijin Zhan
- 09/244**  
*A Rule Based Medium-Term Fiscal Policy Framework for Tanzania*  
Kim, Daehaeng, Mika Saito
- 09/227**  
*Analyzing Fiscal Space Using the MAMS Model: An Application to Burkina Faso*  
Gottschalk, Jan, Vu Manh Le, Hans Lofgren, Kofi Nouve
- 09/216**  
*Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances in Sub-Saharan Africa*  
Singh, Raju Jan, Markus Haacker, Kyung-woo Lee
- 09/215**  
*São Tomé and Príncipe: Domestic Tax System and Tax Revenue Potential*  
Farhan, Nisreen
- 09/192**  
*The Gambia: Demand for Broad Money and Implications for Monetary Policy Conduct*  
Sriram, Subramanian S.
- 09/182**  
*Understanding the Growth of African Markets*  
Yartey, Charles Amo, Mihasonirina Andrianaivo
- 09/180**  
*Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources, Risks, and Policy Responses*  
Iossifov, Plamen, May Y. Khamis
- 09/155**  
*Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries*  
Drummond, Paulo, Flavio Nacif, Gustavo Ramirez
- 09/148**  
*In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence from an Inflation Targeting Index*  
Miao, Yanliang
- 09/146**  
*Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and Costs of Eurorization for Cape Verde*  
Imam, Patrick A.
- 09/115**  
*The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles Initiative for Benin*  
Mongardini, Joannes, Issouf Samaké
- 09/114**  
*Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial Markets*  
Delechat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smita Wagh, John Wakeman-Linn
- 09/113**  
*Financial Deepening in the CFA Franc Zone: The Role of Institutions*  
Singh, Raju, Kangni Kpodar, Dhaneshwar Ghura
- 09/107**  
*Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate Assessment*  
Eyraud, Luc
- 09/98**  
*Understanding Inflation Inertia in Angola*  
Klein, Nir, Alexander Kyei
- 09/75**  
*Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange Rate in Sub-Saharan African Countries*  
Mongardini, Joannes, Brett Rayner
- 09/37**  
*Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross-Country Experience*  
Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter, Jeta Menkulasi
- 09/36**  
*The Macroeconomic Impact of Scaled-Up Aid: The Case of Niger*  
Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti, Gonzalo Salinas
- 09/27**  
*The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence from Emerging Markets*  
Akitoby, Bernardin, Thomas Stratmann
- 09/25**  
*Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative Approach*  
Eyraud, Luc
- 09/15**  
*The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa*  
Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald, Liliane Schumacher
- 09/14**  
*Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle-Income Countries*  
Chen, Chuling
- 09/11**  
*How Can Burundi Raise its Growth Rate? The Impact of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's Growth Performance*  
Basdevant, Olivier

